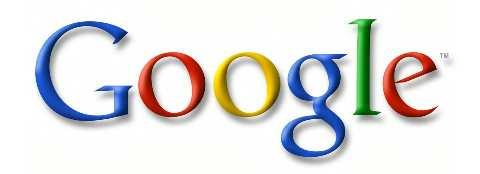


MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, ETC. ETC.

QUI POURRONT SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE FRANÇOIS DURANT LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

Ipse liberavit me de laqueo venantium et a verbo aspero. (Psal.)

TOME V.

A LONDRES

DE L'IMPRIMERIE DE HARPER, ET CO.
Et se trouve chez eux, No. 4, Crane Court, Fleet Street,
et chez BUDD, 100, Pall-Mall.

1807.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Dans les affaires publiques, comme dans les affaires particulières, tout dépend des principes dont on a fait d'abord la règle de sa conduite.

Si ces principes sont vrais, ils conduiront au but désiré, sans beaucoup d'efforts; s'ils ne le sont pas, ils ne seront propres qu'à en éloigner: car, ils entraîneront d'écarts en écarts, par des conséquences toujours justes.

Le moyen le plus sûr de se retrouver, quand on s'aperçoit que l'on fait une fausse route, est, sans contredit, de revenir sur ses pas pour prendre la bonne; mais il est peu de gens qui aient le cou-

rage de s'arrêter, pour regarder en arrière. Une marche rétrograde est l'aveu d'une erreur ; et quoique de tous les animaux l'homme soit le plus faillible, c'est ce qu'il aime le moins à s'avouer à lui-même, ou à laisser apercevoir aux autres.

Pour arrêter les progrès de la révolution Françoise, il étoit deux moyens ; d'un côté, les ressources qu'offroit l'intérieur du royaume, ressources que la fièvre qui venoit de mettre en irritation toutes les fibres de ce vaste corps politique, étoit si propre à déveloper, et à utiliser sous la main du génie ; et de l'autre, celles qu'on pouvoit se promettre du concours des Puissances Etrangères.

Il est à présumer qu'une combinaison sage de ces deux moyens auroit conduit à obtenir la fin que tous devroient se proposer, sans mélange d'intérêts divergens.

Mais ce n'est pas du conflict des passions, que ressortent les calculs de la sagesse : et l'exaspération qu'éprouvoient celles d'hommes, dont il est trop vrai de dire que le code d'injustices et de violences qu'on appeloit *le nouvel ordre de choses* avoit froissé tous les intérêts, ne pouvoit guères

leur permettre de voir et de choisir que des extrêmes.

Le premier principe, ou si je puis parler ainsi, le premier anneau de ce long enchaînement d'erreurs qui a plus contribué aux malheurs de l'Europe que toutes les conceptions et tous les efforts du Jacobinisme, se trouve dans la fatale méprise qui a fait considérer les commencemens de la révolution Françoise, plutôt comme les écarts d'un esprit de novation et de faction, que comme le résultat nécessaire de la nature des choses, et le produit spontané de l'opinion publique.

Ce principe, une fois posé sans examen, sa conséquence naturelle, savoir, que la révolution n'étoit qu'une révolte, qu'il seroit aussi facile, qu'expédient, de réprimer uniquement par la force, a été saisie avec d'autant plus d'empressement, que cette mesure devoit avoir de plus puissans avocats dans des cœurs justement irrités de leurs injures, et aveuglément animés du désir de les venger.

De là cette fiction aussi funeste que bisarre, qui, faisant de deux ou trois cents mille François, hors

de la France, la représentation, l'essence, et comme le cadre de la monarchie, ne permettoit à certaines personnes, de voir, dans la masse du peuple, qu'un assemblage passif qui reprendroit, à leur gré, l'habitude de la soumission, lorsqu'elles y rentreroient en maîtres ; de n'envisager, dans les hommes qui avoient saisi, ou cru devoir accepter, quelque participation à l'autorité, que des coupables ; et dans ceux qui, par leurs talens, leur influence et leur fortune, pouvoient ménager à la cause du Roi sa plus précieuse ressource, que des complices.

J'ai assez exprimé ma vénération, et tout l'intérêt que j'ai éprouvé pour les intentions des émigrés, leur noble conduite, leurs sacrifices, et leurs infortunes. Mais il seroit aussi insensé qu'injuste de prétendre que la France n'eût pas conservé encore une masse bien autrement imposante, sous le rapport du nombre, des vertus, des lumières, du dévouement, de la fidélité, du courage. En rendant aux uns ce qui leur est dû, l'équité ne permet pas de soustraire ce qui appartient aux autres. Et si les milliers d'hommes dont le sang a coulé en France, ou qui ont exposé leurs vies pour la défense de leur

religion et de leurs lois, donnant, pendant six ans, des preuves journalières d'une constance plus qu'humaine; si les serviteurs fidèles qui, lorsque leur Roi s'est vu abandonné par ceux qu'il avoit comblés de bienfaits, se sont dévoués, sans espoir de récompense, à partager les indignités et les angoisses qui ont marqué chaque minute des dernières années de sa vie, et ont bu, à longs traits, dans la coupe de ses douleurs; si la sublime Elizabeth, si Brissac, Malesherbes, Bonchamps, Hue, Clery, Stofflet, et tant d'autres, avoient pu, ou avoient voulu suivre le torrent de l'émigration; que de vertus de moins l'histoire n'auroit-elle pas à mettre en opposition aux atrocités qu'il lui faudra décrire!

Il n'est donc rien qui puisse justifier la distinction, aussi impolitique qu'unique, qui a été faite des émigrans, et des non-émigrans; lorsqu'il étoit d'une si haute importance de ne rien négliger pour confondre tous les intérêts dans un intérêt commun.

De là, cependant, cette confiance, peu réfléchie, dans la sincérité, et le désintéressement des intentions des Puissances du Continent, et la préférence,

pour ainsi dire, exclusive, qui a été donnée, d'abord, à leurs efforts.

De là cette inversion de principes, et cette transposition de choses, qui ont si bien servi les régicides, en leur fournissant le prétexte de représenter le parti du Roi, comme une faction auxiliaire des ennemis de la France.

De-là ces animosités, et cette implacable haine, contre les hommes de considération et de talens, qui, demeurés en France, avoient le courage de se lever contre les oppresseurs de leur patrie; et acquérant, à ce moyen un titre à la confiance du peuple, et à la gratitude du Monarque, pouvoient se rendre aussi redoutables à la petite vanité, par leurs services, qu'à la basse ambition, par leurs droits.

De là, cette fureur avec laquelle les injures et les calomnies qu'il étoit de l'intérêt de Robespierre et de ses complices de vomir contre les chefs des insurrections qui se succédoient, et principalement de celles des départemens, furent saisies et colportées, dans tous les coins de l'Europe, par des hommes qui n'auroient dû faire que des vœux pour leurs succès; ce qui joint aux propos et à la

conduite des agens de Paris *, et de leurs obscurs correspondans, ne donna que trop lieu à la suggestion aussi affreuse, que je la crois dénuée de fondement, que les conseillers des Princes, n'étoient pas tous étrangers aux atrocités de ce monstre †.

* *Il* [Brottier] *ne parloit que de vengeance, que de sang et de terreur, qui devoit, selon lui, opérer la contre-révolution.* Journal de l'Adjutant Général Ramel, page 110. Voyez le Vol IV de ces Mémoires, p. 59.

On lit dans le procès de Brottier, la Villeheurnois, &c. que ce dernier croyant, quoiqu'à tort, que M. le Duc d'Orléans, actuel étoit caché à Paris, disoit confidemment aux espions dont le Directoire entouroit cette agence : *Nous le savons à Paris ; nous avons, dans ce moment, des personnes à sa recherche, qui doivent nous en rendre compte ce soir, ou demain matin, afin de le dénoncer au Ministre de la Police ! !*

† L'exposition, et la preuve de cette circonstance, me conduiroient à une digression que je dois renvoyer ailleurs. Il suffit ici, de rappeler à mes lectuers, combien ces agens, et surtout leurs correspondans de Londres, étoient effrayés que les Princes François ne vinssent à être éclairés sur leur conduite, et sur l'effet qu'elle avoit produit sur l'opinion publique.

L'opinion du Roi, des Princes, dans l'intérieur, comme vous sentez bien, tout cela doit être tu, &c. Lettre d'un Correspondant de Londres, saisie sur Brottier. Voyez le Vol. IV, p. 53.

Cette précaution jetera assez de jour sur les calomnies dont la France a retenti, pendant si long-temps, pour détromper ceux, en trop grand nombre, qui s'y sont laissés surprendre. Voilà comment, et par qui, les Princes étoient servis !

Ceux qui, en se vantant d'être les pourvoyeurs de la guillotine, osoient se dire leurs agens, avoient bien raison de s'ef-

Cependant, si, aussitôt que la fausse politique des Puissances du Continent se fut manifestée de manière à ne plus laisser d'aliment aux illusions, la conviction de l'erreur opéra quelque changement partiel dans les idées, et dans la politique subordonnée de ceux qui s'étoient arrogés exclusivement le droit de diriger les affaires des Royalistes; il n'en apporta malheureusement aucun dans leurs sentimens, ni dans leur principes.

forcer de leur cacher l'opinion dont cette horrible conduite faisoit rejaillir les effets sur tout ce qui servoit la cause royaliste. Ils connoissoient trop bien les sentimens des personnages augustes qu'ils ont si constamment et si cruellement trompés, pour ne pas savoir avec quelle indignation eux et leurs affreux services auroient été repoussés.

Il est une vérité qui ne sauroit être trop proclamée: c'est qu'il y a long-temps que les Princes François seroient rentrés dans leurs droits, s'il eût été bien connu qu'ils n'ont jamais participé aux principes, aux opinions, et à la conduite de ceux qui se sont faits connoître pour être leurs conseillers et leurs agens.

Je le répète donc aux François qui sont restés fidèles au sang de Henry IV. Le plus important service qu'ils puissent rendre à leurs descendans, est de réunir leurs efforts pour arracher les masques qu'une longue habitude de perfidies a comme incrustés sur la face des coupables. La force de la cause royaliste n'est plus dans des armées; elle est dans les vertus du Prince; et tout ménagement pour ceux qui interposent leurs intérêts particuliers entre son peuple et lui, est un crime de haute trahison.

Il étoit temps encore de regarder en arrière; mais il est des hommes qui ne savent regarder que de côté. Et quoiqu'il dût leur être démontré qu'il ne restoit d'espoir au Roi que dans les efforts de ses partisans au dedans du Royaume; comme une restauration dont ils n'auroient pu, par aucune fiction, s'attribuer le mérite, leur étoit plus redoutable que la subversion du monde entier, toutes leurs conceptions, tous leurs soins, se concentrèrent au dessein de s'emparer de cette ressource, ou de la rendre nulle, préférant d'attendre les chances qu'ils osoient se promettre de la prolongation de l'anarchie à la douleur de voir leur pays heureux, et leur Roi triomphant, par d'autres conseils, et par d'autres efforts, que les leurs.

Ces observations que j'ai déjà jetées çà et là dans les volumes précédens, il étoit utile de les recueillir ici: car, elles décèlent les causes de la facilité avec laquelle une poignée d'ambitieux sans talens est parvenue à faire des dupes parmi les Royalistes du dehors, comme de son acharnement à faire des victimes parmi ceux du dedans.

Quelqu'indifférent que je sois, aujourdhui, pour leur haine comme pour leur estime, la vérité exige que je leur fasse connoître qu'ils étoient dans l'erreur, lorsqu'ils me reprochoient de chercher à les *écarter* *; car, loin de les redouter, dans le sens qu'ils ont complaisamment donné à ce mot, je ne les connoissois pas même encore assez pour le faire, dans la seule acception qui lui convienne à leur égard. J'étois parti de France avec le désir de m'aider des lumières, comme du crédit, que j'avois supposés à quelques-uns d'entre eux; et (ce qu'ils auront plus de peine à croire) disposé à céder la première place, à quiconque j'aurois jugé propre à la remplir avec plus d'utilité que moi.

* *Ecarter* est encore une expression technique du dictionnaire de ces Messieurs, qui, comme toutes les hordes qui se séparent de leur espèce, ou que leur espèce rejette, se sont insensiblement fait un jargon qui n'est guère intelligible que pour eux. Il leur arrive, cependant, quelquefois de créer des mots qui expriment plus qu'il n'est dans leur intention. Celui *d'entours*, par exemple, par lequel ils se désignent d'ordinaire, *entours du Roi*, *entours des Princes*, &c. rend avec beaucoup d'exactitude, non pas l'idée qu'ils lui attachent, mais celle de ce qu'ils sont réellement; un entourage, une barricade, une enceinte impénétrable entre la vérité et la justice, entre le cœur des Princes et ceux de leurs véritables amis.

Ceux qui croiroient pouvoir ne considérer cette déclaration que comme une parade de fausse modestie, se détromperont, lorsqu'ils apprendront, bientôt, le nom de celui à qui j'en ai fait l'offre; offre qui lui a été réitérée depuis à plusieurs reprises, et qu'il a constamment refusée.

Et ceux qui m'accuseroient de vanité, lorsque j'affirme que parmi les individus qui se mettoient alors en avant, ou qui ont laissé voir des prétentions plus tard, il ne s'en est pas trouvé un seul dont l'aptitude auroit pu me justifier, dans mon opinion, d'avoir remis entre ses mains le fardeau dont je m'étois chargé, se borneroient à prouver, ou qu'ils connoissent mal les gens à qui j'ai eu affaire, ou qu'ils ne savent pas qu'il est un milieu entre l'abjection de soi-même et l'orgueil.

Cependant, pour la justification du plus grand nombre de ceux qui ont nui ou cherché à nuire au succès de mes desseins, je dirai encore une fois, au risque de m'exposer au reproche de me répéter, qu'ils croyoient agir en conformité des intérêts, et de la volonté des Princes.

Lorsque les fautes ou les crimes sont le résultat de la coopération de plusieurs, on ne s'écarte ni de la vérité, ni de la justice, en restreignant, autant qu'il est possible, le nombre des coupables. Il eût été à désirer que les faiseurs de plans contre-révolutionaires, eussent senti, sinon l'exactitude, du moins l'utilité de ce principe.

La masse des émigrés de toutes les classes étoit aussi bonne, aussi probe, que courageuse et loyale. Mais il en est du gouvernement de l'opinion publique, en petit comme en grand, comme d'un gouvernement politique. Ce ne sont pas, dans les temps de troubles, les plus honnêtes gens qui saisissent le timon. Et celui-là a encore ceci de particulier, que, plus sujet que les autres à de fréquentes révolutions, et presque toujours usurpé à l'égard du présent, il n'exerce, à proprement dire, d'autorité légitime que sur le passé.

Il n'est donc pas surprenant que beaucoup de gens se soient faits, souvent avec de bonnes intentions, les agens des intrigues, et les colporteurs des calomnies qui ont assailli, sans dis-

tinction; tous ceux qui ont cherché le salut de leur pays et de leur Roi, là seulement où il pouvoit se trouver. Et il est difficile de se refuser à les excuser, quand on réfléchit, qu'aux manières hypocrites qui caractérisoient ceux qui s'agitoient pour égarer leur opinion, ils joignoient le triste avantage de ce désœuvrement, qui laisse tant de carrière à l'inquiète activité des petits esprits; et que revêtus d'une sorte d'autorité qui leur donnoit une influence réelle sur les intérêts individuels de leurs compatriotes, ils ne rougissoient pas de se faire, de l'indigence et de la détresse, autant que de l'ambition, des moyens d'intimider ou de séduire *;

* Je pourrois citer un grand nombre de Royalistes de l'extérieur et de l'intérieur, qui ont été tenus dans la dépendance, et qui se sont portés à des démarches que leur cœur et leur raison désavouoient, par la crainte d'être privés des secours du Gouvernement Britannique, ou par l'espoir d'en recevoir de plus proportionnés à leurs besoins. C'est ainsi que les hommes qui se plaçoient entre le malheur de leurs compatriotes, et la générosité de l'Angleterre, n'ont pas cessé de faire servir sa bienfaisance, soit à contrarier ses desseins, soit à la calomnier dans l'opinion de l'Europe.

Les malheureux qu'ils ont envoyés périr en France, à diverses époques, sont morts dans la persuasion qu'ils n'avoient agi qu'à l'instigation des Ministres Anglois; ce qui rend compte

Comme ce système n'a pas cessé au moment que j'écris, j'en pourrai donner, ailleurs, d'autres détails et d'autres preuves.

C'est assez de dire maintenant, que toutes les suppositions, tous les *on dit*, tous les mensonges qui ont été mis en circulation, depuis douze ans, tant en Angleterre que sur le Continent, ont pris naissance dans ces petits conciliabules secrets, dès l'instant que je me fus refusé à l'association qui m'étoit offerte par leurs chefs: C'étoit de ces fabriques, que portés de bouche en bouche, ils acquéroient cette consistance si flatteuse pour leurs auteurs, ébahis le plus souvent de la fortune qu'ils avoient faite. Car en fait de calomnies il suffit de créer; on

de l'erreur qui a attribué à quelques-uns de ceux-ci, des desseins auxquels ils étoient étrangers. Et comme il ne s'introduisoit pas en France un envoyé des agens de Londres qui ne se crût, sur leur parole, *l'envoyé du Gouvernement Britannique, et des Princes François;* et qui, pour gratifier sa petite vanité, ne s'annonçat partout sous ce double titre; les innombrables bévues, pour ne pas dire plus, dont cette misérable faction s'est rendue coupable, ont été attribuées par les Royalistes de l'intérieur, comme par les Républicains, à ceux au nom, quoiqu'à l'insu de qui, elle avoit l'audace de confier des missions et donner des ordres.

peut s'en rapporter aux heureuses dispositions de l'espèce humaine, pour les embellissemens.

Tout cela, peut-on dire, n'a qu'un temps; l'heure de la vérité arrive; et la honte finit par se fixer sur la tête des coupables. Mais le mal n'en est pas moins fait. Eh! que leur importe la honte, après dix ans, mise en comparaison de ce que le succès d'une manœuvre perfide a d'exquis! Il n'est d'avenir ni pour les fripons ni pour les sots.

La veille de son départ pour la Normandie, Frotté s'étoit rendu chez moi, pour recevoir mes derniers ordres. Vasselot, la Vieuxville, et plusieurs autres venoient d'entrer, dans le même dessein. Je discutai avec eux les principes dont il étoit si nécessaire, pour le succès de leur mission, qu'ils fussent pénétrés. J'avois parlé, sans doute, avec le feu que l'on peut supposer à un homme dont la cause à laquelle il s'étoit dévoué, étoit, si je puis m'exprimer ainsi, la passion dominante: car, avec un cœur froid, on n'est pas plus propre aux grandes choses, qu'avec une tête mal organisée. Frotté, sur la figure de qui j'avois remarqué de fréquens mouvemens

de surprise, se leva, et s'écria: " Général, il
" est bien malheureux que vous soyez obligé
" de vivre aussi retiré! il seroit bien à sou-
" haiter que tous les Emigrés vous entendis-
" sent; on ne trouveroit pas autant de facilité
" à les tromper sur votre compte.

" Ne croyez pas, lui repondis-je, que ce
" soit contre ma personne, que toutes ces ma-
" nœuvres son dirigées; elles auront pour
" objet tous ceux que l'on croira avoir les
" moyens de faire ce que j'entreprends, et qui
" refuseront de laisser anéantir ces moyens en
" les livrant à la présomption, et à l'ineptie *.

Le malheureux jeune homme ne soupçonnoit pas, alors, que les caresses que ces Messieurs venoient de lui prodiguer, comme à tous ceux qu'ils savoient que j'admettois, ou que j'étois dans le dessein d'employer, se changeroient, plus tard, en détractions et en persécutions; qu'il n'auroit pas plutôt justifié par son courage et par son zèle, la confiance que je plaçois en lui

* Il a été peu de Chefs Royalistes à qui je n'aie pas dit la même chose, en différens temps. Il n'en a pas été un qui n'en ait éprouvé la vérité.

qu'il deviendroit lui-même, d'abord, un objet de spéculation, et bientôt, d'envie; et qu'il seroit conduit à une mort prématurée, à la suite de la destruction d'un parti qui ne pouvoit pas manquer de périr, aussitôt qu'on auroit cessé de le préserver de leur désastreuse interférence.

Tant qu'ils crurent pouvoir compter sur les promesses de l'Espagne et qu'ils espérèrent que la contre-révolution se feroit sans l'intervention de l'Angleterre, ils se montrèrent aussi empressés de se tourmenter pour détourner son Gouvernement de faire une expédition en faveur des Royalistes, qu'on les a vus, depuis, ardens à s'agiter pour lui faire adopter, chaque jour, quelque nouveau plan qui n'avoit de donnée que leurs fictions, et d'objet réel que celui de mettre de l'argent dans leurs poches!

* Renfermés dans ce cercle de petites ruses qui sont familières aux dernières classes de la société et dont la bassesse a pu quelquefois être leur préservatif, par l'invraisemblance que des hommes en qui on supposoit quelques premiers principes d'éducation pussent s'avilir à ce point; ils se faisoient d'avance, de la défaite indubitable de leurs complots, un motif de surprendre la confiance pour de nouvelles entreprises; ne

Après quelques mois de séjour à Londres, quoique leurs projets me fussent inconnus, leurs propos ne me l'étoient pas. Toutes les difficultés, tous les obstacles qu'il étoit possible de supposer contre le succès d'une entreprise sur les côtes de Bretagne, toutes les appréhensions, tous les doutes, tous les soupçons sur l'état actuel des insurgés, sur leurs dispositions, leurs moyens, et leur nombre; ils les exagéroient avec une affectation qui décéloit un plan prémédité et des motifs secrets.

Quoique personne ne fût plus convaincu que moi, que, dans les affaires les plus importantes, il n'est, cependant, rien de si petit qu'il soit

doutant pas que le sang des infortunés qu'ils dévouoient, et l'éclat qui seroit donné aux suites funestes d'un zèle peu éclairé, ne leur fourniroient les moyens de faire penser qu'ils pourroient avoir eu quelques données réelles.

Il s'en est fallu de bien peu de chose! (faisoient-ils répéter par leurs échos, à la suite de chaque stupide entreprise avortée), comme si, en fait de conspiration, il étoit quelque différence entre *s'en falloir de peu de chose*, et s'en falloir de tout.

Mais le parti Royaliste n'a jamais été pour eux qu'une mine à exploiter, et la Trésorerie Angloise, un gibier succulent, dont, suivant leur expression que j'ai déjà citée, *il leur falloit*, à quelque prix que ce fût, *cuisse ou aîle!*

prudent de mépriser, je n'avois encore donné à ces intrigues, que le dégré d'attention qu'elles m'avoient semblé mériter; mais j'acquis la preuve qu'elles avoient atteint, en partie, le but de leurs auteurs, et qu'elles s'étoient fait jour jusqu'au Gouvernement.

M. Windham, étant plus particulièrement chargé de la direction de nos affaires, étoit celui des Ministres qu'on avoit jugé le plus utile de chercher à indisposer contre mes plans et contre ma personne. Dans une conversation que j'eus avec lui, au commencement de Décembre, 1794, après m'avoir proposé, de nouveau, toutes les objections auxquelles j'avois plusieurs fois répondu à la satisfaction apparente du Gouvernement, il en ajouta d'autres que je reconnus être une partie de celles que l'on faisoit circuler parmi les Emigrés. Je le lui dis franchement, et il convint, avec cette loyauté qui a caractérisé toute sa conduite envers le parti Royaliste, que ce qu'il venoit de me dire étoit le résultat des opinions de plusieurs de mes compatriotes; ajoutant, cependant, que ces compatriotes étoient des *personnes considérables*, qu'on

ne devoit pas soupçonner de mauvaises intentions.

La situation des affaires du parti Royaliste étoit enveloppée d'un mystère, qu'on ne pouvoit pénétrer qu'à l'aide du témoignage de personnes qu'il étoit naturel de supposer disposées, sinon à exagérer, du moins à présenter, les choses sous le jour le plus favorable à leur intérêt, ou à leurs desseins. Le but de M. Windham, dans cette circonstance, n'étoit donc que d'éclairer son opinion, par la discussion des raisons qui étoient produites au soutien de deux exposés manifestement contraires.

Mais l'impression que je reçus de l'idée que, parmi ceux que tous les motifs réunis devoient intéresser au succès de ma négociation, il se trouvoit des hommes assez ennemis d'eux-mêmes pour chercher à l'entraver, prit, un instant, le dessus de ma prudence. Je dis au Ministre qu'il m'étoit témoin que, si jusqu'à ce moment j'avois quelque reproche à me faire, c'étoit, peut-être, d'avoir été trop circonspect dans mes assertions; que cette circonspection n'avoit été que le produit de la crainte de blesser la con-

fiance qu'on avoit semblé m'accorder; mais que dorénavant, plus on me montreroit de doutes, et plus je montrerois d'assurance. Il me répondit que, si je pensois que ce moyen en fût un de me concilier la confiance, il me prioit de croire que j'étois dans l'erreur: et après une heure de conversation qui ne fut, cependant, pas perdue pour nos intérêts (car M. Windham étoit trop au-dessus des foiblesses vulgaires pour avoir trouvé dans ma vicaçité autre chose qu'une preuve de plus de ma sincérité), je pris congé de lui, maudissant de bon cœur les entremetteurs et les intrigans; et décidé à aller chercher, au milieu de mes premiers dangers, refuge contre l'infection de leur souffle.

La nuit amena la réflexion; et, dès le lendemain matin, j'adressai à M. Windham la lettre suivante.

Comme c'est lui-même qui a eu la bonté de me remettre cette pièce *; elle sera jugée

* J'ai été, pendant six ans, trop occupé et trop peu secondé, pour avoir pu prendre copie de toutes mes lettres. J'ai donc borné cette précaution à celles que je prévoyois ne pas pouvoir recouvrer, et j'ai cet hommage de plus à rendre

authentique; et j'éviterai, en la copiant, la nécéssité d'entrer dans d'autres détails.

Ce Samedi, 6 Décembre, 1794.

" MONSIEUR,

" LA conversation que j'ai eu l'honneur d'a-
" voir, hier, avec vous, m'afflige. J'ai recherché
" la cause du changement qui ma paru s'être
" opéré dans votre esprit; et j'ai cru pouvoir
" l'attribuer à une expression à laquelle vous
" n'avez pas, sans doute, donné son véritable
" sens, parce que je n'en ai, peut-être, pas
" assez développé l'idée:

" J'ai eu l'honneur de vous dire que, plus,
" dorénavant on me montreroit de doutes, et
" plus je montrerois de confiance. Il a fallu
" qu'en vous quittant, vous m'ayez répété cette
" phrase, ainsi que la réponse que vous y avez
" faite, pour me persuader que je ne m'étois
" pas fait entendre.

à la justice et à la générosité de M. Pitt et de M. Windham, de déclarer qu'ils ont bien voulu me conserver et me remettre celles qui pouvoient m'être utiles dans l'exposition que j'ai toujours entendu publier de ma conduite.

" La vénération, la reconnoissance, et, j'ose
" dire, l'attachement, que votre conduite géné-
" reuse à notre égard m'ont inspirés, Monsieur,
" ne peuvent pas vous permettre de jamais
" prendre aucune de mes expressions dans un
" sens qui pourroit personnellement vous dé-
" plire; mais, en même temps, la confiance
" que je vous ai promise, m'autorise à vous
" parler à cœur ouvert.

" Je n'ignore pas que ma déférence pour
" les intentions de votre Gouvernement*, m'a
" fait, parmi mes compatriotes, autant d'enne-
" mis, qu'il y a d'êtres curieux de tout savoir,
" de se mêler de tout, et qui croient qu'il n'y
" a rien de bien fait quand ils n'ont pas été
" consultés. Or, ces hommes sont en grand
" nombre, *parmi les personnes que vous appelez*
" *considérables;* car les autres sont dans une
" position trop cruelle, pour que le désir de
" rentrer dans leurs foyers ne les exempte pas,
" du moins, du tourment de l'envie.

" Depuis long-temps, je vois cet orage se

* L'observation du secret.

" former, et se grossir sur ma tête; mais il
" ma paru composé d'élémens si méprisables,
" que je n'en redoute pas l'explosion; et j'ai
" marché à travers les intrigues, comme je suis
" accoutumé à marcher à travers les dangers.

" Vous êtes heureux, Monsieur, de vivre
" dans un pays où ces manœuvres souterraines
" sont sans effet. Dieu veuille que l'habitude
" de la générosité et de la candeur ne facilite
" pas les pièges qu'on cherche à me tendre
" auprès de vous!

" Quant à ce qui ne touche que moi per-
" sonnellement, peu m'importe; mais la cause
" que je défends, et plus de trois cents mille
" compatriotes *, dignes par leur constance de
" l'intérêt et de l'admiration du monde, ne seron
" pas sacrifiés aux efforts de la présomption et de
" la jalousie.

" Ces idées dont je suis pénétré, et qui se

* Ceci ne doit être pris que comme une expression vague, pour désigner un grand nombre; car la Bretagne seule contenoit plus de quinze cents mille Royalistes *déclarés*, de tout sexe et de toute profession. C'étoit, suivant l'expression de Hoche *un peuple entier;* mais j'ai toujours pris soin, dans mes écrits comme dans mes discours, d'éviter les exagérations.

« présentèrent, hier, à mon esprit, expliquent
« le sens de l'expression dont je me suis servi.

« Vous avez été témoin, Monsieur, de ma
« circonspection ; combien j'ai craint, dans les
« mémoires que j'ai donnés au Gouvernement,
« et jusque dans mes conversations particu-
« lières, de hasarder même des probabilités. Je
« n'ai voulu garantir que des faits ; et la crainte
« de compromettre les secours que je désirois
« d'obtenir, m'a fait souvent omettre des cir-
« constances qui étoient pour moi des démons-
« trations, mais que je ne pouvois donner que
« comme des espérances secondaires.

« Aujourd'hui qu'il paroît s'établir une lutte
« d'opinions entre moi *et ceux qui font cir-*
« *culer publiquement à Londres* les objections
« qu'ils vous ont faites, j'ai donc raison de dire
« que plus ils chercheront à vous inspirer de
« doutes plus je montrerai de confiance.. Voilà
« ce que j'ai dit, ce que j'ai voulu dire ; et je
« n'ai pas pu vouloir dire autre chose.

« J'ai combattu, dans mes Mémoires, les dif-
« férentes objections que vous me fîtes l'honneur

" de me rappeler, hier. J'y répondrai encore
" brièvement aujourd'hui.

" Pourquoi, si l'esprit public de la Bretagne
" est tel qu'on l'avance, les progrès de l'insur-
" rection ne sont-ils pas plus considérables ?

" Pourquoi les habitans des villes n'ont-ils
" pas secoué le joug; et ne se rendent-ils pas
" maîtres de leurs places ?

" Pourquoi les insurgés ne se sont-ils pas em-
" parés d'un port fortifié, dont la possession les
" mettroit à même de recevoir abondamment et
" sans dangers, les secours du Gouvernement ?

" Pourquoi toute la province, enfin, n'opère-
" t-elle pas un grand mouvement; et pourquoi
" attend-elle pour le faire, l'intervention d'un se-
" cours étranger ?

" A cela j'ai répondu, hier, que, ces ques-
" tions se réduisent à demander; pourquoi une
" mine disposée pour produire un grand effet,
" a-t-elle besoin d'une étincelle pour éclater !

" Je prie qu'on jette les yeux sur mon
" premier mémoire; qu'on se rappelle les dis-
" positions des habitans de la Bretagne; les
" divisions produites entr'eux par la diver-

« sité de conduite et d'opinions, à la première
« époque de la Révolution ; les insurrections qui
« ont eu lieu dans les villes, et auxquelles, par
« cette raison, les campagnes ont refusé de
« prendre part * ; les insurrections de celles-ci,
« auxquelles les villes ne se sont pas réunies ;
« le défaut d'armes, dont nous avons besoin
« au nombre de plus de cinquante mille ; la
« défaite de quatre-vingts mille hommes de l'ar-
« mée de la Vendée, qui, faute de grosse ar-
« tillerie, n'a jamais pu enlever une place forte,
« et à qui dix pièces de 24 auroient, peut-être,
« donné la conquête de toute la France. On
« conviendra que celui qui, depuis dix-huit
« mois, a constamment observé la marche des
« choses, à laquelle il a pris une part très-
« active, n'a pas eu tort de penser que l'inter-
« vention d'une autorité *médiatrice* et armée,
« étoit l'étincelle qu'il falloit attendre pour em-
« braser tous les esprits ; et qu'il a servi utile-
« ment son pays, et l'Europe entière, en usant
« du crédit que lui a donné la confiance gé-
« nérale, pour ménager cette ressource immense,

* L'insurrection départementale.

" qu'une entreprise mal calculée n'auroit pas
" manqué d'anéantir.

" Les habitans des villes ne se joignent pas
" aux habitans des campagnes, par ce que les
" campagnes sont Royalistes dès le principe ;
" que les villes ne le sont généralement deve-
" nues que depuis peu de temps; et que les
" haines fomentées par les premiers troubles,
" subsistent encore d'une manière sensible. Il
" faut donc un secours étranger d'hommes, pour
" les concilier et les réunir.

" On s'est opposé à l'insurrection générale
" des campagnes, parce que cent mille hommes,
" sans armes, ne sont qu'un troupeau tumul-
" tueux, qui est bientôt dispersé ; et que l'ex-
" emple de la Vendée est une leçon dont il
" seroit criminel de ne pas profiter. Il faut
" donc un secours d'armes pour en former une
" armée.

" On ne s'est point emparé d'un port for-
" tifié, parce que l'armée de la Vendée a péri
" devant Grandville *, faute de grosse artillerie ;

* L'armée de la Vendée souffrit peu devant Grandville, parce qu'elle ne s'obstina pas à renouveler des attaques inu-

" que si celle de Bretagne éprouvoit le même
" malheur, c'en seroit fait de l'espoir qui reste
" à l'Europe; et que, d'ailleurs, les chefs n'ont
" pas la barbarie de conduire des hommes qui
" leur obéissent par confiance et par amitié,
" pour attaquer, avec des bâtons, des murailles
" hérissées de canons, et de mousquets.

" J'ajouterai *qu'avant que le Gouvernement
" Anglois nous fît proposer des secours et un
" concert d'opérations avec lui,* notre projet étoit
" de nous porter, en force, sur la rive droite
" de la Loire, projet que nous aurions effec-
" tué, il y a six mois; que l'espoir qui nous
" fut donné alors, a changé tous nos plans,
" que nous avons maintenu nos partisans dans
" le silence; et que si la Bretagne n'est pas
" debout en entier, c'est, peut-être, cette seule
" raison qui l'a contenue jusqu'ici *: qu'ainsi, si

tiles; mais il n'en est pas moins vrai que cette entreprise mal calculée, fut la cause immédiate des défaites qu'elle éprouva au Mans, et à Savenay.

* On a vu dans le volume précedent, comment, malgré mes efforts pour contenir la Bretagne jusqu'à mon retour, la nécessité l'emporta sur les calculs de la prudence. Il est donc à présumer que, nonobstant le défaut d'armes, et les autres désavantages que nous aurions eu à combattre, j'aurois été

« nous ne sommes pas promptement secourus,
« nous aurons à regretter le temps perdu dans cette
« négociation ; que le moment est arrivé, que le
« système *de modération* peut tout détruire ; que,
« si la grande occasion qui a été perdue, l'an-
« née dernière au prix du sang de cent mille
« braves gens se représente aujourd'hui, elle est
« *infiniment* moins considérable *, qu'en vain es-

forcé de provoquer un mouvement général, si nous avions été laissés à nous-mêmes. Mais nous aurions agi du moins avec l'ensemble que mon absence rendoit impraticable. Tout ce qui pouvoit nous arriver de pire, étoit d'être contraints à des négociations pour la paix. Or, cet ensemble nous donnant une attitude plus imposante, je ne fais nul doute que nous n'en eussions dicté les conditions, au lieu de les recevoir; et les dispositions de la plupart des Chefs Républicains étoient telles qu'il m'est permis de croire, qu'avec de la bonne foi seulement, j'aurois tiré de ces négociations un avantage incalculable pour la cause du Roi.

* Il en est des grandes insurrections, quand une fois elles ont éprouvé un échec décisif, comme des forêts que la hache a détruites. Le mécontentement, comme la séve, reproduit une multiplicité de jets sans consistence et sans force ; et il faut peu de soins pour les empêcher de croître. Voilà pourquoi j'ai toujours évité de m'exposer à une défaite générale.

Tel n'a pas été le langage de ces *Agens* qui, semblables aux enfans qui soufflent des boules de savon, ne manquent jamais de trouver à leurs dernières fictions, plus de consistence, et plus d'éclat qu'à celles qu'ils ont successivement vues s'évaporer. Mais je me devois à la vérité ; et quoiqu'on m'ait accusé d'avoir

« péreroit-on de la retrouver une troisième « fois, parce que les Royalistes, à mon retour, « s'ils sont abandonnés, sauront encore périr; « mais ils ne pourront plus compter sur des « espérances qui les ont si souvent trompés. . .

« Les prêtres qui sont l'âme du parti, vont « être découragés, ainsi que les chefs. On fera « un dernier effort isolé peut-être; nous mour- « rons les armes à la main; et la Bretagne « sera rendue à la République. Inutilement,

cherché à faire valoir ce qui étoit mon ouvrage, aux dépens du mérite des autres, je n'ai pas hésité à déclarer au Gouvernement Britannique, qu'il ne s'offriroit désormais rien d'équivalent à l'armée de la Vendée, quand elle eut passé la Loire. Car, renfermée dans son pays, tout ce quelle pouvoit y faire, étoit de se défendre. Cependant, sans l'intervention d'une Puissance médiatrice entre les ressentimens et les vengeances, et d'une autorité suffisante pour concilier, ou pour faire taire, les prétentions, je ne peux pas dissimuler que sa destruction ne fût inévitable; ce qui s'appliqne également à la Bretagne et à tous les pays insurgés. Je dois néanmoins dire, à l'éloge de la Bretagne, qu'à l'égard du commandement en chef, il n'y a jamais eu de concurrence; et que si, dans une circonstance unique, notre constante union a été troublée un moment par un mouvement d'insubordination ; ce mouvement, qui comme je le prouverai, étoit l'ouvrage des agens de Londres, a été réparé par le repentir, par les aveux, et par la conduite subséquente des infortunés qui s'étoient laissés surprendre, à cette odieuse intrigue.

“ alors, cinquante mille hommes tenteroient une
“ descente. Si j'avois à défendre la Bretagne
“ contre une entreprise de cette nature, il me
“ faudroit bien peu de forces pour m'y opposer.

“ Je m'aperçois, Monsieur, que cette lettre
“ est devenue un Mémoire. N'ayant pas le
“ temps d'en prendre copie, je vous prie de me
“ la confier, quand vous en aurez fait usage.
“ Je me rendrai à vos ordres, si vous avez quel-
“ que chose à me dire aujourd'hui; mais j'at-
“ tendrai que vous veuilliez bien me demander.

“ Il me tarde de rejoindre mes camarades;
“ néanmoins, je dois emporter la décision du
“ Gouvernement; je vous prie de la presser; et
“ de me croire avec un respectueux attachement,”
&c. &c. &c.

La réponse du Ministre fut aussi rassurante, qu'elle étoit obligeante et flatteuse pour moi; et cette attaque fut la dernière de ce genre que j'eus à éprouver de la part des agens, qui, soit qu'ils eussent cessé de construire leurs chimères sur le plan Espagnol, soit qu'ils fussent convaincus, par certains préparatifs qu'il étoit impossible de soustraire à leur active curiosité, qu'il étoit inutile

de s'épuiser plus long-temps en efforts, pour détourner le Gouvernement Britannique de faire une expédition en notre faveur, ne s'occupèrent plus, comme je l'ai dit, que des moyens de s'en approprier les avantages, en en changeant furtivement la destination, ou de la faire échouer.

L'instant étoit arrivé de jeter les bâses de la formation de l'armée de ligne que j'avois projetée, et sans laquelle l'expérience m'avoit appris que le parti du Roi n'obtiendroit jamais ces succès décisifs qui étoient si nécessaires pour que les mots de *pardon* et *d'oubli du passé*, ne fussent pas un vain et ridicule son, et qu'il ne pouvoit se promettre que d'une guerre régulière.

Parmi les Emigrés qui, rebutés de verser plus long-temps leur sang pour ne servir que la politique intéressée des Puissances Etrangères, végétoient dispersés, soit en Angleterre, soit sur les parties du Continent qui n'étoient pas encore courbées sous le joug ou sous l'influence républicaine, il étoit un nombre très-considérable d'excellens officiers, et de gentilshommes propres à le devenir.

Il ne se présentoit donc aucune difficulté, quant à la matière. Ce n'étoit pas la même chose pour l'exécution ; et à l'époque dont je parle, le Gouvernement Anglois en faisoit, depuis plus d'un an, l'épreuve. Mais le défaut de succès de ceux qui précèdent, a cela d'avantageux pour ceux qui suivent, que, s'il leur montre qu'il est des difficultés qu'on ne peut pas surmonter, il fixe aussi leur attention sur les moyens de les éviter.

La Grande Bretagne s'étoit bien trouvée, depuis le commencement de la guerre, des services des Corps d'Emigrés qu'elle avoit employés sur le Continent ; car les circonstances les plus hasardeuses n'avoient été, pour ces légions d'élite, qu'autant d'occasions d'ajouter à leur haute réputation, seul bien qui soit resté à ceux qui ont survécu aux nombreux compagnons de leur gloire. Il avoit donc été d'autant plus aisé d'engager le Gouvernement à consentir à une nouvelle levée de Corps semblables, que les premiers bruits qui étoient parvenus à Londres des succès de l'insurrection de La Vendée, avoient

donné lieu d'espérer que l'occasion n'étoit pas éloignée de porter la guerre en France.

Mais en révolution, les occasions passent comme l'éclair ; et souvent on n'a pas encore cessé de consulter pour savoir si on sondera les sables mouvans sur lesquels on se flatte de pouvoir construire, que le torrent qui les a entraînés, ne laisse à mesurer après lui que des abîmes.

Ces régimens devoient être composés de 1550 hommes chacun. Bornés d'abord au nombre de sept, ils furent successivement portés à neuf *.

* Le Gouvernement avoit voulu donner aux Princes François un témoignage de respect, en soumettant à leur approbation la nomination qu'il entendoit faire des nouveaux colonels. De ce nombre étoit le Comte d'Hervilly, que sa conduite courageuse dans la journée du 10 Août, 1792, avoit recommandé à l'estime de tous ceux qui mettent quelque prix à l'intrépidité et à la loyauté.

Malheureusement, d'Hervilly avoit, aux yeux des Conseils des Princes, des torts que dans le système qu'ils s'étoient fait, rien n'étoit capable de compenser. Il n'avoit pas émigré ; il avoit accepté un commandement, sous le Duc de Brissac, dans la nouvelle Garde du Roi ; la noblesse de sa famille étoit d'une date trop récente : enfin, il étoit Maréchal de Camp *Constitutionnel*, c'est à dire, qu'il n'auroit été promu à ce grade, que depuis le mois de Juillet, 1789, époque, passé laquelle, tous les Actes de Louis XVI étoient considérés comme frappé

Les colonels désignés avoient pris l'engagement de se compléter dans l'espace de quatre mois, * à défaut de quoi, eux et leurs officiers *seroient privés de leurs emplois, et les recrues qu'ils auroient faites, incorporées dans les autres régimens qu'il plairoit au Gouvernement de désigner et qui se trouveroient beaucoup plus avancés dans leur recrutement* †.

Tant que la première ivresse qui avoit si merveilleusement secondé et soutenu la mesure de l'émigration, avoit subsisté, peu importoit à ceux qui s'étoient aussi généreusement qu'aveuglément dévoués, et qui étoient pénétrés de l'i-

de nullité, et tous ceux qui avoient reçu de l'avancement, ou accepté de emplois, comme coupables.

On se doute bien que ces motifs n'étoient pas ceux qui furent allégués au Gouvernement Anglois, pour faire tomber son choix sur l'officier pour qui on demanda la préférence sur M. d'Hervilly. Quoiqu'il en fût, les Ministres trouvèrent le moyen de tout concilier, en ordonnant la levée d'un régiment de plus, dont ils confièrent le commandement à M. d'Hervilly.

Ce régiment a été le seul des neuf qui ait été au complet.

Le neuvième fut créé quelques mois plus tard, en faveur du Maréchal de Broglie.

* Article 18 du Règlement.

† Art. 19.

dée que la contre-révolution se feroit en trois mois, comment, et dans quel rang ils sacrifieroient leur vie pour une cause qui leur étoit plus chère que toutes les autres considérations. Alors il n'étoit besoin que d'un drapeau, que d'un Panache flottant sur le front d'un Prince de la Maison de Bourbon, pour serrer autour de lui cette foule loyale. Mais les premières espérances étant dissipées, l'épreuve de la déception et du malheur avoit fait succéder la réflexion et les calculs à l'enthousiasme. Le souvenir de *Newport*, de *Bois-le-Duc**, de ces boucheries enfin, où les émigrés renfermés dans des places indéfendables, privés de la triste consolation de vendre du moins chèrement leur vie, avoient été

* L'Histoire consacrera, sans doute, la glorieuse retraite de Menin, effectuée par un détachement du régiment *Loyal Emigrant*, sur le corps des colonnes victorieuses qui n'attendoient que le jour, pour entrer en triomphe dans cette place, que la capitulation de la veille leur livra. L'histoire n'oubliera pas (comme je l'ai malheureusement fait), le nom du généreux Commandant Hanovrien qui préféra de partager les dangers et le sort de cette troupe héroïque, à la douleur et à la honte de la voir égorger sans défense.

Cette action est une des plus belles de celles dont la mémoire pourra réconcilier notre postérité avec l'idée d'être descendue de nous.

comme livrés au couteau des soldats François transformés en bourreaux, agissoit encore trop puissamment; et il n'étoit pas raisonnable d'espérer que le zèle qui les avoit portés à s'enrôler, à l'envi les uns des autres, au premier appel qui avoit été fait à leur courage, produiroit les mêmes effets, après ces déplorables leçons.

La paye, mais principalement la considération, attachées au rang d'officier étoient un appât pour ceux à qui ces places furent offertes; et comme tel qui vouloit bien encore périr avec une épaulette, se révoltoit à l'idée de braver de nouveau les désagrémens et les dégoûts d'un rang, aussi étranger à ses habitudes, qu'au-dessous de son éducation et de sa naissance, les succès des Colonels devoient naturellement se borner à lever des régimens d'officiers sans soldats.

Pour obvier à ces difficultés que le Gouvernement avoit prévues, il lui fut observé que le défaut de bonne volonté provenoit moins, dans la jeunesse Françoise, du fond que de la forme; que si l'on offroit aux déserteurs et aux pay-

sans des provinces frontières un gage ostensible de l'assurance que leurs services n'étoient démandés que pour combattre en France, et non pour se confondre dans les armées de la coalition, les recrues de feroient avec une extrême facilité.

En conséquence il avoit été ordonné que les corps à lever auroient les drapeaux blancs, au trois fleurs de lys d'or; que les officiers et soldats porteroient la cocarde blanche (ce qui fit donner à ces corps, le nom de *régimens à cocarde blanche)*; et le Gouvernement s'engagea à *tâcher d'obtenir* * *toutes les facilités nécessaires, pour que les recruteurs des différens Corps pussent enrôler, en Brabant, dans le Palatinat, dans l'Electorat de Trèves, et sur toute l'étendue des frontières de France, les déserteurs des troupes de ligne, ou les paysans qui désireroient servir dans les différens régimens*, &c.

Malheureusement le temps étoit venu où les couleurs avoient perdu leur effet magique; et ceux qui portoient les fleurs de lys dans le cœur, disoient tout haut que le chemin le plus

* Art. 23 du Règlement.

court pour aller les remettre à leur place, n'étoit pas de passer par des dépôts au pouvoir, ou sous l'influence, de ces prétendus alliés de leur Roi, qui n'avoient pas plutôt mis le pied sur une partie de son territoire sous le prétexte de le lui soumettre, qu'ils avoient prétendu se l'approprier.

Ce n'étoit pas rendre justice aux intentions de l'Angleterre, qui, en admettant même qu'elles eussent été différentes dans le principe, s'étoit, depuis, prononcée de manière à dissiper tous les doutes. Mais quand la méfiance a pris racine dans le cœur de l'homme, la vérité l'emporte difficilement sur les suggestions du sentiment blessé et sur l'obstination qui se fonde sur l'expérience.

Quant aux recrues à faire parmi les déserteurs, les armées républicaines battoient celles de la Coalition partout; et les vainqueurs ne désertent pas aux vaincus.

A l'égard des paysans des provinces frontières, il ne s'étoit manifesté dans ces pays aucun levain de mécontentement, encore moins d'insurrection; les plus braves avoient pris les armes pour se préserver du pillage, et des maraudeurs

des armées combinées. Car l'intérêt personnel est toujours celui qui agit le plus puissamment et le premier.

S'ils n'aimoient pas les républicains, ils ne voyoient dans les Alliés que les ennemis de la France. Ceux qui s'étoient cachés pour se soustraire aux réquisitions, étoient plus effrayés du mot de drapeau, en général, que difficiles sur le choix des couleurs ; et ils s'occupoient beaucoup moins du principe et de l'objet politique de la guerre, que des moyens d'éviter d'être contraints de la faire.

Pour recruter les nouveaux régimens, il ne restoit qu'une ressource ; ressource douteuse, quant à l'exécution, et qui n'étoit pas sans dangers quant à l'objet final * ; ce fut d'enrôler les prisonniers de guerre.

Les Ministres Anglois ayant approuvé cette

* Ce danger résultoit moins de la disposition à trahir, ou du dessein prémédité de la faire, qu'on leur a supposés après l'événement, que de l'excuse qu'ils avoient la faculté d'alléguer, en cas de revers, d'avoir cédé à la compulsion. C'étoit dans ce cas, seulement, qu'ils étoient à redouter ; car tant qu'ils ont des vêtemens, du pain, de l'eau de vie, et des succès, les soldats n'ont point d'opinion.

mesure, six des Colonels avoient été autorisés à se recruter sur le Continent, et les autres dans les Iles Britanniques. Mais, soit que l'Empereur eût refusé son consentement, soit que les prisonniers qui étoient au pouvoir des Autrichiens fussent ou moins nombreux ou moins bien disposés, les premiers n'eurent, littéralement parlant, aucun succès.

En Angleterre, le régiment de *Dhector*, composé des officiers de la Marine Royale, trouva, parmi les marins en qui la révolution n'avoit pas détruit leur respect et leur attachement pour leurs anciens chefs, environ cinq ou six cents hommes.

Le Régiment de *Du Dresnay*, dont les officiers étoient la plupart Bretons, se procura à peu près le même nombre de prisonniers de cette province, à qui, dans le désordre et durant la persécution qui avoient suivi le désastre du Marquis de la Rouerie, il avoit été impossible de se soustraire aux réquisitions.

Et M. *d'Hervilly* ayant fait un arrangement avec un régiment d'insurgés Toulonois (le régiment Royal Louis), qui étoit réfugié sous la

protection de l'Angleterre, depuis l'évacuation de cette place, étoit parvenu, au moyen de cette importante addition, à porter son régiment à plus des deux tiers du complet.

Il faut joindre à cela environ quatre cents canonniers (aussi Toulonois), commandés par le Lieutenant-Colonel *Rothalier*, et une petite brigade d'ingénieurs émigrés, formée par les soins et sous la protection de Milord Moira.

Ainsi l'espèce d'hommes dont ces différens corps étoient composés, loin de pouvoir donner lieu à des soupçons, n'offroit, au contraire, que des motifs de confiance.

Cette observation, qui n'est pas inutile ici, recevra son application plus tard.

Cependant, une mesure dont on s'étoit promis quatorze mille hommes, dès l'année précédente, n'avoit pas (si l'on défalque les Toulonois, qui étoient à la solde de l'Angleterre avant qu'elle fût adoptée), produit le dixième de ce nombre, après une triple révolution du temps fixé par le règlement.

Ceux qui affectent encore de douter de la bonne foi du Gouvernement Britannique envers

le Roi de France à cette époque, trouveront peut-être une preuve de cette bonne foi dans les dépenses énormes qu'a occasionnées la détermination d'embrasser ouvertement sa cause. Car ils ne peuvent pas se dissimuler que, si l'Angleterre n'avoit eu que le dessein, qu'ils lui ont supposé, de tromper, elle pouvoit le faire d'une manière plus adroite, et moins dispendieuse.

La levée, ou, pour parler plus correctement, le projet de levée des régimens à cocarde blanche, avoit coûté des sommes considérables ; car les Etats-Majors et les officiers qui étoient au complet, recevoient leurs appointemens, *de la date de leurs lettres de service* * ; et les frais d'entrepôt, de commissariat, et autres objets préliminaires, étoient autant de dépenses indépendantes du plus ou du moins de succès dans l'enrôlement des recrues.

Ayant à proposer aux Ministres Anglois une opération, à peu de choses près, semblable, le premier objet que j'avois à consulter pour obtenir leur assentiment, étoit donc l'économie, non pas

* Art. 10 du Règlement.

cette économie ruineuse et mesquine qui fait moins avec moins, mais celle qui trouve, dans le retranchement de tout ce qui n'est pas strictement nécessaire, les moyens de faire plus, sans mettre davantage.

La doctrine que j'ai entendu souvent professer, et vu aussi souvent mettre en pratique, par certaines personnes; savoir, qu'*on n'y doit pas regarder de si près, quand c'est un autre qui paye ;* cette doctrine n'étoit pas la mienne.

Les avances que le Gouvernement Britannique se montroit disposé à faire pour replacer l'héritier de LOUIS XVI sur le trône de son père, alloient former le seul trésor, l'unique et la dernière ressource, de cet auguste et intéressant orphelin. Sous ce rapport seul, toute profusion auroit été une complication de crimes. D'un autre côté, il n'étoit pas douteux que les Ministres devoient restreindre, ou étendre, les secours pécuniaires en proportion du plus ou moins de discrétion que l'on montreroit dans l'usage qu'on feroit de leur confiance; et je faisois trop de fond sur les dispositions nobles et désintéressées de la plupart des Emigrés, pour

n'être pas certain qu'il s'en présenteroit assez qui se soumettroient gaîment à toutes les privations, pourvu qu'on ménageât leur fierté.

En conséquence, le Gouvernement m'ayant consulté sur l'emploi à faire de ceux qui se trouvoient sans service ; je remis à M. Windham, le 14 Février 1795, le plan qui suit.

Projet d'Emploi des Emigrés François qui ne sont pas compris dans les Corps levés à la Solde de l'Angleterre.

" On est d'accord aujourd'hui que le meil-
" leur moyen d'employer utilement les Fran-
" çois que le malheur des circonstances a dis-
" persés sur la surface de l'Europe, est de les
" réunir, et de leur donner la facilité de se
" joindre aux Royalistes qui combattent dans
" l'intérieur. La générosité Angloise qui les
" accueille et leur prodigue ses secours, semble
" devoir encore à leurs services un dernier bien-
" fait, celui de leur procurer les moyens de
" reconquérir leurs foyers, ou d'y périr, du moins
" les armes à la main.

" Deux mesures se présentent pour atteindre
" ce but.

" La première est de les former en corps
" de Volontaires, comme ils ont été employés
" si glorieusement, mais si malheureusement,
" dans le cours de cette guerre : la seconde,
" d'en faire des cadres d'officiers dont les sol-
" dats seront fournis en France, par les Armées
" Royalistes.

" Un plan qui réunira ces deux mesures,
" sera, sans doute, préférable, puisqu'étant d'une
" exécution plus prompte, plus facile, et moins
" dispendieuse, il aura les avantages de l'une
" et de l'autre, sans en avoir les inconvéniens.

" L'expérience a prouvé que des corps de
" gentilshommes, peu propres aux fatigues ha-
" bituelles du métier de simple soldat, se font
" bien tailler en pièces, un jour de bataille ;
" mais que le reste du temps, il est difficile
" d'obtenir d'eux un service réglé, et une su-
" bordination passive.

" L'expérience a aussi prouvé que former des
" cadres, dans le dessein de les remplir hors
" de la France, est une opération lente, sinon

" impraticable, à raison du défaut de recrues;
" et que c'est employer, pour ainsi dire, en
" pure perte, des appointemens considérables
" dont jouissent quelques personnes, lorsque le
" plus grand nombre languit dans la misère.

" Il paroît donc plus simple et plus utile
" de former des corps d'officiers dont l'organi-
" sation, tant qu'ils seront aux frais de l'An-
" gleterre, n'exigera que la paye de troupes
" ordinaires; et qui, une fois passés dans l'in-
" térieur, seront, sans changer autre chose à
" cette organisation que les dénominations de
" rang, autant de cadres de régimens, qui se-
" ront remplis presqu'aussitôt que débarqués, et
" dont la paye alors sera proportionnée à l'échelle
" des grades, mais aux frais de la France.

" Il y a déjà à Jersey deux rassemblemens
" de gentilshommes, l'un sous les ordres de
" M. le Prince de Léon, et l'autre, sous ceux
" du Comte du Trésor. J'ignore quelle est pré-
" cisément leur force; mais l'invasion de la Hol-
" lande ayant fait refluer en Angleterre un grand
" nombre d'Emigrés en état de porter les armes,
" indépendamment de ceux qui y étoient déjà, et

" dont la plupart vivent des secours du Gou-
" vernement, ou les sollicitent ; il sera facile
" d'accroître et de multiplier ces rassemblemens.
" En même temps que ce sera un acte de gé-
" nérosité, d'humanité même, on en tirera le
" parti le plus avantageux pour seconder et pour
" rendre décisifs les mouvemens de l'intérieur.

" Je proposerois donc : Que l'on formât, à
" l'Ile de Guernsey, deux rassemblemens d'E-
" migrés François, égaux en nombre à ceux
" de Jersey ; que ces quatre rassemblemens fus-
" sent commandés, chacun, par trois chefs qui
" n'auront, en Angleterre, que les rangs de Ma-
" jor, d'Aide-Major, et de Sous-Aide-Major,
" afin de ne pas donner inutilement des appointe-
" mens trop considérables.

" Que chaque rassemblement formât un ba-
" taillon divisé en quatre compagnies.

" Chaque compagnie, sera de soixante et dix-
" huit Emigrés, ci 78

" Total du bataillon, non compris les chefs,
" trois cents douze, ci 312

" Ce qui fera, pour les quatre bataillons, non
" compris les Chefs, l'emploi de douze cents

" quarante-huit Emigrés, ci . . . . 1,248.

" Les compagnies seront composées

" D'un capitaine,

" Un lieutenant,

" Un sous-lieutenant,

" Un sergent-major,

" Un fourrier,

" Deux sergens,

" Cinq caporaux,

" Cinq appointés,

" Soixante fusiliers

" Un tambour,

" Total, soixante et dix-huit, ci 78

" Ces bataillons, ainsi organisés, peuvent faire " la guerre, comme compagnies franches, ou ba- " taillons de chasseurs, et être exercés aux ma- " nœuvres militaires dans cette formation.

" La dépense sera peu considérable, puisque " les appointemens et la paye seront propor- " tionnés à ces grades temporaires. L'habille- " ment seul devra être celui d'officier pour tous; " et cette légère distinction, jointe à la certi- " tude d'être employés en France, dans les grades

" dont ils porteront la marque, attirera un grand " nombre de ceux que le métier et l'habit de " simple soldat pourroient rebuter.

" Aussitôt que ces corps seront débarqués " en France, on formera, de chacun, une divi- " sion d'armée, sous le nom de brigade, la- " quelle sera composée de quatre régimens, " aux ordres de trois chefs de bataillon, ainsi " qu'il suit :

" *Formation du Bataillon.*	*Formation de la Brigade.*
" Quatre compagnies,	Quatre régimens,
" Un major,	Un maréchal de camp,
" Un aide-major,	Un adjudant général colonel
" Un sous-aide-major,	Sous adjudant géneral lieut. colonel,
" Un écrivain.	Un écrivain.

“ *Formation des Compagnies* “ *du Bataillon.*	*Formation des Régimens de la Brigade.*
“ Un capitaine,	Colonel,
“ Un lieutenant,	Lieutenant colonel,
“ Un sous lieutenant,	Major,
“ Un sergent-major,	Capitaine d'artillerie,
“ Un fourrier,	Quartier-maître trésorier capitaine,
“ Deux sergens,	Deux aides-major capitaines,
“ Cinq caporaux,	Cinq premiers capitaines en chef,
“ Cinq appointés.	Cinq derniers capitaines en chef.
“ Soixante fusiliers	dix capitaines en second, dix lieutenans en premier, dix lieutenans en second, un lieutenant d'artillerie, vingt sous-lieutenans, deux portes drapeau, deux adjudans, un sergent-major, un sergent d'artillerie, un fourrier, deux sergens.
“ Un tambour	Tambour major.
Total, soixante et dix-huit hommes, ci 78	Total soixante et dix-huit officiers, ci 78

" On peut joindre, dès la première formation,
" à chaque compagnie,

" Un aumônier,
" Un chirurgien,
" Un armurier,
" Un tailleur,
" Un cordonnier ;

" Et lorsque les régimens seront complets, dix
" tambours.

" Ainsi chaque compagnie des quatre batail-
" lons proposés, sera le cadre d'un régiment de
" deux bataillons, composés, chacun, de cinq
" compagnies de fusiliers.

" J'ai suivi, pour cette formation (ou du moins,
" je m'en suis très-peu écarté), l'ordonnance
" Françoise du 17 Mars, 1788, à laquelle j'ai cru
" devoir donner la préférence.

" 1°. Parce que c'est celle dont les manœuvres
" étoient usitées au moment de la révolution ;
" que presque tous les émigrés la connoissent ;
" et que le temps de se battre n'est pas celui
" de faire un nouveau cours d'évolutions.

" 2°. Que ceux des soldats Royalistes qui
" ont servi dans les troupes de ligne, et les

" autres, même, qui, pour la plupart, ont été
" organisés en gardes nationales, en ont encore
" quelques notions.

" 3°. Que les changemens qu'y ont apportés
" les Républicains, dans leur nouvelle forma-
" tion, n'ayant, en grande partie, consisté que
" dans le dédoublement des corps, les déser-
" teurs qui se réuniront à nous, en ont pratiqué
" les principes.

" Et que le doublement nous donnera pour
" la guerre, l'avantage qu'on ne peut pas con-
" tester aux corps nombreux sur les petites
" fractions.

" J'ai supprimé, 1°. le grade de major en se-
" cond. C'étoit un grade de faveur, par con-
" séquent inutile, sinon nuisible; et je l'ai rem-
" placé par deux aides-major officiers, nécessaires
" pour des corps nouvellement formés.

" 2°. Les compagnies de grenadiers et de
" chasseurs, parce que ces compagnies nécessi-
" tent un choix qui est comparativement nui-
" sible; que les plus braves ne sont pas tou-
" jours les plus grands, ni les mieux faits;
" que, dans notre position, il faut que le même

" esprit anime tous les individus; et que cette
" distinction exciteroit, surtout dans les com-
" mencemens, des murmures qu'il est inutile
" de provoquer. . . .

" J'ai donné aux quartier-maîtres le rang
" de capitaine, parce que, pour remplir cette
" place de détails, dans des corps de nouvelle
" levée, où l'ordre n'est pas toujours une chose
" facile à établir, il faut un homme de mérite,
" revêtu de quelque autorité sur les officiers
" subalternes.

" La même raison doit faire attribuer le
" même grade aux aides-major, sous le rapport
" de l'instruction et des détails militaires.

" A ces exceptions près, on suivra, en tout,
" l'ordonnance du 17 Mars, 1788, tant pour
" les manœuvres, que pour la composition des
" compagnies.

" Elles devront être de cent dix-neuf hommes,
" chacune, ainsi qu'il suit.

" Capitaines . . .	2
" Lieutenans . .	2
" Sous lieutenans	2
" Sergent major	1

" Fourrier 1
" Sergens..... 5
" Caporaux ... 10
" Appointés ... 10
" Fusiliers 85
" Tambour 1

" Total cent dix neuf, ci .. 119

" Le régiment étant composé de deux bataillons, et le bataillon de cinq compagnies.
" Total du bataillon cinq cents quatre vingt quinze
" hommes, ci 595
" Etat-major du régiment douze, ci 12
" Total du régiment, douze cents douze, ci 1212
" Etat major de la brigade, quatre, ci 4
" Total de la brigade, quatre mille huit cents
" douze hommes, ci ..., ... 4,812

" En supposant que l'on puisse former quatre brigades, ce dont je ne fais nul doute si l'on ne veut pas perdre de temps pour faire un second rassemblement à Guernsey, on peut organiser, à l'avance, et à peu de frais, un corps d'armée de dix-neuf mille deux cents quarante-huit hommes, ci 19,248

" qui sera formé, et en état de faire une
" guerre régulière, dès l'instant de l'arrivée en
" France des corps d'officiers ainsi disposés.

" L'exécution de ce plan est aussi facile
" qu'il est simple; et s'il arrivoit qu'on ne pût
" pas obtenir le nombre d'officiers suffisant, alors
" on se réduiroit à trois brigades, sauf à en
" former une quatrième, pour nous être en-
" voyée en renfort, à mesure que le émigrés,
" assurés d'être employés dans leur pays, afflue-
" roient en Angleterre.

" Si ce plan est agréé par M. Windham,
" je me charge (sans paroître personnellement),
" de le faire exécuter en peu de jours; pour-
" vu qu'on me fournisse tous les moyens qui
" sont à la disposition du Gouvernement; et
" dont je fournirai les états.

" Qu'on me donne, avec cela, un nombre
" d'habillemens, et d'armemens complets, égal
" à celui des hommes que comprend la seconde
" formation, nous aurons, sur-le-champ, une ar-
" mée de ligne; et je doute que les frais qu'exi-
" gera cette opération, excèdent de beaucoup

" ceux que nécessite au Gouvernement la
" levée d'un seul des nouveaux corps qui sont
" à sa solde.

" 14 Février, 1795."

J'ai copié ce projet entier, parce qu'il est une pièce essentielle au procès que le public a à juger entre mes calomniateurs et moi.

Sans doute, quand il apprendra que j'ai tenu tout ce que j'ai promis ; que rien de ce qui a dépendu de moi, n'a manqué ; et que j'ai été privé, non-seulement des mesures que je m'étois ménagées au dehors, mais encore de la faculté de faire usage de celles que j'avois préparées depuis si long-temps dans l'intérieur, il sera plus à portée de prononcer en dernier ressort, sur qui le blâme doit retomber.

Car il n'en a pas été du désastreux événement qui a suivi, comme de tant d'autres qu'on peut imputer, en tout ou en partie, à des circonstances indépendantes de la volonté ou de la prudence humaines. Ici une telle composition est inadmissible entre mes ennemis et moi.

Il y a des coupables *; si ce n'est pas moi, ce sont eux; si ce ne sont pas eux, c'est moi.

Le Gouvernement Britannique, en autorisant l'exécution de mon plan pour la formation des bataillons, et en se déclarant étranger à celles des brigades (qu'il me fut réservé d'organiser, sous l'autorité des Princes François) donna une nouvelle preuve de la sincérité de l'intention qu'il avoit manifestée, de se renfermer dans le caractère d'allié du Roi de France.

En réfléchissant à cette réunion d'autorité et de confiance, dans la personne d'un sujet de Louis XVII, du Chef et de l'Envoyé d'une armée de royalistes; si dix années de calomnies et d'outrages m'ont donné le droit, ou plutôt m'ont imposé le devoir, de parler de moi; je ne crains pas qu'on m'accuse d'orgueil, d'avoir pensé que la comparaison de l'état auquel j'avois trouvé la cause du Roi au commencement de 1793, avec

* J'ai dit, ailleurs, que je ne cherchois pas de coupables: je le répète encore, en tant qu'il ne s'agit que de l'intention première de *trahir* les intérêts du Roi de France. Dans un ouvrage aussi volumnieux que celui-ci, il seroit facile aux personnes qui ne sont pas dans l'usage de comparer et de réfléchir, de trouver des contradictions.

les progrès qu'elle avoit faits, entre mes mains, en 1795, devoit me donner quelque titre à l'intérêt de ceux qui lui étoient véritablement attachés.

Telle étoit, heureusement, l'immense majorité des émigrés.

A peine la détermination du Gouvernement pour la levée des cadres *, eût-elle transpiré en Angleterre, que presque tous ceux qui étoient en état de porter les armes semblèrent se disputer à qui offriroit le premier ses services.

Le corps du Prince de Léon, et celui du Comte du Trésor, qui n'étoient pas assez nombreux pour former chacun un bataillon, furent organisés, et portés au complet en très-peu de jours.

Il ne fallut guères au Comte d'Oilliamson, à qui M. Windham avoit promis, et à qui il donna, le commandement d'un troisième, que le temps qu'exigea le transport des volontaires à l'Ile de Guernsey, pour être sur le même pied.

* Nom qui fut donné à ces nouveaux corps, à cause de leur organisation, et de leur déstination ultérieure.

Je me rappelle, à cette occasion, que la liste du cadre du régiment de Chambray, qui faisoit partie de ce corps, fut remplie en moins de vingt-quatre heures.

Je n'eus pas même le temps d'expédier les brevets avant le départ pour l'entrepôt; car, il est à noter que chacun à reçu de moi, au nom du Roi de France, le brevet du grade qui lui étoit conféré dans la brigade: brévet qui le soumettoit, par serment, à la condition expresse de ne poser les armes qu'avec la vie, ou qu'après le rétablissement du Roi légitime; ce qui s'accorde mal avec les desseins que ces Messieurs m'ont prêtés pour un autre.

Bientôt les émigrés qui étoient sans service sur le Continent, instruits par leurs amis en Angleterre, y accoururent de toutes les parties de l'Europe; de manière qu'au lieu de seize régimens, à quoi j'avois cru devoir me borner d'abord, j'aurois pu facilement en organiser quarante.

A la vérité le nombre des prétendans aux emplois supérieurs excédoit de beaucoup celui de

ces places. Mais cette circonstance ne dura qu'autant que l'erreur qui les avoit représentées devoir être plus multipliées. Car, sans considération d'âge, de naissance, de rang et de services, dédaignant ces misérables cavillations de l'orgueil, si déplacées, si petites, lorsque la patrie appelle, et que l'honneur commande, il ne se manifesta d'autres prétentions, surtout parmi ceux qui avoient le plus de droits à faire valoir, que celle d'être employés dans quelque rang que ce fût, plutôt que d'être laissés en arrière.

Rohan, *Montmorency*, *Jarnac*, *Chatillon*, *de Lorges*, *de Levy*, *Durfort*, *Narbonne*, *la Tremouille*, *Damas*, *Rouhaudt*, *Duras*, *la Châtre*, *Vauban*, *Castellane*, *Broglie*, *la Luzerne*, et mille autres (car pour les nommer tous il me faudroit faire une liste de tout ce que l'émigration avoit d'illustre par la naissance ou par le mérite, et qui n'étoit employé, ni dans les corps précédemment levés, ni aux ordres de M. le Prince de Condé), sont une partie des noms que je retrouve au bas des Mémoires et des lettres qui couvrent en ce moment mon bureau.

Le Général *Martanges* âgé de quatre-vingts ans, que soixante années de services rendoient aussi respectable aux émigrés, que le soulagement qu'il s'étoit épuisé à prodiguer à un grand nombre d'entre eux dans leur exil le leur avoit rendu cher, ne demandoit qu'à achever sa longue carrière, les armes à la main, pour son pays et pour son Roi.

Le Comte de Rouhault, ancien lieutenant-général, ne sollicitoit que la faveur de servir, sans distinction de rang.

Le Comte de *Jarnac*, plutôt que de ne pas être employé, à la première expédition, vouloit partir comme volontaire, dans une des compagnies du corps du Prince de Léon, son neveu.

Je n'en finirois pas, si je voulois citer tous les traits qui caractérisèrent le dévouement de la Noblesse Emigrée à cette époque.

Cependant, dans cette foule d'écrits que je dois laisser après moi, comme un monument de l'honneur François, et à ma famille, comme une preuve consolante du prix que mes compatriotes les plus illustres voulurent bien attacher à mes travaux, il s'est glissé une lettre qui ne sera pas

peu propre à jeter quelque jour sur les intrigues qui fermentoient alors, et qui se sont si violemment agitées depuis.

Cette lettre est de M. *de Moustier* * dont j'ai parlé ailleurs. Le rôle qu'il a joué, ou plutôt voulu jouer, dans le parti royaliste, commence, à proprement parler, ici.

Sa lettre est adressée au Ministre. Elle a pour objet la levée des nouveaux corps en forme de cadres.

On demandera, peut-être, pourquoi ce gentilhomme, qui n'étoit pas militaire, et qui n'étoit revêtu d'aucun caractère public, s'obstinoit (sur-tout après avoir appris par le Comte de Durfort †, quels étoient les motifs qui m'avoient commandé de me refuser à ses nombreuses sollicitations pour communiquer avec moi), s'obstinoit, dis-je, à s'immiscer dans une affaire dont il savoit que les Princes François et le Gou-

* C'a été par une erreur commune à la plupart des émigrés, que M. *de Moustier*, a été confondu dans le troisième volume de ces Mémoirs, avec le Citoyen *de Moustier*, auteur *Lettres à Emilie sur la Mythologie*. Ce sont deux personnages différens.

† Voyez le Vol. III, Liv. 12, P. 287.

vernement Britannique m'avoient exclusivement confié la direction.

M. de Moustier a fait, sans doute sans le vouloir, beaucoup de mal à la cause du Roi de France. Mais si la pureté d'intention peut, dans les revers, être quelquefois l'excuse de celui entre les mains de qui la nécessité, les circonstances, ou l'autorité, ont remis le timon des affaires; en est-il de même de celui qui, sans y être appelé, s'obstine à le saisir, et force, en quelque manière, d'accepter ses services.

Je laisse cette question à la décision de M. de Moustier; et pour ne pas anticiper sur l'ordre des faits, je reviens à son épitre.

Cette pièce est écrite en Anglois. L'auteur auroit pu s'éviter un travail pénible, et à moi les inconvéniens d'une traduction; il s'adressoit à un Ministre qui entendoit et écrivoit le François aussi bien que lui; et la crainte de ne pas rendre aussi fidèlement que je le désire le sens de cette composition, me forcera de grossir le volume des pièces justificatives, d'une copie de l'original.

M. de Moustier débute par apprendre au Ministre (31 Mars, 1795), que *tout ce qui est*

soumis au jugement des hommes opère de différentes manières, selon le jour sous lequel les choses sont représentées.

Et réellement l'effet que produisirent les *représentations* qui suivent, dûrent lui fournir une preuve de plus, de la vérité de cet axiôme dans toute sa latitude.

" Si la création," poursuit-il, " de cadres *
" de véritables † régimens François, étoit con-
" sidérée par chacun des émigrés François *roya-*
" *listes* ‡ sous le même jour que je la vois, tout
" doute, quand à son objet et sa conséquence, se-
" roit dissipé; et tous ceux qui sont en état de
" porter les armes, accourroient en foule vers
" le drapeau blanc. Mais après les malheurs
" qu'ils ont éprouvés, sous tant de différentes
" formes, et malgré les apparences flatteuses qui
" leur étoient offertes, il n'y auroit pas à s'é-
" tonner, en vérité, si plusieurs sont à la fin

* *Skeletons.*

† *Genuine.*

‡ Pourquoi cette distinction entre les émigrés, au moment auquel il étoit plus que jamais nécessaire de tout resserrer pour un effort commun?

" devenus un peu froids * aux sourires distans " de la fortune, et s'ils craignent d'être encore " trompés †. Considérant la disposition géné- " rale de nos émigrés ‡ je trouve que ceux " qui *(étant d'honnêtes gens, et de bons offi- " ciers* §*) se mettent en avant*, dans ce moment " auquel les nuages qui couvrent nos espérances, " sont encore un peu obscurs, méritent d'être " loués et encouragés. Entre plusieurs que je

* *Shy.*

† *Left in the lurch*, ce qui ne peut se rendre littéralement que par les expressions triviales, *laissés dans la Bâche, dans le pot au noir*, et autres semblables.

‡ De l'empressement que les émigrés montroient ! A cet instant même, le Gouvernement avoit, par devers lui la preuve de la fausseté de cette suggestion. *Nos émigrés !* Je demande au dernier d'être eux, si ce ton de supériorité pouvoit convenir à M. de Moustier. Il est, cependant, vrai de dire, qu'il est encore quelques hommes qui n'ont pas cessé de considérer les émigrés comme leur propriété.

§ *Being good men and able officers !!* M. de Moustier avoit-il donc perdu la tête, pour oublier, à ce point, à qui il parloit, et de qui il parloit ? Avoit-il donc perdu tout sens de devoir, de justice, et de respect, envers ces illustres victimes de leur attachement à leurs lois et à leur Roi ?

Que M. de Moustier cite, entre ceux *qui se mettoient en avant*, un seul individu, à qui il ose refuser le titre d'honnête homme ! et qui l'avoit fait le juge de leurs talens militaires ?

" sais s'être adressés à vous pour obtenir de
" l'emploi, je souhaite que vous puissiez dis-
" tinguer le Marquis de Seignelay * que, je pense,
" il seroit utile de satisfaire dans son désir de
" commander un cadre destiné à être porté en
" France, principalement à cause du bon effet
" que cela produiroit sur plusieurs officiers, en
" *voyant* † *un aussi ancien officier général, ser-*
" *vir sans hésiter* ‡, *par un motif pur, sous*

* M. de Seignelay étoit un homme respectable, et du nombre de ceux qui s'étoient adressés à moi. Certainement, après l'exemple que donnoient les personnages les plus distingués de la Noblesse Emigrée, il n'avoit pas l'orgueil de mettre aucune importance au sien.

† M'étant astreint à une tradnction *mot à mot*, je suis forcé de laisser subsister les fautes de construction, qui sont fautes dans les deux langues.

‡ Ici, M. de Moustier donne la preuve qu'il est difficile de raisonner juste, quand on n'est pas de bonne foi. Qu'il eût fait valoir le mérite du Comte de Jarnac, du Comte de Rouhault, et des autres lieutenans généraux plus anciens que moi, qui me faisoient demander à servir sous mes ordres, il n'auroit fait que ce que j'avois fait moi-même; mais puisqu'il reconnoissoit que mon rang militaire me donnoit le droit de commander M. de Seignelay, dont le rang étoit *inférieur*; à quoi bon ce *déraisonnement*, si ce n'est un prétexte maladroit, pour introduire les suggestions qui suivent contre moi!

C'est d'ici que date la réputation que ces Messieurs m'ont

" *le commandement d'un aussi nouvel officier*
" *général, quoique habile peut-être sous plusieurs*
" *autres points de vue, que M. de Puisaye, qui,*
" *comme lieutenant général commandant en chef,*
" *a droit de commander tout officier d'un rang*
" *inférieur.*

" Le Marquis de Seignelay, sans considérer,
" *comme plusieurs autres, les objections qui sont*
" *faites contre M. de Puisaye,* seroit bien aise
" d'éviter de rentrer en France, *comme un ca-*
" *pucin* (ainsi qu'il dit), et au lieu de cela,
" d'être dans l'attirail convenable à un vrai
" gentilhomme François, qui est fait pour le
" porter. Mais alors, *il seroit impossible* * de
" le faire servir dans le rang de simple officier †;

faite d'être *peut-être habile* (clever) *sous d'autres points de vue.* Mais non sous le seul sous lequel il leur sembloit qu'il falloit l'être pour diriger un tout dont ils n'ont jamais connu les premiers élémens.

* Si M. de Moustier n'avoit eu réellement que l'intention sincère de servir la chose publique, en servant M. de Seignelay, il faut croire que, quoiqu'il se montre plus grossièrement rusé qu'adroit, pour un homme qui a des prétention aux talens diplomatiques, il s'y seroit pris d'une autre manière.

† A l'époque dont il et ici question, les rangs *de simples offi-*

" car, il est un de ceux qui a fait toute la
" guerre de sept ans *, et durant celle de
" Corse, il a eu le commandement d'un régi-
" ment de quatre bataillons, et il est maintenant
" un très-ancien Maréchal de Camp. L'expé-

ciers, dans l'armée de Condé, et dans les corps à la solde de l'Angleterre, étoient remplis d'officiers généraux de la plus haute distinction, tant de l'armée de terre, que de la marine; il en étoit plusieurs qui servoient depuis trois ans, comme simples volontaires. Et qu'avoit donc fait M. de Seignelay à M. de Moustier, pour le porter à travestir ainsi les sentimens qui avoient sans doute animé ce respectable vieillard, dans l'offre qu'il m'avoit, lui-même, faite de ses services?

* Je ne doute pas que la guerre de sept ans, n'eût formé d'excellens officiers, mais ces officiers avoient vieilli; et depuis trente-cinq ans, la mort en avoit considérablement diminué le nombre. La politique comme l'humanité exigeoit que l'on consultât moins le zèle de ceux qui avoient survécu, que leurs forces; et qu'ils fussent réservés pour l'instant où la guerre de l'intérieur auroit pris un caractère plus régulier. La composition et la tactique des armées républicaines ne ressembloient en rien, à celle des armées de Marie-Thérèse et de Louis XV; et une des causes, si ce n'est la principale, des revers de toutes les coalitions de ce siècle, est que l'on n'a pas assez réfléchi, que lorsqu'on a affaire à des troupes dont les généraux et les colonels portent le sac sur le dos, font de longues marches à pied, couchent sur la dure, vivent des alimens les plus grossiers, sont faits aux privations et endurcis aux fatigues qui fortifient si prodigieusement le corps, il faut leur en opposer, ou qui aient les mêmes habitudes, ou qui soient assez jeunes pour pouvoir s'y faire.

« rience qu'il a, le rendroit, peut-être, très-
« utile à M. de Puisaye, qui ne pourroit con-
« cevoir aucune inquiétude d'un homme qui est
« tout à fait *un galant homme*, et qui n'a ja-
« mais été ce que nous appelons un faiseur *.
« Le genre de guerre qu'il a fait en Corse, le ren-
« droit, peut-être, plus propre que bien d'autres au

* C'étoit d'après cette idée, sans doute, que, deux ans plutôt, on avoit vu M. de Moustier s'applaudir et féliciter les Princes François du renvoi de M. de Calonne ! Voyez la lettre de ce gentilhomme à LL. AA. RR. dans les *Annales de la Revolution Françoise, par M. Bertrand de Moleville*.

Ces appréhensions jalouses qui perdoient tout en France, en éloignant des affaires les hommes dont les talens étoient redoutables à ceux qui les auroient appelés, sont, dans les temps ordinaires, l'aveu le plus humiliant qu'un homme puisse faire de son infériorité; mais dans des circonstances semblables à celle dans laquelle je me trouvois, cette foiblesse auroit mérité un autre nom. Elle eût été un crime stupide; et si ceux qui me la supposoient ne faisoient pas de difficulté de la croire compatible avec mes sentimens, ils auroient dû la juger incompatible avec l'orgueil qu'ils m'ont attribué.

On appeloit en France un *faiseur*, celui qui s'agitoit pour ne rien faire, et pour s'attribuer le mérite de ce que les autres faisoient. Les courtisans à qui cette appellation convenoit, et qu'on n'a pas mal comparés à des singes, la rejetoient comme une balle, sur les hommes utiles. Ce qui n'a pas peu contribué à étouffer le génie, les talens, l'énergie, l'émulation, et à fermer toutes les sources de la prospérité, et de la gloire nationales : voilà comme on amène les révolutions !

" genre de guerre qui doit être fait, au moins partiellement, en Bretagne : c'est à dire *guerre de* " *chicane*, et *guerre de postes* †. En Normandie, " le Marquis de Seignelay est un des plus grands " propriétaires; de manière que sa présence dans " une armée destinée à être portée dans cette province, ne seroit, peut-être, pas indifférente pour " recruter et *engraisser les maigres cadres* † de

* Il y avoit alors en Bretagne, assez de corps habitués à faire la *guerre de chicane* et *la guerre de postes*, et assez de chefs instruits, par une longue pratique, à ce genre de guerre; M. de Moustier ne pouvoit pas l'ignorer; et s'il eût eu la moindre notion militaire, la formation seule des brigades, devoit lui apprendre que ces cadres étoient detinés à former le noyau d'une armée de ligne, et à faire prendre à la guerre qui s'étoit faite jusqu'alors, un caractère plus régulier. Ainsi les talens que M. de Seignelay avoit acquis en Corse, devoient, si son âge l'avoit permis, le rendre plus propre à aller exciter une insurrection en Normandie, qu'à commander un corps de troupes destiné à combattre en ligne.

† *Fattening the dry skeletons.* M. de Moustier paroissoit croire que la guerre devoit se faire en Bretagne. (On verra bientôt qu'il n'en croyoit rien, et qu'il espéroit que la descente se feroit à la Vendée.) Il donne ici la même idée de ses connoissances géographiques que celle que toute cette épitre donne de sa logique, et de ses talens militaires et diplomatiques. Car, il est difficile de concevoir comment M. de Seignelay pouvoit faire la *guerre de chicane* et *la guerre de postes* en Bretagne, avec

" cette armée. En sollicitant votre attention
" pour lui, j'y suis autant induit par la con-
" viction qu'il peut être utile pour la cause
" commune, de le satisfaire, que par le désir
" de le voir dans une situation convenable.
" J'espère qu'une démarche qui m'est dictée par
" *des motifs aussi purs*, sera reçue avec bonté
" par vous, même si, *par quelque raison impé-*
" *rieuse*, elle n'avoit aucun succès.

" J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) " Le Comte DE MOUSTIER."

Il pouvoit se faire que l'auteur de cette let-
tre se figurât que ses *motifs* étoient aussi *purs*

les *cadres maigres* que sa présence devoit *engraisser* en Normandie !

M. de Seignelay étoit à la vérité propriétaire en Normandie, mais il y étoit peu connu ; car il n'en faisoit pas son habitation ordinaire. Je doute que sa présence eût pu procurer au Roi beaucoup de soldats de plus ; tandis que les corps de M. du Trésor et de M. d'Oilliamson contenoient tout ce qu'il y avoit de distingué dans la jeunesse émigrée de cette province, tout ce qui, par le nom et l'antique possession des propriétés (car celle de M. de Seignelay étoit de récente date) devoit avoir l'influence que donne le rang, et les liaisons du sang et de l'amitié sur des compatriotes, et par l'âge et la force physique, celle qui est le produit des actions et de l'exemple.

qu'il le déclaroit. (Je n'entends en aucune manière discuter les intentions *primitives* de ces Messieurs). Mais ces motifs n'étoient certes pas ceux qu'il lui plaisoit d'alléguer. Car dans tout ceci, M. de Seignelay n'étoit, pour M. de Moustier, qu'un prétexte pour ménager des moyens de réussite à ses desseins secrets, et pour ouvrir une nouvelle porte à son ambition, après avoir éprouvé qu'il frapperoit désormais inutilement à la mienne *.

* Si M. de Moustier et ses associés avoient la hardiesse de hasarder des insinuations, pour tâcher d'aliéner de moi la confiance d'un Gouvernement, dont ils savoient que j'avois obtenu l'estime, on peut inférer de là quelle carrière ils donnoient à leurs manœuvres contre moi, auprès des émigrés, et des Conseils des Princes.

Cependant, la justice exige que je fasse connoître, qu'après onze ans d'erreur, M. de Moustier parle aujourd'hui de moi en termes différens ; et qu'il a pris sur lui de faire, sur la fin de 1806, ma JUSTIFICATION, et même mon éloge, au Ministre à qui cette lettre étoit adressée, en 1795.

M. de Moustier n'est pas le seul : le Sieur Dutheil, dont il va être bientôt question, et qui, certes, a précédemment épuisé son petit arsenal d'intrigues, pour me nuire, veut bien, aussi, m'accorder sa bonne opinion.

Est-ce le triomphe de la vérité auprès du public, ou bien son opération sur la conscience des pécheurs, qui a effectué cette métamorphose ? Il ne m'appartient pas d'en juger. Les apparences de la contrition doivent suffire à l'homme ; et je n'en demande pas davantage.

On n'avoit pas plutôt connu vaguement au dehors du royaume, qu'il s'étoit élevé des insurrections sérieuses dans les provinces de l'Ouest, que beaucoup de gens avoient pensé, avec raison, que c'étoit là, peut-être, qu'étoit le dernier espoir de la cause royaliste. De ce moment, les hommes dont, avant la révolution, le lot avoit été de recueillir où ils n'avoient pas semé, s'étoient appliqués à la recherche des moyens de partager, non pas les travaux, encore moins les dangers, des insurgés, mais bien les avantages de leurs succès éventuels.

M. de Moustier, entre autres, avoit conçu pour nous une tendresse qui, en passant rapidement du cœur à l'imagination, le jetoit dans des écarts qui en faisoient quelquefois un sujet de plaisanterie pour ses amis.

Ses conversations n'eurent bientôt plus d'autre objet que les royalistes de l'intérieur : il écrivoit mémoires sur mémoires, avoit composé un in-folio de constitutions pour eux ; et cette sympathie avoit agi avec une force tellement merveilleuse, qu'il s'étoit persuadé et s'efforçoit de

persuader aux autres, qu'il étoit le *père* de l'insurrection et des insurgés!

Ils sont mes enfans, s'écrioit-il, dans ses paroxismes de tendresse, et comme son affection pour sa nombreuse famille exigeoit, pour le moins, qu'il tâchât de faire connoissance avec elle, il n'avoit rien négligé pour y parvenir, et avoit prié M. de Cormatin de se charger de cette commission.

Cormatin s'en étoit acquitté; et, persuadé de la vérité de ce qu'on lui avoit fait entendre, savoir que M. de Moustier jouissoit d'un grand crédit sur l'esprit des Ministres Britanniques, il m'avoit remis une lettre pour lui. Cette lettre eut le sort de toutes celles de ce genre, aussitôt que M. Pitt m'eut assuré qu'il n'avoit aucunes relations avec ces Messieurs; et que M. de Moustier m'eut été nominativement désigné pour être loin de jouir de la confiance qu'on lui avoit supposée.

Il en fut de même de plusieurs qui suivirent. Je les remis, sans être ouvertes, sur le bureau de M. Pitt. Je renouvelle cette décla-

ration pour que l'on sache que je n'ai pas même pris cette suppression sur moi, quelqu'autorisé, sans doute, que j'y fusse par des motifs d'intérêt public.

J'ai parlé, au troisième volume de ces Mémoires, des avis que j'avois pris la liberté de donner à M. le Comte d'Artois, relativement à la proposition qui avoit été faite à ce Prince, d'établir entre lui et le parti royaliste des agens dont les fonctions mixtes et indéterminées ne pouvoient que gêner les mouvemens d'une machine dont toute la force résidoit dans sa simplicité ; et j'ai dit comment Son Altesse Royale, convaincue du danger qu'il y auroit eu de refroidir l'enthousiasme, en séparant par cette impolitique intermission les hommes dévoués qui versoient journellement leur sang, de ceux pour qui ils le versoient, avoit daigné adopter mes idées, et donner une entière approbation à ma conduite. Les événemens n'ont que trop malheureusement prouvé que cette opinion n'étoit pas sans fondement.

Néanmoins, cette voie étoit la seule qui sembloit pouvoir encore s'entr'ouvrir à l'ambition des

individus qui, ayaut été forcés de céder leurs titres réels ou supposés à la fougue de la révolution, s'étoient montrés incapables de les récupérer, ou de s'en créer de nouveaux, en combattant contre elle. Et n'osant pas revenir à la charge auprès de M. le Comte d'Artois, dont la discussion des raisons pour ou contre avoit éclairé le jugement, ils s'étoient adressés aux Conseils de M. le Régent, à qui, vu la distance des lieux, il étoit d'autant plus difficile de prononcer, qu'ils ne pouvoient former leur opinion que sur les rapports d'hommes intéressés à les tromper *.

Par une lettre du 5 Septembre, 1796, MM. Brottier et la Villeheurnois, agens de Paris, m'informent qu'ils viennent de recevoir de Vérone, sous la date du 25 Février, 1796, des instructions qui leur apprennent que les chefs des provinces de l'Ouest, *doivent ressortir à une seule et même agence qui doit être confiée à M.*

* L'Evêque d'Arras, à qui, tout ambitieux et tout courtisan qu'il étoit, il arrivoit quelquefois de dire vrai, m'a assuré qu'à cette époque, il n'étoit rien qu'on n'eût mis en œuvre, pour exciter l'indignation de M. le Régent contre moi.

le Comte de Moustier, que l'intrigue en a déjà écarté; *que les agens du Roi* (à Paris) *sont spécialement chargés de correspondre avec cet agent, et en son absence, avec les chefs susdits*, &c. *.

On devine facilement que cette intrigue n'étoit autre chose que le refus qu'avoit fait le Gouvernement Anglois de communiquer avec M. de Moustier, et qu'on n'avoit pas manqué de m'imputer.

Sa Majesté †, qui a été continuellement trompée par la plupart de ceux à qui, vu les circonstances déplorables dans lesquelles elle s'est trouvée, elle étoit comme forcée de donner sa confiance, instruisoit les agens de Paris (26 Février, 1796), qu'elle leur confioit, ainsi qu'à M. de Moustier, avec qui elle leur ordonnoit de s'entendre, le soin de concilier les Chefs des armées Catholiques et Royales, entre qui il s'étoit *glissé la plus pernicieuse division*.

On avoit pris soin de laisser ignorer au Roi, que la prolongation de cette division étoit l'ouvrage

* Voyez Pièces Justificatives.

† Monsieur Régent, depuis Louis XVIII.

de ceux à qui il s'adressoit pour la faire cesser; et que, quand il en eût été autrement, il n'étoit pas plus au pouvoir de M. de Moustier à Londres, ou sur un vaisseau dans la Baie de Quiberon, qu'en celui de Brottier et de la Villeheurnois, environnés d'espions du Directoire dans la rue du Luxembourg, à Paris (tous aussi inconnus, les uns que les autres, aux insurgés des provinces de l'Ouest), d'opérer cette réconciliation que j'ai obtenue, comme on l'apprendra plus tard, avec une extrême facilité.

On apprendra en même temps comment on a trouvé le secret de me faire un crime de ce service.

Ainsi, en prenant pour base du calcul du temps qui a dû s'écouler entre les sollicitations de M. de Moustier, et sa nomination définitive à *l'agence* des provinces de l'Ouest; celui qu'ont pris les instructions du 25 Février, 1796, pour parvenir aux agens de Paris (5 Septembre, 1796); si l'on joint à cela les délais occasionnés par la prétendue *intrigue* qui avoit déjà *écarté* M. de Moustier, et par les lenteurs d'une correspondance croisée entre Londres, Paris, et Vérone; ceux qui

sauront qu'il nous est arrivé quelquefois d'attendre, pendant des années entières, des décisions à l'égard d'objets sur lesquels Il auroit fallu prendre son parti, en moins de vingt-quatre heures, n'hésiteront pas à croire qu'à l'époque de sa lettre au Ministre Anglois, M. de Moustier étoit au moins un candidat pour cette agence.

Je suis entré dans ces détails, pour me dispenser plus tard d'observations qui pourroient partager l'attention des lecteurs, lorsque le récit des faits que le public a jugé les plus importans, l'appeleront toute entière.

J'ajouterai une réflexion, quoiqu'elle porte sur une circonstance postérieure dont je me réserve de donner ailleurs les détails et les preuves. C'est qu'après les désastres qui ont suivi, après que M. de Moustier n'a pas pu ignorer le reproche grave que j'ai à lui faire (comme exécuteur testamentaire du brave et malheureux d'Hervilly), de n'avoir pas recueilli, ou publié les papiers que ce général avoit rassemblés, à l'appui d'une déclaration authentique qu'il a faite au lit de la mort, pour venger mon honneur des calomnies

de mes ennemis; comment se peut-il faire qu'il ait eu le déplorable courage de persister à solliciter des fonctions qui devoient le mettre en rapport avec moi : rapport qui, quelque disposé que je me sois toujours montré à sacrifier mes justes ressentimens à l'intérêt de la cause que j'ai défendue, ne pouvoient, cependant, lui être d'aucun avantage. Car si le ressentiment peut bien se changer en indifférence, il y a loin de là à la confiance.

Ces explications mettent à découvert une partie des *motifs purs* qui avoient dicté la lettre que j'ai copiée; il en étoit encore un autre qu'il est nécessaire de faire connoître.

Pour l'exécution du dessein concerté entre les agens d'Allemagne, d'Italie, de Paris, et de Londres, qui étoit de diriger sur les marais du Poitou l'expédition que l'Angleterre paroissoit vouloir porter en Bretagne, plusieurs choses étoient indispensables.

La première et la plus importante étoit d'empêcher que les insurgés Bretons alors en *pourparler* avec les deputés de la Convention, ne réprîssent les armes, lorsque nous nous présenterions sur leurs côtes. Cette mesure offroit le dou-

ble avantage de me *perdre* dans l'esprit des Princes François, et dans celui des Ministres Britanniques, et de succéder à la confiance qui me seroit retirée, l'événement venant à justifier les doutes que ces Messieurs n'avoient pas cessé d'insinuer sur ma véracité, en mettant le sceau à la leur, par l'accomplissement de leurs prédictions.

Je rapporterai bientôt les mesures qui furent prises pour s'assurer de l'inaction de mes compagnons d'armes, à l'époque de la descente.

Ce premier point supposé, il ne s'agissoit plus que d'introduire à la confiance du Gouvernement Britannique, un officier général qui, sous le prétexte d'être mon conseil, ou mon second, deviendroit le premier, aussitôt que l'absence des royalistes sur la plage sur laquelle j'avois promis qu'ils se présenteroient, auroit mis le commandant Anglois (à qui la prudence exigeoit que ses instructions indiquâssent plusieurs points subsidiaires), dans la nécessité de se porter ailleurs.

Ceci étoit le triomphe de ces Messieurs ; ils ne se permettoient pas d'en douter, et savouroient d'avance la douceur ineffable de me voir aban-

donné sur une côte désertée des royalistes, livré à la honte, au désespoir, et au couteau des bourreaux de leur Roi.

Mais dans le cas auquel leurs intrigues pour tenir les Bretons éloignés du rivage, n'auroient pas obtenu tout le succès qu'ils croioient pouvoir s'en promettre, cet officier général, pour qui l'autorité qu'il tiendroit du Roi d'Angleterre, seroit subordonnée à celle du Roi de France (au nom de qui les agens avoient l'audace de prétendre agir), ne manqueroit pas de moyens d'entraver mes opérations, et de placer les troupes de l'expédition dans l'alternative d'être culbutées dans la mer, ou de se rembarquer.

Cependant, quoique tout le sang qui a été versé, retombe jusqu'à la dernière goutte sur les auteurs de ce projet, je déclare que j'absous leur intention, à l'égard des nombreuses victimes dont ils ont causé le malheur. Ma tête étoit la seule qu'ils avoient dévouée ; les autres leur étoient nécessaires pour la poursuite de leur dessein. Tout ce qu'ils méditoient étoit de faire manquer l'expédition en Bretagne, pour s'en rendre les maîtres à la Vendée. Artisans de leur propre erreur, à

l'égard des forces de Charette, leurs conseils n'ont été dirigés que par le ressentiment, l'ambition, la cupidité et la vengeance. Ils n'ont calculé ni les difficultés, ni les probabilités, ni les suites terribles d'une entreprise aussi dangereuse que stupide; ils ont agi, depuis le commencement jusqu'à la fin, comme des furieux qui attiseroient l'incendie d'une maison qui seroit confiée à leur garde, pour empêcher que le propriétaire n'en dût la préservation à d'autres qu'à eux.

Peu leur importoit que ce fût sur M. de Seignelay ou sur tout autre qu'ils appelâssent l'autorité du Gouvernement Anglois, pour la faire servir contre ses propres desseins. Aussi, la première suggestion une fois donnée, M. de Seignelay fut-il mis de côté; et ils se montrèrent assez prudens pour ne pas prétendre influer *directement* sur le choix qui seroit fait, daus la confiance que, quelque fût l'officier que le Gouvernement Anglois jugeroit à propos de nommer, un ordre supposé de M. le Régent lui feroit un devoir de se prêter à leurs vues.

Lorsque je me rappelle les noms, le rang, et le nombre des emigrés qui pensoient qu'après

ce que j'étois parvenu à faire pour la cause commune, il étoit autant de l'intérêt, que du devoir de tout bon royaliste, d'éviter, au moins, d'ajouter de nouvelles difficultés à celles qui restoient encore à vaincre pour achever une entreprise aussi heureusement commencé, ce n'est pas une légère consolation pour moi, de réflechir que M. de Moustier étoit l'homme le plus marquant de ceux qui s'obstinoient à forcer sur moi leur interférence, au mépris de l'autorité des Princes François, et de la volonté prononcée du Gouvernement Britannique.

M. *Dutheil*, employé dans le bureau du Duc d'Harcourt, et correspondant connu de *Lemaître*, de *Brottier*, et de tout ce qui a successivement porté le nom d'agens, ne se donnoit pas encore pour un *homme considérable ;* il aspiroit seulement à le devenir; car, dans les révolutions qui intervertissent l'ordre social, à quoi la médiocrité ambitieuse ne peut-elle pas aspirer!

Ce M. Dutheil dont le nom s'est trouvé à la queue de toutes les conspirations, conjurations, complots, de toutes les sottises, enfin, dont les colonnes des papiers publics ont été remplies

pendant quinze ans, et qu'on auroit pu appeler le petit Erostrate de la contre-révolution, si l'amour des biens de ce monde eût été séparable en lui de la soif d'une célébrité future, M. Dutheil avoit eu le bonheur d'être de quelque service aux conseils des Princes François, dans certains embarras de finances, que le malheur des circonstances et l'avidité des *entours* ne rendoient que trop fréquens,

Dans tout autre temps, il se seroit cru noblement recompensé par un emploi subalterne de quelque produit ; mais les révolution bouleversent les idées comme les choses. Lorsque tout est détruit, tout est à créer ; créer est faire quelque chose de rien ; et Dutheil ne voyoit pas de raison pour qu'on ne fît pas de lui un premier ministre, aussi bien qu'un petit commis.

Le voilà donc surintendant des finances, dans les espaces imaginaires ; jouissant *in petto*, des honneurs attribués à cette place ; et pourvu, en realité, sinon des connoissances et des talens nécessaires, du moins d'une dose de vanité, supérieure, encore, à celle qui (dans des circonstances que, pour le malheur de la cause du Roi, ces

Messieurs n'ont jamais pu perdre de vûe), en avoit si souvent tenu lieu à bien d'autres.

Un gentilhomme Anglois du plus grand mérite, ayant eu, postérieurement à ceci, quelques relations d'affaires avec Dutheil, me le peignit d'un trait, en me disant, *cet homme n'est que de l'orgueil.*

Ce n'étoit pas la faute de l'homme ; c'étoit celle de la chose. Car l'orgueil dans toutes les situations de la vie, n'est-il pas un aveu forcé, si non de l'indignité, du moins de l'inaptitude.

Quoique je fusse loin d'être insensible au témoignage que je recevois de ma conscience, d'avoir rendu à la cause du Roi le double service de lui susciter des défenseurs au dedans, et un allié puissant au dehors ; ce sentiment ne me maîtrisoit, cependant, pas au point de m'aveugler sur les obstacles dont la carrière que je venois de m'ouvrir alloit être remplie. Je croyois donc que ce seroit n'avoir encore rien fait, si je ne m'efforçois pas de prévenir ceux que j'avois le plus à redouter, en ajoutant à ces services, celui de rapprocher des Princes François, le seul homme que ses talens, ses lumières, son dévouement, et

une réputation sans rivale, désignoient pour être à la tête de leurs Conseils.

On est généralement d'accord aujourd'hui, que la première disgrâce de M. de Calonne a été l'une des causes immédiates de la révolution; et les innombrables bévues de ceux qui ont osé lui succéder dans la direction de la cause royaliste, n'ont que trop donné raison de considérer la seconde comme un des coups les plus funestes de cette irrésistible destinée, qui s'est acharnée à étendre et à perpétuer les malheurs de la Maison de Bourbon.

Le rappel de cet homme d'Etat me parut donc être une mesure indispensable, pour éviter que l'occasion qui s'offroit, et que je considérois comme la plus importante, et peut-être comme la dernière, ne fût anéantie par les causes qui avoient anéanti toutes les autres.

Ici mes contemporains m'absoudront sans doute de l'accusation qui m'a représenté, comme ayant la prétention *d'écarter* tous les conseils, et de tout diriger seul.

Et lorsqu'ils considéreront le prix de l'occasion, et l'attachement que je devois avoir pour

mon ouvrage, ils ne me feront pas un crime d'avoir cherché à le soustraire à la sottise et à l'intrigue, et à le mettre sous la sauvegarde de l'expérience et du génie.

M. de Calonne n'existe plus *. Les calomnies et les persécutions qui s'attachent à la vie des grands hommes, ces aveux que l'éclat du mérite arrache à l'envie, sont, quand ils ont cessé de vivre, le piédestal de leur gloire. N'eût-il eu pour lui que le sacrifice spontané qu'il a fait à son Roi de ses immenses propriétés, de son repos, et de son juste ressentiment, lorsque tout sembloit le dispenser de s'interférer dans une cause qui lui étoit devenue étrangère, sa mémoire vivra aussi long-temps qu'il y aura de la sensibilité et de la générosité dans le cœur des hommes. Et dût le résultat de mes efforts pour me concilier l'estime publique, se borner à avoir attaché mon nom au sien, j'ai la confiance que c'en sera assez pour les préserver de l'oubli.

Je ne connoissois pas personnellement M. de Calonne. Je ne l'avois pas vu, en France, au faîte du pouvoir, adulé par les courtisans qui se sont

* Il est mort à Paris en 1802 ou 1803.

faits plus tard ses détracteurs. Je ne l'avois pas vu à Londres, quand la fortune de sa femme, et non (comme on l'a calomnieusement rapporté, les profits du Ministère), l'avoit mis à portée de réunir autour de lui tout ce que les arts et le goût pouvoient produire d'attrayant et de précieux. J'ai été le chercher dans un logement obscur, où il avoit à peine de quoi pourvoir à ses premiers besoins, harcelé par les créanciers de la Cour de Coblentz, pour qui, après s'être dépouillé de tout, il avoit encore engagé son crédit. Disgrâcié, calomnié, persécuté par des hommes qui, si j'eusse voulu m'associer à eux, se seroient entreculbutés pour m'ouvrir ce qui étoit pour eux les portes de la rénommée,* et les sources de la faveur; et dont mes liaisons avec lui, ne pouvoient que me faire d'implacables ennemis. Quel intérêt me supposera-t-on, hors celui de la cause que M. de Calonne avoit tant de moyens de servir, tandis qu'ils n'étoient bons qu'à la ruiner!

Il n'étoit pas permis de douter, qu'aussitôt que les Princes François connoîtroient la perfidie des intrigues qui avoient éloigné d'eux M. de Calonne, ils ne lui rendîssent toute leur confiance. Et, assuré que celle dont M. le Comte

d'Artois daignoit récompenser mes premiers services me mettroit en mesure de faire triompher la vérité, je n'appréhendois de difficultés que de la part de ce Ministre.

Ce n'étoit pas connoître toute l'étendue de son dévouement. Il se rendit à mes sollicitations, et me promit que si lorsque je serois débarqué en France, il recevoit une lettre de moi, qui lui prouvât que je persistois dans mon intention, et que cette lettre en contînt une pour M. le Comte d'Artois qui seroit alors en Angleterre, en route pour venir se mettre à la tête des armées royalistes, il feroit auprès de ce Prince toutes les avances nécessaires, et lui demanderoit la permission de le suivre et de partager ses dangers *.

M. de Calonne, à cette époque, étoit âgé de près de soixante et deux ans!

Quelques soins que j'eusse pris pour tenir cette convention secrète (et elle n'a réellement, jusqu'à ce jour, été connue que de M. de Calonne, de l'Abbé de Calonne, son frère, qui vit encore, et

* J'ai écrit ces deux lettres de Carnac, et M. de Calonne les a reçues; mais au passage de ce Prince en Angleterre, on fit en sorte de fermer tout accès à M. de Calonne auprès de lui; et les lettres qu'il adressa à Son-Altesse Royale furent interceptées.

de moi), ces Messieurs ayant attaché des espions à tous mes pas, il étoit impossible qu'ils n'en eussent pas quelque soupçon. Le rappel de cet homme d'Etat auroit été pour eux le coup de pied d'un géant dans une fourmillière! L'homme a sans cesse présent le mal qu'il redoute le plus ; et le malfaiteur le plus à l'abri des poursuites de la justice, croit toujours avoir la maréchaussée à ses trousses.

De là les nouvelles persécutions dont la famille de M. de Calonne et lui-même ont été l'objet; la part qui en a rejailli sur moi; et celle, non moins active qu'obscure, que le Sieur Dutheil y a prise.

Ce personnage qui, quelque temps plutôt, se seroit prosterné pour obtenir un regard de M. de Calonne, n'avoit osé se mesurer à lui que lorsqu'il l'avoit vu renversé. Il n'est donc pas surprenant que, s'étant créé dans le futur contingent, son rival, l'effroi de le voir se relever eût mis en agitation tous ses muscles.

Ses associés, ou plutôt ses protecteurs, auprès du Conseil des Princes, le regardoient comme un de ces hommes *sans conséquence*, bons à être *mis en avant* ; que l'on avoue, ou

que l'on désavoue au besoin. Ils rioient entre eux de l'exagération de ses prétentions ; et accoutumés qu'ils sont à faire la guerre à coups d'épingles, ils ne doutoient pas qu'il ne seroit en leur pouvoir de donner vent à cette boursoufflure, lorsqu'elle auroit cessé d'être utile à leurs vues.

Ils se trompoient ; mais comme le nom du Sieur Dutheil doit reparoître en plus d'une occasion, il faut mettre chaque chose à sa place.

J'ai rapporté, au troisième volume, comment il s'étoit tourmenté pour être admis à communiquer avec moi ; et pourquoi les démarches qu'il avoit engagé M. de St. Morys à faire pour m'y disposer, n'avoient pas eu plus de succès que celles auxquelles le Duc d'Harcourt avoit condescendu à se prêter.

Le lecteur n'a pas oublié que M. de St. Morys étoit le proche parent de M. de Calonne, et mon ami ; ce qui lui donnoit un double titre aux agaceries de M. Dutheil.

De plus il présidoit à la manufacture des assignats des royalistes, motif puissant pour exciter les sollicitudes d'un futur sur-intendant des finances,

Sur ces entrefaites il arriva à cet homme respectable, une de ces aventures très-communes en Angleterre, à ceux qui contractent des dettes qu'ils n'ont pas les moyens de payer. J'ai déjà dit qu'à l'exemple M. de Calonne, M. de St. Morys avoit fait à la cause du Roi le sacrifice de sommes considérables qu'il avoit soustraites à la rapacité revolutionnaire. Comme M. de Calonne, aussi, il avoit engagé son crédit au delà de ce qu'il pouvoit acquitter ; et au moment que ses soins étoient le plus nécessaires à l'opération que je lui avois confiée, il fut arrêté à la poursuite d'un gentilhomme Anglois qui étoit depuis long-temps lié avec le Sieur Dutheil. Un défaut de forme dans son arrestation lui procura sa liberté ; et, pour se mettre à l'avenir, à l'abri de pareil accident, il se prévalut du titre de secrétaire de l'Ambassadeur de la République de Gênes, qui étoit son ami, et que je voyois quelquefois chez lui.

A cette occasion, il fut adressé, sous l'anonime, et d'une écriture contrefaite, au *Morning Chronicle*, et au *Morning Post*, * une lettre

* Deux journaux très-répandus en Angleterre, qui étoient alors ce qu'on appelle papiers de l'opposition.

tellement séditieuse, que les éditeurs la reçurent avec le mépris qu'elle méritoit, et refusèrent d'en faire usage. La lettre qui avoit été envoyée au *Morning Post*, à qui l'auteur assuroit qu'il lui donnoit plus de détails qu'à son confrère, parce que, disoit-il, il vouloit lui en *réserver l'intérêt*, tomba, je ne sais comment, entre les mains de M. de St. Morys. Je la communiquai au Ministre telle qu'il me la remit; et je l'ai conservée jusqu'à ce jour.

Quelques preuves que j'aie acquises plus tard des talens de divers agens pour les contrefactions, et de l'usage fréquent que plusieurs d'entre eux ont fait de lettres anonimes, je n'en ai pas de suffisantes pour m'autoriser à leur attribuer celle-ci *.

Ignorant alors tant de circonstances qui ne m'ont été connues que long-temps après, j'étois, à plus forte raison, très-éloigné de partager les

* L'écriture de cette lettre paroît être d'une main Françoise, elle est signée *Un Etranger Philantrope*. Les experts chirographes auront tout le loisir d'en juger, au dépôt qui est fait des Pièces Justificatives de cet ouvrage.

soupçons dont M. de St. Morys sembloit ne pas pouvoir se défendre.

A l'époque à laquelle j'entendis, pour la première fois, prononcer le nom du Sieur Dutheil, il y avoit à Londres une Demoiselle *Dèzotteux*, cousine germaine de M. Dezotteux de Cormatin, dont j'ai souvent parlé.

Cette demoiselle avoit professé à Paris l'anatomie, en ce qui est relatif aux accouchemens; et elle donnoit gratuitement ses soins à ses compatriotes émigrées en Angleterre. M. Dutheil saisit cette circonstance, comme un moyen de faire une nouvelle tentative pour s'introduire auprès de moi, et adressa à M. de St. Morys un mémoire pour m'être remis.

Il établissoit, dans ce mémoire, qu'il se présentoit une occasion *d'assurer, pour l'avenir* (à Mademoiselle Dezotteux) *un sort heureux et indépendant des évènemens.*

Ce prodige devoit s'opérer au moyen d'une somme de *trente livres sterling*, qui devoit être employée *à acheter des ustensiles nécessaires pour distiller et pour préparer les médicamens, et procurer à Mademoiselle Dezotteux un logement*

commode, où elle recevroit des femmes forcées de faire secrètement leurs couches. Au surplus cette *modique somme,* devoit être remboursée *par portions, si on l'exigeoit.*

A cette pièce étoit jointe une note d'envoi, qui se terminoit ainsi.

" Si Monsieur, Régent, et Monseigneur Comte
" d'Artois, n'étoient pas dans une pénurie, *dont*
" *tous leurs bons serviteurs sont affligés,* sans
" pouvoir espérer d'en voir le terme, bien cer-
" tainement M. Dutheil *auroit fait donner à*
" *Mademoiselle Desotteux,* la très-modique somme
" qu'elle demande," &c.

Si le titre de *bons serviteurs des Princes* par lequel ces Messieurs se désignent exclusivement, étoit applicable en proportion de l'affliction ou de la joie que leur faisoient éprouver la hausse ou la baisse des finances de Leurs Altesses Royales, on ne peut pas contester que ce titre ne leur fût acquis au plus éminent degré. Et les avantages personnels qu'il est notoire que Dutheil a retirés du maniment de leurs affaires pécuniaires, ne permettent pas de douter que

le vif intérêt qu'il témoignoit pour Mademoiselle Desolteux, ne couvrît d'autres intentions.

Je n'étois pas venu en Angleterre pour m'occuper des moyens de remédier aux suites de la fragitité des vierges Britanniques; mais Dutheil, qui se préparoit, sans doute, au ministère par l'étude de toutes les parties de l'Administration, ayant fait succéder plusieurs notes à son mémoire; comme je ne pouvois pas décemment importuner les Ministres de ces détails, et encore moins souffrir qu'on fît usage du nom des Princes à un propos semblable; je me détérminai à lever cette contribution sur ma bourse.

Je croyois m'être débarassé de lui: ce n'étoit pas le connoître. M. de St. Morys n'en fut que plus fréquemment assailli de ses messages, de ses visites, et de ses questions. Après avoir épuisé les prétextes, il ouvrit directement ses attaques; parla d'autorité; et quoiqu'interpellé de montrer les ordres des Princes dont-il avoit toujours le nom à la bouche, il ne put en produire aucun.

M. de St. Morys avoit été le porteur de ceux que je tenois de M. le Comte d'Artois; il savoit que j'avois l'honneur de correspondre fré-

quemment avec Son Altesse Royale; et qu'agissant sous l'autorité immédiate de ce Prince, il n'avoit à rendre compte qu'à moi de ce qu'il faisoit sous la mienne, et sous l'injonction expresse du secret.

Cependant, M. Dutheil en étant venu aux menaces, et ayant mêlé aux objets qui piquoient le plus sa curiosité, des affaires purement personnelles à M. de St. Morys; celui-ci se décida, sur mon avis, à adresser à M. le Comte d'Artois la lettre suivante, dont il me laissa un duplicata, signé de lui.

" Monseigneur,

" La méprise que M. Dutheil a faite en rendant compte à Votre Altesse Royale d'une affaire qui m'est absolument particulière; et une lettre que je reçois de lui, et dans laquelle il me mande qu'il continue *à vous envoyer toutes les notes qu'il m'adresse, en vous instruisant du silence que je juge à propos de garder sur ces différentes notes* *, m'ont fait penser que je ne

* Ce qui est ici en caractères italiques, est souligné à l'original.

" devois pas laisser ignorer à Votre Altesse " Royale, *dont M. Dutheil ne m'a fait connoître* " *aucuns ordres, à cet égard,* que ce silence " m'est prescrit par des raisons d'intérêt public; " et que je trahirois celui *qui est le plus cher* " *à Monseigneur*, si je prenois sur moi de le " rompre vis-à-vis de tout autre que lui. J'es- " père donc que Votre Altesse Royale verra dans " ma conduite une nouvelle preuve de mes senti- " mens et de mon dévouement, et voudra bien " y donner une approbation qui a toujours été " l'objet de mon ambition,

" Je suis, &c,

(Signé) " DE ST. MORYS.

" Londres, ce 2 Mai, 1795."

Après avoir suffisamment établi la part que le Sieur Dutheil s'efforçoit de prendre, au nom des Princes François, et contre leur autorité, à des opératious dont Leurs Altesses Royales m'avoient exclusivement confié le soin, je lui laisse (en sa qualité de correspondant de *Lemaître*, et de ses successeurs) à apprendre au public, d'où

leur sont venus à cette époque les avis de *l'extérieur* dont ils m'ont écrit qu'ils avoient été *accablés* * *pour les engager à se mettre sur leurs gardes ; à prévenir (contre moi) les fidèles qui seroient disposés à me donner une confiance trop absolue*, &c. Et quel est le correspondant de Londres, qui mandoit à *Lemaître : Nous sommes bien embarassés de Puisaye à Londres ; St. Morys, le parent de Calonne, est nommé intendant de l'armée Catholique*, &c. &c.†

Je dois me borner à copier, de la traduction Angloise, ce que cette insolente épitre contient d'audacieux sur le compte de M. le Prince de Condé.

Condé is the most uncouth being existing ; he is always in the dumps ‡ *!!!*

* Lettre de Brottier et la Villeheurnois, 5 Septembre, 1796.

† Correspondance de Lemaître, lue à la Convention, séance du 17 Octobre, 1795, par *Ysabeau*, rapporteur du Comité de Salut Public.

‡ Qui pouvoit, d'après cela, prétendre être à l'abri du venin de ces reptiles.

Le misérable étoit trop bête pour savoir à quel point il flattoit mon ambition, en m'injuriant à la même page.

L'inconvénient des Mémoires est d'être surchargés de détails et de pièces, parce qu'il faut tout prouver. J'aurois voulu pouvoir éviter de fatiguer aussi long temps mes lecteurs du nom du Sieur Dutheil, et du récit de circonstances en apparence aussi frivoles. Le degoût que m'en fait éprouver le souvenir, encore après onze ans, auroit plus que suffi pour me détourner de les retracer, si cet exposé n'étoit pas indispensable pour l'intelligence de ce qui suivra; et le soulagement que j'éprouve en quitant M. Dutheil seroit parfait, s'il n'étoit pas troublé par le chagrin de penser qu'il faudra plus tard revenir encore à lui.

La facilité et la promptitude avec lesquelles s'étoient organisées les trois premières brigades ayant suffi pour faire apprécier les suggestions de M. du Moutier, et de ses associés, j'obtins l'agrément du Ministre pour en lever une quatrième. Et je ne désespérai pas de pouvoir étendre mon plan, à mesure que les émigrés qui arrivoient du Continent, s'inscriroient sur les listes que je faisois tenir ouvertes dans ce dessein. J'a-

vois surtout à cœur d'en former une de cavalerie légère; et je me proposois, aussitôt que nous aurions pénétré en France, de faire du bataillon d'artillerie qui devoit nous suivre le cadre de quatre régimens de cette arme. Les autres cadres d'infanterie qu'on auroit pu organiser après le départ de l'expédition, seroient venus avec M. le Comte d'Artois, où après lui; et par ce moyen si simple, tous les émigrés, en état de porter les armes, se seroient retrouvés dans leur patrie au rang qui convenoit à chacun, sans rivalités, sans secousses, et sans danger pour la chose publique.

Ne pouvant cependant pas disposer, d'abord, d'autant d'emplois supérieurs qu'il y avoit de prétendans, il ne m'échappa pas que, quels que fussent le désintéressement et le zèle dont le grand nombre étoit animé, la préférence qu'il falloit bien donner à quelqu'un, pourroit être un motif secret de mécontentement pour d'autres.

Je profite donc de cette occasion pour répondre aux reproches qui m'ont été faits, à cet égard, en déclarant que je n'ai offert au choix du Minis-

tre, pour le commandement de la seule brigade * dont il n'avoit pas précédemment désigné le chef, et pour celui des corps additionnels dont je sollicitois la levée, que des officiers généraux, porteurs de la recommandation spéciale de Monsieur le Régent, et de M. le Comte d'Artois.

A l'égard des places d'officiers de bataillon, depuis le capitaine colonel jusqu'au dernier sergent, M. Windham en abandonna la nomination d'une partie aux commandans, et se réserva l'autre, pour récompenser les services de quelques uns de ceux qui s'étoient le plus distingués à la guerre, dans les corps à la solde de la Grande Bretagne.

Cette disposition, aussi noble que juste, étoit trop conforme à mes sentimens et à mes idées, pour que je cherchasse à l'en détourner.

Tout ce que je me suis permis, a été d'ap-

* La quatrième. On a vu, plus haut, que les deux premières furent formées des rassemblemens de gentilshommes qui étoient sous les ordres du Prince de Léon, et du Comte du Tresor; et le Ministre donna le commandement de la troisième au Comte d'Oilliamson, recommandé par les Princes François, et à qui il s'étoit lié par une promesse antérieure.

puyer une sollicitation du Prince de Léon, en faveur du Baron de Montmorency son beau-frère, et du Duc de Châtillon son cousin, qu'il désiroit de nommer à deux emplois dont il avoit la disposition ; ce qui, à raison, je crois, de leur âge, ou du défaut d'avoir occupé le même grade en France, ne pouvoit pas se faire sans enfreindre un des articles du règlement.

Dans le corps du Comte du Trésor je n'ai demandé qu'une seule place, celle d'aide major pour *M. Coltin de la Thuillerie*, très-ancien officer, que j'avois connu avant la révolution, et qui étoit fort en état de la bien remplir.

Quand au Comte d'Oilliamson, il étoit mon ami particulier ; et je ne dissimulerai pas que toutes les nominations qui lui furent remises, n'ayent été faites d'accord avec moi. Mais telle a été la composition de sa brigade, qu'en se conformant au rang et à l'ancienneté de services, les derniers emplois en furent occupés par d'anciens officiers, au point que M. d'Oilliamson qui protégeoit M. *de Frotté* à qui il savoit que je m'intéressois, ne put procurer à son père, qui avoit long-

temps servi comme capitaine en France, qu'une place de sergent, ou d'adjudant *.

Si, comme le prétendoit M. de Moustier, il eût été nécessaire de stimuler le zèle des gentilshommes François par des exemples, on ne niera pas que je n'aye été plus heureux que lui dans mon choix, lorsqu'on apprendra que celui pour qui je sollicitai le commandement de la quatrième brigade, étoit le *Duc de Lorges*.

* Les quatre compagnies qui devoient former autant de régimens en France, furent données au Vicomte *de Chambray*, et aux Comtes *de la Serre*, *de Blangis*, et *de Contadet*. Celui-ci (dont je n'ai pas eu toujours à me louer), avoit commandé un régiment en France. MM. de Chambray, et de Blangis, l'un et l'autre colonels, avoient en Normandie, par leurs noms et par leurs propriétés, autant d'influence que qui que ce fût. La nomination du Comte de la Serre, Maréchal de Camp, et excellent officier, dont j'ai parlé ailleurs, excita quelques réclamations. M. Windham eut la bonté de m'en faire part. Je ne sais quel pouvoit avoir été le prétexte de ces réclamations; mais le motif réel (qu'on s'étoit bien gardé de laisser entrevoir) étoit que le brave *la Serre*, ami de M. de Calonne, avant sa disgrâce, s'étoit plus encore montré son ami depuis. La nomination de cet homme estimable reçut, comme les autres, l'approbation du Ministre,

S'il me falloit fatiguer le lecteur du récit de toutes les basses intrigues que j'ai trouvées sur mon chemin; j'aurais à suspendre son attention à chaque ligne.

Le nom, le rang, les propriétés, l'influence, mais surtout les heureuses qualités qui avoient concilié à ce général le respect et l'attachement de tous les François emigrés, ne pouvoient pas permettre de parallèle entre lui et M. de Seignelay, quelque fût, d'ailleurs, le mérite de celui-ci.

M. de Lorges fût nommé; malheureusement, il avoit pris avec plusieurs officiers de distinction qui s'étoient attachés à lui, l'engagement de n'accepter de commandement, qu'autant qu'il pourroit les employer sous ses ordres. Le nombre de ces officiers excédoit celui des places que le Ministre avoit mîses à la disposition des chefs. Je fus donc privé de faire recueillir à la cause royaliste le fruit des efforts que, sur ses demandes réiterées *, j'avois faits pour le servir. Car il crut devoir rester fidèle à son engagement; et le Ministre, persistant dans sa détermination, exigea que je lui en présentâsse un autre.

Le Duc d'Harcourt, que j'avois vu le jour

* Le Vicomte de Chambray a été, dans cette circonstance, l'intermédiaire de mes communications avec M. le Duc de Lorges.

même, venoit de me notifier un ordre de M. le Régent, pour recommander le Comte *d'Allonville* au choix du Gouvernement Anglois. Je ne connoissois pas personnellement cet officier; j'avois, en outre, appris, quelques jours auparavant, par la Marquise de *Blangis*, sœur de *M. de Boutillier*, major général de l'armée du Prince de Condé, que *Son Altesse Sérénissime* honoroit M. d'Allonville de sa protection. Je le proposai, et il fut accepté *.

Quelque désireux que je fusse d'emmener avec moi le cadre de quatre régimens de cavalerie, je ne me dissimulois pas qu'il n'y auroit qu'un premier succès qui pourroit justifier les Ministres, de la dépense énorme qu'occasionneroit l'exécution de mon plan dans toute son étendue: or ne pouvant raisonnablement prévoir d'autres obstacles que ceux que nous opposeroit l'ennemi, j'avois, provisoirement, tout disposé pour la levée d'un cadre de troupes à cheval; et j'en sollicitai le commandement pour le Comte Etienne de Durfort, mon ancien colonel. Cet

* Je n'ai, même encore au moment que j'écris, jamais vu M. d'Allonville.

officier avoit long-temps commandé un corps de cavalerie; et à l'époque de la révolution, il étoit à la veille d'être fait Maréchal de Camp.

Je soumis, en outre, au Ministre une liste des officiers généraux qui s'étoient adressés à moi, afin qu'il pût choisir ceux qu'il jugeroit à propos de placer à la tête des brigades d'infanterie et de cavalerie qu'on auroit levées plus tard.

Le Comte de *la Châtre*, commandant du régiment *Loyal Emigant*, à la solde de l'Angleterre, (il suffit de nommer ce corps pour en faire l'éloge,) m'avoit fait demander d'en former le cadre d'une brigade d'infanterie. Cette troupe intrépide étoit trop précieuse dans sa composition actuelle, pour ne pas la réserver, telle qu'elle étoit, pour un dernier effort; si tant étoit que nous eussions des combats à livrer pour pénétrer au centre de la Bretagne. Mais je m'étois bien promis que nous n'y aurions pas passé quinze jours, sans que j'eusse srtisfait le désir du brave général, et que j'eusse fait des restes de son régiment, une légion de quatre mille hommes qui, électrisés du même esprit, auroient valu une armée.

Le Marquis d'Agoust, Major des Gardes du Corps de Louis XVI, m'ayant fait assurer qu'il avoit encore à sa disposition quinze cents de ces gentilhommes, m'adressa un mémoire par lequel il demandoit que le Gouvernement Anglois les organisât sous la même dénomination, et sous leur ancienne forme, mais à pied. Cette proposition n'étoit pas admissible. Je lui fis dire, par l'Evêque de Dol, et par le Vicomte de Chambray, dont il avoit réclamé l'interférence auprès de moi, que lorsque le Roi seroit replacé sur le trône, il seroit assez temps de songer à former sa maison militaire; que je pensois que ses anciens gardes pouvoient le servir d'une manière plus utile pour lui, et plus agréable pour eux dans les emplois d'officiers dont ils avoient les grades, en faisant la matière première de quatre brigades, soit d'infanterie, soit de cavalerie; que s'il y consentoit, j'en ferois la proposition au Gouvernement Anglois, à qui je ne prendrois jamais sur moi de soumettre la sienne. M. d'Agoust insista, fit parvenir son mémoire au Ministre, éprouva un refus; et s'en prit à moi. Mais je

lui dois la justice de dire que son mécontentement se borna à des plaintes.

Beaucoup d'anciens gardes du Roi s'inscrivirent individuellement sur les listes des cadres. Plusieurs ont passé, depuis, en France, y ont servi avec nous, et ont, à la tête des colonnes royalistes, donné des preuves de ce qu'on devoit attendre du bon esprit et de la valeur qui ont toujours distingué ce corps.

Je n'en finirois pas s'il me falloit rapporter seulement la dixième partie des demandes qui m'ont été adressées, et des plans, souvent très-extraordinaires, que j'ai eus à discuter. Il me suffit de dire que trop de personnes, attachées exclusivement à leurs anciennes idées, et toujours renfermées dans la sphère dans laquelle elles avoient agi, loin de sentir la nécessité de modeler les différentes parties sur la forme que devoit prendre le tout, et maîtrisées par des souvenirs qui ne leur permettoient pas de mesurer l'intervalle immense qui séparoit le passé de l'avenir, s'occupoient beaucoup plus de ce qu'il y auroit à faire après la contre-révolution, que des moyens de l'effectuer.

.. Pourroit-on croire, par exemple, si l'on se fait une juste idée des circonstances dans lesquelles nous nous trouvions, que, parmi les hommes qui prétendoient à la direction des affaires du parti royaliste, il y en ait eu d'assez niais pour se tourmenter à la recherche des livres qui traitoient des cérémonies du sacre de nos Rois ; et qui, considéroient cette découverte, comme *un coup de maître !* . . . .

Cette sottise ne pouvoit entrer que dans la tête d'un *agent*, ou d'un *correspondant d'agens*. Dans la lettre que j'ai déjà citée par laquelle on écrivoit de Londres à *Lemaître, Brottier*, &c. *qu'on étoit fort embarassé de moi*, &c. l'auteur, exhalté sans doute par la certitude de réussir à la Vendée (car *certitude* et *espoir* sont deux mots synonimes pour ces Messieurs), ajoute : *Les Anglois sont déterminés à recommencer, si le premier essai manque. Pitt va faire couler les flots du Pactole dans la ligue* * *! Il faut qu'on nous*

* *Les flots du Pactole !* Doit-on s'étonner, après cela, de l'enthousiasme et de la joie enfantine qui règnent dans cette épitre !

Il me semble que je les vois s'entreculbuter, comme,

trouve les papiers relatifs à la cérémonie du sacre. M. de N.... veut les avoir. M. Gallois, qui étoit employé dans les postes, pourra les trouver ; tachez, au moins, d'avoir les régistres du sacre de Louis XIV, Louis XV, et Louis XVI, avec les deux volumes du cérémonial de Godefroy et celui de Saintot . . . .

. . . .

M. de N.... vous prie de ne pas oublier le cérémonial du sacre. CE SERA UN COUP DE MAÎTRE !

Et on ne dira pas que cette lèttre, saisie avec les papiers de *Lemaître*, et lue à la Convention, le 17 Octobre, 1795, fût une invention du Comité de Salut Public. Car, il est un grand nombre d'émigrés, alors en Angleterre, qui savent que cet objet étoit le thème journalier de la conversation de ces Messieurs ; c'est ce qui m'avoit été plusieurs fois rapporté, avant mon départ pour

autrefois, nous avons vu la populace autour des fontaines de vin qui couloient dans les rues, lors de quelque réjouissance publique! Mais à peine l'idée de cette caricature a-t-elle, après onze ans, amené le sourire sur mes lèvres, que d'affreux et ineffaçables souvenirs changent le ridicule en horreur ; et le sourire n'est plus que l'expression du mépris et de l'indignation.

l'expédition. C'en est assez pour faire juger (tout autre reproche à part) si la conception d'êtres semblables pouvoit être ouverte à de grandes idées.

FIN DU LIVRE DIX-HUITIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

Un homme autant au-dessus du vulgaire par la noblesse de ses sentimens, que par le lustre de sa naissance et par le rang que sa maison tenoit en France, étoit le Prince de Rohan.

Une belle figure, l'aménité jointe à la valeur, des services distingués depuis le commencement de la révolution, d'immenses propriétés en Bretagne, et un nom révéré jusque dans la dernière chaumière, sembloient le désigner pour jouer, après les Princes François, le rôle le plus important dans une entreprise dont cette province étoit le premier objet.

Il venoit d'arriver en Angleterre. Il demanda à me voir; j'obtins l'agrément du Gouvernement, et pendant le séjour qu'il fit à Londres, il ne s'est pas passé de semaine que je ne l'aye reçu plusieurs fois chez moi, tantôt seul, et tantôt avec le Prince de Léon son cousin. Des souvenirs propres à élever mon âme au-dessus de la haine des sots et des méchans; celui de l'estime, qu'en dépit de la calomnie j'ai appris que l'un et l'autre m'ont conservée, n'est pas un de ceux auquel j'attache le moins de prix.

Indépendamment des régimens dont le Prince de Rohan étoit propriétaire dans l'armée Autrichienne, il en commandoit deux à la solde de la Grande Bretagne. Quelques difficultés relatives au mode de remplacement pour les fréquentes vacances que la guerre occasionnoit dans ces corps; et certaines prétentions qu'avoit élevées, à son désavantage, M. *de Sombreuil*, colonel en second du régiment de *Salm*, étoient les objets immédiats de son voyage à Londres. Ses réclamations m'ayant paru fondées en convenance et en justice, je me chargeai de les faire valoir auprès du Ministre. ...

M. *Virot de Sombreuil*, fils du Comte de *Som-*

breuil qui, d'un rang inférieur étoit parvenu par ses services à celui d'officier général, et du Gouvernement de l'Hôtel des Invalides, s'étoit montré digne de son père. Très-jeune encore, il avoit obtenu par sa valeur une haute réputation, un grade supérieur, et une décoration militaire, de la main de Roi de Prusse. Le Prince de Rohan, si éminemment son supérieur par le rang, par la naissance, et par l'ancienneté de grade et de services en France, ne lui cédoit point en mérite: et comme l'objet de leur discussion en étoit un de préséance dans le commandement, et qu'un de mes principes contre-révolutionnaires, si on me passe cette expression, étoit la nécessité des distinctions sociales héréditaires, quand elles ne s'écartent pas du but de leur institution, l'utilité publique; je ne voyois pas pourquoi on favoriseroit, parmi les émigrés, des notions qu'ils s'étoient armés pour combattre; et pourquoi je n'aurois pas sollicité, en faveur du Prince de Rohan, un rang militaire, ou pour me servir de ses propres paroles, *une lettre de commandement qui pût le tirer de la gouverne de M. de Sombreuil**.

* Lettre du Prince de Rohan, 18 Mai, 1795.

Il arriva de là, ce qui n'arrive pas toujours, que je me fis un ami du Prince de Rohan ; et, ce qui n'est que trop ordinaire, un ennemi de son compétiteur.

Dans mes fréquentes conversations avec le premier, je lui représentai avec quel avantage son zèle pour la cause du Roi pouvoit être employé en Bretagne. Il ne se le dissimuloit pas ; mais il me déclara, qu'autant il éprouvoit le désir d'y combattre à la tête de ses régimens, autant il étoit éloigné de l'idée d'y commander en chef. Il refusa l'offre que je lui en fis. Les motifs qu'il m'allégua et qui ont été, je le crois, aussi ceux de ses refus subséquens (car j'ai dit ailleurs que cette offre lui a été renouvelée à diverses époques, et toujours sans succès), m'ont appris qu'il connoissoit alors mieux que moi les hommes à qui j'ai eu affaire depuis ; et qu'il ne doutoit pas que, plus celui qui entreprendroit de sauver son pays et son Roi seroit élevé en dignité, plus il seroit en butte aux traits de l'envie et aux soupçons hypocrites de l'impuissance.

Je dirai plus tard comment le Prince de Léon s'est aussi refusé au commandement du

Morbihan que je lui ai offert, et où il étoit particulièrement désiré.

On conviendra, du moins, que, si j'ai jugé que la cause du Roi de France pouvoit être plus dignement placée qu'entre les mains de MM. Brottier, Dunant, de Moustier, *Verteuil*, *Rolle*, Dutheil, &c. &c. mon intention étoit de mettre quelque chose de mieux à leur place.

Après la Maison de Rohan, celle de *la Tremouille* tenoit le premier rang en Bretagne; et ses immenses propriétés s'étendoient sur la province du Bas-Maine, qui, comme on l'a vu, étoit le berceau de l'insurrection, et la patrie de mes premiers compagnons d'armes. J'ai rendu compte, ailleurs, des services, du dévouement, et de la fin déplorable du Prince de Talmont, le premier de la Noblesse de la Cour qui ait combattu en France, et le seul qui y ait péri les armes à la main, pour la cause de son Roi! Le Prince de la Tremouille, son cadet, jeune homme plein d'ardeur, et brûlant (me faisoit-il l'honneur de me dire), *du désir de venger, sur mes traces* *, *la mort de son*

* Lettre du Prince de la Tremouille.—Pièces Justificatives.

malheureux frère, étoit venu du Continent pour me chercher à Londres. Allié, en Allemagne, à plusieurs maisons souveraines, de qui il avoit obtenu la permission de lever un corps de troupes dans leurs Etats, il ne lui manquoit que le consentement de l'Angleterre pour placer ce corps à sa solde, et pour lui donner les moyens de l'organiser et de le conduire en France. J'entrepris cette négociation ; ma proposition fut accueillie ; et si ce corps n'a pas été levé, j'en ai ignoré la raison, que je puis, sans doute, imputer, en partie, aux malheureux événemens qui ont suivi, et qui ont détruit mon ouvrage et mon espoir.

Ici, je pourrois adresser une question à ces petits Messieurs, qui, parce que leurs efforts pour s'élever sans courir de dangers au-dessus de leurs compatriotes ont été impuissans, prétendent que je cherchois à *écarter tout le monde*. (Dans l'acception qu'ils donnent à ce mot, *le monde* est bien petit !) Je pourrois leur demander pourquoi, moi qui étois étranger aux provinces de Bretagne et du Maine ; qui avois dû, en conséquence, avoir plus d'obstacles à surmonter qu'un autre pour me concilier la confiance des habitans ; qui ne devois,

à proprement parler, cette confiance qu'au défaut on qu'à l'absence de ceux qui y avoient quelques droits ; et qui ne tenois que d'elle seule, celle dont M. le Comte d'Artois, et le Gouvernement Britannique m'avoient honoré ; pourquoi, dis-je, je n'ai rien négligé pour chercher, pour recueillir, pour engager à venir se mettre à la tête de leurs compatriotes, et de leurs vasseaux, tous ceux que je supposois pouvoir avoir sur eux quelque influence. Comment expliqueront-ils cette contradiction des idées qu'ils m'ont supposées, avec ma conduite ? Mais ils ne connoissent de l'ambition que la lie !

Si les Princes de la Maison de Rohan n'étoient pas les seuls à qui j'aurois pu, sans préjudice pour la cause du Roi, remettre le commandement que je tenois de la confiance des insurgés Bretons, on ne niera pas qu'ils étoient ceux de qui elle auroit retiré le plus d'avantages. J'en avois vu assez pour être certain qu'ils se seroient aidés de mes connoissances locales, et n'auroient pas refusé leur attention à mes conseils. Et dans la retraite dans laquelle je vivois, il ne m'avoit pas été possible d'acquérir, du très petit nombre qui auroit pu

les suppléer, une connoissance personnelle suffisante pour me justifier de risquer le succès de mes travaux, et, peut-être, le salut du monde, sur des données dont je n'aurois pas été le juge.

Ennemi des hypocrisies de tous les genres, j'aime mieux être accusé d'orgueil que de fausse modestie. Et je pense que celui qui, lorsqu'il s'agit du salut de sa patrie, affecte de se dissimuler l'opinion raisonnable qu'il est donné à tous les hommes de se former comparativement de leurs facultés naturelles ou acquises, est aussi coupable que le lâche qui se mutile pour se dispenser de combattre pour elle.

Je n'hésite donc pas à déclarer que ma détermination de rester au timon des affaires jusqu'au moment (qui, à la vérité, devoit être très-prochain) auquel je devois le remettre entre les mains des Princes François, a été un sacrifice que j'ai fait à ma conviction.

Tout ce que je demande (et je l'attends des hommes impartiaux, à qui seuls cet écrit est adressé) c'est qu'ils considèrent comme une atténuation de ce que la franchise inusitée de cette déclaration peut avoir de choquant, le besoin que

j'ai senti, comme les moyens que j'ai pris, de m'environner des talens, des lumières, et de l'expérience des autres ; quoique, cependant, vu les circonstances multipliées qui s'étoient réunies autour de moi seul, je me jugeâsse plus propre qu'aucun d'eux, individuellement, à diriger l'ensemble vers l'objet unique de mes méditations et de mes travaux.

Pour une entreprise de la nature de celle à la tête de laquelle je me trouvois, quoique la partie militaire, comme *métier*, ne fût que d'un intérêt secondaire, comme *art*, elle étoit d'une haute importance.

Les officiers supérieurs émigrés qui, aux connoissances de leur profession, *en grand*, joignoient l'activité sans laquelle elles deviennent inutiles, n'avoient pas attendu ce moment pour donner des preuves de leur zèle. Tous ceux qui avoient pu se procurer un service effectif, étoient employés dans les corps à la solde de l'Angleterre, ou dans l'armée de Condé. Et, en général, il est vrai de dire que le nombre de ces officiers étoit peu considérable.

Ceux que, contre mon intention, cette vérité

pourroit blesser, n'ont qu'à parcourir l'histoire de toutes les nations aux époques d'une longue paix; ils sassureront que, si l'on peut bien obtenir des réputations factices loin du bruit des armes, une longue étude de la théorie n'équivant point à la pratique; et qu'il ne faut à un esprit juste, riche en connoissances générales, et à une âme ardente dans un corps vigoureux, que quelques combats pour suppléer avantageusement à une expérience qui a dormi pendant trente ans.

Je ne chercherai point à appuyer cette opinion des succès prodigieux qu'ont obtenus sur des armées disciplinées, et sur les meilleurs généraux de l'Europe, ces députés (dont les généraux républicains n'ont été long-temps que les aides de camp*) qui, de la tribune des Jacobins, transportés en poste aux armées, faisant succéder le désordre au désordre, cassant les états-majors, destituant ou *guillotinant* les chefs, substituant à de mauvaises

* Personne n'ignore que, jusques à l'époque de la *constitution directoriale*, les députés de la Convention, connus sous le nom de *Représentans du peuple auprès des armées*, en étoient, à proprement parler, les généraux. Tels étoient un *Merlin de Thionville*, un *Robespierre le Jeune*, un *Freron*, un *St. Just*, un *Lebas*, &c. &c.

dispositions des disposition plus stupides encore, et dégoûtans d'ignorance et de crimes, rappeloient la victoire par des proclamations, et poussoient devant eux généraux et soldats enivrés de frayeur et d'eau de vie, comme un torrent contre lequel l'art étoit sans ressources, et le courage sans pouvoir. Tout cela s'explique par les principes et par l'esprit révolutionnaire, qui n'agissoient pas moins, quoique en sens contraire, dans les camps et dans les Cabinets des alliés. Mais l'histoire de l'époque qui a succédé à ces scènes de fureur et de délire ne citera pas un nom qui ne soit un exemple, pas une circonstance qui ne soit une démonstration.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre les guerres de Louis XIV et celles de la révolution, la France n'a eu à se glorifier que de trois généraux, deux * qui n'étoient pas François, et le troisième †, d'origine étrangère.

Louis XV témoignant sa surprise, et recherchant la cause, de cette disette de grands talens, dans un pays si fertile en héros avant son règne;

* Les Maréchaux de *Saxe* et de *Lowendal*.
† Le Maréchal de *Broglio*.

C'est, lui repondit le Prince de Conti, *depuis que nos femmes couchent avec leurs valets !*

La révolution a donné un cruel démenti à cette réponse cynique, plus propre encore à caractériser l'esprit que les mœurs de la Cour de ce Monarque.

La vérité est que l'exclusion donnée, par la prostitution et par la faveur, au mérite et aux talens avoit éteint l'esprit public, l'émulation, et l'amour de la vraie gloire, ce triple foyer dont la chaleur est indispensable pour faire éclore le germe de *grandeur* que la nature a mis dans le cœur des hommes qu'elle a bien constitués.

Ce pernicieux abus avoit, comme insensiblement, partagé en deux classes celle à qui les commandemens militaires de tous les grades, étoient exclusivement réservés.

La première, et la plus nombreuse, celle qui formoit la masse de cet ordre de Noblesse qui avoit si souvent soutenu le trône prêt à s'écrouler, ne pouvoit plus guère parvenir aux rangs supérieurs, qu'à l'aide de prodiges.

De là la dépression du génie, et l'insouciance pour ces connoissances générales qui rendent

l'homme propre à tout, quelqu'état qu'il embrasse; et dont il doit se faire un premier fonds, dans lequel il puisera, à taus les instans de sa vie, quelques variées que soient les circonstances où il pourra se trouver.

A l'âge auquel l'esprit et le jugement sont à peine capables de s'exercer; au sortir d'un collége où on n'avoit rien appris, parce que, proverbialement, *il ne falloit pas être si savant pour être un militaire*, on entroit dans un régiment où on apprenoit tout autre chose que ce qu'il falloit apprendre : et tel qui, à l'aide d'un sergent ou d'un adjudant qui lui souffloient les mots de commandement à l'oreille, étoit parvenu à faire pirouetter des recrues, rompre une colonne, ou former un peloton, se reposant du reste, au besoin, sur cette valeur patrimoniale, qui étoit commune à tous, se croyoit complétement instruit. Et il est trop vrai de dire qu'il l'étoit, à peu près, suffisamment pour parcourir le cercle étroit hors duquel il n'étoit pas permis à son ambition de s'élancer.

La seconde classe se composoit, tant de ceux qui regardoient les emplois publics comme leur patrimoine, que de leurs protégés. Aux premiers

l'instruction n'étoit pas nécessaire ; et l'étude des seconds, se bornant aux moyens en usage d'obtenir les avantages de leur profession, n'en devoit être que plus étrangère à ses devoirs.

Le remède à ce mal ne pouvoit se trouver que dans un pire. Une guerre longue et obstinée étoit seule capable de le faire cesser : et, à quelques exceptions près dans l'infanterie et dans la cavalerie, comme à l'exception, en entier, des corps dont les fonctions nécessitoient une instruction préalable, tels que l'artillerie, et surtout le génie, ce n'étoit que parmi ceux qui avoient pris les armes avec la révolution, qui s'étoient familiarisés avec le genre de guerre qu'elle a enfanté, et qui avoient observé sur les champs de batailles (et non dans les bureaux, ou dans les antichambres des quartiers généraux) les résultats de ce bouleversement de toutes les idées, et de toutes les pratiques, qu'on pouvoit trouver des hommes capables de la combattre.

Je répète que je laisse à qui le voudra la faculté de s'appliquer les exceptions ; mais je mourrai convaincu que l'opinion contraire n'a pas été une des causes les moins puissantes des succès de la ré-

volution, et de l'humiliation de l'Europe. Et ce sera en portant cet esprit chez les nations conquises, que leurs vainqueurs se les rendront finalement plus redoutables, qu'elles ne le leur auroient jamais été sous le gouvernement de leurs souverains légitimes.

M. de la Rosière, officier général du génie, s'étoit adressé à l'Abbé de Calonne, pour m'offrir sa co-opération ; je demandai qu'il fût employé avec moi ; et je joignis à cette demande celle d'un général qui avoit acquis de la réputation dans le service de terre, aux îles Françoises du Vent, et qui avoit précédemment tenu un commandement dans la province de Bretagne. L'un et l'autre me furent refusés. Je crus avoir trouvé la cause de ce refus dans quelques expressions de rivalité, qui leur étoient réciproquement échappées, et qui avoient fait juger qu'il seroit plus prudent de ne les employer, que lorsque M. le Comte d'Artois viendroit en France *.

* J'ai été à portée de remarquer souvent parmi les Emigrés une disposition générale à l'exagération. Cette exagération est dans la nature; elle est le produit du malheur, et il arrive rarement que les infortunés attribuent les maux

Le Marquis de *Crénolles*, ancien Maréchal de Camp, et, avant la révolution, riche propriétaire en Bretagne, avoit, depuis long-temps, sollicité sans succès du service à la solde de l'Angleterre. Quelques officiers de mérite s'étoient liés à lui, par la promesse de ne servir que sous ses ordres. Ces sortes d'engagemens, tout nuisibles qu'ils étoient à l'intérêt général, étoient très-communs dans l'émigration. M. de *Crénolles* avoit aussi fait la guerre de sept ans. Sa partie, me dit-il, étoit l'état major. La place de major général de l'infanterie n'auroit rempli que secondairement ses vues; il s'offrit pour celle de Maréchal Général des Logis; je l'amenai, cependant, à capituler pour la première: mais ce ne fut pas sans avoir essuyé

qu'ils souffrent à leur véritable cause, ou qu'ils en cherchent le remède là où ils pourroient le trouver.

Parce que je jouissois de quelque confiance en Angleterre, relativement à l'objet qui m'y avoit conduit, mes compatriotes réfugiés m'y croyoient tout-puissant. De là les nombreuses sollicitations dont j'étois assailli, et la facilité qu'on a trouvée, par la suite, à me faire des ennemis de ceux qui avoient éprouvé des refus auxquels je n'avois aucune part.

Sans chercher à faire à M. de la Rosière une application trop marquée de cette observation, je puis cependant m'en autoriser pour lui faire connoître que, s'il a été employé postérieurement par le Gouvernement Britannique, et s'il jouit au-

la lecture d'un mémoire volumineux, qui traitoit dans le plus grand détail, de toutes les parties de l'administration militaire, depuis le chef de l'état major jusqu'au boucher, quant aux marches, aux campemens, aux grands mouvemens d'armées, &c. il n'y en étoit pas question. A ces détails succédèrent ceux de la détresse de l'auteur qui m'inspira un intérêt plus vif. Ce vieillard, aussi brave que respectable sous tous les rapports, étoit réellement dans une misère affreuse; je m'empressai d'y pourvoir, de manière à ne pas blesser sa délicatesse; et je fis quelques légères avances pour trois des officiers qui devoient le suivre *.

Je croyois cet arrangement terminé, lorsque, le lendemain, il vint m'apprendre qu'il ne pouvoit pas s'engager dans une affaire dont, au préalable, il ne connoîtroit pas tous les détails; et avant d'y

jourd'hui de quelque fruit de ses services, il le doit à ma recommandation, quoique j'aie jugé à propos de le lui laisser ignorer.

Au surplus, si M. de la Rosière lit ces Mémoires, il ne tardera pas à apprendre quels étoient ses véritables ennemis à Londres.

* MM. *de Villars*, *de Myons*, et *de Bertrix*, anciens officiers d'état major, très-instruits. Ils sont encore vivans.

être expressément autorisé par les Princes, oncles du Roi.

Je lui donnai ample satisfaction sur le second article en lui faisant part des lettres de M. le Comte d'Artois. Quant au premier, je l'assurai qu'en tout ce qui concerneroit ses fonctions il pouvoit compter sur toute ma confiance. Et je le priai de former sa première opinion de moi, sur ma fidélité à garder les secrets dont j'étois le dépositaire.

A quelques jours de là, ces Messieurs me remirent ma parole, et je leur rendis la leur. Je n'ai revu, depuis, M. *de Crénolles* qu'une fois, et cela pour lui faire l'avance d'une somme, pour laquelle je reçus en échange un ordre sur ses terres de Bretagne ; cet ordre n'a jamais été acquitté.

Je lui promis, en même temps, de le recommander au Ministre, pour être employé à la seconde expédition*.

Si M. de Crénolles n'avoit pas joint sa voix à

* Il est possible que M. de Crénolles s'en soit pris à moi de ce que ma recommandation a été sans effet, lors des préparatifs de cette seconde expédition. Si cela est, il n'est pas le seul qui m'ait imputé des refus dont je ne pouvois pas même avoir connoissance. M. le Comte d'Artois, une fois en Angleterre, ce n'étoit plus à moi que l'on devoit s'adresser.

celles des échos de mes détracteurs, il m'auroit épargné ces détails que l'engagement que j'ai pris de répondre à tout, par l'exposition des faits, m'oblige de publier. Je ne l'en estime pas moins, même dans son injustice, qui n'est, à mon jugement, que le produit de la foiblesse. Car pour qu'un homme public pût être exempt d'inimitiés, il faudroit que les sujets réels ou supposés de mécontentement ne tînssent pas dans le cœur ou dans la Mémoire plus de place que les services.

Parmi les émigrés qui s'étoient engagés à me suivre, par pur zèle et sans condition, il en étoit assez de propres à former, avec les officiers de l'armée républicaine qui seroient venus nous joindre, un excellent état major.

Tels étoient le Duc de *Levi*, et le Comte *Antoine de Vauban*, &c. J'ai déjà parlé du premier, et la connoissance pratique que j'ai acquise du second m'a prouvé qu'il étoit un des meilleurs officiers de l'armée Françoise. C'est assez de dire ici, qu'aux talens et à l'instruction nécessaires il joignoit plus que tout autre, peut-être, les principes et le véritable esprit qu'il falloit porter parmi les insurgés.

M. de Vauban étoit l'ami intime du Comte *Charles de Damas*. On a vu, autre part, que celui-ci, de compagnie avec le Duc *de Choiseul*, étoit tombé entre les mains des républicains avec le paquebot qui les portoit de Hambourg en Angleterre. L'objet de M. de Damas étoit de se joindre à moi. Jeté dans les fers, il ne perdit pas cet objet de vue. Le Duc de Choiseul et lui n'étoient heureusement connus de leur geoliers, que sous des noms supposés. S'ils eussent été découverts, leur perte étoit inévitable; mais tant qu'ils demeuroient inconnus, ils avoient l'espoir de se sauver. Ce fut dans cette position alarmante, que M. de Damas trouva le moyen de s'adresser à moi, par l'intermédiaire d'un ami * qui habitoit Londres.

" Le Comte Charles de Damas," m'écrivoit cet ami †, " en quittant l'Italie pour venir en Angle-
" terre, s'y rendoit avec l'espoir fondé d'être ad-
" mis à partager les dangers de M. le Comte de
" Puisaye, &c. Il apportoit avec lui, des lettres
" de Monsieur, Régent, et de Monseigneur Comte

* M. *de Telmont*. † 3 Mai, 1795.

" d'Artois, pour M. le Comte de Puisaye*, par " lesquelles ces Princes témoignoient le désir qu'ils " avoient que le Comte Charles de Damas servît " sous ses ordres; et obtînt le commandement de " quatre cadres. Le Comte de Damas, sans la ré- " volution, seroit, depuis long-temps, Maréchal " de Camp; il a fait toute la guerre d'Amérique, " où il a servi en qualité de colonel. Si M. le " Comte de Puisaye ne connoît pas le Comte " Charles, qu'il demande à tous les officiers Fran- " çois qui sont en Angleterre et qui ont servi avec " lui, soit pendant la guerre, soit pendant la paix, " ce qu'ils pensent de lui. On ne craint pas que " les témoignages des émules de gloire du Comte " Charles de Damas lui soient moins favorables " que ceux de l'amitié. Au surplus, une chose qui " est assurément faite pour être sentie par M. le " Comte de Puisaye, c'est de voir le Comte Charles " de Damas détenu, et la tête presque sur l'écha-

* Cette disposition de Leurs Altesses Royales à mon égard, ne donne-t-elle pas un démenti formel aux misérables qui avoient l'audace de prétendre agir en leurs noms pour faire échouer mes projets? On a abusé, cruellement abusé, et on abuse encore, tous les jours, de leur infortune et de leur confiance.

" faud, ne m'écrire que pour m'engager à faire con-
" noître à M. le Comte de Puisaye, le désir qu'il
" a d'obtenir la permission de vaincre ou de mou-
" rir, pour la plus noble comme la plus glorieuse
" de toutes les causes," &c. &c.

Au milieu des intrigues et des bassesses dont je suis trop souvent forcé d'entretenir mes lecteurs, ils partageront, sans doute, le soulagement que j'éprouve, en respirant sur cette note qui n'est pas moins honorable pour son auteur que pour celui qui en étoit l'objet.

C'étoit là le langage que je me plaisois à entendre. De ce moment, je conçus pour M. *de Damas* une estime qui ne finira qu'avec moi, et dont on apprendra que je n'ai négligé aucune occasion de lui donner des preuves.

Malheureusement, il n'arriva en Angleterre qu'après le départ de la première expédition. Mais j'avois déjà marqué sa place, et je ne fais aucun doute que, si tous ceux qui ont suivi M. le Comte d'Artois à la seconde, eussent été animés du même esprit que le Comte Charles de Damas, quelque déplorable qu'ait été le désastre que nous venions

d'éprouver, la maison de Bourbon ne fût, depuis long-temps, rétablie dans ses droits.

Après la partie militaire venoient l'ecclésiastique, et la civile.

La première appartenoit exclusivement à l'Evêque de Dol, à qui le Pape l'avoit confiée. Ce digne prélat habitoit *Bath*, lorsque j'arrivai à Londres ; il vint m'y joindre, sur mon invitation ; j'y ai vécu, huit mois, avec lui dans la plus grande intimité. Sa vie entière a fait son éloge, comme sa mort a fait sa gloire ; et il me seroit aussi difficile de rendre la juste idée qu'il m'a laissée de son zèle et de ses vertus, que d'exprimer la tendre vénération que je conserve pour sa mémoire.

Il choisit pour ses principaux collaborateurs M. l'Abbé *de Hercé*, son frère, dont c'est dire assez que de dire qu'il étoit digne de lui, et M. l'Abbé *Péricaud*, mon ami particulier, que vingt ans de travaux dans l'administration du diocèse de *Séez* avoient rendu aussi recommandable aux habitans de cette partie de la Normandie, que son zèle pour consoler et secourir ses compatriotes dans l'infortune le rendent, depuis quinze ans, res-

pectable et cher aux Emigrés de toutes les classes, comme aux étrangers qui le connoissent.

Les efforts que l'on avoit faits pour détourner les Emigrés de coopérer à l'exécution de mes desseins, avoient, en quelque sorte, eu plus d'effet sur les ecclésiastiques, que sur les militaires. La cause en étoit que le bon Evêque de Léon, à qui le Gouvernement avoit confié la répartition des secours qu'il accordoit au Clergé François, trompé, comme on l'a vu*, et emporté par son zèle, peut-être un peu au-delà des bornes de son ministère, comme de celles de sa petite administration, n'avoit pas cru devoir dissimuler son opinion aux personnes sur lesquelles il avoit une juste influence. N'ayant d'autres données, pour juger des desseins du Gouvernement Britannique et de mes plans, que les suggestions d'hommes qui ne les connoissoient pas plus que lui, il n'approuvoit pas l'expédition projetée ; et il parloit comme il pensoit.

* Voyez Vol. III, p. 408.

Parmi les hommes que le Chevalier de la Marche accusoit de circonvenir l'Evêque de Léon, son oncle, et de le *tromper*, étoit un Sieur de *Nantiat*, dont je serai bientôt forcé de parler; cet individu a joué dans toute cette affaire le rôle le plus perfide.

Quoiqu'il en fût, il se présenta plus qu'il ne falloit d'Ecclésiastiques disposés à imiter le dévouement du vertueux Evêque de Dol; et quoique ses coopérateurs et lui n'ayent pas eu pour le choix; toute la latitude qui eût été désirable; il ne se glissa à leur suite qu'un sujet repréhensible. Encore est-ce sur moi seul qu'en doit rester le blâme: et j'ai fait, en cette occasion, l'épreuve du danger qu'il y a de se laisser aller à ses affections, quand il s'agit de l'intérêt général.

M. de *Jouenne d'Egrigny*, mon ancien compagnon d'études, dont j'ai parlé au troisième Volume, étoit, à Londres, un des correspondans secrets de M. de Conzié, Evêque *d'Arras:* celui-ci l'avoit fait son grand vicaire, *ad honores*, depuis l'émigration.

L'Evêque d'Arras étoit comme beaucoup de gens, à qui le renversement de leur première fortune avoit donné un redoublement d'ambition, et qui considéroient l'heure de la contre-revolution, (pourvu qu'ils parvînssent à s'y ménager une part réelle ou fictive) comme celle d'une élévation qui auroit été hors de leur portée, si toutes choses fussent restées à leur place.

Ces Messieurs en savoient assez de la tournure ordinaire des affaires de ce monde, pour être persuadés que, dans l'intervalle, la position qui les tiendroit le plus près de la personne des Princes François, étoit la plus avantageuse et la plus commode: avantageuse, car, dans le langage des courtizans, *quelque chose que l'on fasse au loin, présence d'homme fait vertu;* et commode, parce que, quelque douloureuse que fût, comparativement, la condition de Leurs Altesses Royales, elle n'étoit pas sans douceurs pour ceux qui, en en partageant ce qui étoit pour eux des ressources désirables, pouvoient réfléchir au lot qui, sans cela, leur auroit été commun avec le reste des émigrés.

Ne pouvant être en tous lieux à la fois, et n'ayant pas *choisi la meilleure part* pour la quitter, ils cherchoient à se multiplier eux-mêmes par le ministère d'agens de confiance, et disoient *qu'il étoit toujours bon d'avoir quelqu'un à soi partout.*

L'Abbé d'Egrigny ayant fondé son utilité, sur nos liaisons de collége, il parut à l'Evêque d'Arras être l'homme propre à être employé dans la circonstance qui s'offroit *.

* L'Evêque d'Arras est convenu avec moi, depuis, que c'étoit lui qui avoit employé l'Abbé d'Egrigny.

De plus, il s'étoit prévalu de ce qu'il n'étoit pas inscrit sur la liste des Emigrés ; ce qui, selon lui, devoit *lui donner plus de facilité pour remplir les vues d'utilité que l'on vouloit bien avoir sur lui**.

Si j'eusse connu cette circonstance, je n'aurois pas eu besoin d'autre préservatif. Car, dans les troubles publics, il n'est rien de si pernicieux que

* Le No. XI, et dernier, des pièces saisies sur Brottier, et imprimées avec les détails de son procès à Paris, chez *Baudouin, place du Carrousel*, &c. est la note suivante remise par l'Abbé d'Egrigny, aux agens de Paris.

" *Louis Jouenne d'Egrigny, du diocèse de Nîmes, âgé de*
" *quarante-deux ans, vicaire général de Bordeaux et d'Arras,*
" *chanoine de la cathédrale de Bordeaux, prieur commandataire*
" *de St. Grégoire de l'Eguillon, diocèse de Luçon, abbé commanda-*
" *taire de Doudeauville, diocèse de Boulogne.*

" *Il se trouve assez heureux que de n'être pas compris dans la*
" *liste générale des émigrés, ce qui lui donne plus de facilité pour*
" *remplir les vues d'utilité que l'on veut bien avoir sur lui.*"

(Signé) " *Brottier ; et paraphé par le commissaire de police, &c. &c.*

Cette énumération de titres qui n'est propre qu'à indiquer à l'observateur, une des causes immédiates de la révolution, dans la cumulation des biens de l'église, sur des individus sans fonctions, tandis que le clergé laborieux avoit à peine, le nécessaire, n'étoit pas inutile pour recommander M. d'Egrigny, comme *un homme pensant bien*, à ceux qui ne vouloient de contre-révolution que celle qui auroit eu le retour de tous les anciens abus pour base.

les hommes qui savent se placer de manière à n'avoir rien à redouter quelle qu'en soit l'issue. Quand la dissimulation est commandée par les circonstances, telle qu'elle l'étoit à nos partisans secrets qui étoient forcés de vivre au milieu de nos ennemis, elle est louable et utile. Mais volontaire et préméditée, on ne peut que faire un espion de celui qui s'offre à la pratiquer; or, je n'avois pas besoin d'espions, dans un pays dont presque tous les habitans étoient mes amis; et il m'auroit peu convenu que qui que ce fut en entretînt auprès de moi.

De plus, M. Egrigny étant prêtre, ne pouvoit se montrer parmi les républicains, à cette époque, qu'ayant prêté ou qu'étant supposé avoir prêté les mêmes sermens que *l'ex-prêtre Brottier;* ce qui étoit suffisant pour le rendre l'exécration et le mépris des insurgés qui, quelque chose que l'adulation ait insinuée au contraire, n'étoient devenus royalistes, que parce qu'ils n'avoient pas voulu cesser d'être chrétiens.

L'Evêque d'Arras l'avoit, en outre, pourvu d'un billet, au bas duquel il avoit obtenu la signature de M. le Comte d'Artois. Ce billet recomman-

doit, en deux mots, le porteur à la confiance de ceux à qui il seroit présenté.

J'ai fait observer ailleurs, en en donnant un exemple, combien ces recommandations vagues étoient nuisibles aux intérêts des Princes, non pas en elles-mêmes, mais par leur multiplicité, et par l'abus qu'on en faisoit. Il étoit, certes, juste et digne du cœur de Leurs Altesses Royales, de reconnoître par quelque témoignage de confiance, le dévouement de ceux qui alloient s'exposer pour leur cause : mais ces témoignages auroient dû être exprimés différemment. Car, vu la latitude des expressions que contenoit une seule ligne, il n'y avoit pas un porteur de ces billets qui ne pût se donner pour être un *agent chargé de pouvoirs* ; et tous l'ont fait. Il est inutile d'indiquer les inconvéniens, sinon les désastres, qui ne pouvoient pas manquer de résulter d'une telle confusion.

Si ceux qui abusoient de la confiance dont les Princes François les honoroient, en soumettant ces formules à leur signature (dans des instans auxquels ils ne pouvoient pas donner leur attention à des détails) les ont considérées comme des moyens de faire naître l'émulation, ils se sont grossièrement

trompés; et la plus légère connoissance des hommes et des choses auroit pu les informer qu'elles n'étoient propres qu'à exciter l'arrogance et l'insubordination, d'une part, la méfiance et le chagrin, de l'autre, et le désordre partout.

M. d'Egrigny ne s'étoit donné à moi, que comme un ancien ami qui désiroit de s'attacher à ma fortune. Il m'avoit soigneusement caché ce que je viens de rapporter. Mais j'aurois dû m'en tenir à l'avis de l'Evêque de Dol, qui ne vouloit pas de lui*. Et je confesse que ce ne fut qu'en cédant à

* M. l'Abbé Péricaud, vicaire général et ami de M. de Dol, peut attester ce que je dis, de sa façon de penser sur le compte de M. d'Egrigny.

Comme il est certaines personnes qui m'accusent (auprès de ceux qui n'ont pas l'occasion de lire ces Mémoires) de dire du mal de *tout le monde*, c'est avec une bien vive satisfaction que je déclare ici, que, de plus de deux mille ecclésiastiques, qui ont partagé les travaux des insurgés, il ne s'en est trouvé que *cinq* qui se sont montrés indignes de leur état; et encore, de ces cinq, quatre étoient étrangers à la formation du parti, et avoient été corrompus par les agens de Londres.

J'en ai déjà nommé deux, et je parlerai successivement des autres; mais il en est un que je dois désigner nominativement, dès à présent, en attendant que j'expose les détails de sa conduite.

Cet homme est un nommé *Guillevic*, prêtre de campagne, des environs de l'Orient. Il habite, en ce moment, l'Angle-

mes sollicitations, que ce prélat consentît à lui permettre de le suivre.

La note trouvée sur l'Abbé Brottier, lors de son arrestation, ne permet pas de douter que M. d'Egrigny ne soit parti d'Angleterre dans l'intention de se concerter avec les agens de Paris; et que par conséquent il n'eût eu quelque communication avec ceux de Londres. Si parmi un aussi petit nombre d'Ecclésiastiques, ils avoient trouvé le secret d'introduire *un homme à eux*, en faisant servir jusques à mes propres affections à leurs vues, avec combien plus de facilité ne purent-ils pas se

terre; je sais qu'il cherche à s'insinuer dans les bureaux du Gouvernement, et même dans la confiance des Princes François.

Je le nomme donc, non-seulement parce que son âge, ses cheveux blancs, une simplicité grossière, et une effronterie niaise, pourroient éloigner de lui le soupçon, mais encore parce que j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de mettre Son Altesse Royale, Monsieur, ainsi que la dernière et la présente Administration, en garde contre cet *imposteur;* et qu'il ne m'est encore arrivé d'accuser personne, sans le faire publiquement, ou sans l'en instruire.

Le volume suivant fournira les preuves écrites de la qualification que je lui donne ici, et de quelque chose de plus.

Il est donc prévenu d'avance. C'est à lui désormais à chercher les moyens d'obtenir justice, ou de se soustraire au châtiment.

procurer des intelligences, ou des agens, dans les corps d'ancienne et de nouvelle levée, où il étoit tant de personnes qui m'étoient inconnues! C'est ce qu'on verra bientôt qu'ils n'ont pas manqué de faire.

Quand à l'administration civile; depuis le commencement de l'insurrection, cette partie à laquelle il n'avoit pas été possible de donner toute l'attention désirable, étoit confiée à des commissaires désignés par l'estime et par la confiance des Royalistes, dans leurs divisions respectives.

A la veille de faire flotter le drapeau royal dans tous les districts d'une grande province, il étoit indispensable de pourvoir au moyens d'éviter les inconvéniens qui pouvoient résulter du passage d'une administration à une autre.

Ces moyens étoient l'adoption d'un principe uniforme, et son application progressive à mesure que chaque canton se soumettroit, ou se déclareroit pour son Souverain légitime.

Quoique les animosités qui avoient éclaté parmi les Bretons, dans les commencemens de la révolution, fussent encore loin d'être éteintes, ces animosités, à quelques exceptions près, étoient plutôt

le résultat de craintes, ou de ressentimens individuels, que celui de la diversité d'opinions sur la forme du gouvernement et de l'administration.

La Constitution de la Bretagne, telle qu'elle avoit été garantie à cette province par son contrat d'union avec la France, étoit un point de ralliement dont on pouvoit tirer un avantage prodigieux, en offrant à tous les partis, cette constitution affranchie des abus dont tous les ordres se plaignoient, et en laissant voir la disposition d'y apporter successivement les legères modifications que les changemens survenus par le laps des temps, dans les hommes et dans les choses, paroissoient exiger.

Cette constitution étoit l'ancienne constitution Françoise, dont les instructions, données par les baillages à leurs députés aux Etats Généraux, avoient uniformément demandé le retour.

Dans les affaires humaines, le succès dépend, en grande partie, de la position dans laquelle on se place d'abord; et il étoit d'une extrême importance pour les Princes en acquiesçant aux vœux des François, de paroître plutôt céder au

sentiment qu'à la nécessité. En rendant aux Bretons leur constitution, comme le prix de leur fidélité et de leur zèle, c'étoit ouvrir la seule voie, digne d'eux, à son rétablissement dans toute l'étendue du royaume ; et il n'étoit pas un homme de ceux, en très-grand nombre, qui quoiqu'égarés par de fausses idées, n'avoient, cependant, agi que par l'amour d'une liberté bien ordonnée, et n'avoient erré que par patriotisme, qui n'eût été disposé à seconder des Princes qui leur auroient présenté, d'une main, cette liberté garantie par leurs antiques lois, et de l'autre, le rameau de la *réconciliation* et de la paix *.

Lors de mon arrivée à Londres, il y avoit dans cette ville un des Procureurs Généraux *Syndics* des Etats de Bretagne, homme d'un cœur excellent, ardent dans la cause de son pays, et qui, dès les premiers jours de la révolution, s'étoit montré digne de la confiance de ses commettans par

* Ceux qui seroient étonnés d'apprendre qu'on m'a fait un crime de cette opinion, ne le sont pas sans doute, des résultats qu'à produits le système contraire. C'est ainsi qu'on joue les couronnes ; et c'est ainsi qu'on les perd !

l'intrépidité avec laquelle il avoit défendu leurs droits.

Ces qualités estimables étoient, peut-être, balancées dans le Comte *de Botherel,* c'est le nom de ce gentilhomme, par une activité qui tenoit de l'agitation. Identifié, pour ainsi dire, avec la cause à laquelle il s'étoit voué sans réserve, il ne rêvoit que contre-révolution, et moyens de la faire. Une prodigieuse facilité de parler et d'écrire, faisoit, qu'il parloit quelquefois avant d'avoir pris le temps de réfléchir et qu'il écrivoit souvent plus qu'il n'exprimoit. Les Princes François et les Ministres Britanniques auroient eu fort à faire s'il leur avoit fallu lire une moitié seulement des mémoires qu'il leur adressoit; et je confesse que j'ai été embarassé, en plus d'une occasion, de son étonnante fécondité.

Du reste il est de la justice de dire que dans tout le cours de la révolution, le Roi de France n'a pas eu un ami plus sincère et plus chaud que le Comte de Botherel. Son zèle ne s'est pas borné à des discours, ni à des écrits; il l'a manifesté par des faits, et par des actes de courage

dont j'ai été le témoin. Convaincu de la puissance des ressources qui s'offroient, comme spontanément, de toutes parts, il trouvoit mauvais que l'on ôsât douter de la restauration prochaine de la Monarchie; et comme ce Romain qui acheta le champ sur lequel campoit Annibal, il avoit acheté d'un gentilhomme emigré, le Comté de Montfort (en Bretagne) quoique cette terre eût été déclarée *bien national*, et, autant que je puis me le rappeler, vendue à un autre.

A cet esprit chaleureux, si nécessaire dans la composition d'un parti, et qui a été général dans celui du Roi en France, aussi long-temps que j'ai pu le préserver de la froide influence d'hommes dont le lot a été d'attiédir tout ce qui s'est trouvé sous leur souffle, Botherel joignoit autant de générosité que de sensibilité. Heureux lorsqu'il pouvoit être utile à ses compatriotes émigrés, cherchant partout les infortunés pour venir à leur secours; frappant, pour eux, à toutes les portes parce qu'il croyoit tous les cœurs semblables au sien; mais véhément dans sa bienveillance, trop confiant dans les droits du malheur, et par fois importun

dans ses sollicitations, il lui arrivoit souvent de manquer le but de ses efforts par son trop d'empressement à l'atteindre.

Ce défaut n'étoit qu'une ombre aux excellentes qualités de son âme, mais il le portoit aussi dans les affaires publiques, auxquelles il s'étoit persuadé que son interférence étoit indispensable.

Aussitôt qu'il eût appris que le chef des insurgés Bretons étoit en Angleterre, il mit tout en œuvre pour parvenir à me voir. Ses perquisitions pour découvrir le lieu de ma demeure ayant été infructueuses, il pria l'Evêque de Dol de se charger d'une lettre pour moi; j'y fis une réponse dilatoire: c'étoit jeter de l'huile sur le feu. Cette lettre fut suivie d'une seconde; la seconde d'une troisième, et je ne pus me débarasser d'une correspondance, qui auroit pris la moitié du temps que j'avois à donner à des affaires plus importantes, qu'en engageant ma parole, que dès que je pourrois sans danger pour les intérêts du Roi sortir du mystère dans lequel j'étois renfermé, je lui en ferois part, et que je ne quitterois pas l'Angleterre sans me prévaloir de l'offre qu'il me faisoit de sa coopéra-

tion, et de celle de deux de ses frères, et de trois de ses enfans. Il se détermina enfin à attendre, et le moment venu, je lui ai tenu parole*.

Si, comme tous ses compatriotes, M. de Botherel avoit la constitution de sa province dans le cœur, nul plus que lui ne l'avoit dans la tête, et il étoit aussi propre que qui que ce fût à en faire l'application dans des circonstances où le courage n'étoit pas moins nécessaire que les connoissances de détail, avec lesquelles l'exercice de l'emploi de Procureur Général Syndic l'avoit familiarisé.

En ne laissant aucun doute sur ce point si cher aux Bretons, et en leur donnant pour garant des intentions des Princes François le rétablissement dans ses fonctions d'un homme qui les avoit autrefois tenues de leur confiance, c'étoit lever d'avance une foule de difficultés qui se seroient présentées à chaque pas, lorsque j'aurois eu toute

* Je n'ai vu M. de Botherel que cette seule fois pendant mon premier séjour eu Angleterre. Comment le prétendu historien *de la Guerre de la Vendée et des Chouans*, conciliera-t-il ce fait avec les messages dont il charge ce gentilhomme de ma part auprès de M. le Comte d'Artois? Et se *Triumvirat* entre lui, moi, et l'Evêque de St. Pol de Léon que je n'ai jamais vu!

autre chose à faire que de m'occuper à y pourvoir.

Je le chargeai donc principalement de cette partie, sous la condition qu'il s'aideroit des conseils des magistrats de sa province, dont il m'assura que quelques-uns étoient disposés à le suivre.

Il est difficile de mettre de la clarté dans le récit de circonstances aussi compliquées que celles que j'ai entrepris de décrire, sans s'exposer, quelquefois, à l'inconvénient d'anticiper sur l'ordre des faits, ou de paroître l'intervertir. A l'époque dont il est ici question, j'avois la presque certitude que la première expédition seroit la plus considérable; et qu'à l'exception des cadres et de quelques corps François, l'armée de débarquement, selon le désir que j'en avois manifesté, seroit composée de troupes Angloises. J'étois fondé à penser que la seconde ne seroit, à proprement parler, qu'un renfort qui, avec le reste des Emigrés, devois escorter M. le Comte d'Artois, lorsque nous lui aurions frayé le chemin; et je ne doute pas encore aujourd'hui, que telle ne fut alors, l'intention du Gouvernement Bri-

tannique. Les officiers d'Etat-Major ou autres dont je m'étois assuré, je les destinois à des commandemens dans les armées insurgées. Mais la vicissitude des événemens étoit telle, qu'il m'avoit été nécessaire de m'appliquer à tout prévoir, et à disposer les matériaux que je recueillois, de manière à ce qu'ils pussent être employés utilement dans toutes les suppositions.

Autant pour m'assurer définitivement de la détermination des Ministres, que pour obtenir une communication qui m'étoit indispensable, j'avois exprimé le désir de connoître le Général à qui le commandement de l'armée devoit être confié.

Au nom du Comte de Moira, je me rappelai ce que m'avoit dit Lord Cornwallis; et mes espérances s'élevèrent dans la proportion de l'importance que je ne pouvois pas manquer de mettre à ce choix. Elles ne firent qu'acquérir plus de force après une longue entrevue, durant laquelle Lord Moira me parla avec autant de franchise que de noblesse. Si les Ministres n'avoient eu, comme on les en a accusés, que le dessein de se jouer des Royalistes par une feinte indigne

d'eux, ils se seroient adressés à tout autre qu'à ce Seigneur : car s'il étoit un homme fait pour la gloire de replacer sur son trône le Roi d'une nation rivale de la sienne, et capable de réconcilier un grand peuple avec son souverain, c'étoit lui.

M. Windham me procura aussi la connoissance de Sir John Warren, et de Sir Sidney Smith. Le premier étoit désigné pour commander les forces navales de l'expédition, l'autre devoit la seconder par des diversions sur différens points.

La haute réputation de ces deux officiers, venoit encore à l'appui de l'opinion dans laquelle le choix du Général m'avoit confirmé, savoir que l'Angleterre plaçoit enfin son intérêt à faire cause commune avec le Roi de France.

Je ne me permis donc plus aucun doute sur le succès de ma négociation : mes vœux étoient comblés, et je trahirois la vérité si je disois que mon amour propre ait été muet, ou mon ambition insensible.

En comparant, avec la dernière révolution, les deux époques de notre histoire qui ont le plus de rapports avec elle, en ce point que les héritiers légitimes du trône ont été egalement réduits à l'alter-

native, ou d'avoir recours à la force pour rentrer dans leurs droits, ou de les abandonner, il m'a toujours paru que CHARLES VII, et HENRI IV, s'étoient trouvés dans des circonstances plus difficiles, et surtout moins fertiles en ressources, que les Princes François de nos jours.

Ceux qui pensent différemment n'ont pas réfléchi, sans doute, que dans cette révolution la France n'a pas cessé un instant d'être toute Françoise.

Si elle a été déchirée par des factions, ces factions ne pouvoient pas durer plus long-temps que le principe qui leur avoit donné naissance. Sans autres chefs que des misérables à l'ineptie fougueuse de qui on pouvoit laisser le soin de leur propre destruction; sans autre lien que la crainte, qu'il étoit si facile de dissiper, et sans autre énergie que celle que lui donnoit le fanatisme d'une liberté chimérique, qui, si la sagesse eût présidé aux Conseils de la cause Royaliste, se seroit évaporé faute d'aliment; nous l'avons vue, après trois ans, rassasiée de crimes, et lasse d'anarchie, comme précipitée dans un cahos, d'où il n'y avoit qu'un mot à prononcer pour faire resortir une création nou-

velle; qu'un homme à montrer pour voir à ses pieds tous les partis, autant effrayés de l'avenir qu'épouvantés du passé, et prêts à se soumettre au premier qui seroit venu se mettre entre eux et leurs propres fureurs*.

Charles VII eut à affranchir son royaume de la domination des Anglois qui étoient en possession de sa capitale et de ses plus riches provinces; et Henri IV, du pouvoir et de l'influence de l'Espagne, dont les Princes François n'ont eu à redouter que les intrigues.

L'un et l'autre, avec une poignée d'amis (mais de véritables amis) sans places fortes, sans argent, sans alliés (car ce ne fut qu'après s'être fait un parti assez puissant pour autoriser la confiance, que l'Henri IV trouva quelques ressources en Angleterre †) ils eurent à reconquérir, pied à pied, leurs

* *Ils seront aux genoux du premier qui leur permettra de respirer:* disois-je alors, dans un Mémoire adressé à M. Pitt, et à M. Windham.

† Je ne puis pas me dispenser de noter ici, à l'honneur des Brétons, que Henri IV dut à leur zèle une partie des secours qu'il reçut d'Angleterre.

" Pendant les troubles de la ligue," dit, dans un Mémoire que j'ai entre les mains, un gentilhomme très-instruit qui m'a sou-

Etats, autant sur leurs sujets que sur les étrangers; tandis que de nos jours, l'Europe s'est armée pour la cause Royaliste; que des provinces entières ont versé plus de sang qu'il n'en falloit mille fois pour sceller son triomphe; et que les trésors de la plus riche nation du monde lui ont été ouverts.

Que manquoit-il donc à cette réunion inouie de circonstances? Ce que j'étois venu chercher en

veut aidé de ses lumières et de son zèle, lorsque j'étois à la tête de l'insurrection, " sous le règne de HENRI IV, quand le Duc " de Mercœur, aidé d'une faction Espagnole, tenta d'usurper le " pouvoir en Bretagne, s'appuyant des prétentions du Comte " de Montfort, dont les prétendus droits étoient réunis dans sa " personne, les Etats de Bretagne donnèrent alors des exemples " mémorables de zèle, de fidélité, et d'attachement à la France " et à son Gouvernement: ils députèrent plusieurs fois en An-" gleterre, ils en obtinrent de puissans secours de tout genre, " des armes, des munitions de guerre, de l'argent; ils firent des " emprunts avantageux qu'ils cautionnèrent, et contribuèrent " puissamment au repos de la France, et à la fin des troubles " qui la déchiroient depuis huit années, et qui ne finirent qu'en " 1597," &c.

Je donnerai le reste de ce mémoire, et quelques autres du même auteur, avec mes pièces justificatives, ne fussent-ils propres qu'à prouver combien il est utile aux Rois de respecter les droits de leurs sujets. Car si les Bretons eussent alors perdu les leurs, il est à croire que leurs sollicitations et leurs cautionnemens auroient été de peu de service à HENRI IV.

Angleterre; ce que le succès de ma négociation alloit enfin procurer aux Royalistes: le panache de HENRI IV!

Si mes efforts pour cette cause, dont j'avois fait la mienne, ont été croisés par la stupide envie d'hommes incapables de la servir, il n'a cependant pas été en leur pouvoir de me priver du droit de dire.

" *J'ai, du moins, eu l'honneur de l'avoir entrepris.*"

Cependant, la satisfaction que j'éprouvois ne tarda pas à être troublée par un événement que je m'étois en vain efforcé de prévenir: et ce fut lorsque je croyois toucher au moment de faire recueillir aux Princes François le fruit de mes travaux, et de partir avec l'expédition pour les côtes de Bretagne, que je reçus la nouvelle de la signature de la *pacification.*

J'ignore si les Ministres Anglois avoient été instruits de cet événement par d'autres que par moi, mais je m'empressai de leur en communiquer les détails, tels qu'ils me parvinrent.

Il ne falloit pas beaucoup de pénétration pour deviner l'effet que cela produiroit sur leur esprit.

Néanmoins le résultat de mes conférences avec eux fut de me laisser quelque espoir J'en sortis convaincu qu'ils avoient eu l'expédition projetée autant à cœur que moi. Et soit qu'ils fussent liés aux Puissances Coalisées par la promesse d'une diversion sur les côtes de France, soit qu'il cédâssent à la conviction (que portoient avec elles les preuves qu'ils avoient sous les yeux) que ce traité n'étoit qu'une feinte de la part des chefs qui y avoient accédé, et que quand même il n'en eût pas éte ainsi, l'esprit du peuple étoit tel que ceux qui s'y étoient refusés, seroient suffisamment en mesure de rétablir les choses sur le même pied qu'auparavant; j'emportai la certitude que, s'il y avoit un moyen de renouer la partie, ils étoient encore disposés à s'y prêter.

Les républicains n'avoient pas été précisément les dupes des signataires de la paix; mais ils l'étoient d'eux-mêmes, car quoique Hoche se soit détrompé le premier, il partageoit alors l'opinion dans laquelle étoit le Comité de Salut Public, que tant que Cormatin, Charette, et quelques autres seroient en son pouvoir, et qu'il n'auroit qu'un [illegible]dre à donner pour se saisir d'eux, les insurgés ne

pourroient faire que des mouvemens partiels, faciles à réprimer; et il ne doutoit pas qu'au reçu de la nouvelle de la paix, l'Angleterre, si elle ne renonçoit pas à son dessein, n'en suspendît du moins l'exécution. Cela est si vrai qu'une partie des troupes qui désoloient depuis si long-temps les provinces de l'Ouest, reçut l'ordre de se porter ailleurs, et que les garnisons des villes, affoiblies par de petits détachemens dispersés dans les campagnes, de manière à ne pouvoir que très-difficilement se réunir dans le cas d'une attaque soudaine, n'étoient pas plus considérables qu'elles n'auroient dû l'être en temps de paix.

Cormatin quoiqu'il eût cessé de communiquer avec moi, enrôloit les soldats républicains sous les yeux de leurs chefs, et continuoit de mettre dans sa conduite et dans ses discours une imprudence et des contradictions dont il ne pouvoit pas manquer d'être la victime.

On a vu ailleurs que M. Duperrat, l'un de mes premiers co-opérateurs, après s'être refusé à concourir à la paix, s'étoit retiré dans le département de la Mayenne, pour y maintenir l'excellent esprit qui distinguoit cet arrondisse-

ment, que les agens de Paris *(qui ne faisoient rien que par ordre*,)* sont parvenus plus tard à déchirer par des dissentions funestes †.

Les braves Royalistes du Maine, à l'exemple de leur chef, s'étoient montrés si peu disposés, même à feindre, que Cormatin, de concert avec les Députés et les Généraux de la Convention, avoit jugé à propos de convoquer une assemblée de leurs chefs, pour les engager à accéder au traité.

Cette assemblée, presque aussi nombreuse que celle de la Prévalaye ‡, se tint à Bazourgers, le 7 Mai, 1795; et se termina par la résolution de ne pas *dissoudre les bandes royalistes,* avant que la Convention n'eût rempli toutes les promesses qui leur étoit faites en son nom. Or, comme il n'étoit pas plus dans son in-

* Lettre de Brottier et La Villeheurnois, 15 Octobre, 1796. Voyez le Vol. IV.

† Le département de la Mayenne étoit, dans l'organisation royaliste, l'arrondissement du Bas Maine. Lorsque j'en serai aux détails de cette pernicieuse intrigue, il sera bon que le lecteur n'ait pas perdu de vue, qu'au 7 Mai, 1795, cet arrondissement faisoit partie de l'armée de Bretagne.

‡ Lettre de M. Dufour, au Grand Conseil, imprimée au 1er Vol. de la Correspondance Secrète, page 227.

tention qu'en son pouvoir, de tenir ces promesses, il étoit facile de prevoir à quoi tous ces pourparlers et ces stipulations vagues devoient aboutir.

Rien ne peut donner une plus juste idée de l'embarras dans lequel se trouvoit la Convention, et de l'état des deux partis qui se mentoient imperturbablement l'un à l'autre, sans se tromper, et, enfin, de toutes ces transactions prétendues pacifiques, que la proclamation, en forme de règlement, que Cormatin adressa, de cette assemblée, aux Royalistes de tous les départemens, et au bas de laquelle il obtint la signature de Duperrat et celles de ses principaux officiers.

Je vais donc la copier telle qu'elle a été publiée, à Paris *, sous les yeux du Gouvernement Républicain.

Règlement de Police, pour les Commandans, soldats, &c. des Troupes dites Chouans, répandus dans les Campagnes.

" On a parlé de paix aux Royalistes; des " raisons de justice et d'humanité en ont fait

* Correspondance Secrète, &c. Vol. I. page 223, et suivantes.

" accepter les propositions. Les Représentans
" du peuple ont dit aux Royalistes de la Ven-
" dée réunis à la Jaunaye, et à ceux de la
" Bretagne, rassemblés aux portes de Rennes:
" *Nous ne venons pas vous offrir une amnis-*
" *tie; nous venons traiter et négocier avec vous*
" *la réunion des François.*

" Il est résulté de cette pacification la pro-
" messe de donner au peuple François un gou-
" vernement solide; la liberté d'exercer publi-
" quement sa religion; la sûreté des individus
" et des propriétés; l'exercice des lois civiles
" et militaires; l'oubli du passé, et des horreurs
" dont le souvenir seul déshonore à jamais les
" François; la promesse, surtout, de renouve-
" ler, par le vœu libre du peuple, les autorités
" constituées.

" Les Royalistes ont été, et sont convaincus
" de la bonne foi que la Convention, et les
" Représentans ont mise dans ce traité, et de
" la franchise qu'ils mettront à l'exécution des
" articles qui le composent.

" D'après le résultat des différentes entrevues
" qui ont précédé le *moment heureux*, où on a

" signé et ratifié cette pacification, les chefs des
" Royalistes ont prouvé, d'une manière assez
" claire, qu'ils ne pouvoient abandonner *, et
" qu'ils n'abandonneront jamais, ceux des offi-
" ciers ou soldats qui, en partageant leur opi-
" nion, avoient aussi partagé leurs périls et leurs
" dangers. Un tel abandon ne pourroit être
" soupçonné que par des êtres que l'honneur
" n'enflamma jamais, ou par des esprits mal-
" veillans, qui chercheroient à mettre la dis-
" corde entre des chefs et des soldats dont
" l'étroite union désespéroit les *Anarchistes*. Il
" a donc été convenu que chacun, en particu-
" lier, retrouveroit, *autant que possible*, sa fa-
" mille, son existence, et le bien-être dont il

* La masse des insurgés, qui se composoit des anciens chefs, des capitaines de paroisse, et des soldats, n'a jamais voulu entendre parler de paix. Ils regardoient les officiers supérieurs qui avoient signé le traité, comme des traîtres, et n'attendoient que l'occasion d'en faire justice. Ils étoient particulièrement irrités contre les nobles ou émigrés, qu'ils croyoient, d'après l'empressement que quelques-uns avoient mis à transiger avec les républicains, n'être rentrés en France, et ne s'être mêlés parmi eux, que pour recouvrer leurs propriétés. C'étoient ces soupçons, (malheureusement autorisés par un petit nombre d'exemples,) que Cormatin s'efforçoit de dissiper, pour son propre compte.

« jouissoit avant ces années de malheur et de
« proscription. Ce sont ces articles du traité,
« dont les chefs solliciteront avec chaleur, l'en-
« tière exécution. *Or, jusqu'à cette époque, les*
« *bandes royalistes ne doivent pas se dissoudre,*
« et doivent encore moins troubler l'ordre public
« garant de notre traité ; elles vivront sous les or-
« dres de leurs chefs et de leurs capitaines, dans le
« calme, l'ordre, et la paix, qui doivent désormais
« succéder à l'anarchie.

« Il faut, pour maintenir ce calme et cet
« ordre entre *des hommes rassemblés,* dont les
« têtes quelquefois exaltées, pourroient, invo-
« lontairement, se porter à des excès, établir des
« lois de police pour rappeler chacun à ses de-
« voirs et à la subordination qu'ils ont juré
« de maintenir, *en combattant pour leur opinion.*

« J'ai donc cru sage de proposer les articles
« ci-dessous ; de les envoyer dans tous les dé-
« partemens, et *d'inviter* tous les chefs et tous
« les commandans à donner la main à leur
« exécution.

« Art. Ier. Pour prouver notre attachement,
« et notre reconnoissance aux habitans et aux
« soldats qui, sous nos ordres, ont combattu

" pour notre opinion, nous pensons qu'aucun
" des commandans ou officiers qui, par le traité,
" ont droit de rentrer dans leurs propriétés, n'y
" rentreront, qu'au préalable les soldats de leurs
" compagnies n'aient joui de ce privilége qui
" leur est commun comme aux officiers *.

" II. Les compagnies et soldat réunis et ras-
" semblés sous les ordres de leurs capitaines, ne
" pourront, dans aucun cas, sortir armés, que par
" la permission expresse de leurs chefs.

" III. Les soldats qui voudront changer, et
" aller d'une compagnie dans une autre, ne pour-
" ront le faire, sans avoir la permission des capi-
" taines des compagnies respectives.

" IV. Tous habitans et soldats, de quelque con-
" dition qu'ils puissent être, qui se porteroient à
" des vols, pillages, ou contributions forcées, seront
" déclarés infâmes, et, suivant l'urgence des cas,
" punis selon les lois de la guerre.

" V. Les habitans ou soldats qui, à diverses
" reprises, auront manifesté dans les compagnies,

* Ainsi, les simples soldats étoient donc les propriétaires des campagnes. Cette ligne répond aux prétendus Royalistes qui les ont calomniés dans les pays étrangers, en les représentans comme des brigands qui ne vivoient que de pillage. (Voyez Vol. II, pages 266 et 267.)

« une insubordination repréhensible, feront sup-
« poser à leurs camarades, qu'ils sont *Terroristes,*
« *ou Jacobins, ou espions* *.

« VI. Ceux des habitans du pays, *enrôlés*
« dans nos compagnies, sont invités à rentrer
« au sein de leurs familles, pour les aider dans
« leurs travaux champêtres, et faire refleurir
« l'agriculture †.

« VII. Un des motifs qui nous ont engagés de
« souscrire à la paix, c'est que nous ne serons ja-

* Cet article qui est suffisamment caractéristique de l'esprit des Royalistes, ne l'est pas moins du prodigieux changement qui s'étoit opéré dans l'opinion publique.

† Bien entendu après l'exécution du traité, comme le porte le préambule.

Les contradictions remarquables dans les articles et dans le préambule de ce règlement, prouvent, indépendamment du peu de talent que montre l'auteur pour exprimer ses pensées et surtout pour la rédaction d'une loi militaire, combien il est difficile d'être clair, quand on n'est pas de bonne foi.

Il n'y avoit, à proprement dire, *d'enrolé* dans les compagnies royalistes, que des habitans, et des déserteurs. Les autres soldats, étrangers aux pays insurgés, y étoient en trop petit nombre pour faire l'objet d'une disposition générale. Mais M. de Cormatin voulant faire entendre aux républicains, que les royalistes étoient dans l'intention de poser les armes lorsqu'on les auroit satisfaits sur les articles du traité, et à ceux-ci, qu'ils ne devoient pas le faire, il lui étoit difficile de remplir ce double objet, sans se contredire à chaque phrase.

" mais forcés de porter la cocarde ticolore, *hors* " *des grandes villes;* nous avons, par la même " raison, promis de cesser de porter les rubans " blancs, qui avant la pacification décoroient nos " chapeaux.

" VII. Les chefs des compagnies rassemblées " donneront avis aux autorités constituées de leur " nombre, et du lieu où elles sont réunies. Ces " officiers sont responsables des désordres que leurs " hommes pourroient commettre.

" IX. *S'il se trouvoit des déserteurs parmi nos* " *soldats,* on obtiendra pour eux des permissions " pour aller aux frontières; ils désigneront les ba- " taillons ou ils voudroit être attachés: ceux dont " les familles sont dans le pays insurgé obtien- " dront des congés absolus *.

" Fait et arrêté, à la grande entrevue de Ba- " zourgers, le 7 Mai, 1795.

" 18 Floréal, troisième année républicaine.

(Signé) " *Cormatin, Duperrat, Dufour,* " *Picot, Tranche-montagne, dit Denis, Jambe-* " *d'argent, Chandelier, Charles Auguste Russe,*

* Il est difficile de porter la dérision plus loin. On a vu, au Vol. IV, que Cormatin et le Comité Central comptoient

" *Kerbac, La France, Placenette, Cœur de Roi,*
" *Sans-regret, Mousqueton, Cœur-de-lion, Sans-*
" *peur, Constant, Chambor, Lamotte, Labique,*
" *Lagrenade,*" &c.*

Ce seroit offenser mes lecteurs que de leur indiquer les réflexions que cette pièce suggère. Mais il est bon d'observer qu'elle portoit avec elle la preuve de deux faits importans.

dans les pays insurgés, quarante mille déserteurs. A l'époque de cette proclamation, il n'étoit occupé qu'à en augmenter le nombre.

" Dès le même soir que Cormatin fut revenu des con-
" férences où il avoit signé la paix," dit le Général Beauvais,
" il reçut des canonniers déserteurs qu'il faisoit provoquer de-
" puis deux ou trois jours, et les fit conduire, en cachette,
" dans une chambre haute du château (le château de la Pré-
" valaye) dans laquelle je les suivis . . . . Cormatin
" fit apporter du vin, il le but, avec eux, dans le même verre,
" à la santé du Roi. Sans contredit, cela auroit été une bonne
" action, si elle n'avoit pas été dégradée par tout ce qu'il avoit
" fait dans la journée."

(Extrait des Mémoires du Général Beauvais, page 90).

* Les *amis privés* ont souvent remarqué avec une affectation dédaigneuse, que, sur la nombreuse liste des Chefs Royalistes, on apercevoit peu de noms qui fussent connus avant la révolution!!!

Quel éloge, et quelle satyre, arrachés à la lâcheté par l'orgueil!!!

Le premier: que l'acte de pacification n'étoit qu'un traité illusoire; que ceux qui l'avoient signé étoient décidés à le rompre, aussitôt que l'Espagne, ou même l'Angleterre, tiendroient leurs promesses.

Le second: que, loin d'avoir nui matériellement, jusqu'alors, aux forces et à l'ensemble des Royalistes, il n'avoit fait que leur fournir de nouveaux moyens d'ajouter aux unes, et de consolider l'autre, en leur donnant la facilité d'agir publiquement, et en levant les entraves qui avoient gêné jusqu'alors la liberté des communications.

Cet avantage étoit, à la vérité, plus que balancé par l'accès qu'il procuroit dans le parti du Roi aux agens de Paris et de Londres et à leurs envoyés, qui étoient un mélange bigarré d'émissaires du parti constitutionnel, d'agens du Gouvernement Espagnol, et d'espions des Comités de la Convention.

Le Chevalier de Tinteniac, au sortir de la Prévalaye, avoit parcouru secrètement tous les arrondissemens, et n'avoit rien négligé pour maintenir les insurgés dans leurs bonnes dispositions. Etant connu à la Vendée, il ne pouvoit pas s'y montrer sans danger pour les chefs dont les républicains,

sous le prétexte de *fraternité* et *d'union*, épioient toutes les démarches. Il avoit donc pris le parti d'envoyer vers eux deux officiers de confiance. Stofflet ne lui fit aucune réponse. Charette n'osa rien confier au papier; mais il lui fit dire* *qu'il étoit prêt à reprendre les armes; qu'il avoit des soldats bien aguerris, et brûlans d'être aux mains, —Qu'on lui envoyât deux mille François enrégimentés à la côte de St. Jean de Mont avec force, poudre et salpêtre; quant aux armes, il en avoit plus qu'il ne lui en falloit; il suffisoit qu'on l'avertît quinze jours d'avance*†.

Les signataires de la pacification de Bretagne,

* Lettre sans date, du Chevalier de Tinteniac à M. Windham.

† La population du pays de Charette n'étoit donc pas assez considérable, pour qu'il pût placer les émigrés comme officiers. Il demandoit qu'ils fussent *enrégimentés*; et bornoit sa demande à deux mille. Mais étoit-ce ainsi que les émigrés devoient être employés sous le rapport de l'utilité, et sous celui de la convenance? Et est-il nécessaire de recourir à d'autres preuves pour se convaincre de l'avantage qu'il y avoit de porter l'expédition en Bretagne? Sans doute, si le Gouvernement Anglois eût voulu envoyer deux mille hommes dans cette partie, ils y auroient fait une diversion très-utile; et si l'expédition eût réussi en Bretagne, mon intention étoit de pourvoir la Vendée de tous les secours nécessaires pour la mettre en état d'agir avec vigueur.

avoient dit à *Tinteniac : Soyez témoin, avant de partir, du serment que nous faisons de poignarder le premier qui abandonneroit la cause de Dieu et des Bourbons. Je vous assure, Monsieur,* écrivoit-il à M. Windham, *que jamais serment ne fut fait plus sincèrement* *.

Le département du Finistère que je n'avois pas encore organisé, mais où j'entretenois de nombreuses intelligences, et qui s'étoit montré singulièrement ardent dans l'insurrection départementale, avoit aussi été l'objet des soins actifs de Tinteniac.

" A mon arrivée en France," ajoutoit-il, " j'ai " envoyé Messieurs d'Amphernet et Lesseley dans " le Finistère, dont on ne connoissoit pas par- " faitement les dispositions. Dans quinze jours, " ils ont organisé plus de cent compagnies, et " sont sûrs de plus de douze mille hommes. Les " habitans de ces campagnes, dont une grande " partie sont les vassaux de ma famille, m'ont " fait dire par ces Messieurs qu'ils alloient nour-

* Le Chevalier de Tinteniac vint me rejoindre, en Angleterre, peu de jours avant le départ de l'expédition, et confirma, en plus grand détail, ce qu'il avoit écrit.

" rir les déserteurs. Quelques paroisses en ont " déjà deux cents. De plus, ils s'engagent à don- " ner leur argent et leur bled, pour des Bons sur " Louis XVIII. Voilà, Monsieur, foi de gentil- " homme, les dispositions de la Bretagne," &c.

Le Comte de Silz et tous les chefs du Morbihan étoient à leurs postes.

Boishardy, Jouette, et Solihac, tenoient l'arrondissement des Côtes du Nord prêt à donner la main à l'armée de débarquement.

Les divisions de l'Ille et Vilaine, et généralement toutes celles qui étoient le plus à proximité des garnisons, recevoient, chaque jour, des renforts de déserteurs, et de jeunes gens des villes*, que leurs parens dans l'espoir, ou même dans la crainte, d'un mouvement décisif en faveur du Roi leur envoyoient de toutes parts, pour se faire des titres, ou se ménager des excuses.

Chantereau, Jarry, Caqueray, Busnel, &c. me faisoient dire que jamais cette partie n'avoit été mieux disposée. La seule division du Chevalier du Boisguy comptoit trois mille hommes exercés,

* Lettre de Hoche au Citoyen Pile, 1er. Prairial, 20 Mai, 1795.

et accoutumées à vaincre sous les ordres de leur jeune chef*.

* Lorsque les Généraux républicains se trouvèrent, pour la première fois, avec le Chevalier du Boisguy, à la Prévalaye, ils ne revenoient pas de leur surprise, de voir que ce chef renommé qui leur avoit opposé une si constante résistance, étoit un enfant de quinze ans.

Que diront à cela, M. de la Chapelle, et ceux qui, comme lui, se sont faits les échos de cette sottise si souvent répétée par la faction des INUTILES : qu'on n'est pas militaire, si on n'a pas dormi pendant quarante ans, sur les *lauriers* de la dernière campagne de la guerre de sept ans ?

On diroit que ces mannequins, prétendus militaires, ne se meuvent que par ressorts. Auroient-ils un siècle à vivre, au bout de cent ans, leur esprit massif seroit encore le même. Et ces hommes ont eu quelqu'influence sur les destinées de l'Europe !!!

On ne croiroit pas qu'une preuve de mérite militaire, parmi ces Messieurs qui, depuis quinze ans que l'Europe est en feu, ne parlent que de campemens, de marches, de siéges, et de batailles (quoiqu'ils n'ayent pas vu brûler une amorce) consiste à se rendre agréables aux soldats en parlant insolemment de leurs chefs.

Je me rappelle que lorsque j'étois sous lieutenant de cavalerie, en garnison à Metz, le Maréchal d'Armentières qui commandoit dans cette place, passa en revue plusieurs corps de troupes à cheval. Il avoit ordonné une manœuvre qui commençoit à s'exécuter, lorsque le Marquis de Conflans, son fils, s'élança au grand galop vers la tête de la colonne qui se mettoit en mouvement.

Quelle est la f . . . . béte, s'ecria-t-il, *qui a commandé ce mouvement ?*—*C'est M. le Maréchal*, lui fut-il répondu.—*Je m'en étois bien douté*, et il ordonna de faire halte.

Il n'étoit pas une ville, pas un gros bourg, qui ne se fût engagé à organiser un corps proportionné à sa population, et prêt à se joindre à nous, à la première nouvelle de notre approche*.

Frotté étoit parvenu au poste que je lui avois assigné; et à l'aide de quelques chefs qui avoient jeté les fondemens de l'insurrection avant lui, il s'étoit déjà formé une petite division.

De ce nombre étoient M. de la Rocque, le Comte de Ruegs, et M. Alexandre Billard.

Ce dernier, jeune homme aussi intrépide qu'ardent, à qui son dévouement pour la cause du Roi avoit mérité l'honneur d'être proscrit, dès 1792; après avoir fait toute la guerre de la Vendée, comptant, à l'âge de 18 ans, plus de blessures que d'an-

Cette scandaleuse saillie qui auroit dû être sévèrement réprimée, fut répétée, de bouche en bouche, et ne contribua pas peu à la réputation de son auteur.

On m'assure que, dans les temps modernes, cette impertinence a été imitée, avec le même succès! Voilà les hommes qui refusent aux Chefs des Royalistes la qualité de militaires!!!

* La petite ville d'Auray, la plus voisine de la côte sur laquelle s'est effectuée la descente, n'en eut pas plutôt reçu l'avis, qu'elle nous envoya son contingent de 400 hommes. Vannes devoit nous en donner 2,000, et ainsi des autres villes, &c.

nées*, avoit organisé un corps de quelques centaines d'hommes, sur la frontière qui sépare le Maine et la Normandie de la Bretagne. Venu à la Prévalaye, moins pour assister aux négociations que pour s'y opposer, il y rencontra M. de Frotté, et sur l'exhibition des pouvoirs que celui-ci tenoit de moi, il n'hésita pas à se mettre sous ses ordres.

Un des chefs du Maine (M. le Chandelier de Pierreville) joignit à ce premier fonds, un petit détachement qu'il tira de sa division*; et à ce moyen, Frotté se trouva, dès le premier jour, au

* Cet intéressant officier, après douze ans de combats et de dangers, est enfin parvenu à se réfugier en Angleterre. De vingt-sept blessures graves qu'il a reçues, quatre sont encore ouvertes. Il demeure à Londres, *No.* 20, *Lower Eaton Street, Pimlico ;* il est un exemple vivant de l'insensibilité, pour ne pas dire, de la barbarie d'hommes qui, ayant fait leur fortune aux dépens des insurgés, et sachant qu'il manquoit de tout, ne lui ont pas même procuré les moyens de ne pas mourir de faim faute de subsistances, et de ses blessures, faute de remèdes.

* Ces traits viennent encore à l'appui de ce que j'ai dit (en parlant de Stofflet et de Boitton) du peu d'ambition qui étoit remarquable en ceux qui étoient les premiers auteurs de l'insurrection, et de l'empressement qu'ils mettoient, soit à obéir aux officiers qu'ils supposoient être plus capables qu'eux, soit à seconder, par tous les sacrifices qui étoient en leur pouvoir, ceux qui venoient courir la carrière qu'ils leur avoient ouverte.

point que ses camarades n'avoient atteint qu'après des années de travail. Le courage et l'activité de cet officier me donnoient lieu d'espérer qu'il ne tarderoit pas à être en mesure de remplir les vues que j'avois sur lui.

Vu cet état de choses, il est difficile de se refuser à partager l'opinion de ceux qui ont pensé que si l'expédition, telle qu'elle avoit été projetée d'abord, eût abordé, sans délai, les côtes de Bretagne, *la contre-révolution étoit faite.*

Malheureusement, le fait de la pacification portoit un caractère officiel et public, que toutes ces circonstances si favorables n'avoient pas. Une donnée aussi positive ne pouvoit, tout au plus, qu'être balancée dans l'esprit des Ministres par les rapports de personnes dont l'intérêt étant de les mettre en action, ils ne se croyoient sans doute pas suffisamment fondés à porter de leur impartialité le même jugement que le deur zèle. A quiconque connoît la Constitution Angloise, il doit être sensible qu'il leur eût été difficile, en cas de revers, de se justifier d'avoir sacrifié l'élite de l'armée, pour agir avec des Chefs qui venoient de se soumettre à l'ennemi commun, et pour seconder une

insurrection qui (en apparence du moins) n'existoit plus.

D'où il résulte que les hommes qui ont provoqué cette pacification, en se faisant niaisement les agens d'un parti dont l'unique dessein étoit de priver le Roi de France de l'alliance de l'Angleterre, ne peuvent se retrancher contre l'accusation de perfidie, que derrière leur imbécillité.

Quoique M. Windham ne s'ouvrît pas à moi sur ce qui s'agitoit au Conseil, il ne me fût pas difficile d'entrevoir que, s'il pensoit qu'il falloit profiter de l'occasion pour porter un coup décisif, cette opinion n'étoit pas celle de tous ses collègues; et je ne tardai pas à être convaincu que je ne devois désormais compter sur une armée Angloise, qu'autant que le parti du Roi reprendroit une attitude propre à ne laisser aucuns doutes sur l'utilité de cette mesure.

L'effet que cette triste certitude devoit produire sur moi, fut néanmoins affoibli par celle qu'à l'exception de troupes nationales, pour le présent, le Gouvernement étoit disposé à me fournir tous les moyens qui étoient en son pouvoir pour me mettre à même d'amener les choses à ce point, et que

les préparatifs de l'expédition n'en seroient pas poursuivis avec moins d'activité.

Si malgré les intrigues auxquelles la prolongation de mon absence avoit laissé un aussi vaste champ, les Royalistes de Bretagne avoient conservé l'ensemble et les dispositions nécessaires au succès de mes desseins, leur constance devoit, en grande partie, être attribuée à la confiance qu'ils mettoient en mes promesses.

L'accomplissement de ces promesses venant à être indéfiniment retardé, il eût été aussi déraisonnable de penser que leur patience seroit à l'épreuve de cette cruelle déception de toutes leurs espérances, que barbare de les laisser exposés à des dangers sans objet, et de les détourner plus longtemps de mettre à profit l'occasion qui étoit entre leurs mains de recouvrer leurs propriétés, et de rentrer au sein de leurs familles.

Quelqu'abondans que seroient les secours d'armes, de munitions, d'argent, &c. que je pourrois leur faire passer, tout cela désormais étoit incapable de produire l'effet qu'on s'en seroit promis.

Les insurgés avoient été autorisés à compter sur

un secours d'hommes. Tous ceux qui avoient pris l'engagement de se joindre à eux, ne l'avoient pris qu'à cette condition. Les places fortes, les ports, les grandes villes, n'auroient ouvert leurs portes, qu'à une armée médiatrice et auxiliaire, précédée par la crainte et par la confiance. Cette mesure seule pouvoit être le garant de la sincérité de l'Angleterre à des hommes auprès de qui tout étoit mis en œuvre pour les en faire douter: et la certitude de voir bientôt un de nos Princes à la tête de ceux qui se sacrifioient pour leur cause, étoit seule capable de dissiper tous les soupçons.

Pénétré de ces vérités, elles furent la base de mes représentations au Gouvernement Britannique, et la matière de mes conversations journalières avec M. Windham.

Ce Ministre, après quelques jours, me demanda si, indépendamment des secours de tout genre qui me seroient fournis, je pensois qu'avec les cadres, et environ trois mille hommes de troupes Françoises qui étoient alors en Angleterre, il me seroit possible de descendre en Bretagne, et de m'y maintenir.

Quoique j'eusse préféré des troupes Angloises,

par les raisons que j'ai dites ailleurs, je sentis que de la réponse que j'allois faire dépendoit, peut-être à jamais, le sort du parti du Roi ; et persuadé que j'étois, que je n'aurois que ses ennemis déclarés à combattre, je n'hésitai pas à affirmer que je n'en faisois aucun doute. " Le nombre," ajoutai-je, " importe moins que la chose ; quatre mille " cinq cents hommes (c'étoit à quoi se montoient " les régimens François réunis aux cadres) ne sont, " à proprement dire, rien, comparés à la gran- " deur de l'entreprise ; mais l'effet que produira " la vue d'une force quelconque sera incalculable. " Les circonstances et l'occasion font tout ; et on " achevera plus avec quatre mille cinq cents " hommes, d'ici à quinze jours, qu'on ne feroit " avec quarante mille dans deux mois.

" Je m'engage à débarquer avec cette petite " armée sur quelque point de la côte de Bre- " tagne que le Gouvernement veuille indiquer."

" Combien de Royalistes," reprit M. Windham, " croyez-vous pouvoir réunir sur le rivage, " le jour du débarquement ?"

" Très-peu," répliquai-je ; " le premier jour ; " ils seront occupés, dans l'intérieur, à contenir

" l'ennemi, et nous trouverons la côte libre. Le
" lendemain, cela dépendra du point sur lequel
" nous serons descendus. Si c'est à la côte du
" Nord, on peut compter sur douze ou quinze
" mille hommes; partout ailleurs huit mille. Le
" quatrième ou le cinquième jour, je serai devant
" Rennes; et là, je ne serai embarassé que du
" nombre.

" — Mais, comment vous maintiendrez-vous?

" — Il ne faudra que peu de temps, et la petite
" armée républicaine sera détruite, ou confondue
" dans nos rangs. La Vendée donnera, je l'es-
" père, assez de besogne à celle qui agit con-
" tr'elle, pour l'empêcher de venir nous inquiéter:
" la convention ne pourra envoyer de renforts
" qu'en s'affoiblissant aux frontières. Que ces
" renforts viennent en poste sur des charriots, ou
" à marches forcées, ils me donneront toujours le
" temps d'organiser une armée de ligne, en rem-
" plissant les cadres, et en complétant les régi-
" mens, et à vous celui de nous envoyer des se-
" cours et de nous amener M. le Comte d'Artois.
" En agissant avec promptitude et audace je ré-
" ponds de tout."

Ce ton de confiance, qui ne m'étoit pas ordinaire, me parut avoir produit un bon effet. Je parlai avec la même assurance à M. Pitt; et l'expédition, ainsi réduite, fut décidée.

Restoit à déterminer le point sur lequel elle se porteroit.

On a vu que j'inclinois pour la Côte du Nord, et mes raisons pour cela.

Les Ministres, au contraire, donnoient la préférence à celle du Sud, à cause des avantages qu'offroit la Baye de Quiberon aux flottes d'escorte et de transport, tant sous le rapport du mouillage, que sous celui de la facilité des communications. Cette baye avoit déjà été occupée par les Anglois qui y avoient tenu autrefois une escadre Françoise bloquée pendant dix-huit mois à l'embouchure de la *Villaine*; et les marins Anglois s'y trouvoient, pour ainsi dire, autant chez eux, que dans la rade de Spithead. A ce motif de convenance s'en joignoit un de prudence, qu'on s'abstint de me confier. C'étoit que, dans le cas où mes assertions viendroient à être démenties par l'événement, cette position étoit la plus favorable pour tenir l'ennemi

en échec, et pour couvrir, comme pour effectuer, une descente sur les côtes de la Vendée.

Je ne manquai pas de répéter ce que j'avois dit dans toutes les occasions : que je ne croyois pouvoir faire le même fond sur les Chouans du Morbihan, quelque zélés qu'ils fussent, que sur ceux du Nord de la province ; qu'ayant été organisés plus tard, ils étoient moins régulièrement aguerris ; que je ne les avois jamais menés au combat ; et que l'ardeur que j'avois lieu d'espérer que mon retour à la tête des secours si long-temps promis exciteroit parmi ceux dont j'avois partagé les travaux, et qui me regardoient comme leur ami, comme leur père, ne seroit peut-être pas portée au même degré chez des hommes qui m'avoient bien accepté pour chef, mais qui ne m'étoient pas liés par cette affection qui naît dans les dangers de la réciprocité de services, et de l'exemple.

D'un autre côté, la conclusion du traité de paix pouvoit avoir semé quelques germes de division entre les chefs des insurgés du Nord qui y avoient accédé, et ceux qui s'y étoient refusés ; et les divisions que produit la différence d'opinions et de

conduite, là où des idées vraies ou fausses d'honneur s'introduisent dans la querelle, jettent des racines si profondes de haine, qu'il est des hommes en qui toute force de l'intérêt et de la raison n'est pas capable de les extirper. N'étoit-il pas à craindre, d'ailleurs, que Cormatin, devenant la victime de sa confiante vanité, n'entraînât dans sa ruine quelques-uns des principaux chefs; et qu'au moment d'agir, il me fallût employer à réparer le désordre que ce vide occasionneroit, un temps qui devoit être donné à toute autre chose? Et quand même je n'aurois pas à appréhender un événement de cette nature, pouvois-je faire dorénavant quelque fond sur un homme qui trompoit tout le monde; qui m'avoit trompé moi-même, et qui s'obstinoit à ne plus me rendre aucun compte?

Au Morbihan, il n'y avoit rien à redouter de semblable. Tous les chefs étoient à leurs postes; ils étoient sur leurs gardes contre la ruse aussi bien que contre la force. L'accord le plus parfait régnoit entre eux. J'avois la certitude que toute la population étoit disposée à nous seconder, et l'espoir que Port-Louis et l'Orient se déclareroient aussitôt que nous aurions fait quelques progrès

dans l'intérieur. Le succès dépendoit de la célérité avec laquelle nous irions en avant. En prenant des mesures pour intercepter les courriers, ou les fuyards, qui porteroient à Hoche la nouvelle du débarquement (ce que les habitans qui gardoient toutes les issues, n'auroient pas manqué de faire*), il pouvoit arriver qu'il n'en fût instruit que lorsque je serois en pleine marche sur Rennes, et que, l'insurrection étant devenue générale, il ne lui restât d'autre parti qu'une prompte retraite. Les premiers préparatifs de l'expédition s'étant faits à Jersey et à Guernsey, tous ceux qui croyoient qu'elle auroit lieu, étoient persuadés qu'elle menaçoit les côtes du Nord de la Bretagne, ou celles de la Vendée. Les républicains qui n'avoient eu affaire à moi, qu'une seule fois, au Morbihan, et encore lorsque je n'avois mené contre eux que des Royalistes de la haute province, n'ignoroient pas que j'avois plus de confiance en ces derniers,

* Le lendemain, ou le sur-lendemain du débarquement, trois soldats des régimens François à la solde de l'Angleterre essayèrent de déserter. Ils n'avoient pas pénétré une lieue dans les terres, qu'ils furent arrêtés par les paysans, et ramenés à Carnac. Il n'étoit pas un passage qui ne fût gardé.

que dans les autres. Ils ne doutoient pas que je cherchasse à profiter de tous mes avantages, en portant l'expédition dans le pays qui m'étoit le plus connu; et personne ne pensoit à la côte du Sud.

Je cédai à ces considérations, et je me désistai de mon opinion.

Cette détermination prise, je fis partir MM. d'Allegre et Dubois Berthelot, pour en informer le Comte de Silz et son Conseil. Je chargeai le premier de faire prévenir toutes les divisions royalistes de la Bretagne et du Maine, qu'elles eussent à se tenir prêtes à tomber sur les cantonnemens républicains, dès l'instant qu'elles apprendroient que nous serions débarqués, n'importe où; ce dont elles seroient instruites par des courriers qui devoient être disposés dans toutes les directions. Je lui recommandai d'envoyer dans le même dessein une personne sûre aux principaux chefs de la Vendée; d'observer, à l'égard de tous autres que ceux du Morbihan, le plus profond secret, quant au point désigné; et de donner plutôt à penser que le débarquement s'effectueroit au Nord de la Bretagne.

Ces Messieurs quittèrent l'Angleterre, le 6 de Mai; arrivèrent à la côte du Nord, le 11; et étoient au Morbihan, le 15.

D'Allegre s'acquitta de sa mission avec le zèle et l'intelligence qui le caractérisent*. En huit jours, il n'y eut pas un canton de la Bretagne qui ne fût prévenu. Tout promit d'être prêt; tout brûloit d'impatience de nous voir arriver.

Pour me soustraire aux soupçons d'exagération ou de partialité, que l'expérience n'autorise que trop, à l'égard de quiconque entreprend d'écrire l'histoire du parti qu'il a suivi, je ne puis mieux faire que d'engager mes lecteurs à comparer la correspondance du chef qui m'étoit opposé par la Convention (Hoche †) avec ce que j'ai avancé,

* D'Allegre trouva à la côte du Nord M. de Jouette, qui étant par ses blessures hors d'état de continuer de faire la guerre, se chargea d'aller prévenir Charette, et y parvint.

† Il est bon de prévenir le public que cette correspondance, sans doute recueillie ou rédigée à la hâte, fourmille d'inexactitudes (quant aux dates) qui seroient propres à jeter beaucoup d'obscurité sur les événemens de ce temps, si elles n'étoient pas relevées.

Par exemple, la lettre qui annonce, au Citoyen Pile que la flotte de débarquement est en vue, porte la date du 26 Floréal, qui correspond au 15, ou au 16 d'Avril; tandis que cette flotte n'a pu être aperçue que vers les premiers jours de Juin, &c.

tant sur l'état de la Bretagne en général, depuis mon arrivée dans cette province, que sur les dispositions des Royalistes, dans l'intervalle qui a séparé la paix de la Prévalaye et l'expédition de Quiberon.

Je dois me restreindre à en donner quelques extraits.

“ *La pacification*, écrivoit-il, au Général *Du* “ *Bayet*, 9 Floréal, an 2, *dont à peine nous com-* “ *mençons à ressentir les heureux effets*, a été si- “ gnée, le 1er Floréal (20 Avril), avec les chefs des “ principaux Chouans. ....

“ Je vais vous expliquer le genre de guerre que “ nous ont faite, *et nous font encore, des bandes* “ *composées de voleurs, de prêtres, de contreban-* “ *diers, d'Emigrés, d'échappés des galères, et de* “ *déserteurs* *. Réunis sous des chefs qui sont

* Toutes ces dénominations ne servent qu'à prouver l'animosité de parti, dont Hoche, tout chef supérieur qu'il étoit, et quelques talens que la nature lui eût donnés, n'avoit pas l'esprit assez élevé pour pouvoir se défendre. Il n'entrera dans la tête de personne, que les Ecclésiastiques, les Nobles, et même les déserteurs, s'associâssent avec des voleurs. Quant aux contrebandiers, toute la population des frontières de la Bretagne et du Maine, vivoit, depuis deux cents ans, de ce métier, qu'ils faisoient sou-

" ordinairement du pays (sans doute, par ces
" chefs, Hoche entend les capitaines de paroisse),
" les Chouans se répandent, imperceptiblement,
" partout, avec d'autant plus de facilité, *qu'ils ont*
" *partout des amis, qu'ils trouvent partout des*
" *vivres, des munitions, soit de gré, soit de force.*
" Leur principal objet est de détruire les autorités
" civiles ; leurs manœuvres, d'intercepter les con-
" vois, *d'assassiner* les patriotes des campagnes, *de*
" *désarmer nos soldats, lorsqu'ils ne peuvent les*
" *embaucher*, d'attaquer nos cantonnemens, postes,
" ou détachemens, lorsqu'ils sont foibles, et, en-
" fin, de faire soulever les habitans des villes
" même, en les affamant ; leur tactique, de com-
" battre derrière les hayes, et, ainsi que vous l'a-
" vez vu dans la Vendée, de déborder les aîles
" de la troupe qu'ils ont à combattre, afin de
" tomber sur un de ses flancs *." S'ils sont vain-

vent à main armée : et, certes, il n'étoit pas en Europe de meilleurs soldats.

* Quand on réfléchit que ce peuple simple et fidèle, sans ressources, sans argent, sans artillerie, et d'abord, sans autres armes que des bâtons, a tenu tête, ainsi, pendant dix ans, aux troupes qui ont subjugué le monde, et qui, comme le dit Hoche, *chassoient devant elles, les Prussiens et les Autrichiens* ; et qu'il ne

queurs (ils étoient donc quelquefois vainqueurs); *ils égorgent et pillent.* (Hoche n'égorgeoit pas, il faisoit massacrer! il ne pilloit pas, il *mettoit en réquisition!!* Et qui, ai-je dit ailleurs, auroient donc pillé les habitans des campagnes, dans les campagnes mêmes? Hoche n'a-t-il pas écrit qu'ils se bornoient à *tondre* leurs prisonniers? Ne vient-il pas de dire qu'ils ne faisoient que *désarmer* ses soldats, *lorsqu'ils ne pouvoient les embaucher.* Et peut-on en citer un seul des nôtres, sur des milliers, à qui les chefs républicains aient fait grâce de la vie?) « S'ils sont vaincus," poursuit-il, « ils se dispersent, et *assassinent* les bons « habitans des campagnes que la terreur et le fa- « natisme divisent."

Autre part, il avoit dit: *un peuple entier est insurgé!*

leur a manqué qu'un Prince du Sang de leurs Rois avec des secours proportionnés à ce qu'ils pouvoient achever; que peut-on alléguer pour la justification de ceux qui ont rendu vains mes efforts pour leur procurer l'un et l'autre? Et dans l'humiliation générale de l'Europe, peut-on leur refuser le rang que leur longue résistance leur a donné sur ceux qui se sont laissés vaincre plus par la crainte et par le défaut de constance, que par la force.

Ces contradictions prouvent, par l'embarras de ses idées, l'embarras de sa position.

Le 10 Floréal, il annonce aux *représentans du peuple, que tout est assez tranquille en Bretagne.*

" Cependant," poursuit-il, " l'opinion, chaque " jour travaillée, devient chaque jour plus mauvaise; " *l'on n'assassine pas*, l'on n'arrête plus les convois ; " les marchés s'approvisionnent, *dans plusieurs en-* " *droits ;* mais *nos soldats désertent; l'on recrute* " *pour les Chouans* ....

....

" *le pain nous manque absolument.*

Le 17 Floréal, aux mêmes.

....

" A la conduite que tiennent les Chouans, nous " ne devons pas compter sur leurs promesses de " paix." (Huit jours plutôt, il commençoit *à en ressentir les heureux effets.)* " *Partout ils orga-* " *nisent la guerre*, partout ils manquent de pa- " role, ou plutôt *ils prouvent que vous n'avez traité* " *qu'avec des individus de leur parti, et non des* " *chefs. Les désertions sont on ne peut pas plus* " *fréquentes dans l'armée;* les campagnes sont

" couvertes d'embaucheurs : *les habitans* ne cessent de faire cet infâme métier ; et plusieurs ont été conduits au tribunal militaire. La séduction et la terreur sont, tour à tour, employées pour enlever à la république ses plus fermes appuis. *Comme auparavant, l'on désarme ; comme auparavant, l'on tond* ; et les Chouans ont encore ajouté aux maux qu'ils commettoient, en parcourant les campagnes pour défendre, sous peine de mort, de rien vendre pour des Assignats, de rien livrer à la république, en achetant tout, en formant pour leur propre comptes des magasins immenses. Nous ne pouvons douter qu'ils n'aient réussi à pervertir l'esprit des campagnes, lorsque, tous les jours, on dit à nos soldats : *Nous n'avons rien pour les Bleus ; nous gardons nos grains et nos denrées pour nos bons Chouans* *, qui rétabliront *la religion et le Roi ;*

* Et c'étoient cependant ces *bons Chouans* que Hoche avoit transformé en *voleurs* et en *échappés des galères, et qui pilloient les bons habitans des campagnes !* C'étoit pour ces *pillards* que *les habitans faisoient l'infâme métier d'embaucheurs !* Que de gens de bon sens l'esprit de parti a quelquefois fait déraisonner !

En copiant ces passages, je suis forcé à des répétitions ; mais

" et il est de fait que les campagnes regorgent de
" grains, alors que nos malheureux soldats se pas-
" sent de pain. Toute la première division en a
" manqué totalement, pendant cinq jours; *aussi*
" *les désertions et les murmures ont-ils lieu plus*
" *que jamais.*"

. . . .

" Cormatin n'a-t-il pas l'impudence de publier
" que, dans trois mois, le pays sera tranquille?
" Mais en quel sens? Entend-il que les lois
" de la république seront en vigueur; ou n'en-
" tend-il pas plutôt *que la descente que vont faire*

dans une matière aussi grave, je ne me les reproche pas. Si le Roi de France avoit lu ceci, je ne doute pas qu'il n'eût été persuadé que j'avois été assez heureux pour lui former un parti puissant. Malheureusement tout ce qui pouvoit être de quelque utilité aux Princes François, a toujours été soustrait à leur connoissance; et leurs ordres même sont interceptés comme les avis qu'on leur adresse. Par exemple, j'ai la preuve qu'il y a à peu près six mois, Sa Majesté a ordonné à un de ses agens qui est à Londres, *de s'instruire des causes qui m'avoient porté à abandonner son service, et de s'informer quelles étoient les personnes de qui j'avois le plus à me plaindre.* Il en a été de cet ordre comme de tous les autres; il n'a pas été exécuté. On en devine aisément la raison; et je publie ce fait, plus à cause de l'honneur qui en réfléchit sur le cœur du Roi, que pour accuser des hommes que toute leur conduite condamne depuis quinze ans.

" *les Anglois, procurera la tranquillité au pays,*
" *en nous en chassant?* Et, en effet, à qui sont
" destinés ces approvisionnemens considérables
" faits par les Chouans, et en numéraire? Pour-
" quoi ces achats de chevaux et d'étoffes noires;
" ces confections d'habits uniformes anti-na-
" tionaux? *Pourquoi ces embauchages?* Pour-
" quoi ces rassemblemens de Chouans, dans les-
" quels ils se nomment des chefs qui les exercent
" au manièment des armes et à la marche?

. . . .

" Citoyens, croyez en ceux qui, *dépouillés de leur*
" *uniforme, vont au milieu des poignards examiner*
" *quelle direction leur est donnée.* N'en doutez
" pas, ils sont tous tournés contre le sein de la pa-
" trie.

" Les nombreuses Adresses des autorités civiles
" et militaires prouveroient, seules, que nous avons
" été joués, et que *le pays n'attend que l'apparition*
" *des Anglois pour exterminer les amis de la ré-*
" *publique,* si les faits qui se passent sous nos
" yeux ne l'attestoient. Je pense qu'il est instant
" de prendre de bonnes et sages mesures, *pour ar-*

" *rêter le torrent des malheurs prêts à nous inon-*
" *der,"* &c.

Ici ce ne sont plus *des bandes de voleurs,* &c.; c'est *le pays tout entier qui n'attend que l'apparition des Anglois.* On en croira, sans doute, Hoche de préférence à ceux qui avoient persuadé au Conseil des Princes, qu'il étoit nécessaire d'engager Charette *à atténuer les mauvais effets que pourroit produire la confiance apparente accordée aux Anglois* *.

On se perd dans cette complication d'impostures, dont l'objet ne pouvoit être que de dégoûter le Gouvernement Britannique, et d'ébranler la confiance des Princes François à son égard, pour favoriser les vues de l'Espagne. Et peut-on douter de celle des Royalistes Bretons pour la nation auprès de laquelle ils m'avoient unanimement député, lorsqu'on voit Hoche écrire aux *représentans du peuple,* le 23 Floréal:

" Tous les rapports qui me sont faits, m'annon-
" cent que les Chouans recrutent de toutes parts;

* Lettre de M. d'Avaray à Charette (13 Aout, 1795). Voyez Vol. IV. p. 27.

" que maintenant leur cri favori est *Vive le Roi,*
" *l'Angleterre, et Bonchamp* * !

Le 26 Floréal, il écrit la même chose au Citoyen Pile, et dans les mêmes termes †.

D'après ces dispositions, le lecteur peut se faire une juste idée de l'enthousiasme qu'excita la certitude de la co-opération prochaine de la Grande Bretagne.

Le 1er Prairial (20 Mai), neuf jours après l'arrivée de MM. d'Allegre et Dubois Berthelot à la côte du Nord, Hoche écrivoit éncore au Citoyen *Pile :*

" Les pièces que je joins à ma lettre, vous
" prouveront quel degré de confiance nous devons
" avoir aux Chouans pacificateurs. De toutes
" parts, de nouvelles plaintes arrivent. J'ai, dans
" le temps, fait part au Comité de Salut Public

* On se rappelle ce que j'ai dit au Vol. II, de M. de Bonchamp et de sa fin sublime. La mémoire de ce héros se conservera dans l'avenir, aussi long-temps qu'il existera des Poitevins et des Bretons ; et son nom, mêlé à leurs cris de guerre, est une preuve suffisante des sentimens d'humanité qui animoient ce bon peuple, et de son respect pour une vertu, trop communément étrangère aux guerres civiles.

† Voyez la vie de Lazarre Hoche, tom. II, pages 168 et 170.

" de leurs desseins ; ils ne manquent pas de les
" mettre à exécution ; ils corrompeut tout : l'or,
" l'argent, les femmes, le vin, la séduction, la ter-
" reur, &c. sont les moyens qu'ils emploient pour
" grossir le nombre de leurs partisans. *Dernière-*
" *ment, quarante-quatre jeunes gens de Vannes*
" *sont passés avec eux, avec leurs armes !* Ici (à
" Rennes) une douzaine de leurs partisans, jeunes
" gens aussi, sous prétexte de poursuivre ce qu'on
" nomme *Terroristes,* insultent les meilleurs ci-
" toyens, *égarent les autres,* répandent l'argent et
" les Assignats à pleines mains *."

D'Allegre ne fut pas plutôt rendu au Morbihan, qu'il convoqua une assemblée extraordinaire du Conseil et des Chefs, pour leur communiquer mes instructions.

Cette assemblée se tint à *Grandchamp,* à trois lieues d'*Auray,* le 20 de Mai, 1795.

De dix-neuf personnes qui la composèrent, douze vivent encore. Le besoin que j'ai de constater un

* Effectivement, les habitans royalistes des villes faisoient si peu de doute d'un succès prochain, qu'il étoit des jeunes gens dont les représentations des hommes sages n'étoient pas capables de contenir l'ardeur.

fait trop important pour être avancé sans preuves, exige que je donne une liste des noms de toutes †.

Le Comtc de SILZ *, *Général Commandant.*

MM. L'Abbé de Boutoullic,	MM. L'Abbé Guillot,
Belleck,	Le Mercier,

Membres du Conseil.

Le Chevalier de Silz.	Troussier,
Mercier* (dit La Vendée).	Eonet,
D'Allegre,	Duchelâs,
Duchemin (dit Trebur).	Bonfils de St. Loup,
Berthelot,	Jean Jean,
Guillemot*,	De Lantivy de Kerveno*.
Cadoudal *(dit Georges) †	

Tous chefs de division.

Et le Comte Dubois Berthelot.

* Les noms suivis d'un astérisque, sont ceux des officiers qui ont péri.

† On a dû remarquer que dans presque toutes les Divisions, il étoit des officiers qui s'étoient donnés d'autres noms que les

L'assemblée étoit occupée à délibérer sur les moyens de remplir les engagemens que j'avois pris avec l'Angleterre, lorsqu'on lui annonça l'arrivée d'un courier, dépêché de Paris, par les agens du Roi.

Ce courier étoit un jeune officier, inconnu aux chefs, aussi bien que ces agens, dont les communications avec les insurgés s'étoient jusqu'alors bornées à Cormatin.

Pour éviter les doutes, que la signature de *Lemaître*, ou celles de *Brottier* et de ses collègues * n'auroient pas empêché de faire naître, il étoit porteur d'une recommandation de la part du Chevalier d'*Andigné*, que ceux des officiers qui avoient été à la Prévalaye y avoient vu pendant les négociations.

leurs. Cette précaution étoit commandée, principalement aux habitans du pays, par la crainte d'attirer des persécutions sur leurs familles.

* Brottier et la Villeheurnois, même pour les ordres qu'ils transmettoient au nom du Roi, n'ont jamais osé signer leurs noms. La signature de Brottier étoit: A. C. *Bouillé*; et celle de la Villeheurnois, *Etienne*; Lemaître étoit *Le Juif*; Despommelles, *Thibaud*, &c. &c. Ces sobriquets étoient aussi peu connus des insurgés que les véritables noms.

J'ai dit, autre part, que le Chevalier d'Andigné, officier au régiment d'*Hector*, à la solde de l'Angleterre, avoit reçu de moi la permission et les moyens d'accompagner le Chevalier de la Vieuxville, lorsque j'envoyai ce dernier en France.

Arrivé à Rennes, au moment que les conférences venoient d'être ouvertes, il passa auprès des républicains (qui fermoient alors les yeux sur tout) pour être un chef d'insurgés. Après avoir signé la paix, il avoit obtenu un passeport pour Paris; et soit qu'il eût reçu ses instructions de Cormatin, soit qu'on lui en eût donné de secrètes à Londres, il s'étoit rendu auprès des agens, dont on m'avoit caché si soigneusement l'existence.

Ici je n'entends jeter aucun blâme sur le Chevalier d'Andigné. Il n'est pas, à beaucoup près, le seul honnête homme qu'on ait trompé en faisant usage du nom et de l'autorité des Princes; et je ferai voir, plus tard, que s'il a été la dupe d'êtres plus stupides encore, peut-être, que fripons, il ne l'a pas été long-temps. L'objet de la mission de l'Envoyé, étoit de nous offrir l'assistance du Gouvernement Espagnol, à condition, bien entendu,

que le parti Royaliste se mettroit sous sa direction, par l'intermédiaire des agens de Paris.

La quotité des secours pécuniaires qui nous étoient offerts, avoit été déterminée et garantie aux Agens, en présence du Chevalier d'Andigné par le Commissaire d'Espagne, dont j'ai parlé au quatrième Volume *. Il prenoit, au nom de son maître, l'engagement de nous fournir une somme de quinze cents mille livres par mois †.

On ne peut pas nier que cette offre ne fût séduisante pour des hommes qui n'avoient, jusqu'alors, reçu que leur modique part de quelques milliers de louis ; et, sous ce rapport, la comparaison qu'ils pouvoient établir n'étoit pas à l'avantage de l'Angleterre ‡.

Heureusement, M. d'Allegre étoit là. Il entrevit le piège, en préserva ses amis ; et, sans articu-

* Liv. XIV, p. 80.

† L'officier en question tenoit aussi son Message de la bouche du Commissaire Espagnol.

‡ Le prétendu historien de la Vendée et des Chouans, sous le nom d'Alphonse Beauchamp, dit que le Gouvernement Anglois avoit mis d'abord, à ma disposition, deux millions : ce n'est qu'une imposture de plus.

ler un refus, on s'en remit à moi pour la réponse qu'il y auroit à faire.

L'officier acquiesça ; et pour donner un gage de sa sincérité, comme de son zèle, il dit qu'il se mettoit entre les mains des Royalistes ; demanda de l'emploi dans l'armée, et en obtint.

Les mêmes propositions avoient été faites à Cormatin et à Charette ; et l'on m'a assuré que le Ministre Espagnol ne m'avoit jamais pardonné de les avoir rejetées.

Quoique ce soit anticiper de beaucoup sur les événemens, je pense qu'il est utile de donner ici, en confirmation de ce que j'avance, l'extrait d'une lettre écrite par la Commission intermédiaire de Bretagne, après l'affaire du 18 Fructidor (4 Octobre, 1797), et qui me fut envoyée à Londres par le Président *.

† Quoique je ne doive réfuter les impostures du prétendu historien de la Vendée que par l'exposition des faits en ce qui me concerne, je ne peux pas me dispenser de les relever en ce qui a rapport à d'autres. Il a avancé que le Président de la Commission Intermédiaire étoit le Marquis de la Prévalaye, qu'il appelle *le vieux la Prévalaye*. Cela n'est pas vrai. Il ment encore quand il dit que Mlle. Hamelin est la personne que j'ai envoyée, en 1793, aux Chefs de la Vendée.

Cette commission, que j'avois provisoirement établie, venoit de recevoir l'approbation formelle du Roi de France, et de Monsieur.

Le Président, homme du plus grand mérite, et rédacteur de cette lettre, a été le correspondant des agens de Paris pour la Bretagne, jusqu'au moment où il a ouvert les yeux sur leur duplicité et sur leur ineptie. Il est familier avec les détails les plus secrets de tout ce qui s'est passé, et a l'honneur d'être connu de S. M. et de S. A. R.

Voici comme il s'explique.

" Hoche a prouvé qu'il entroit dans les plans
" qui ont effectué la journée du 18, puisqu'il y a
" eu une part active; et *Mermet*, son ami, m'a
" dit qu'il partageoit notre opinion; que nous
" aurions un Roi; que l'on ne différoit que de
" quelque chose. *Hoche*, cousin du Général en
" Chef de l'Ouest, a tenu les mêmes discours
" à M. Z. Ce ne pouvoit être le Duc d'Or-
" léans que ce parti vouloit porter au trône,
" puisqu'il avoit à se plaindre de ses agens qui,
" plusieurs fois, avoient formé le plan, même

" de l'assassiner *. L'événement a prouvé qu'il
" étoit l'ennemi de LOUIS XVIII, et de ceux
" qui soutenoient ses droits avec constance : et,
" cependant, le soin qu'il prenoit de se faire
" des partisans de ceux mêmes qu'il avoit com-
" battus, en proposant aux uns des bataillons,
" quoiqu'il n'ignorât nullement qu'ils fussent
" Emigrés, aux autres des sommes assez con-
" sidérables s'ils pouvoient découvrir la retraite †
" et les plans de M. de Puissaye, donneroit à
" entendre qu'il vouloit aussi lui se défaire d'un
" homme *dont l'Espagne sembloit avoir décidé la*
" *mort, puisque les Royalistes qu'elle soldoit, ont*
" *tenté de le détruire, et qu'un agent connu ne s'en*
" *est pas caché.*

" *Les propositions que cette Puissance, lors de*
" *la guerre de la Vendée, fit à Charette, en lui*
" *demandant, pour condition première, le secret*

* Voyez (Liv. XVIII) le propos de la Villeheurnois à l'égard de ce Prince.

† Ce fait est postérieur à la reddition d'armes de 1796, à laquelle j'avois refusé de prendre part. J'étois alors obligé de me tenir caché pour relever un parti que toutes ces intrigues étoient encore venues à bout, non pas de détruire, mais de disperser ; ce à quoi on verra que j'avois réussi.

" *auprès du Cabinet de St. James, avec lequel* " *elle exigeoit qu'il eût rompu toute correspon-* " *dance*, prouvent bien que cette Puissance n'a " fait la paix que pour profiter des nos dissen- " tions, pour nous dicter des lois. La conduite " qu'elle a tenue, depuis la cessation des hostilités, " dans l'intérieur, en semant l'or parmi les agens " de LOUIS XVIII, pour les faire porter dans nos " pays le venin de la discorde, prouve bien que " jamais elle n'a eu la volonté de remettre sur le " trône un Prince malheureux," &c. *

Aussitôt après la signature du traité de la Prévalaye, 20 Avril, 1795, le Conseil du Morbihan, avoit envoyé le *Comte de la Bourdonnaye* et *M. du Bouays*, chef de la Division de *Plocrmel*, auprès de MM. *de Scepeaux*, *Charette*, et *Stofflet*, pour leur communiquer son intention de ne point adhérer à la paix, et leur demander, *quelles étoient*

* L'extrait de cette lettre, ainsi que toute ma correspondance avec l'intérieur de la France, depuis mon retour en Angleterre, Mars 1797, jusqu'à ma retraite des affaires, Décembre de la même année, a été adressée à MONSIEUR, à Edinburgh, et au Roi, à qui j'ai moi-même envoyé directement un très-grand nombre de pièces, tant par MM. de Botherel, de la Jaille et de la Thuillerie, que par M. de Cazalès.

*les dispositions de la Vendée**. Ils n'étoient pas encore de retour; et comme chacun étoit jaloux de rester à son poste, l'assemblée arrêta qu'un de ses membres, seulement, se rendroit, sans délai, auprès de M. de Scepeaux pour lui communiquer l'avis apporté par MM. d'Allegre et Dubois Berthelot, et l'engager, en même temps, *à s'entendre avec les Généraux Charette, Stofflet, et Sapineau, à l'effet de recommencer les hostilités, toute affaire cessante, afin de forcer par ce moyen l'ennemi à retirer dans l'intérieur une partie de ses forces, concentrées alors sur les côtes de Bretagne, pour s'opposer plus efficacement à la descente projetée**.

Le choix de l'assemblée, pour remplir cette mission, tomba sur l'Abbé Guillot. Elle ne pouvoit pas en faire un meilleur.

Cet estimable Ecclésiatique, dont je suis, depuis douze ans, et dont je mourrai l'ami, quoiqu'il y en ait huit que nos relations mutuelles aient cessé, au cœur le plus pur, et à des sentimens aussi profonds qu'éclairés de religion, joignoit un zèle et

* Voyez Pièces Justificatives, Rapport de l'Abbé Guillot.

une intrépidité que personne n'a surpassés. Extrêmement jeune, d'une taille au-dessous de la médiocre, simple et modeste dans ses discours et dans ses manières, j'ai vu quelques personnes qui ne pouvoient pas se figurer qu'un extérieur si peu imposant cachât une âme de feu, et un esprit subtil autant qu'orné. Aussi, sans employer la ruse, qu'il dédaignoit, a-t-il toujours eu, dans les fréquentes commissions dont je l'ai chargé, un prodigieux avantage sur ceux qui ne savoient juger que sur les apparences.

L'Abbé Guillot se mit en route, le 22 Mai, 1795.

Après cinq jours de marche, à pied, et par des chemins détournés, il arriva à St. James, en *Anjou*, près *Segré*, où il trouva le Vicomte de Scepeaux. Celui-ci convoqua une assemblée générale des Chefs, Lieutenants, et Majors de Division et de Canton, qui se réunirent auprès de lui, le 28.

De ce nombre étoient le Comte de Bellevue, l'un de mes premiers collaborateurs, désigné Major Général de cet arrondissement, et MM. *Pal-*

lierne, Cœur de Lion, de Magnan, Gourlet, Le Lion, Denys, &c.*.

Le résultat fut que, pour ne rien confier au papier, et pour donner plus d'authenticité à la communication qui seroit faite aux Chefs de la Vendée, le Général Scepeaux s'en chargeroit lui-même. Ses lieutenans devoient tout disposer, en son absence, pour une reprise d'armes, et dès la nuit suivante, il traversa la Loire.

L'Abbé Guillot, revenu au Morbihan avec la même diligence, y fut chargé d'une opération plus difficile, qu'il n'acheva pas avec moins de succès.

Le manque de munitions qui, dans tout le cours de cette guerre, a été un obstacle aussi constant que terrible aux succès des royalistes, se faisoit sentir plus que jamais au Morbihan. Car, ce n'étoit qu'à la suite des combats, lorsque nous avions le dessus, que nous nous approvisionnions aux dépens de l'ennemi. Pour un soldat royaliste, une giberne remplie de cartouches étoit une conquête, une dépouille opime; et, de tous les motifs qui les rendoient infatigables dans la poursuite,

* Je crains que ces détails ne soient fatiguans à lire; ils ne le sont pas moins à écrire; mais ils prouvent.

c'étoit le plus puissant. Aussi, quand ils étoient vainqueurs, dédaignant toute autre espèce de butin, en revenoient-ils chargés; et si les républicains, par précipitation, ou à dessein, laissoient un caisson derrière eux, ils étoient assurés d'être peu incommodés dans leur retraite, tant il étoit difficile de faire entendre à tous que cette prise ne pouvoit pas leur être ravie, et qu'ils la trouveroient à leur retour. La pacification leur avoit enlevé cette ressource; et ce n'auroit pas été chose aisée de tenir l'ennemi éloigné de la côte au moment de la descente, si comme autrefois (alors qu'il étoit moins aguéri) on n'eût eu à opposer à son feu que des fusils vides, ou des bâtons.

L'Abbé Guillot savoit qu'à vingt lieues de là, au *Pont de Buit*, il y avoit un moulin à poudre qui n'étoit gardé que par un foible détachement; il proposa au Conseil d'envoyer cent hommes pour l'enlever, et se chargea d'être leur guide. Son offre fut accueillie; et cette petite troupe se mit en marche, sous sa conduite, et sous les ordres du malheureux *St. Régent*.

Ils arrivèrent aux portes du moulin sans qu'on eût eu avis de leur approche. Une partie du dé-

tachement républicain se sauva en chemise; les autres furent faits prisonniers; on leur donna leur part à porter de la poudre; et chacun chargé dans la proportion de ses forces; après trois jours de marche, ils étoient revenus d'où ils étoient partis *.

Sur ces entrefaites, une escadre Angloise s'étoit montrée devant la Baye de Quiberon. La nouvelle en vola dans tous les cantons; car lorsque *tout un peuple* est sur le *qui vive*, les nouvelles cheminent rapidement. " On croiroit," écrivoit Hoche, " qu'ils ont des télégraphes!" Cependant, on n'apercevoit pas de vaisseaux de transport. Chacun étoit averti de ne se mettre en mouve-

* Hoche rend ainsi compte de cette expédition, au Comité de salut Public.

" Le 7 Messidor, an 3.

" Plus loin, les brigands parcourent quarante lieues pour
" aller piller un moulin à poudre, sans que qui que ce soit ait
" connoissance de leur marche; lequel moulin se trouve n'être
" pas gardé, malgré les ordres, dix fois réitérés, tandis que,
" partout, les magasins sont entièrement vides. Si j'avois la
" permission d'aller moi-même vous faire le tableau de ce qui
" se passe ici, Citoyens, vous frémiriez d'horreur," &c.

Ce passage jette assez de lumière sur l'état de la province, et sur les dispositious de l'armée républicaine. Je laisse au lecteur à en tirer les inductions.

ment que sur un ordre positif. Cinq cents mille individus, soldats, vieillards, femmes et enfans, passèrent la nuit autour de leurs chaumières dans une attente silencieuse, peu facile à décrire. D'Allegre, ainsi qu'il l'avoit fait à Toulon, auprès de l'Amiral Hood, se proposa pour aller trouver le commandant. Sa division, toute composée de matelots dont les habitations bordoient la côte, se tint prête à agir au besoin, et il s'embarqua sur un chasse marée, avec pavillon blanc.

Cette escadre étoit celle que commandoit l'Amiral Cornwallis. Il témoigna d'abord quelque surprise de ce message, et ne l'accuellit pas sans méfiance. Heureusement, parmi ses officiers d'Allegre en reconnut un avec lequel il s'étoit trouvé récemment à Jersey chez le Prince de Bouillon; il avoit, en outre, avec lui, un capitaine de bâtiment Anglois (M. Robert Skinner) que les Chouans avoient délivré de prison, et qui avoit combattu avec eux pendant quatre ou cinq mois*. Tout

* A son arrivée à Londres, le Capitaine Skinner alla rendre compte à M. Windham de ce qu'il avoit vu des dispositions de la Bretagne, et lui fit un détail touchant de l'accueil et des soins que les royalistes lui avoient prodigués; comme à tous

soupçon cessant, il profita de cette occasion pour approvisioner les insurgés de poudre.

Quoique l'Amiral ignorât le projet de son Gouvernement, et qu'il n'eût reçu aucune instruction relative aux Royalistes, il prit sur lui de fournir ce qui lui étoit demandé, sauf à en rembourser la valeur à ses frais. Et ayant fait placer le cha semarée au milieu de son escadre, sur un signal qu'il donna les chaloupes de chaque vaisseau apportèrent leur contribution à d'Allègre. Le brave Amiral ne voulut pas le laisser partir sans lui donner une preuve de son estime, et le pria d'accepter une superbe paire de pistolets, qu'il conserve encore aujourd'hui *.

Cette petite expédition dut donner aux An-

les prisonniers Anglois. Sans doute, il vit encore, et ses compatriotes peuvent l'interroger.

* M. d'Allegre, à Toulon, et au Morbihan, ne s'attendoit pas qu'un jour viendroit où il ne recueilleroit, pour prix de ses services, que les calomnies et les persécutions d'individus qui osoient se dire exclusivement les amis de son Roi. Mais lorsqu'il a vu que tel a été le lot de tous ceux dont la conduite généreuse réprouvoit si hautement celle d'hommes de qui, durant quinze ans, les désastres de leur patrie et les malheurs de leur Souverain n'ont pas pu tirer une étincelle de courage, il s'est glorifié de leurs injures.

glois une preuve de plus, que si les côtes de la Vendée leur étoient inaccessibles, il n'en étoit pas ainsi de celles de la Bretagne. D'Allègre, de retour à la côte, y débarqua sa cargaison aussi librement qu'en pleine paix ; et ce supplément, joint au convoi de l'Abbé Guillot, fut réparti entre les divisions, qui ne s'étoient jamais trouvées aussi abondamment pourvues *.

Les Royalistes avoient autant de plomb qu'il leur en falloit : les couvertures des châteaux, et même celles des églises, étoient une mine que deux années de guerre, n'avoient pas encore épuisée. A mesure que les hommes le convertissoient en balles, au moyen de moules que j'avois envoyés de Londres, les femmes et les enfans préparoient les

* M. d'Allegre fut courageusement secondé dans cette opération, par le Capitaine *Hermily*, plus connu sous le nom de *Jean Marie*. Cet officier qui est parvenu, depuis, au commandement en chef d'une division, se chargea de la conduite du bateau pour l'aller et le retour, et se jeta plusieurs fois à la mer, tant pour assurer le débarquement de la cargaison, que pour secourir ceux qui s'étoient chargés de trop pesans fardeaux. Car, dans ces occasions, l'empressement étoit tel, que personne ne consultoit ses forces ; et il n'étoit pas rare de voir des femmes jusqu'aux épaules dans l'eau soulever les bateaux pour en faciliter l'altérage et retourner au rivage, chargés d'armes, ou de munitions.

cartouches ; pas une main n'étoit oisive : enfin tout étoit prêt ; chacun se félicitoit, et n'attendoit que le moment d'agir.

De mon côté, je mettois le temps à profit. Dans la crainte que M. d'Allègre ne pût pas faire prévenir à temps les chefs de la Vendée, ou que ses émissaires fussent arrêtés ou retardés par quelque accident, je fis partir pour ce pays M. l'Abbé de *Beauregard*, Vicaire Général d'un des diocèses insurgés, et M. de *Kersabieck*, officier de la Marine Royale, compatriote et ami de Charette. M. Windham leur adjoignit M. *Bascher*, dont il avoit éprouvé le zèle et la fidélité dans quelques entreprises semblables, et qui étoit d'autant plus propre à celle-ci, qu'il connoissoit parfaitement le local.

Ces Messieurs ne parvinrent pas à leur destination ; ce dont je n'ai été instruit que quelques temps après, quand ils vinrent me rejoindre à Quiberon.

Plus tard, et immédiatement après mon départ de Londres pour m'embarquer, M. *de Grand-Clos Meslé*, neveu du grand vicaire de confiance de l'Evêque de Léon, et un M. de *Nantiat*, que

je connoissois, *entre autres choses*, pour avoir entendu dire qu'il étoit un des humbles échos de ceux qui déclamoient contre mes projets, se proposèrent à M. Windham pour être envoyés vers Charette, afin de porter ce chef à reprendre les armes, pour faire une diversion en notre faveur; ils y arrivèrent l'un et l'autre. Je dirai ailleurs, comment cette mission fut remplie.

Le dernier de ces personnages (le Sieur Nantiat) a consigné lui-même, par écrit, l'exposé de sa conduite, à partir du jour de son arrivée à Londres (30 Août, 1793), jusqu'à l'instant auquel il sollicita cette mission (premiers jours de Juin, 1795).

Cet exposé que le hasard a fait récemment tomber entre mes mains, consiste en plus de 500 pages *d'épanchemens*, en forme de lettres, de notes diplomatiques, et de Mémoires *petits* et *grands*, la plupart de sa main et signés de son surnom, *le Baron de Nantiat*.

Il est peu de lignes, dans ce volumineux recueil, qui ne soient propres à jeter quelque jour sur les faits que j'ai rapportés, comme sur ceux qui doivent suivre. Et l'ensemble forme, en vérité, un

corps de preuves suffisant pour défier le démon même de l'incrédulité volontaire. Je n'alléguerai donc pas d'autre excuse, de ce que je vais suspendre encore pour quelques temps mon récit; et j'en donnerai l'extrait dans le livre suivant.

FIN DU LIVRE DIX-NEUVIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE VINGTIÈME.

DEPUIS que les premiers volumes de ces Mémoires ont été publiés, les hommes à qui j'ai tant de fois donné le défi de *nier* et de *prouver*, ont donné par leur silence le témoignage le plus irréfragable de la vérité de mes assertions.

Si ce silence avoit été aussi cautieusement observé dans les coteries et dans les conversations particulières, qu'il l'est à l'égard du public, c'eût été une satisfaction réelle pour moi, que de me tenir renfermé dans les bornes que ma modération m'avoit prescrites d'abord, et de n'avoir à démasquer que le plus petit nombre possible de coupables.

Mais étant bien informé que ceux que la lumière blesse, sont loin de montrer la circonspection qui auroit pu m'induire à ne lui donner que l'éclat qui est indispensable pour anéantir leurs calomnies*, je me vois, avec douleur, forcé d'étendre ces limites; heureux si cette leçon, mettant enfin sur leurs gardes les individus que je condescends encore à ménager, les porte à se désister, à l'avenir, de ces misérables intrigues et de ces manœuvres sourdes, dont la continuation me mettroit dans la nécessité de n'en plus connoître aucune.

Les personnes dont je recherche l'estime, et qui

* Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'on a représenté à Son Altesse Royale, MONSIEUR, les premiers volumes de cet ouvrage, et surtout le quatrième, comme tellement *exécrables* (c'est l'expression dont on s'est servi) que les auteurs de cette calomnie ont obtenu l'objet qu'ils s'étoient proposé, savoir, qu'elle n'en prît pas lecture.

On a été plus loin; car il n'y a pas huit jours, qu'un écrivain respectable a été taxé de *jacobinisme*, en présence de ce Prince, pour en avoir parlé avec éloge!

Il est heureux que ces intrigans ne s'aperçoivent pas que leurs efforts pour nuire, sont autant de témoignages en faveur de la vérité, et d'hommages rendus à la justice de Son Altesse Royale, puisqu'ils tremblent qu'elle ne soit à portée de juger par elle-même.

ont lu avec impartialité la première partie de cet écrit, n'ont sans doute pas besoin d'autres preuves, pour être convaincus de l'existence de la conspiration que j'ai dénoncée entre les hommes qui ont causé tous les malheurs du parti du Roi de France, contre ceux qui avoient tout sacrifié pour le faire triompher.

Cette connivence entre les agens de Paris, dont le Sieur Dutheil étoit le principal correspondant à Londres, et ceux qui étoient répandus sur toute la surface de l'Europe; cette uniformité de principes, de ruses, de présomption, de jactance, de cupidité et de perfidie; ces efforts pour diviser l'intérêt de la cause royaliste, en divisant ceux des Princes François, ses chefs naturels; ces suggestions calomnieuses, dont l'objet étoit d'alarmer la confiance de M. le Régent en lui représentant le Gouvernement Britannique comme l'ennemi de sa cause, et les services qu'il pourroit en recevoir comme des *services perfides*, tandis que d'un autre côté rien n'étoit négligé pour exciter les préventions les plus injustes contre ce Prince; cette complication de fraudes, enfin, et cette ténacité dans la poursuite des misérables intrigues qui ont obtenu

le déplorable succès de prolonger indéfiniment les malheurs de l'Europe; tout cela a été suffisamment prouvé pour ceux qui savent lire, et qui veulent lire.

Mais puisque les coupables, pour faire naître des doutes dans l'esprit des hommes simples, ont recours à la pitoyable ressource de lâcher sur eux des émissaires qui affectent hypocritement de douter, ils me forcent de faire usage d'une partie des preuves qu'ils m'ont fournies eux-mêmes; et, à cet égard, il est bon de les avertir que leur imprévoyance, qui est la compagne ordinaire de la malignité, m'a pourvu plus abondamment qu'ils ne semblent le penser.

Cependant, pour leur donner encore le temps de réfléchir sur la stupidité de leur conduite actuelle à mon égard, je me bornerai, pour le présent, à faire connoître celle qu'a tenue un de leurs subalternes, depuis le commencement de la guerre civile, jusqu'au désastre de Quiberon, auquel il a pris une part très-active.

Cet homme est le Sieur *Martin de Nantiat*, qui se fait appeler *le Baron de Nantiat*. Il vit à Londres depuis quatorze ans; il y vit du pain qu'il re-

çoit de la générosité de l'Angleterre, qu'il a trahie. Presque tout ce que j'ai à dire de lui, est écrit et signé de sa main. Car il a écrit, dans cet intervalle, une quantité prodigieuse de lettres qui sont en ma possession.

On lit dans l'une d'elles, ce passage remarquable :

" Je n'ai plus de secrétaire pour garder copie
" de mes lettres ; veuillez les conserver ; elles
" pourront m'être nécessaires un jour, pour rendre
" compte de ma conduite à Londres *."

Cette précaution naïve porte avec elle la preuve, que M. Nantiat avoit la certitude que sa conduite et ses principes étoient conformes à ceux de l'association dont il étoit un humble membre. Et lorsqu'il apprendra que sa volumnieuse correspondance n'a pas été détruite, il conviendra, peut-être, que le hasard l'a mieux servi que la confiance.

Afin donc de me conformer, autant que possible, à ses intentions, je me soumettrai au travail d'en donner un extrait, date pour date. Il eût été moins fastidieux, peut-être, pour le lecteur, de ré-

* Lettre de Nantiat, au Comte de *Blangy*, 22 Septembre, 1794.

sumer le tout par ordre de matières, mais il eût fallu, pour cela, avoir plus de courage que je n'en ai. D'ailleurs, il est plus juste de laisser parler l'auteur lui-même; et, quelques nombreuses que soient les réflexions que la lecture de ses œuvres suggère, je me restrendrai à celles qui seront indispensables pour éclairer le jugement du public.

Cet extrait sera long; M. *Nantiat* est doué d'une facilité d'écrire, que peu de personnes ont surpassée. A en juger, par certains passages des pièces que j'ai entre les mains, il faut qu'en treize mois, il ait écrit plus de douze mille pages. Mais l'intérêt de la vérité doit l'emporter sur toute autre considération, &c. Ceux qui la cherchent de bonne foi, ne trouveront pas mauvais que je lui donne le reste de ce volume.

Vers le milieu de Juillet, 1793, M. *Nantiat* étoit à *Liège*. Il y gagnoit honnêtement sa vie, à recueillir des nouvelles pour un journal Anglois *(The Times)*. Ce genre d'occupation, qu'il suivoit avec une activité louable, le désigna au Comte de *Blangy*, comme un homme propre à faire, à peu près, le même métier à Londres pour le service

de la *contre-révolution*. Le Comte de *Blangy* produisit donc son protégé au Maréchal de *Castries*, qui étoit un des principaux membres du Conseil des Princes François *. Celui-ci, désireux d'être informé, par une autre voie que par le Duc d'Harcourt, de ce qui se passoit à Londres, consentit à l'employer de cette manière.

Des instructions verbales, dont la substance étoit *de travailler à engager le Gouvernement Anglois à porter des secours à la Vendée, et surtout de pénétrer ses vues ultérieures* †, furent le seul titre de sa mission; six livres sterlings par mois, sa paye; et l'insertion de son nom, dans un des recueils de chiffres du Conseil des Princes, sous le No. 623 ‡, le petit stimulant de sa vanité, et la preuve de la confiance qui étoit mise en lui.

Soit que M. *Nantiat* eût cru, de bonne foi, que son importance personnelle venoit de s'accroître dans cette proportion arithmétique, soit qu'il se

* Voyez la lettre du Maréchal de *Castries*, au Duc d'*Harcourt*, Vol. IV, page 6, et suivantes.

La suite de la correspondance de *Nantiat* expliquera très-clairement tous les articles de cette lettre.

† Lettre de *Nantiat* à M. le Comte d'Artois, 15 Décembre, 1793.

‡ Ce chiffre est en ma possession.

fût déjà considéré comme l'homme élu du ciel pour présider aux destinées de l'Europe, il est certain que, sorti dès le premier jour de la sphère *d'explorateur* honnête dans laquelle ses patrons avoient imaginé qu'ils pourroient le circonscrire, sa présomption l'égara dans une région de chimères, moins étonnantes, cependant, que l'assurance avec laquelle on le verra successivement s'efforcer de leur persuader qu'ils les a réalisées.

Enfin, le voilà parti. Il est à *Bruxelles*, le 23 Août, 1793 ; à *Ostende*, le 26 ; et le 30, à Londres.

M. *Nantiat* a l'art particulier de montrer tout en noir, pour donner plus d'éclat aux succès qu'il se promet. Il se crée des obstacles presqu'insurmontables ; tout ce qui a été fait avant lui est mal fait ; tout ce qui se fait concurremment avec lui ne l'est pas moins ; mais on le verra bientôt opérer des prodiges. A peine aura-t-il paru que les difficultés vont s'évanouir. Il aura achevé, en quelques semaines, ce que tant d'autres avoient tenté inutilement avant lui.

No. I.—23 *Août*, 1793.

A *Bruxelles*, on lui apprend que les Lyonnois veulent avoir " M. le Comte d'Artois à leur tête ..

" On leur a offert un secours de deux mille hommes;
" ils veulent l'accepter, et faire des fonds pour les
" entretenir. Mais ces deux mille hommes sont
" des Emigrés. . . . . Ce n'est pas ce qu'il faut."
(M. Nantiat n'aime pas les Emigrés: il en donne des preuves à chaque page. Il ne veut que *des officiers choisis, sages, modérés, et sans prétentions.)*
" Des Emigrés en masse ne vaudroient rien, et gâ-
" teroient tout; *Je n'ai pas besoin de dire pour-*
" *quoi* *. S'il y a des fonds, qu'on s'en serve pour
" se procurer des soldats Suisses, et employer de
" bons officiers François . . . . . Un noyau formé
" là, et *bien dirigé*, est ce qui peut remettre les
" Princes à leur place, et préserver la France de
" recevoir des lois dures de la part des Puissances.
" Vous avez vu la note que j'ai remise, à ce sujet,
" à M. le Régent, *et j'y tiens*. C'est de ce côté
" que je voudrois être envoyé †."

* Ma conduite à l'égard des Emigrés ne pouvoit pas me faire des amis d'hommes qui s'en étoient formé cette opinion.

† Ici M. Nantiat donne à entendre que le noyau ne pourroit être *bien dirigé* que par lui. Quand voudra-t-on, enfin, se persuader que toutes les fois qu'on donne un certain degré d'importance à un homme inepte, sa présumption ne connoît plus de bornes.

La nouvelle de la prise de *Toulon*, qui se répand à Bruxelles, confirme l'écrivain dans ses idées sur Lyon. " La facilité," dit-il, " que l'on auroit " à donner la main aux Espagnols *, feroit, de ce " qui se formeroit à Lyon, *bien vite*, une Puis- " sance."

No. II.—*Août*, 1793.

A *Ostende*, quoique M. Nantiat fût *porteur d'un passeport*, *signé du Prince Charles*, il éprouve, de la part du Commandant Anglois, des difficultés pour s'embarquer pour *Douvres*. Et quoiqu'il en obtienne enfin la permission, sa vanité n'en est pas moins choquée, que sa confiance alarmée. " Je vous rapporte ceci," dit-il, " pour vous " faire juger des dispositions que je vais trouver."

Le voilà déjà prévenu contre la nation dont il va solliciter les secours. " Quoique près de Dun- " kerque, il n'a pu s'instruire *bien exactement de* " *ce qui s'y passe*. S'il n'alloit pas pour affaires †, " il se seroit transporté à l'armée (de M. le Duc

* Voyez ce que j'ai dit, dans les volumes précédens, du projet Espagnol.

† On reconnoîtra, sans doute, au style, que je ne suis ici que le fidèle copiste de M. *Nantiat*.

" d'York) pour pouvoir rendre un compte exact
" des choses . . . .
" Il n'a pu voir qu'un régiment de dragons An-
" glois. . . . .
" il trouve *que rien n'est plus beau*; mais il n'a
" pas encore vu de troupe, avoir si peu l'air mili-
" taire. Elle ne sait pas manœuvrer."

No. III.—30 *Août*, 1793.

Arrivé à Londres, le 30 Août, il expédie ses premières dépêches diplomatiques pour le Maréchal de *Castries*, et pour le Comte de Blangy. Il n'a pas eu le temps de voir les choses à fond."

Cela n'est pas surprenant, mais ce qui pourroit l'être:

C'est " *qu'il lui paroît* " (au débotté) " qu'il n'y " a pas grand chose à faire ici " (en Angleterre) " pour les Princes.

Quarante-huit heures, cependant, lui ont suffi; pour voir les choses *plus à fond*, et pour lui confirmer ce qu'il avoit aperçu au premier coup d'œil.

No. IV.—2 *Septembre*, 1793.

" A mesure que je fais des *découvertes ici*," écrit-il au Comte de Blangy, " je me persuade

" qu'il est fort difficile d'obtenir quelque chose " du Gouvernement, et même de traiter d'af- " faires avec lui. *On n'est pas secret au Minis- " tère, on est faux*...... Il est difficile d'a- " border les Ministres *, et quand on y par- " vient, ils ne vous disent jamais rien de po- " sitif....... Ils ne font jamais la réponse eux- " mêmes, mais la font faire par leurs secrétaires, " *afin de pouvoir les désavouer au besoin*"......

....

" En tout, je vois que le Ministère ne veut " entendre parler en aucune sorte, *ni des Princes,* " *ni des Emigrés* †, Il ne veut ni traiter avec les uns, ni se servir des autres" ....

* On ne conçoit pas trop pourquoi les Ministres se seroient laissés *aborder* par M. Nantiat, et par une foule d'agens subalternes, comme lui, qui obsédoient les bureaux. M. le Duc d'Harcourt, qui, comme on l'a vu au troisième volume, se plaignoit hautement de ces intrigues, étoit accrédité par les Princes François auprès du Gouvernement Britannique; et j'ai su positivement que Mylord Grenville ne lui a jamais refusé une audience.

† Voilà comme on n'a rien négligé pour exciter des soupçons sur les intentions de l'Angleterre dans l'esprit des Princes François.

Il étoit difficile, d'après cela, que leurs Conseils me pardonnâssent d'avoir obtenu ce qui n'avoit pas été accordé à leurs efforts.

M. Nantiat qui a déjà eu le secret de s'introduire dans les bureaux *comme une anguille qui se glisse entre les rochers* *, prétend ici qu'on lui a permis la lecture des pièces relatives à un certain projet sur St. Malo. Il en va faire l'extrait, dans une note qu'il doit écrire pour M. le Régent. Cette note n'est pas en ma possession; mais on en devinera aisément la substance par ce qui suit.

" L'affaire étoit bien conduite, tout arrangée " sûrement, et n'a manqué que parce que le " Gouvernement, après avoir eu toutes les con- " noissances nécessaires, a voulu en venir à ses " fins, *par une voie sourde*, en écartant les agens " qui avoient déjà traité, *mais qui exigeoient des* " *conditions pour l'intérêt du Roi, et la conversa-* " *tion du port* †. Soyez sûr que les Anglois ne

* Expression de M. Nantiat, qui sera rapportée plus tard.

† Ceci est une imposture odieuse; ce plan relatif à St. Malo, étoit, comme les milliers de projets qui l'avoient précédé, ou qui l'ont suivi, sans autres données que les rapports d'hommes intéressés à tromper, pour se procurer de l'importance, et surtout de l'argent.

De là cependant, toutes les calomnies quion circulé, parmi les Emigrés, et parmi les Conseils des Princes, contre le Gou-

" sont occupés que de leur intérêt, et non de
" la cause générale.

" Les Emigrés qui veulent passer en Poitou,
" sont toujours tenus *le bec dans l'eau* par M.
" Pitt ....

" La grande raison qu'il donne, est que s'il faisoit
" quelque chose d'ostensible pour favoriser les
" Emigrés qui veulent passer en Poitou, le
" peuple s'apercevroit que ce n'est pas à la
" France qu'il fait la guerre, mais à la Con-
" vention, pour l'intérêt de la monarchie *; et
" qu'aussitôt l'Opposition lui *tomberoit sur le*
" *corps.*"

....

....

" On vient de m'assurer qu'un agent, envoyé

vernement dont il étoit de leur intérêt de rechercher l'appui, de préférence à tous les autres.

* Certes, M. Nantiat avoit acquis de prodigieuses connoissances dans deux jours! Que ce correspondant de gazettier ait ramassé toutes les sottises qui lui tomboient sous la main, et les ait données comme autant d'articles de foi; il ne faisoit que son ancien métier. Mais que ses *employeurs* n'ayent pas, dès ce moment, cessé toute correspondance avec lui, c'est ce qui est plus difficile à concevoir.

« à l'armée de Gaston, étoit arrivé à Jersey,
« et qu'il sera ici demain au soir. *Je vais me*
« *mettre à l'affut* pour le savoir, et ce qu'il
« aura rapporté."

. . . .

« Vous verrez tout ce que je ne vous dis pas
« ici, dans la note pour M. le Régent."

L'anguille avoit à se glisser en trop d'endroits différens, pour pouvoir être long-temps à *l'affut* dans le même quartier. Aussi n'est-il plus question, par la suite, de cette prétendue armée de *Gaston* *. M. *Nantiat* reprend, au courier suivant, son thême favori, qui est la mauvaise volonté et la perfidie supposée de M. Pitt; et, si d'un côté, il ne manque pas une occasion d'outrager ce grand homme; de l'autre, il ne néglige rien pour pénétrer l'esprit de M. le Régent du poison de ses calomnies.

* J'ai dit au Second Volume quel étoit ce *Gaston*: un homme très-brave, qui avoit excité une émeute dans le district de la *Roche Bernard*. Mais cette émeute fut apaisée, dès le même jour, par sa mort. Voilà comme ces Messieurs étoient instruits de ce qui se passoit parmi les insurgés. Mais, depuis quinze ans, leur ignorance sur ce point a toujours été de pair avec leurs prétentions pour les diriger.

No.V.—Septembre, 1793.

" Vous recevrez, avec cette lettre, la note que
" j'ai eu l'honneur de vous annoncer, le 2 de
" ce mois; veuillez bien, après en avoir pris
" lecture, la faire passer à M. le Maréchal *de*
" *Castries, pour qu'il la mette sous les yeux de M.*
" *le Régent.* Vous y trouverez des faits, et des
" *inductions qui ne sont que trop fondées.*"

....

" Ceux de nos Messieurs qui travaillent avec
" M. de Vaugiraud pour qu'on les passe en
" Poitou, sont toujours ballottés par M. Pitt,
" qui entretient leurs espérances, *sans vouloir*
" *les réaliser.* J'en suis convaincu." ....

" M. de la Rochefoucaud ....
" voyant *qu'il ne falloit pas compter sur le Gouver-*
" *nement Anglois,* et sentant combien il est impor-
" tant d'avoir, parmi les royalistes de la Ven-
" dée, des personnes qui soient capables de nous
" donner des informations précises sur ce parti,
" *et de le faire revenir des préventions qu'il pour-*
" *roit avoir contre les Princes et les Emigrés**, j'ai

* Ce passage perfide donne la clef des calomnies qui ont assailli les isurgés, et spécialement leurs chefs, du moment auquel leurs premiers efforts furent connus, jusqu'à celui de leur

" cherché à y parvenir, *indépendamment des Mi-*
" *nistres.* J'ai trouvé, dans un port d'Angle-
" terre, un bâtiment léger ....
" Il ne faut plus qu'avoir l'argent nécssaire pour le
" payer ; et j'ai lieu de croire que je l'aurai *."

Il est peu de passages de cette correspondance qui ne fournisse de nouvelles preuves de ce que j'ai avancé dans les volumes précédens.

entière destruction, à qui elles ont plus contribué que toute autre chose.

Sans doute, si la monarchie se fût rétablie par leur courage, il n'auroit été ni au pouvoir, ni dans le cœur des Princes François, de recompenses trop éclatantes, pour un tel service.

Il étoit donc de l'intérêt de ceux dont toutes les vues se bornoient à conserver exclusivement la faveur de Leurs Altesses Royales d'ébranler leur confiance, dans les braves défenseurs de leur cause ; en leur supposant des sentimens qu'ils n'avoient pas. C'est ce qu'on n'a pas cessé de faire.

La franchise grossière des soldats royalistes, et la loyauté connue de leurs chefs, repoussent cette odieuse imputation. Et il est stupide de penser que six cents mille hommes de cette trempe eussent versé leur sang pour des Princes contre qui ils auroient entretenu des *préventions*.

Mais en même temps que ce système de diffamation remplissoit l'objet des premiers directeurs, il ouvroit aussi la porte du parti royaliste à cette foule d'espions qui, sous le nom *d'agens*, y ont trouvé tant d'emploi pour leurs intrigues, et tant d'alimens pour leur cupidité.

* M. Nantiat nous apprendra bientôt de quel genre étoient ses spéculations pécuniaires à Londres.

Ici M. Nantiat se plaint du défaut d'ensemble, qu'il attribue à des agens qui ont tous chacun des missions particulières et secrètes. Il a découvert que M. de *Botherel* a une mission; M. de *Suzanet* a une mission; M. de Vaugiraud a une mission; plus tard M. *Dutheil* arrivera avec une mission; M. Cormier a eu une mission, &c. &c. Il paroît qu'il y avoit à Londres, autant de *missionnaires* qu'au *Paragay*. Malheureusement ces Messieurs n'avoient pas le don des miracles, et comme il seroit peu charitable de les accuser de magie, on se figure aisément quel devoit être le résultat de cette confusion.

" Ils n'ont point d'instructions," dit-il, " et " chacun ignore la mission des autres. Ils ne se " communiquent pas; chacun agit séparément, " et dans son sens, auprès des Bureaux; en sorte " que *tout cela a l'air d'intrigues particulières*, et " qu'ils se nuisent mutuellement, sans le savoir."

Mais la confiance que ces Messieurs n'avoient pas les uns pour les autres, ils ne purent la refuser à un homme qui avoit le talent de lever toutes les difficultés.

" Je les ai tous vus," poursuit-il, " et ils ont été
" étonnés de ce que je savois ce qu'ils faisoient.
" Mais ils ont fini par s'ouvrir à moi avec con-
" fiance. Sans trahir leur secret réciproque, je
" tâche de faire en sorte qu'au moins leurs démar-
" ches ne se croisent pas. *Je crois qu'aucun d'eux*
" *n'obtiendra rien du Ministère* *.

" M. le Duc d'Harcourt est absent d'ici; on
" *m'assure qu'il l'est presque toujours;* ce qui me
" persuade qu'il ne fait pas grand-chose.

" Quand il viendra, je le verrai; *j'en ai acquis*
" *la liberté, sans inconvénient.*"

On apprend, en cet endroit, *que les Princes* avoient envoyé, en Novembre dernier, *M. Cormier* à Londres, *pour y faire leurs affaires.* L'auteur se plaint de ce que Leurs Altesses Royales en ont chargé M. le Duc d'Harcourt †, sans

* On verra successivement, que ce petit ton de supériorité sur ses collègues, *agens ou sous agens* secrets, n'étoit pas pris sans dessein; et que l'insinuation qui suit contre M. le Duc d'Harcourt, étoit jetée là, dans les mêmes vues.

† Il n'est pas inutile d'obsever ici, par anticipation, que M. Nautiat a une répugnance innée pour les hommes de nom.

Je préviens, une fois pour toutes, que toutes les lettres dont je n'indique pas le suscription, sont adressées au Comte de *Blangy*.

avoir écrit ou fait écrire au premier; ni même lui avoir répondu, lorsqu'il leur a fait passer des notes ou demandé des instructions.

Sur quoi M. Nantiat ne manque pas de faire l'éloge de M. Cormier: " *S'il y étoit autorisé, il* " *pourroit en tirer un parti avantageux.* Mal- " heureusement, *il sait que M. le Maréchal de* " *Castries et M. de Flackslanden*" (deux membres du Conseil de M. le Régent) " lui sont " contraires.

" Voyez," ajoute-t-il " dans votre sagesse, et " avec M. le Marquis D***, l'usage que vous " pouvez faire de ce que je vous dis là; et *si vous* " *pouvez en tirer parti par le moyen de M. le Comte* " *d'Artois.*"

C'a été ainsi qu'on a profité de toutes les occasions pour chercher à mettre les deux Princes en opposition, en faisant du Conseil de M. le Comte d'Artois le refuge de ceux qu'il plaisoit au Roi (alors Régent) d'éloigner de son service*.

* J'ignore ce qu'étoit ce M. *Cormier*; je ne doute pas qu'il ne fût honnête homme. Mais ces appels de la décision du Roi à celle de M. le Comte d'Artois, sont, sans doute, aussi injurieux

Il ne partoit pas un courier pour le Continent, qui ne fût chargé de quelque composition nouvelle de l'infatigable écrivain. Aussi presque toutes les lettres se suivent-elles à peu de jours de distance.

No. VI.—*Le* 9 *Septembre*, 1793.

" Vous recevrez," est-il dit dans celle-ci, " une " seconde note pour M. le Régent. J'y expose " de nouvelles observations et de nouvelles vues; " veuillez peser ce que je dis, du *cas présent*, et " du *cas futur*."

Quoique je ne sois pas nanti de cette note, je présume que le *cas présent* et le *cas futur* y sont traités comme le *cas passé*.

Il ajoute que si *on veut*, *il fera ce qu'il propose; si on en charge un autre, il l'aidera de tous ses moyens*.

C'est se montrer, sans doute, extrêmement désintéressé et modeste. La suite donnera la mesure de la sincérité de ces protestations.

pour Son Altesse Royale que contraires au devoir de tout sujet fidèle.

No. VIII.—*Le* 27 *Septembre*, 1793.

Le 20 du même mois, nouvelle note adressée au Maréchal de Castries, pour M. le Régent, "qu'il voudroit cependant bien qui ne tardât pas "à être sous les yeux de ce Prince * pour le bien "de la chose." Il a cru devoir se consulter avec M. de Suzanet, qui a un "Chiffre qui ne peut "être déchiffré. Ces Messieurs agissent de con-"cert, et tout en ira mieux."

Enfin, il se détermine à se rendre à *Ham*, il a des choses à dire qu'il ne peut *écrire*.

Je passerai," dit-il, "à Liège, pour me con-"certer avec vous; et je vous dirai des choses "qui vous feront *tomber les bras!*"

Heureusement pour les bras de M. de *Blangy*, son correspondant a trouvé une occasion sûre de lui envoyer à sa place *un nouveau pacquet*.

No. IX.—*Le* 29 *Septembre*, 1793.

Le défaut d'espèces a contenu son zèle: il *n'a*

* Ce petit mécontentement de la lenteur de M. de *Castries* à mettre les productions de son agent sous les yeux du Prince, n'est que le prélude de reproches plus graves qu'il ne tardera pas à lui faire.

plus grand argent, et a même emprunté pour l'affaire des Assignats.*

" Vous verrez aussi, dans cette note, ce que j'ai " fait, et ce que je conseille, qui ne peut s'exécuter " *qu'avec des fonds. Je me concerte, en tout, avec* " *M. de Suzannet;* et si vous jugez mes vues " utiles, avec le Marquis de ***, il seroit, je crois, " à propos que ce dernier engage M. le Comte " d'Artois à appuyer ce que j'écris, et *à me faire* " *autoriser*, ou au moins à faire en sorte *que le* " *Duc d'Harcourt ne fût pas chargé de l'affaire.* " Car, d'après ce qu'il a fait, vis à vis de M. de " *Suzannet, je garantis qu'il fera tout manquer* †. " Vous sentez aussi, Général, que pour opérer, *il* " *faut des fonds*, et n'être pas entravé afin de " pouvoir profiter des occasions.

. . . .

" La lettre de M. le Maréchal de Castries " vous apprendra mon entrevue avec M. le Duc

* Cette affaire d'Assignats sera expliquée en son lieu.

† Le Duc d'Harcourt qui voyoit avec dégoût ces misérables intrigues, étoit une barre trop incommode dans le chemin de ces Messieurs, pour qu'ils ne s'efforçâssent pas de le noircir dans l'esprit des Princes.

" d'Harcourt. Il m'a paru mécontent de ce que
" j'étois envoyé ici, et vouloit que je lui rendisse
" compte de ce que je fais. *Je n'en ferai rien, ce*
" *seroit nuisible.* Je me contenterai de lui rendre
" ce que je lui dois. *Vous verrez* que je lui ai
" donné une petite leçon *; mais sa conduite
" avec M. de *Suzannet* m'avoit indisposé."

La modestie et le désintéressement de l'auteur n'étoient pas à l'épreuve de l'autorité du Duc d'Harcourt, *ni du besoin de fonds.* Six jours plutôt il se faisoit fort d'avoir l'argent nécessaire pour fréter un vaisseau! Cela ne ressemble pas mal aux gens qui vous offrent le secret de la pierre philosophale, et qui vous tendent la main pour recevoir un écu.

M. Nantiat, comme pour rendre la comparaison plus exacte, termine cette lettre par le détail de sa garderobe, et de celle de Monsieur son fils; et finit par ces mots: *nécessité n'a pas de Loi.*

* Le lecteur n'aura pas oublié que le Duc d'Harcourt étoit, à Londres, le représentant de M. le Régent.

M. *Nantiat* est bon ami; il ne peut pas se dispenser de ressentir vivement les injures d'un associé avec qui *il se concertoit sur tout.*

No. X.—*Le* 4 *Octobre*, 1793.

Le 4 Octobre, " *il regarde comme certain* que " les Princes ont eu dix-huit millions de la *Hol-* " *lande; et que les Suisses leur fournissent* 12,000 " hommes*.

" Mais quelques succès qu'ils aient du côté de " Lyon, c'est à la Vendée, et en Bretagne, *qu'on* " *professe le royalisme pur, c'est là qu'ils seront* " *absolus et commanderont sans concurrence*†."

No. XI.—*Le* 11 *Octobre*, 1793.

Le 11, il transmet à M. de *Blangy* l'extrait d'une lettre, par laquelle le Maréchal de *Castries* le félicite de ses succès en Angleterre.

" Il a mieux et plus dévelopé les objets qu'on " avoit intérêt à connoître, qu'on n'en avoit été " instruit depuis plusieurs mois. On lui recom-

* Ces Messieurs ont toujours regardé *comme certain* les fables et les contes oisifs qui couroient les rues. Il n'y avoit pas un mot de vrai de tout cela.

† M. de *Précy* et les braves Lyonnois ne se doutoient guères que, lorsqu'ils étoient déterminés à s'ensevelir sous les ruines de leur ville, de misérables intrigans osassent jeter des soupçons sur la *pureté* de leurs sentimens. Tout cela s'accorde avec ce que j'ai dit, dans les livres précédens, de ce qu'on pensoit des insurrections qui ont éclaté à différentes époques.

" mande de prendre garde que ses lettres ne " soient interceptées, et qu'on ne soupçonne pas " leur correspondance."

Ce compliment étoit une trop belle occasion de se déchaîner contre le Duc d'Harcourt pour ne pas la mettre à profit.

"Ayant été chez le Duc d'Harcourt," poursuit-il, " il m'a fait la scène que vous verrez dans ma " lettre à M. le Maréchal. Toutes les fois que je " l'ai vu, il m'a demandé quand je partois; et ce " matin il vouloit voir la lettre de M. de *Castries*. " Je n'ai pas voulu la lui montrer, parce que le " commencement n'est pas flatteur pour lui; ce " ménagement m'a attiré le propos * qu'il m'a " tenu.

" Je ne vous répète pas ce que j'écris à M. " le Maréchal. Vous y verrez la suite *de ce que* " *vous a raconté M. de Suzannet*, à son passage à " Liège. Je crois à propos que vous préveniez " Monseigneur le Comte d'Artois que vous faites

* Le *propos* étoit que le Duc d'Harcourt l'avoit *chassé* de chez lui; ce qu'il rend ailleurs par l'expression plus douce *mettre dehors*.

" passer une lettre de moi à M. le Maréchal.
" Cependant, je sens le danger de cette marche ;
" parce que si ce Prince disoit un mot de ma
" *double communication, M. le Régent*, pourroit
" m'en savoir mauvais gré."

Il est inutile de faire aucune réflexion sur ce passage. Voilà un échantillon des intrigues dont les Princes étoient circonvenus.

On se figure aisément quelle devoit être la position du Duc d'Harcourt. Et il n'est pas moins déplorable que vrai de dire que tous ceux qui lui ont succédé dans les fonctions de représentant du Roi à Londres, ont été soumis au même espionage et aux mêmes contrariétés. M. Nantiat ne traite pas mieux tous ceux de ses compatriotes dont le rang, les services, ou les talens font ombrage à sa petite vanité ; il les passera successivement tous en revue.

Ici il commence par le Marquis de *Bouillé.*
" Je jugeois, comme vous, de M. de Bouillé,
" mais j'ai cru devoir transmettre la vérité toute
" entière ; *je n'ai plus de doute sur l'homme!*"

Le conte des dix-huit millions de Hollande et

des douze mille Suisses s'étant évaporé, il s'empresse de le rejeter sur le Duc d'Harcourt. *C'est lui qui a dit qu'il en étoit sûr.*

Je serois, en vérité, honteux de donner autant d'attention à toutes ces sottises, si elles ne formoient pas un corps complet de preuves de tout ce que j'ai avancé jusqu'ici, et de ce que j'aurai à dire plus tard.

Quelles que marques extérieures de confiance que cet homme donnât aux *agens*, ou *sous-agens*, ses confrères, il n'a pas pour eux les mêmes égards dans ses rapports secrets.

No. XII.—Le 15 Octobre, 1793.

"Vous connoissez bien les personnages dont "vous me parlez. Ce que vous me dites, me "persuade que je les juge assez bien. Car, j'avois "vu comme vous; *je suis entouré ici* d'intrigues. "Je veux bien croire qu'ils veulent le bien gé- "néral; mais, *à coup sûr, le leur propre a chez* "*eux la priorité*..........................

"Il faudroit que les Princes eussent ici un "*commissaire*, chargé de pouvoirs pour la Vendée

" et la Bretagne*; et qu'il pût faire ce qu'il faudra, dans le moment où il le pourra: ce moment " n'est pas venu, mais il viendra; il s'annonce, " *vous sentez quel homme il faudroit; surtout si* " *les Anglois envoient des gens qui ne soient pas ce* " *qu'ils doivent être à l'égard des Princes.* Il fau- " droit qu'il sût se taire, tant qu'il ne sera pas né- " cessaire de se montrer, et dans le besoin, faire " tout le bien, ou *éviter tout le mal*, possible"

Pour faire passer plus doucement cette présomption impudente, M. *Nantiat* présente ici un appât à la vanité de son patron.

" *Un chef militaire*," ajoute-t-il, " *éclairé, sage,* " *accrédité*, ne seroit pas moins nécessaire ici. " Je voudrois que ce fût vous, mon Général; man- " dez moi, avec confiance, ce que vous désirez; " et ne pouvant faire directement, je trouverai " quelques moyens *indirects*."

Braves Royalistes de la Bretagne et de la Vendée! Voilà comme on se partageoit, à l'avance,

. . . .

* On voit que cette idée de *commissaires*, qui, pour le désastre du parti royaliste, a fini par prévaloir, n'est pas de nouvelle date.

le fruit de votre dévouement et de vos glorieux efforts!

M. Nantiat a toujours à cœur l'article des finances.

Il voudroit, cependant, bien "qu'on lui apprît "ce qu'on veut qu'il fasse, *surtout pour les Assignats.*"

No. XIII.—*Le* 18 *Octobre,* 1793.

Le 18 Octobre, "il lui paroît certain, à présent, "que les Anglois veulent opérer en Poitou et en "Bretagne."

Il a écrit, à ce sujet, *une dépêche* au Maréchal de Castries.

"Mais les Anglois ne s'ouvrent point, et ne "donnent de confiance à personne*. Je crois "même qu'ils sont très-variables dans leurs pro-"jets, *quoiqu'ils ne le soient pas dans leurs vues.*"

....

"Il y a grande apparence que les Princes n'in-"flueront en rien sur le choix des personnes qui

* Il est bon que les lecteurs sachent que tout ce qui se disposoit alors, à cet égard, se faisoit de concert avec M. le Duc d'Harcourt: mais ne pas donner de confiance à *Nantiat*, et à ses pareils, étoit n'en donner *à personne*. Voyez le Vol. IV, page 27.

" passeront en Poitou et en Bretagne. Si les chefs
" qu'on y enverra ne se trouvoient pas dans leurs
" intérêts, *et étoient capables d'agir selon les vues*
" *du Cabinet Anglois*, il faudroit qu'il y eût avec
" eux *quelqu'un capable d'en empêcher le mauvais*
" *effet*."

C'a été, cependant, sur les lâches insinuations de cet homme et de ses pareils qu'ont été fondées les absurdes calomnies dont j'ai été assailli pour avoir pensé qu'il étoit possible de disposer l'Angleterre à seconder la cause royaliste sans trahir sa confiance, et que ma fidélité envers mon Roi n'étoit pas incompatible avec ce que ces intérêts bien entendus et mon honneur me prescrivoient à l'égard d'un Gouvernement qui venoit généreusement à notre aide, et qui ne m'a jamais donné le moindre sujet de soupçonner ses intentions.

Ces misérables ne connoissent pour s'élever, d'autres échelons que la perfidie et la détraction!

Le Sieur Nantiat, ne mettant plus de bornes à son extravagante ambition, et décidé à tout employer pour *perdre* le Duc d'Harcourt, ne tarda pas à se *glisser* chez toutes les personnes de rang

dont la porte étoit ouverte à la loyauté et au malheur. Ayant été reçu chez Mylord *Mansfield*, à l'aide de quelques lettres de recommandation qu'il avoit apportées du Continent, il s'introduisit successivement chez MM. *Pelham*, *North*, *Windham*, et *Burke*. Le dernier le présenta à M. le Duc de Portland; et M. le Comte de *Starhemberg*, Ambassadeur d'Allemagne, qui est l'ami de tout ce qui porte l'apparence de la fidélité et de l'honneur, daigna l'accueillir avec bonté.

Le passage subit du bureau de nouvelliste et des caffés de Liège dans les sallons de tant de personnages illustres, étoit plus que la pauvre tête du prétendu Baron ne pouvoit supporter. Peu habitué aux manières affables et à la politesse aisée d'hommes que leur mérite personnel, plus encore que leur rang, mettoit au-dessus de leur semblables, l'idée déjà peu modeste qu'il s'étoit faite de son importance n'eut plus d'autre mesure que celle de son orgueil. Et nous le verrons bientôt s'efforcer de faire croire à ses patrons qu'il est le confident de chacun de ceux qui l'admettent, et l'oracle de tous.

J'ai déjà observé, en plus d'un endroit, com-

bien les discours, les principes, et la conduite de ces agens *contre-révolutionnaires*, autorisés par les Conseils des Princes, avoient été nuisibles aux intérêts de Leurs Altesses Royales, en ce que ces Conseils se sont appliqués avec trop de succès à faire croire que ce qui étoit autorisé par eux, l'étoit aussi par Elles.

Je suis donc heureux d'avoir à produire ici la preuve que M. le Régent, aujourd'hui Louis XVIII, quelques empêchemens que l'on suscitât entre la vérité et lui, bien loin de sanctionner de son approbation les démarches et les rapports de cette foule d'intrigans, réprouva ceux de M. Nantiat, dès qu'il lui furent connus.

Cette preuve se trouvera dans l'extrait suivant d'une de ses lettres au Maréchal de Castries.

No. XIV.—*Le* 22 *Novembre*, 1793.

Dans la vue de faire excuser les erreurs de son zèle, il y débute par de nouvelles *découvertes* de la *perfidie Angloise;* c'est toujours là son objet de prédilection.

" Pour mettte M. le Régent, *de plus en plus*, à
" même de connoître la politique du Cabinet de

" St. James, j'ai beaucoup fait *jaser* un *nommé** " *Ferguson*, habituellement employé par les Mi- " nistres, qui l'a été à cette campagne dans l'armée " du Duc d'York, &c.

" Le Roi, particulièrement †, a ouvert l'avis d'a- " madouer l'Empereur en lui promettant de lui re- " mettre Dunkerque : mais l'intention est de dé- " truire, auparavant de le lui remettre, le port, les " canaux, et les écluses."....................

" Les Anglois ont perdu devant cette place, " cinq mille hommes effectifs. C'est la faute de " Lord Chatham. L'Opposition a sur cela les " plus grandes preuves ; et c'est ce qui tourmente " M. Pitt."..........................

" Les Ministres sont décidés à se tenir à la " lettre de ce qu'ils ont dit et annoncé au Parle- " ment : qu'ils travailleroient à détruire la faction " Jacobite, mais non à soutenir les Aristocrates, " et les Emigrés, et en détruisant cette faction,

* Je ne sais ce que pensera M. *Ferguson* de cette familiarité; mais je copie mot à mot. Au surplus, si M. Nantiat n'eût pas été aussi obscur en France, qu'il préteudoit être célèbre au dehors, les sans-culottes l'auroient appelé le *nommé Nantiat*. A quoi veut-il qu'on attribue cette conformité de langage?

† Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que toutes les expressions de cette lettre sont très-remarquables.

" de prendre et de détruire tout ce qui est relatif
" aux colonies, au commerce, et à la marine de
" France."..

" Les Ministres n'enverront aucunes troupes
" ni en Bretagne, ni même à la Vendée. Il est
" à peu près sûr qu'ils n'enverront des secours en
" munitions et en argent que forcément, toujours
" dans la crainte du reproche......................
" qu'ils font des efforts pour le rétablissement de la
" Maison de Bourbon et de la Noblesse, pen-
" dant que les Anglois ont intérêt, au contraire, à
" ce que cet ordre et cette hiérarchie ne soit pas
" rétabli, parce que, s'il se rétablissoit, ils donn-
" neroient bientôt du ton au Royaume de France,
" et le mettroit bien vite en état de rivaliser avec
" l'Angleterre."

....

" M. Pitt dit: Pourquoi leur porter des se-
" cours au dedans? Ils travaillent à détruire la
" faction; s'ils y réussissent, tant mieux. Ils
" auront travaillé pour nous; parce que cela ap-
" pauvriroit d'autant notre rivale *. Il faut leur

* Il est, je crois inutile, de rappeler que c'est le Sieur *Nantiat* qui prète ici son stile oratoire à M. *Pitt*.

" promettre; mais les laisser faire seuls; il en
" arrivera ce qui pourra: le résultat sera toujours
" à notre avantage."

No. XIV.—*Le* 22. *Novembre,* 1793.

Le discret M. Nantiat convient ici qu'il trouve ce rapport un peu exagéré. " Mais," poursuit-il,
" il étoit très-vrai, quand au fond, il y a quinze
" jours, et, aujourd'hui même, ce qui concerne
" M. Pitt est exact. M. de *Vaugiraud* aura, sans
" doute, rendu compte à M. le Maréchal que
" M. *Rose* lui a dit, qu'on étoit à présent con-
" vaincu *que nous serions trop forts, si on nous*
" *redonnoit un Gouvernement ferme qui pût ré-*
" *tablir l'union* *."

Un ami de M. Pitt a dit à un ami de M. *Nantiat:* " C'est Mylord Hawkesbury qui a dit à M.
" le Duc d'Harcourt, qu'on avoit pris au Conseil
" la résolution de secourir la Vendée." ....

" *M. Pitt ne dit pas aux autres Ministres le*

. . . .

* Il n'est personne pour qui il ne soit sensible que ceci est une imposture. M. Rose l'eût-il pensé (ce que ses talens et ses connoissances ne permettent pas d'admettre) il n'en eût pas fait la confidence à un François.

“ *fond de ses projets; il les trompe souvent, et me*
“ *trompe moi-même.*

“ Cependant, il est très-vrai qu'on est résolu de “ porter des secours à la Vendée, et peut-être en “ Bretagne.” . . . .

“ Je dois croire aussi que la politique a changé “ en bien, à l'égard des Princes*.

“ Il y a huit jours que M. le Comte de Starhem-“ bergh me fit demander; je le manquai, ... “ il est revenu ce matin, et m'a fait appeler: je “ l'ai vu,” &c.

Ici suit une prétendue conversation très-longue. Cette correspondance contient cent pages de conversations semblables, auxquelles il n'est pas permis de donner aucune foi. Je passe à l'article des excuses.

“ Je suis désolé *d'avoir mérité la désapprobation* “ *de M. le Régent.* Si j'ai péché, c'est par excès “ de zèle.” . . . .

“ Je croirois encore avoir bien fait, *si je n'étois* “ *blâmé par M. le Régent.*” . . . .

* M. Nantiat ne s'est pas encore défait des petites pratiques de gazettier subalterne à qui, pour faire cadrer l'avenir avec leurs pronostics, il arrive souvent de dire le pour et le contre.

" A présent que je connois les ordres de Son
" Altesse Royale, je ne m'en écarterai plus*; et je
" me renfermerai dans le cercle qui m'est tracé,
" et je ferai ce que M. le Régent m'ordonnera,
" pour rester ici, ou pour en partir," &c.

. . . .

" La nouvelle liaison qui vient de s'établir entre
" Vienne et Londres met l'Ambassadeur de l'Em-
" pereur à même d'avoir ici plus d'influence que
" tout autre, et je le crois très-disposé à nous
" servir. M. le Duc d'Harcourt pourroit en
" tirer d'autant plus de parti, qu'il est bien dis-
" posé pour ce Duc; *et je puis dire y avoir un*
" *peu contribué.*"

L'acte de soumission et l'engagement de ne plus s'écarter des ordres de M. le Régent avoient à peine deux jours de date, que le zèle de M. Nantiat le dispensa de s'y conformer plus long-temps.

* Les ordres de M. le Régent étoient que M. Nantiat s'abstînt d'agir auprès des ambassadeurs; qu'il rendît compte de tout à M. le Duc d'Harcourt, et ne se permît aucune démarche sans son approbation.

Mais ceux qui croyoient qu'il étoit de leur intérêt d'avoir un espion auprès de M. le Duc d'Harcourt n'étant pas tous du même avis, M. Nantiat ne manqua pas de prétextes pour sortir bientôt de *son cercle*.

No. XV.—*Le* 24 *Octobre*, 1793.

" Vous verrez," écrit-il à M. de Blangy, " que
" par la lettre du 12, je suis *blâmé et paralisé*, et
" que la seconde semble me dire le contraire.
" Jusqu'à ce que j'aie reçu de nouveaux ordres de
" M. le Maréchal, *ou de vous*, je resterai dans l'in-
" action; *à cela près* que je verrai demain M.
" le Comte de Starhembergh *, pour lui remettre
" une note † sur les moyens de hâter les secours
" pour la Vendée........................
" Quoique *plus porté que personne à la stricte*
" *obéissance*, je ne puis me déterminer à aban-
" doner un point aussi important," &c.

No. XVI.—*Le* 1er *Novembre*, 1793.

Le 1er Novembre, il a reçu de son patron *l'approbation de sa conduite et de ses foibles travaux*.

* L'*à cela près*, étoit précisément ce que M. le Régent lui avoit défendu.

† Cette note pouvoit, et devoit être remise par M. le Duc d'Harcourt. Elle eût produit, sans doute, un effet plus prompt et meilleur pour les Royalistes de la Vendée, venant de la part du représentant du Roi que de celle d'un homme obscur, sans caractère, désavoué par son maître, et factieux par son obstination.

Les insinuations du 15 et du 18 Octobre avoient opéré; on lui donne l'espoir d'obtenir enfin *l'autorisation* tant désirée.

"Vous jugez Londres, comme si vous y étiez "................*. *Les pouvoirs que vous travaillez à me faire donner* seroient, sans doute, "très-flatteurs, mais ce ne seroit pas une rose "sans épines; une semblable commission me cau- "seroit bien des désagrémens. *Cependant, si elle "m'arrivoit, je passerois par-dessus toute considé- "ration, pour être utile.* Si tout le monde, mon "Général, comme vous, vouloit le bien général, "*faisoit abnégation de soi-même*, et sentoit que *les "principes religieux et le désintéressement* sont "la seule base sur laquelle nous pouvons édifier "solidement, nous pourrions espérer que tout "iroit bien un jour, mais que nous sommes "loin †!.......................................

"Les Ministres, dans les momens les plus pres-

* Ces points sont dans l'originial.

† On apprendra bientôt, qu'à cette époque le dévot écrivain étoit occupé à se faire un partisan du bon Evêque de Léon; ce à quoi il réussit, à force de démonstrations de piété et de zèle; il n'est donc pas surprenant qu'il lui arrive de répeter, de temps en temps, quelques scènes du *Tartuffe*.

" ses, passent, *au moins*, cinq jours par semaine à
" la campagne, et les premiers secrétaires les imi-
" tent. *C'est à impatienter!*"

. . . .

" Les Anglois . . . . ont rassemblé 14,000 hommes
" pour envoyer à la Martinique . . . .
" *Nous sommes parvenus, à l'aide de M. Burke,*
" à les arrêter . . . .

" M. *de Béhague* qu'on écoute et qui a une am-
" bition démesurée d'être employé, agit dans mes
" vues ; . . . . . . il semble ne vouloir agir qu'avec
" moi. M. *de Bouillé* semble aussi nous se-
" conder ; je ne sais au juste qu'elles étoient ses
" vues ; car ses propos d'aujourd'hui ne sont pas
" toujours ceux de la veille ; mais il part d'ici
" Mercredi . . . .
" On flatte dans les bureaux M. *d'Hervilly* de
" l'envoyer commander en *Poitou* : Il agit de
" son côté, *sans se communiquer*."

Ceci est suivi d'une sortie contre le Duc d'Harcourt ; mais cet extrait formeroit des volumes, si je rendois compte de toutes les impertinences que l'auteur se permet contre cet homme respectable.

"Il y a trois jours," poursuit-il, "que la Dé-
"claration du Roi d'Angleterre en faveur des
"royalistes *que j'ai annoncée, il y a un mois, et*
"*que j'ai tant demandée*, a paru ; elle pourroit
"être mieux ; mais elle vaut mieux que rien."

. . . .

"*Les Ministres ne l'ont point adressée au Duc*
"*d'Harcourt* * : *cela fâche!*"

No. XVII.—*Le 5 Novembre*, 1793.

"Je ne vous répéterai pas ce que vous verrez
"dans ma Note. . . . .

. . . .

"J'ajoute, au sujet de M. *de Behague*, que comme
"ce Général dans les projets qu'il présente, pro-
"pose d'employer un Prince du Sang, M. le Duc
"de Gloucester, qui espère que ce seroit lui qu'on
"choisiroit, l'appuyera. *J'en suis sûr depuis hier*
"*au soir*. Il seroit heureux que nous eussions ce
"Prince à la tête d'une armée agissant en France,
"parce qu'il pense bien, et est dans nos intérêts ;

* Avec quelle perfidie il cherche à insinuer que les Ministres n'ont aucune confiance dans le Duc *d'Harcourt !* et tout cela n'est que pour préparer des attaques plus directes!

" *et que j'aurois des moyens de le diriger!*" (L'impudent!) "Mais il ne le seroit pas également
" que M. *de Behague* y fût; *parce qu'il a de*
" *grandes préventions contre lui*, et que j'en-
" tends beaucoup de personnes dire qu'elles ne
" serviroient pas avec lui. . . . .

" Vous verrez, mon Général, que nous pensons,
" vous et moi, aux mêmes choses, et de la même
" manière, puisque je proposois d'aller à *Noir-*
" *moutier*, et que vous aviez la même idée. Mal-
" heureusement, les nouvelles que nous avons re-
" çues de la Vendée, par Paris, *ont anéanti nos*
" *projets*. Cependant il ne faut pas se décourager.
" Quoique le parti de la Vendée soit écrasé, il est
" possible d'agir ailleurs, *et un chef militaire nom-*
" *mé par le Régent, est toujours nécessaire ici*,
" pour être prêt à tout événement *," &c.

* L'idée de donner des commandans étrangers aux armées qui s'étoient formées par les soins de leurs chefs, n'étoit qu'impolitique et barbare. Mais quel nom donnera-t-on à celle d'en nommer, à l'avance, pour les insurrections à venir! Voilà comme ces misérables ont tout sacrifié à leur stupide ambition. Incapables de rien faire, par eux-mêmes, toutes leurs spéculations ne portoient que sur les moyens d'enlever aux hommes utiles le mérite et le fruit de leurs travaux.

" Dans la circonstance de la mort de la Reine,
" de la défaite de la Vendée, M. le Duc d'Har-
" court est absent d'ici!" . . . .

. . . .

" Le Baron de *Suzannet* étoit encore à Ham,
" le 15 d'Octobre. Ce jour-là il écrit à M. *Cor-*
" *mier* . . . . Selon ce qu'il mande, il a déployé
" sa grosse *franchise! On est toujours flottant*
" *dans cette Cour**. On commence à y sentir
" l'insuffisance du Duc d'Harcourt . . . .
" Le Maréchal de Castries a dit au Baron de Su-
" zannet: *Le Baron de Nantiat a beaucoup outre-*
" *passé ses pouvoirs: cependant on lui a de grandes*
" *obligations*. . . . . . .

" Je reçois à l'instant une lettre de Liège. On
" m'y dit que toutes les nouvelles de la Vendée
" sont bonnes." . . . .

. . . .

" Faites-moi passer toutes les nouvelles de ce pays-
" là ; il est très-utile de les mettre sous les yeux
" du Gouvernement †."

* La cour des Princes François.

† On observera qu'à cette époque la correspondance de M. Prigent étoit parfaitement établie avec moi, et que le

No. XVIII.—*Le* 8 *Novembre*, 1793.

" Croiriez-vous que, sans faire sonder M. *de* " *Bouillé*, pour ne pas s'exposer à un refus, les " Princes ont écrit à ce Général pour lui offrir " d'aller commander à la Vendée? Il a refusé; " c'est lui qui s'en est vanté. Les Princes ont re- " mis une lettre du Régent, une de M. le Comte " d'Artois, et une du Maréchal de Castries, à un " ancien Maréchal de Logis de dragons*, pour " porter aux Royalistes de la Vendée; *sans les* " *adresser à personne ici*" . . . .

" Je ne fais aucune réflexion sur tout cela; vous " les ferez bien vous-même."

. . . .

" Quoique la Vendée ne soit plus sur pied, " comme il peut d'un moment à l'autre se former " une entreprise, *un Général* est toujours néces-

. . . .

Gouvernement étoit régulièrement instruit de tout ce qui se passoit, tandis que ces Messieurs en étoient réduits à avoir des nouvelles des pays royalistes par Liège!!

* Il est, sans doute, ici question de *Villambre*, dont j'ai parlé au second Volume de ces Mémoires, pages 385 et suivantes.

J'ai dit que ce *Villambre* avoit été Garde du Corps de M. le Comte d'Artois, mais il peut se faire aussi qu'il eût été plutot maréchal des logis de dragons.

" saire ici.—M. *de Behague se met avant, tant*
" *qu'il peut.*"

No. XIX.—*Le* 12 *Novembre,* 1793.

La lettre de Ham, qui traçoit à M. *Nantiat* le *cercle dont il ne devoit pas sortir,* étoit assurément très-significative: cependant, il se plaint de ne recevoir du Maréchal *de Castries* que des lettres *fort insignificantes.*

" Je ne m'inquiète pas trop," ajoute-t-il, " par
" la crainte d'être blâmé; parce que je suis sûr de
" ne rien faire que pour le bien, et *avec des inten-*
" *tions pures.* Mais il est *dur* de nager toujours
" dans le vide, et de n'avoir aucunes instructions."

. . . .

" Après avoir persuadé le Ministre *, qu'il
" avoit besoin de l'intérieur, et qu'il étoit de son
" intérêt de soutenir les partis qui s'y élevoient †,
" j'ai lieu d'espérer voir *l'effet de mes soins.*"

. . . .

* Il n'avoit pas vu un Ministre.

† Le Gouvernement Anglois avoit certes de grandes obligations à la sagacité de M. *Nantiat* pour les *découvertes* qu'elle lui faisoit faire.

" Dans cet état de choses un chef militaire est " aussi nécessaire ici que jamais." . . . .

" *Si quelqu'un** est une fois mis à la tête du " parti, on ne pourra y substituer un autre chef " sans de grands inconvéniens."

. . . .

" On écrit ici que M. de *Lowendal* va y arriver " avec des lettres des Princes : *c'est un Lieutenant* " *Général qu'il faut.*

" M. *de Bouillé* a eu l'air avec nous de vouloir " éloigner les Anglois d'envoyer des forces à la " Martinique ; mais j'ai *découvert*, depuis son dé- " part, qu'il avoit fait tout le contraire . . . . . . " M. *de Behague* se met toujours en avant : il me " dit qu'il ne veut rien faire sans moi ; *mais je ne* " *m'y fie qu'à demi.*" . . . .

" Je me conduis avec le Duc d'Harcourt comme " vous me le conseillez." . . . . . . " Je ne de- " manderois pas mieux que de me *concerter* avec " lui, pour le bien général : *mais il est comme le* " *chien du jardinier.*" . . . .

* Les chefs qui avoient formé leurs armées, leurs divisions, leurs compagnies, n'étoient pas *quelqu'un* pour ces Messieurs.

"Il y a ici tant de gens *à l'affut* et qui écrivent,
"qu'un secret n'est pas long-temps *secret* *."

No. XX.—Le 15 *Novembre*, 1793.

"M. le Duc d'Harcourt fait partir ce soir pour "Ham . . . . C'est à la suite d'une con-"férence avec Lord Grenville †, dont j'ignore "le résultat." . . . . "J'augure qu'il a "éprouvé des difficultés sur la reconnoissance de "la régence de MONSIEUR." . . . .

"M. Prigent est arrivé hier au soir ici, envoyé "de Jersey par un vaisseau expédié exprès pour "porter des dépêches au Gouvernement." . . . . . .

"Tout ce que je sais des nouvelles arrivées de "Jersey, c'est qu'elles sont bonnes; que la Vendée "n'a pas eu d'échec, &c.

"Il faut que ce que Prigent a apporté soit fort

* Ceci étoit vrai, et l'est encore au moment que j'écris: aussi la police de Paris est-elle perfaitement instruite de tout ce qui se passe ou se dit, en Angleterre, parmi les émigrés.

† M. le Duc d'Harcourt avoit donc des conférences avec Mylord Grenville. Et sur quel fondement, Nantiat, *qui ignore*, et qui devoit *ignorer* le résultat, *augure-t-il* qu'il a éprouvé des difficultés? Cet espionnage n'est-il pas dégoûtant?

" important, puisque *l'invisible Pitt** l'a fait en-
" trer dans son cabinet, et l'y a tenu long-temps;
" et M. *Dundas* en a fait autant. Je vous quitte,
" mon Général, *pour aller aux informations.*" ....
" Je n'écrirai à M. le Maréchal, *qu'après avoir été
" à la découverte.*" ....

" Je reviens à vous, pour vous dire ce que je
" vous prie qui soit pour vous seul; il ne faut pas
" même que vous ayez l'air de le savoir, en écri-
" vant à Ham, jusqu'à ce qu'on vous en fasse part."

Ici suivent les nouvelles de la Vendée que M. Nantiat exagère merveilleusement: il partage cette armée en trois divisions; deux de *quarante mille hommes*, et la troisième de *cent vingt-huit mille*.

* Il ne pardonne pas à M. Pitt d'être *invisible* pour lui. Ceci prouve, en passant, la vérité de ce que j'ai avancé, ailleurs, avoir tenu de M. Pitt: qu'il n'avoit aucune relation d'affaires avec ces Messieurs, et qu'il ne les connoissoit même pas.

Il ne venoit pas en Angleterre un *Grimaud* chargé de missions, ou qui s'en étoit fabriqué lui-même, qui n'eût la prétention de traiter directement avec les Ministres: et c'est encore la même chose aujourd'hui. De là les détractions et la haine qui ont poursuivi ceux à qui le Gouvernement Anglois a cru devoir donner quelque confiance, et qui ont refusé de la trahir. C'est d'ici que datent les calomnies dont M. Prigent a été l'objet.

Il donne à entendre qu'il tient cela de M. Prigent; ce qui est faux, car M. Prigent est auprès de mon bureau dans le moment que j'écris, et m'autorise à le démentir.

" Je sacrifie," poursuit-il, " le plaisir d'être le " premier à annoncer à M. le Régent une nou- " velle aussi agréable, à la crainte de faire taxer " d'indiscrétion quelqu'un qui m'accorde sa con- " fiance.

" Vous voyez, mon Général, que je n'avois pas " de tort, d'insister pour qu'on envoyât *ici un Gé- " néral en chef, et des Officiers Généraux.* Je " répète aujourd'hui la même chose à M. le Ré- " gent," &c. ....

Ainsi, le Géneral en chef et les Officiers Généraux insurgés qui avoient rendu à la cause du Roi le service de lui lever une armée de deux cents mille hommes, et qui marchoient de victoires en victoires, n'avoient à attendre, pour prix de leurs succès et de leurs glorieux efforts, que d'être *destitués,* et remplacés dans leur commandemens par des hommes aussi étrangers à l'insurrection, qu'ignorans des moyens de la diriger et de la main-

tenir. Telle a cependant été la doctrine uniforme de ces petits Messieurs.

" *Je ne crois pas que les Ministres aient fait part* " *de ces nouvelles au Duc d'Harcourt.*" . . . .

" Prigent est chargé d'un paquet pour ce Duc, " qui lui apprend l'état des choses. Prigent le " croit à la campagne, et se propose d'y aller après " demain." . . . . " Nous ne lui avons pas " dit que ce Duc est ici depuis hier, et ne le lui " dirons que demain *après le départ du courier.* " C'est une petite * qui ne fait pas de tort aux " affaires.

" Demain matin, je ferai prier M. Burke de se " rendre ici." . . . .

M. Burke est aux ordres de *Nantiat!!*

* M. Nantiat a, du moins, la pudeur d'omettre le mot qui devroit suivre celui de *petite*. Il y a ici une complication de perfidie et de lâcheté qu'il est, certes, difficile de bien exprimer. Car, non content de tenir M. le Duc d'Harcourt dans l'ignorance de ce que M. Prigent avoit jugé de son devoir de lui communiquer comme au Représentant du Régent; non content d'exposer cet officier à des reproches non mérités, il le prive encore de la récompense des services périlleux qu'il venoit de rendre aux Princes; récompense qu'il faisoit consister à être le premier à les instrutre de ses succès. Et voilà l'homme qui se plaint d'être *entouré d'intrigans!*

No. XXI.—*Le* 19 *Novembre*, 1793.

Le jour de courier suivant, M. Nantiat avoit été si long-temps *à l'affut et à la découverte*, qu'à six heures du soir il n'avoit pas encore *eu le temps de dîner*, et *il ne sait pas s'il l'aura.*

Son activité pour l'intrigue lui fait perdre le boire et le manger; sans doute il craindra bientôt de s'empoisonner en ravalant sa salive.

Au surplus " il ne prétend à autre chose, qu'à " être utile; il attendra des ordres, et fera tout ce " qu'on voudra."

" Le Maréchal n'étant pas à Nimegue, *n'est-il " pas à propos que vous fassiez passer directement " ma dépêche à M. le Régent?* Vous en jugerez, " et je vous laisse l'adresse en blanc."

Il met tout en œuvre pour correspondre *directement* avec M. le Régent. Mais à la louange de ce Prince, on apprend successivement qu'il n'a jamais pu l'obtenir.

No. XXII.—*Le* 22 *Novembre*, 1793.

" *Le moment est venu:* on part; et ce sont ceux " qu'on a eus sous la main, *ou qui s'y sont mis,* qui

" partent*. Ils arriveront les premiers, et ils se-" ront les premiers, que ce soit bien ou mal.

" Vous me serez témoin que *si j'avois été écouté,* " *l'armée royaliste auroit été organisée d'avance,* " *les chefs nommés par M. le Régent, qu'ils se-* " *roient ici, et que je les aurois fait partir,* &c.

" *Tout n'en iroit pas plus mal* †! . . . .

" Je n'ai pu qu'être *passif:* je n'ai pu ni ap-" puyer, ni contrarier personne; enfin *je laisse* " *couler l'eau.*

" Combien le moment que j'annonce depuis " long-temps, d'après les événemens passés, étoit " important; combien il l'est encore, aux yeux de " celui qui embrasse les objets *en grand, et pla-*

* Il est ici question de la première expédition, aux ordres de Mylord Moira. (Voyez le Vol. II, page 182). C'est à ceux des François qui accompagnoient ce Général à s'appliquer ce qui est dit ici d'eux.

† On n'est pas impudent à ce point! Et qu'avoient de commun les braves Royalistes de l'Ouest, avec M. *Martin Nantiat* et ses pareils? Si ce stupide système n'avoit pas fini par prévaloir, il y auroit long-temps que l'Europe seroit en paix. Ce n'étoient pas les ennemis publics des Princes François qui avoient le pouvoir d'anéantir leur cause. Cette tâche étoit réservée à ses prétendus amis; et ils s'en sont merveilleusement acquittés.

" *nant sur l'avenir, s'occupe des moyens de le ren-*
" *dre moins dur* *, *qu'il ne nous est préparé par la*
" *perfidie, sous le masque de la générosité!* Je ne
" puis me *développer* avant de vous voir, il me fau-
" droit un volume.".......................

Et c'étoit au moment que l'Angleterre se montroit disposée à seconder les efforts des Royalistes, au moment où il étoit d'une si haute importance de fortifier par une confiance réciproque les liens qui étoient sur le point d'unir l'intérêt des Princes François à celui de l'Angleterre, que ces misérables cherchoient à remplir l'esprit de M. le Régent d'alarmes et de soupçons!

" Si vous croyez que le Maréchal ne soit pas à
" *Ham*, faites passer *directement* la dépêche que je
" vous envoie."

M. le Duc d'Harcourt avoit conduit toute cette affaire avec autant de sagesse que de zèle, et ces hommes ne pouvoient exciter contre lui la méfiance, qu'en calomniant les intentions du Gouvernement Anglois.

Il en a été de même à mon égard.

* Falloit-il autre chose que le stile de M. *Nantiat*, pour faire connoître au moins son ineptie!

“ Parmi les propositions que le Lord *Malmes-*
“ *bury* fera à Ham seront celles-ci : reconnoître
“ le droit aux *indemnisations* pour les fraix de la
“ guerre ; *révoquer le Duc d'Harcourt* ; lui sub-
“ stituer *Dumoutier*, éloigner le Maréchal *de Cas-*
“ *tries*, et quelques autres, les remplacer comme
“ on dira *,” &c. “ Alors on pourra reconnoître
“ M. le Régent, et passer M. le Comte d'Artois.

“ Si ce dernier éprouve des difficultés par le
“ *mode* ; *qu'il parle* ; et je le ferai passer par un
“ capitaine Anglois, sûr, *pourvu qu'on le paye bien*
“ *cher*, mais loyal.”

No. XXIII.—*Le* 24 *Novembre*, 1793.

La lettre suivante de dix pages *in-folio*, et d'une écriture très-serrée, contient toutes les nouvelles vraies ou fausses, qui circuloient alors, relativement à la Vendée ; une longue conversation sup-

* Tout ceci étoit autant de mensonges fabriqués à *dessein* par M. Nantiat.

Jamais le Gouvernement Anglois ne s'est immiscé dans les affaires particulières des Princes, ni dans celles de leurs Conseils ; et je ne hazarde rien en assurant que s'il l'eût fait, ils auroient été conduits d'une manière plus avantageuse pour leur cause, qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

posée avec l'Ambassadeur d'une grande Puissance, que M. Nantiat prétend avoir *gagné;* et les détails de ce que le Gouvernement Anglois a le projet de faire pour seconder les efforts des Royalistes. Ici l'auteur reprend ses anciennes fonctions de correspondant de gazetier, et ne s'en acquitte pas en peu de paroles.

Le commencement de cette épitre est particulièrement remarquable.

" Vous aurez vu, par mes depêches du 12, du 15, " 19, et 22, que j'ai été instruit des nouvelles de " la Vendée; et que je n'ai été négligent, ni pour " m'informer, ni pour agir, ni pour rendre compte. " Je ne vous dissimulerai pas que je crois avoir " contribué à donner l'impulsion qui va nous sau- " ver, *en gagnant le* Comte de * * * * * * *; et en " l'engageant à faire passer à Vienne et au Maré- " chal de Cobourg ma note du 18 Septembre *qui* " *a frappé partout où on l'a vue.* J'aurois pu faire " mieux dans une autre position; mais ne pou- " vant prendre un ton convenable, *n'étant jamais* " *avoué**; *ne connoissant pas les intentions de notre*

* Ceux qui s'obstinent encore à croire que M. le Régent a donné quelqu'approbation à la conduite des intrigans qui ont

" *maître**; et, par conséquent craignant de faire " mal, je n'ai pu mettre dans mes démarches le " nerf nécessaire. J'ai eu cent ménagemens à gar- " der, *et n'ai pu agir que par des voies obliques.* " *J'ai fait comme l'anguille qui se glisse entre les* " *rochers.*"

M. *Nantiat* auroit pu trouver parmi les reptiles un objet plus frappant de similitude.

" Au reste," ajoute-t-il, " si tout va bien, et si " j'ai été *un peu utile*, je suis trop heureux. Vis- " à-vis tout autre, ce que je vous dis là seroit peut- " être jactance; mais avec vous, c'est un épanche- " ment dans le sein de l'amitié auquel il est doux " de se livrer."

Il s'occupe, *en particulier, de ce qui intéresse M. le Comte d'Artois* .... mais il n'a *ni ordres ni fonds* à sa *disposition*, sans quoi il auroit envoyé un courier, *au moment où il a vu que le bruit qui se répandoit du départ de M. le Régent pour*

anéanti la cause royaliste, ne se refuseront pas, sans doute, à la conviction que portent ces aveux secrets qui sont répétés presque à chaque page.

* Elles lui avoient cependant été signifiées, comme on l'a vu plus haut, d'une manière non-équivoque.

Turin, faisoit un mauvais effet auprès du Gouvernement.

Ceux de mes lecteurs qui n'auront point oublié la lettre que j'ai publiée du Maréchal de Castries, dans le quatrième volume, trouveront ici la clef du passage relatif au *voyage de Toulon* que je n'avois pas alors les moyens d'expliquer.

C'a été sur cette imposture, comme sur les autres fabrications de *Nantiat* et de ses associés, que le Maréchal de Castries et ses collègues ont fondé l'opinion qu'ils ont manifestée des intentions du Gouvernement Anglois, ainsi que l'idée de préférence qui lui a été attribuée pour M. le Comte d'Artois, au détriment des intérêts du Roi.

L'auteur ne néglige rien pour prouver que ce prétendu mécontentement existe, et que le *voyage de Toulon* en est la cause.

Il s'est déterminé à aller chez l'Ambassadeur d'Allemagne, *la sonde à la main;* a l'impudence de prétendre que ce Seigneur *s'est ouvert entièrement à lui sur les vues ultérieures de toutes les Puissances,* &c. *et qu'il l'a trouvé, en tout, voyant et pensant comme lui.*

Certes, l'effronterie de *Brottier,* &c. étoit de

la modestie auprès de la présomption de cet homme!

"J'étois bien content de ma matinée," dit-il . . . . . . "Mais la nouvelle du départ de M. le Ré-"gent, effectuée Mercredi, 12, dérange toutes "mes vues.

"On mande que *quelques personnes qui entou-"rent M. le Régent*, ayant su *que le Cabinet de "Londres demandoit leur éloignement du Conseil,* "ont engagé ce Prince à précipiter son départ, "sous le prétexte qu'on lui proposoit des con-"ditions *dures*, qu'il seroit, peut-être, dangereux "de refuser." . . . .

M. *Nantiat* adopte ici la marche qui a été suivie, depuis quinze ans, par ces Messieurs; savoir d'attribuer à d'autres les mensonges qu'ils se plaisent à fabriquer, afin de leur donner une circulation plus facile et plus prompte; et certes, il ne le fait pas d'une manière adroite, puisqu'aussitôt après avoir donné cette conjecture comme une nouvelle que *l'on mande*, il poursuit ainsi de son chef.

"Les conditions que M. *Pitt* met à la recon-"noissance de la Régence, sont, je crois, que

" M. le Régent reconnoisse le droit des Alliés, et " de l'Angleterre en particulier, à des *indemnisa- " tions;* qu'il promette *de ne pas être inflexible " sur les vengeances, et de ne pas trop étendre la " punition des coupables* *, comme aussi de ne pas " exiger absolument le rétablissement de l'ancien " Gouvernement, dans tous ses points, *si les cir- " constances l'exigent.*" . . . .

" *On dit ensuite,* qu'on désire que M. le Maré- " chal de Castries, M. l'Evêque d'Arras, M. de " Flaxhslauden, se retirent du Conseil, et soient " remplacés par M. de *St. Priest,*" &c.

Le but de l'auteur, en répétant cette dernière imposture, ne pouvoit être autre que d'irriter les Conseillers du Régent contre le Gouvernement

* Les François apprendront donc, de la bouche même des plus violens détracteurs de M. *Pitt,* que cet homme illustre, qui m'avoit honoré de sa confiance, et qu'ils ont si long-temps accusé de ne méditer que ruine et destruction n'a encouru la haine de ces misérables que parce qu'il vouloit éviter l'effusion du sang, et rendre la paix à la nation rivale de la sienne par les seules mesures qui fussent dignes de lui, la conciliation et la clémence. Ils apprendront aussi que ces mesures ont toujours été dans le cœur des Princes de la Maison de Bourbon, et n'ont été redoutées et n'ont semble être DURES qu'à ceux qui ont placé leurs vils intérêts et leurs infernales passions entre le Petit-fils de HENRI IV et l'amour de son peuple.

Anglois, et par suite contre le Duc d'Harcourt, dont M. *Nantiat* s'oublioit au point d'ambitionner la place.

" C'est-à-dire," observe-t-il, " que St. James " veut faire la loi à présent et dans l'avenir.

" Ces propositions et autres *sont dures*, d'autant " que je les crois présentées *avec ce ton impérieux* " *qui approche de l'insolence.*"

Le négociateur volontaire n'oublie rien. *Le Gouvernement lui a fait demander des renseignemens sur quatre-vingts mille fusils qui sont arrêtés à l'Ecluse; il les aura* pour la Vendée.

Il a proposé plusieurs fois de former des corps de déserteurs. Voyant qu'on ne s'en occupoit pas, *il a pris un biais.* " J'ai," dit-il, " engagé le Baron *d'Angely* à écrire au Grand Pensionnaire " de Hollande, qu'il est de l'intérêt de la Répu" blique d'envoyer des forces et des secours aux " Royalistes de Bretagne, comme l'Angleterre, *afin* " *d'avoir droit en définitif à des indemnisations*, et " d'empêcher que la Grande Bretagne *ne fît pas* " *seule la loi en France;* lui représentant que la " Hollande souffriroit plus qu'un autre Etat *de* " *l'accroissement des Anglois, qui ne la dominoient*

" *déjà que trop. Tout cela a pris, dès que je l'ai*
" *vu.* Je lui ai représenté que s'il pouvoit faire
" lever un corps de six mille hommes. . . . . .
" il en auroit le commandement, *ce qui seroit une*
" *superbe commission pour lui.* Il a saisi avide-
" ment l'idée; alors je lui ai dit que, pour y réus-
" sir sûrement, il falloit le faire proposer à La Haye
" par l'Angleterre. Je lui ai fait une petite note,
" qu'il a portée à M. Pitt; ce Ministre a approuvé
" le projet.". . . . .
" en sorte que l'affaire est en bon train *."

. . . .

" Le parti est enfin pris d'agir en Bretagne. . . .
" Le Comte de Moira, part, Jeudi pour Portsmouth.
" . . . . On veut compléter une légion à M.
" Dudresnay . . . . . . ceci refroidit bien du monde,
" et fera du *tapage.* Plusieurs . . . . . . m'ont dit

* On voit que l'imagination de M. *Nantiat* étoit aussi fertile que sa plume; mais ces Messieurs ne pouvoient se donner de l'importance que par des fictions. Ainsi les agens de Paris et ceux de Londres sembloient se disputer à qui mentiroit avec le plus d'imprudence.

Voyez ce que j'ai dit de Brottier et de ses adjoints au quatrième volume.

" que si on veut les faire servir sous quelqu'un qui
" ne sait pas les conduire, ils refuseront," &c.

. . . .

M. d'Hervilly. . . . .
" a bien voulu consentir à servir comme Major
" Général Anglois, et recevoir le traitement, avec
" une gratification pour ses équipages. . . . .

" M. *de la Charce*, M. *de Conway*, M. d'*Hervilly* . . . . . M. le Comte *de Coigny*, M. *de Lowendal*, M. *de Behague* . . . . tous ont des
" prétentions au commandement: aucun n'a d'ordres de M. le Régent. M. *Dudresnay* a des lettres pour commander en Bretagne; il est le dernier Maréchal de Camp, *et l'est de la Constitution.* M. de Botherel a aussi des pouvoirs très-étendus. Je ne sais comment tout cela va s'arranger. *Il en résultera que le Général Anglois attirera tout à lui;* il y a long-temps que je vois tout cela; et vous savez *tout ce que j'ai fait pour l'éviter.*"

M. *Nantiat* n'est pas content de la Cour de M. le Régent. En conséquence il cherche à se faire valoir auprès de celle de M. le Comte d'Artois.

"Vous seul, mon Général," dit-il à M. de Blangy, "m'avez chargé d'agir pour M. le Comte "d'Artois. Ainsi je n'en dois compte qu'à vous; "je n'en parlerai donc pas à Ham, où je n'enverrai qu'une courte dépêche ...... M. le Maréchal de *Castries* ne m'engage pas à donner beaucoup de détails; ses lettres me laissent toujours "ignorer ce que je dois faire; vous en jugerez par "la copie ci-jointe."

Quoique M. de Castries ne donnât pas une confiance implicite à tous les mensonges de M. Nantiat; comme il est assez ordinaire d'être plus porté à la crédulité pour ce qui blesse que pour ce qui flatte, il paroît que le Maréchal n'avoit pas pu se défendre d'adopter, en quelque façon, les opinions de son correspondant sur le compte du Gouvernement en général, et de M. *Pitt* en particulier.

"Je ne suis point étonné," mande-t-il à Nantiat, le 14 Novembre, 1793, "que M. Pitt, en "paroissant rompre toutes les opérations de la "Vendée, n'eût pris cette forme que *pour écarter* "*tout ce qui est François*, et qu'il fît, après, l'expédition avec le corps de troupes, soit Hessois, "soit Anglois, qui sont encore disponibles. *Ce*

"*qui s'est passé à Jersey, relativement à St. Malo,*
" prouve que la marche dont je parle ne lui est
" point étrangère," &c.

On a vu plus haut que la prétendue affaire de St. Malo étoit de l'invention de M. Nantiat; ce qui confirme ce que je n'ai déjà que trop répété: que les Conseillers des Princes ne formoient leurs opinions et leur jugement que sur les rapports d'hommes qui étoient indignes de la moindre confiance.

No. XXIV.—*Le* 29 *Novembre*, 1793.

La lettre du 29 Novembre se réfère à une dépêche du 26 qui n'a pas été conservée. Celle-là entre dans les détails de l'expédition de Mylord Moira, et donne les fables qui couroient les rues sur le compte des Royalistes de la Vendée *comme ce qui a été rapporté pour constant par quelques agens du Gouvernement qui sont parvenus jusqu'aux chefs.*

" L'armée qui a passé la Loire n'a abandonné
" *Mortagne, Chollet,* &c. que volontairement, et
" pour venir mettre en mouvement, en Bretagne,
" la coalition de la *Rouerie,* &c. C'est Bonchamp
" qui commande cette expédition." . . . .

" Une colonne a marché sur *Avranches, qu'elle*
" *a pris*, sans y trouver de résistance. De là elle
" a attaqué *Granville, qu'elle a pris*. Entrée dans
" la ville, un corps étoit en bataille sur la place, et
" croyoit tout fini, lorsqu'une grêle de coups de
" fusil est *sortie* des fenêtres; cet événement a
" fait livrer la ville à une exécution militaire:
" *elle a été brûlée*," &c.

" Dans les conférences *que les Chefs Royalistes*
" *ont eues avec les agens envoyés vers eux*, ils ont
" dit qu'ils avoient peu de besoin d'hommes, mais
" qu'ils manquoient de beaucoup de choses."

Et autres mensonges semblables. Tout le monde sait que M. *de Bonchamp* étoit mort avant le passage de la Loire; personne n'ignore quel fut le sort de l'attaque de Granville; et aucun des agens du Gouvernement, n'a eu de conférences avec les Chefs. Mais ces conférences ne sont supposées ici que pour construire une nouvelle calomnie contre l'Angleterre: j'en rendrai compte en son lieu. Voilà comment et par qui les Conseils des Princes étoient instruits de ce qu'il leur étoit le plus intéressant de connoître.

" Le nombre des Officiers François qui ac-

" compagnent le Lord Comte de Moira dans son
" expédition est à present porté à 60. Je pour-
" rois dire, mon Général, comme Arlequin Em-
" pereur : *C'est tout comme chez nous!* On refuse
" constamment des officiers qui pourroient être
" très-utiles, tandis qu'à la recommandation de
" *Mylord ou Mylady une telle*, on envoie des
" jeunes gens, *ou autres*, qui ne sont propres qu'à
" causer de l'embarras."

Comment, avec tout le crédit dont prétendoit jouir M. Nantiat, s'est-il pu faire qu'on ne l'ait pas consulté pour choisir?

" Je n'ai pu obtenir encore une réponse rela-
" tive à M. le Comte d'Artois mais tout paroît
" promettre que nous obtiendrons bientôt de l'a-
" voir à notre tête en Bretagne; *les Ministres*
" *commencent à convenir que c'est sa place.*"

....

" Les papiers Ministériels .... ne parlent
" plus de MONSIEUR qu'en disant LE RÉGENT DE
" FRANCE. Avant-hier le Chancelier parloit dans
" le même sens *à quelqu'un que je lui avois*
" DÉTACHÉ! Mais tout tient à ce qu'on a pro-
" posé au Régent.

" Je ne sais si le Duc d'Harcourt sait que le " Gouvernement veut *l'éloigner;* mais il étoit " *sourcilleux* jusqu'à la malhonnêteté.

" Tâchez . . . . de savoir de Ham, si l'on veut " que je continue *à correspondre;* car ce que m'é- " crit M. le Maréchal de Castries me laisse dans " l'incertitude à cet égard."

No. XXV.—*Le* 3 *Decembre*, 1793.

M. Nantiat continue de rendre à son patron le compte des opérations de Mylord Moira; son correspondant sur la flotte est M. de *Vaugiraud qui est à bord de la frégate que monte ce Général.*

Vient ensuite une prétendue conversation avec l'ambassadeur d'une grande Puissance.

" L'Evêque *d'Arras* annonce que les Princes " verroient avec plaisir la Noblesse se rassembler " par provinces; *qu'elle trouvât à faire des em-* " *prunts* qui lui fournîssent des moyens que Leurs " Altesses Royales ne peuvent lui donner."

L'écrivain pense, avec raison, que ce projet est chimérique, et lui en substitue un qui, à la vérité, ne l'est pas moins, mais qui, d'après son proverbe favori, *nécessité n'a pas de loi*, pourroit enfin con-

duire à lui faire obtenir cette *autorisation* et ces *pouvoirs* après lesquels il soupire inutilement depuis si long-temps.

" Comme j'ai vu, *par la correspondance* du
" Grand Pensionnaire*, que la Hollande est dis-
" posée à faire de grands sacrifices pour soutenir
" le parti royaliste dont elle sent la nécessité pour
" finir une guerre qui lui pèse. Je suis convaincu
" que si M. le Régent faisoit agir de côté, et ex-
" poser, *par quelqu'un d'adroit*, qu'il ne peut faire
" passer la Noblesse en Bretagne qu'autant qu'on
" fournira de l'argent pour cela, il en obtien-
" droit.

" *Je vais écrire ce soir ad hoc pour sonder le*
" *terrain*. Je ne puis aller plus loin, *puisque je*
" *ne suis pas autorisé*, et que je ne puis *même sa-*
" *voir si je suis approuvé*. Cette manière m'a ar-
" rêté dans toutes les négotiations que j'ai cru de-

* M. Nantiat est dans le secret des Cabinets de l'Europe, comme *Brottier* l'étoit dans ceux du Directoire, &c. C'étoit aussi lui qui avoit tout fait auprès du Gouvernement Anglois ! Est-ce de la pitié, est-ce du mépris, qu'on éprouve en réfléchissant sur cette longue série de sottises et d'impostures ? Mais les suites térribles, et le sang de tant de milliers d'hommes fidèles, ne laissent de place qu'à l'indignation et à l'horreur.

" voir *entamer pour le bien de la chose*, mais que " je n'ai pas dû pousser, *d'après de silence que je* " *n'ai pus pu faire rompre*, J'ai, cependant, lieu " de croire que j'aurois réussi presqu'en tout, " *comme j'ai fait pour les secours à porter aux* " *Royalistes*.

" Ce n'est plus que *par vous*, mon Général, " que j'espère apprendre ce que M. le Régent " ou M. le Comte d'Artois veulent que je fasse. " Veuillez bien faire part à Ham de ce que " j'écris."

No. XXVI.—*Le* 11 *Décembre*, 1793.

La dépêche du 11 Décembre est incomplète; il n'en a été conservé que huit pages *in-folio*. On voit par ce qui reste que M. Nantiat, qui *sait se retourner en cent façons*, et qui est mécontent, comme on l'a vu, des Conseils de M. le Régent, a cherché à s'enrôler au service de ceux de M. le Comte d'Artois; il développe à cet égard sa modestie ordinaire, ainsi qu'il suit.

" Je vous suis on ne peut pas plus obligé, mon " Général, de ce que vous voulez bien faire pour " moi auprès de *Monseigneur*. Comme je ne

" désire que de servir la cause commune, et
" que je me *soucie peu de jouer un rôle*, ce n'est
" point à avoir des pouvoirs *ostensibles* que je
" tiens, mais à avoir des *instructions* qui puissent
" me diriger dans ma conduite, et me délivrer de
" la crainte perpétuelle de mal faire, en contrariant
" des vues que je puis ignorer, ou en en suivant
" qu'on peut désapprouver*. Je suis bien sûr de
" mes intentions, et *même de ne rien faire qui ne*
" *soit fondé en raison.*" ....

" En honneur, je ne demanderois pas mieux
" que de travailler avec le Duc d'Harcourt, et sous
" sa direction : il m'a *repoussé* sans trop savoir
" pourquoi, *et ne voulant rien faire*, il a trouvé
" mauvais que j'agîsse ; *voilà tout ce qu'il a à me*
" *reprocher* †. Mais où en serions-nous encore
" si je n'avois pas *gagné* le Comte de * * * *; si je
" ne l'avois pas porté à faire agir sa Cour, et que

* M. Nantiat n'ignoroit pas que M. le Régent avoit sévèrement réprouvé sa conduite. Pourquoi donc cette obstination et ces efforts pour tromper M. le Comte d'Artois et le mettre, sans qu'il le sût, en opposition avec la volonté de son frère ?

† M le Duc d'Harcourt connoissoit les hommes; et il avoit jugé cet intrigant comme tout le monde est à portée de le juger aujourd'hui.

" les Anglois, au lieu d'être *entraînés* par *Vienne*, " eussent porté toutes leurs forces aux Antilles, " *comme ils y étoient décidés?* Qu'on rapproche " tous les comptes que j'ai rendus, et l'on verra " que tout ce que j'ai dit, *a été vérifié par l'événe-* " *ment*."

Cet homme étoit-il fou? Oui, mais plus méchant encore.

Suivent les nouvelles des premiers désastres de la Vendée. " *Mais M. Pitt a dit, hier au soir,* " *à un des ses amis* *, que si les Royalistes ne re- " tournoient pas aux côtes *Malouines*, et s'ils re- " tournoient à la Vendée, qu'il leur porteroit, à " *Noirmoutier*, les secours et les forces qu'il leur " destinoit. A present qu'il est résolu d'agir pour " le parti Royaliste, il n'a pas un moment à " perdre, parce qu'il lui faut absolument avoir " fait quelque chose d'éclatant avant la rentrée " du Parlement fixée au 31 Janvier, surtout " après la dernière *promenade nautique du Lord*

* Ce devoit assurément être un homme précieux aux Conseils des Princes que celui qui savoit, à point nommé, ce qui se passoit entre M. Pitt et ses amis; qui *gagnoit* les Ambassadeurs; disposoit des Cabinets, et *forçoit* les Ministres Anglois à se désister des projets qu'ils avoient arrêtés!!!

" flexible sur les changemens qui *deviendroient* " *nécessaires.* Ces Messieurs espéroient par ce " moyen, par l'Angleterre, réaliser quelques-unes " de leurs chimères, ou au moins obtenir les prin- " cipaux emplois. Tout à coup ils ont changé de " ton et de contenance ; sans doute qu'ils ont jugé, " par le voyage continué de M. le Régent, qu'il " *ne vouloit pas accéder à ce qu'on exigeoit de lui* * " *et qu'ils ont vu que le Gouvernement Anglois* " *pourroit céder*, car ils sont dans le désespoir. " *Lally-Tollendal* avoit deux ou trois de ses as- " sociés chez lui, et quelqu'un *par qui je le fais* " *écouter* a entendu leur *Jérémiade;* ils disoient " renoncer à rentrer en France, au moins pen- " dant huit ou dix ans, *mais qu'alors ils verroient*, " *et qu'on pourroit avoir besoin d'eux. Montciel*,

* Ces misérables ont fait plus de mal à la cause du Roi de France que ses ennemis les plus acharnés, en lui prêtant leurs sentimens et leurs vues. Tous les actes publics de Louis XVIII démentent cette horrible calomnie, son propre intérêt la repousse; et tous ceux qui ont l'honneur de connoître ce Prince savent qu'à cet égard, son cœur est d'accord avec son intérêt.

Tout ceci est bien d'accord avec la conduite et les propos de Brottier, &c. Voyez ce que j'ai dit de ces agens au Vol. IV.

Pouvoit-on, en affichant de tels principes, espérer d'autres résultats que ceux que nous avons à déplorer?

" qui se croyoit sûr de l'ambassade de Suisse, *parce*
" *qu'on la lui promettoit ici,* disoit, ce matin, *à*
" *quelqu'un qu'il croyoit de ses amis, mais qui me*
" *rapporte tout :* Il est bien clair que le R....
" *ne veut pas être modéré,* et recevoir d'honnêtes
" gens qui lui seroient utiles : aussi me décidai-je
" à aller m'établir dans quelque coin d'*Italie* pendant cinq à six ans, pour donner aux esprits le
" temps de se calmer *.

" Ce que vous me mandez me prouve......

....

" que ce que j'ai présenté au Gouvernement deux
" ou trois fois, depuis le 18 Septembre, sur le parti
" qu'on peut tirer des déserteurs François, *ne s'est*
" *pas perdu; quoiqu'on ne m'ait rien répondu sur*
" *cet objet.* J'en ai une autre preuve dont je vous
" parlerai †."..............................

* Les événemens ont malheureusement prononcé entre la manière de voir de ces Messieurs et celle de Nantiat et de ses pareils. Cette lettre abonde en preuves de ce que j'ai dit à cet égard dans les volumes précédens.

Le crime de M. *de Montciel* envers les prétendus faiseurs de contre-révolution, étoit d'avoir eu le courage d'être le Ministre de Louis XVI, et d'être resté fidèle à son Roi dans le malheur.

† M. Nantiat étoit à tout, et partout : rien ne se faisoit que par son impulsion; et c'étoit, sans doute, pour ménager sa

" Vous m'avez fait le plus grand plaisir, mon " Général, en m'apprenant que M. le Comte d'Ar- " tois étoit content de ce que j'avois fait auprès de " l'Ambassadeur de * * * *, d'autant plus *que c'est* " *la première fois qu'on l'eût bien approuvé.* Je " me conduirai d'après ce que vous me prescrirez " à cet égard.

" Je ne suis pas moins content de ce que vous " approuvez la tournure que j'ai prise à l'égard " des 6,000 hommes à lever en Hollande, en " mettant le Baron d'Angely en avant, et lui fai- " sant présenter, *en son nom*, ma note à M. Pitt!"

. . . .

" Je n'ai pas perdu de temps; je suis convenu " cet après-midi avec le Baron d'Angely des in- " tentions duquel je suis sûr, *mais qui a besoin* " *d'être dirigé*, parce que quoiqu'actif et capable " d'écrire, *il ne peut embrasser les objets en grand;* " je suis convenu, dis-je, qu'il m'enverra, *sous* " *cachet volant*, tout ce qu'il enverra au Gou- " vernement pour son affaire, *afin que je le re-* " *mette, et dise ce qu'il faudra.*

modestie, que le Gouvernement se prévaloit de ses idées sans lui en faire honneur.

" M. Nantiàt a chargé, en outre, le Baron d'Ange-
" ly de *sonder* le *Stathouder*, de *sonder* la Princesse,
" de *sonder* le Grand Pensionnaire, de *sonder* le
" secrétaire des Etats, pour voir si l'on peut tirer
" de la Hollande *des fonds* pour mettre M. le
" Comte d'Artois à même de faire servir la No-
" blesse avec lui."

M. de Blangy devoit être d'autant plus flatté de voir son protégé manier la *sonde* avec autant de succès, qu'il en faisoit, tour à tour, un levier pour soulever l'Europe. Il ne se borne plus à lAngleterre et à la Hollande; il va engager celle-ci, *par le* Grand Pensionnaire, à former des liaisons avec l'Espagne et avec la Russie pour soutenir les intérêts de la France et M. le Régent· " *Général,*" ajoute-t-il, " *qu'on ne*
" *perde pas cet objet de vue, il est esentiel.*

" M. de Lowendal m'a dit être envoyé par le
" Maréchal *de Broglie* par l'ordre des Princes.
" . . . . Le Duc de Laval en dit autant, m'a-
" t-on assuré; mais il ne m'en a pas parlé. Au-
" cun des deux n'a pu obtenir la permission de
" partir. *Je crois bien que je l'aurois eue pour*
" *eux; et je n'ai pas voulu m'en mêler.*"

Un crédit aussi extraordinaire ne pouvoit pas échapper aux émigrés; ils ont donc prié l'écrivain de vouloir bien devenir un des membres du Comité de secours. Malgré ses nombreuses occupations, il n'a pas pu se refuser à venir à leur aide; il a déjà obtenu du Gouvernement une addition considérable, par mois, à la somme qui leur étoit précédemment répartie.

No. XXVII.—*Le* 13 *Decembre,* 1793.

Durant le cours de l'expédition, M. Nantiat est l'intermédiaire de la correspondance de M. de *Vaugiraud* avec le Maréchal de Castries.

Il a reçu la lettre pour le Maréchal ouverte, et il en envoie copie à son patron, qui doit *sentir que c'est pour lui seul.*

Le seul passage remarquable de cette lettre dément d'avance les calomnies grossières que *Nantiat* se permettra bientôt contre Mylord Moira.

" Les villes que nous prendrons," dit M. de Vaugiraud, " *le seront au nom de* LOUIS XVII; " *le Général en fera la proclamation lors de notre* " *débarquement.*"

L'écrivain apprend à M. de Blangy que le Ba-

ron d'Angely est parti *sans que M. Pitt lui ait rien dit de plus.*

M. Pitt, selon lui, est assez mal informé de ce qui se passe à l'expédition de Lord Moira.

" On ignoroit dans les bureaux de M. Pitt la " nouvelle de Jersey; *c'est moi qui l'y ai ap-* " *prise.*

" Le Baron *de Gilliers* est arrivé depuis " quelques jours de Bruxelles: *c'est un intrigant* " *de plus.*"

M. Nantiat redoute les concurrens; il est à la réputation de ses compatriotes, ce que Robespierre étoit à leur vie: il ne peut s'élever que sur des cadavres.

Au surplus, on apprendra plus tard qu'un des crimes de M. le Baron *de Gilliers* auprès de cet individu, étoit l'admiration que celui-là professoit pour les vertus héroïques de M. le Prince de Condé. L'habitude *de se glisser entre les rochers* fait redouter à M. Nantiat la gloire autant que le grand jour.

No. XXVIII.—*Le* 15 *Decembre,* 1793.

Enhardi par les assurances qu'il vient de recevoir du Comte de Blangy, M. Nantiat, quoiqu'il

lui ait été expressément défendu d'écrire directement à Leurs Altesses Royales, fait ici une tentative pour correspondre avec M. le Comte d'Artois; il prend la liberté d'adresser une épître volumineuse à ce Prince.... Cette lettre n'étant qu'un résumé de ce qu'il a précédemment écrit à ses patrons, de ses succès auprès des Ambassadeurs, des mauvais desseins qu'il attribue à l'Angleterre, du mécontentement prétendu occasionné par le voyage de M. le Régent, des *propositions* supposées faites par M. Pitt, comme *promesse d'être modéré dans la punition des coupables, et de ne pas trop les étendre,* &c. je me dispense d'en faire l'extrait.

Cette dépêche contient, en outre, les copies de deux lettres; l'une de M. de Vaugiraud, et l'autre de M. de Botherel, qui rendent compte à M. Nantiat de ce qu'ils savent de l'expédition et des Royalistes.

No. XXIX.—*Le* 16 *Décembre,* 1793.

Le 16 Décembre, il apprend à son patron *qu'il semble que le Gouvernement n'est plus contraire au Maréchal de Castries,* " et qu'il l'est moins " au Duc d'Harcourt; mais il n'en est pas ainsi

" de Ham, où on n'a aucune confiance en lui.
" On ne veut pas lui ôter sa commission, mais lui
" donner un second, *chargé de tout faire*, en lui
" laissant les honneurs de la représentation. Le
" fils aîné de M. le Duc *de Sêrent* a fait *sonder* le
" Comte *Dumoustier* pour savoir s'il vouloit jouer
" ce second rôle : il l'a accepté présumant que cela
" le conduiroit un jour au premier*. Je n'en
" suis pas fâché, *il est capable*†. M. *de Sêrent*
" a aussi fait *sonder* les *Constitutionnels Montciel*
" et *Bertrand* qui consentent à se détacher des
" leurs, et à *nous servir*, pourvu qu'on les reçoive
" en grâce ‡.............................

* Ces détails ne sont pas inutiles, en ce qu'ils peuvent donner une idée des intrigues qui s'agitoient pour des niaiseries, au moment que des milliers de François fidèles donnoient au monde l'exemple le plus mémorable de ce que peuvent achever le dévouement et le courage.

† Cet éloge de M. *Dumoustier* sera modifié plus tard par le bilieux écrivain, à qui il n'échappe des louanges, que lorsqu'il veut faire usage de sa *sonde*.

‡ On ne doit pas oublier que la dénomination de *Constitutionnels* étoit indistinctement appliquée par ces Messieurs à tous ceux qui n'étoient émigrés qu'après la mort du Roi. M. *Bertrand de Molleville* est surtout un des objets les plus particuliers de la haine et des calomnies de M. *Martin Nantiat :* et cela doit être, car ce Ministre a auprès de lui, le triple tort

" J'ai essayé, hier, de faire donner des réponses
" par écrit au Gouvernement, en donnant une
" note .... J'ai affecté d'y parler
" trois fois de *Monsieur le Régent de France*

....

" Je craignois que mon *affectation* de nommer
" M. le Régent ne me fît refuser une réponse;
" mais je l'ai eue: *je les y accoutumerai.*

" J'ai cru devoir .... adresser *directe-*
" *ment* ma dépêche à Monseigneur Comte d'Ar-
" tois .... J'ai été, d'ailleurs, bien aise
" d'avoir une occasion d'écrire à Son Altesse
" Royale." (On n'en peut pas douter.) " C'est un
" courier que le Duc d'Harcourt enverra demain
" qui portera ma dépêche *sans s'en douter.*" (Ceci est par trop espiègle pour un homme *qui ne travaille qu'en grand*, et qui se plaint sans cesse d'être *entouré d'intrigans!*)

d'être homme de qualité, de talens, et de courage. Il a tout bravé pour donner, jusqu'au dernier moment, à son Roi malheureux les preuves de la plus touchante fidélité » et on ne supposera pas qu'un homme de ce caractère se soit avili au point de demander *grâce* pour une conduite qui, plus encore que ses excellens écrits, le recommande à l'estime de ses contemporains, comme à celle des générations à venir.

" Je crois le Gouvernement résolu à faire
" quelque chose, à tenter une descente avec
" leurs propres forces, si les Royalistes ne se rap-
" prochent pas de la mer." . . . .

. . . .

" Et j'ai lieu de penser, d'après les renseignemens
" qu'ils demandent, le *plus secrètement* qu'ils peu-
" vent, que c'est à *Ploscouet* qu'ils descendront.
" Sans doute c'est le voisinage de *Brest* qui les
" décide pour ce point.

Le bout d'oreille se montre toujours!

" On a appris ce matin . . . . que les royalistes
" ont remporté une victoire à *la Flèche*, et qu'ils
" occupent *Le Mans* et *Vendôme*, et qu'ils mena-
" cent *Angers*. Cette nouvelle m'a paru faire im-
" pression sur le Gouvernement, *et le faire mollir*
" *sur le compte du Régent et de Monseigneur*
" *Comte d'Artois: il a peur d'arriver trop tard;*
" et cela pourra bien hâter la descente."

L'auteur termine cette lettre, en apprenant à M. de Blangy que l'amour-propre est toujours le premier mobile chez les trois quarts des hommes; mais il ne dit pas dans quel quart il se place.

No. XXX.—*Le* 30 *Décembre*, 1793.

Quoique l'infatigable écrivain ait une *fièvre*, un *rhume*, et une *courbature universelle*, rien ne l'arrête quand il s'agit de faire passer dans l'esprit des Princes ses opinions sur la mauvaise volonté de l'Angleterre.

" *Je suis sûr* que quand les Royalistes ne vien-
" droient pas à la côte, on n'en feroit pas moins
" une descente; je crois même que si on peut
" joindre les Royalistes après leur avoir donné ce
" qui est nécessaire, les Anglois se retireront, *pour*
" *se porter du côté de Brest* *. J'en ai dit les rai-
" sons précédemment..................

" Je me suis procuré, *en original*, l'office re-
" mis par Lord Grenville au Duc d'Harcourt.
" Il y est bien question des propositions, mais

* Je n'omets rien de ce qui a rapport à ce prétendu projet sur *Brest*, parce que, outre les calomnies dont ces Messieurs m'ont honoré, ils m'ont accusé d'avoir médité, d'intelligence avec M. Pitt, la destruction de ce port. Il existe même dans les papiers de Son Altesse Royale, MONSIEUR, un Mémoire dont l'auteur atteste que je lui en ai fait la confidence. Je donnerai, ailleurs, les détails de cette perfidie.

Certes, il eût été miraculeux qu'avec de telles manœuvres les Princes Francois n'eussent pas été trompés.

" on se réduit, cependant, à entrer en conférence
" sur leur objet."

Cela étoit faux comme tout le reste; et une note écrite au bas de cette lettre, après sa réception, par une personne à qui M. de Blangy, communiquoit les *épanchemens* de l'écrivain, lui donne un démenti formel, ainsi qu'il suit:

" L'Angleterre a envoyé au Régent copie de
" la Déclaration qu'elle a faite à l'Empereur, por-
" tant ces mots: *Nous ne voulons rien de la*
" *France, pas même une seule isle; et nous ne*
" *souffrirons pas qu'aucune Puissance prenne une*
" *parcelle de ce Royaume.*"

No. XXXI.—*Le* 31 *Décembre*, 1793.

M. Nantiat assure de nouveau son patron que *l'expédition du moment a bien plus pour objet* la destruction du port de *Brest*, que de secourir les *Royalistes.*

" *Faut-il être dans la dépendance de gens qui*
" *ne veulent que notre ruine!*

" Je vous avoue que je me dégoûte du métier
" que je fais. *La dissimulation n'est pas faite*
" *pour moi!!*........................

" Cependant *je m'en tire;* mais ce n'est pas mon
" élément. . . . .

. . . .

" Je ne sais comment m'y prendre pour parler au
" Gouvernement des 100,000 livres, pour l'objet
" dont vous me parlez. Il faudra bien, cepen-
" dant, trouver une tournure; mais je connois
" assez le terrein pour ne pas douter que je ne
" réussirai pas.

" La copie que je joins ici d'une lettre de M.
" de Vaugiraud vous mettra au fait des nouvelles
" de Guernsey; *remarquez bien les endroits sou-*
" *lignés.*"

. . . .

" J'ai de fortes raisons de croire, ainsi que
" l'Evêque de St. Pol de Léon, que lorsque les
" Royalistes étoient à la côte, *les Anglois ont*
" *communiqué avec eux,* et leur ont fait des pro-
" positions, entr'autres, *d'être entièrement à leurs*
" *ordres; et que les Royalistes en ont été si ré-*
" *voltés, qu'ils ont mieux aimé n'être pas secourus,*
" *que de les accepter* *.

* La suite de cette correspondance prouve que M. Nantiat, s'étoit entièrement emparé de l'esprit de l'Evêque de St. Pol de

" Le cabinet de Pitt est un antre bien " dangereux ! "

L'écrivain prétend ici que le *Prince* et le *Grand Pensionnaire de Hollande* l'ont fait prier de les *informer exactement de tout ce qui se passe dans le Cabinet de Londres ; ils ne sont instruits de rien par leur Ministre. Il n'obligera pas des ingrats.*

Ainsi, à l'en croire, le voilà *espion* de la Hol-

Léon : aussi toutes les fois qu'il veut donner plus de crédit à ses impostures, ne manque-t-il pas de mettre ce prélat en avant.

Ce passage est une calomnie monstrueuse. Il est de fait que Mylord Moira n'a pas *communiqué avec les Royalistes*, lorsqu'ils étoient à la côte. C'est à moi qu'ont été remises les dépêches de ce Général et de son Gouvernement. Elles me furent apportées par M. Prigent, et je déclare sur mon honneur, et devant Dieu, qu'elles ne contenoient autre chose que l'invitation de se mettre à portée de recevoir les secours de tous genres qu'elles offroient, l'assurance d'une coopération efficace et de la protection illimitée de Sa Majesté Britannique, et des éloges, autant pour les motifs bien connus qui avoient armé les Royalistes, que pour leurs *glorieux efforts* qui avoient déterminé l'Angleterre à venir à leur aide.

Il n'est pas un Royaliste, de ceux qui ont survécu aux désastres qui forcèrent Mylord Moira de s'éloigner de nos côtés, (et cela d'après les lettres que j'écrivis au Gouvernement Anglois, et dont M. Prigent fut aussi le porteur) qui ne démente M. *Nantiat* sur le fait de ces prétendues propositions, et de ce prétendu refus.

lande auprès de l'Angleterre. Il n'a pas dû être peu flatté qu'on ait deviné, à la Haye, ce à quoi seul il est propre.

Suit la copie de la lettre de M. de Vaugiraud; je me bornerai à extraire *les endroits soulignés*.

" Jersey, 24 Décembre.

" L'envie qu'on a *de se rendre important et de* " *vouloir que tout passe par soi*, a entravé la cor- " respondance, et nous craignons ici que cela ait " nui à la chose publique. Vous serez, sans doute, " au fait de ce que je veux vous dire.

" Le *soldat François* " (M. le Comte d'Artois) " dont vous me parlez, et qui brûle d'envie de " rejoindre l'armée Royaliste, *aura de la peine à y* " *parvenir parce qu'on veut commander en chef*. " Je ne puis vous en dire *davantage*. L'essentiel " est donc de nous laisser arriver, et de *n'agir* " *qu'après*.

Les bontés particulières dont Lord Moira honoroit M. de Vaugiraud permettent difficilement de croire qu'il ait été capable d'écrire une pareille lettre. Il est bien plus probable, en effet, qu'elle a été entièrement fabriquée par le Sieur

Nantiat à qui tous les genres d'imposture étoient si familiers.

No. XXXII.—*Le* 2 *Janvier*, 1794.

M. Nantiat commence la nouvelle année, par assurer son patron qu'il *ne peut se defendrē de dire franchement ce qu'il y a de nouveau à Londres. C'est un penchant qui l'entraîne toujours.*

Effectivement cette lettre n'est qu'une répétition de ses visites aux Ambassadeurs, du mécontentement occasionné par le voyage de Toulon, &c.

Il ajoute (ce qui est tout aussi faux), " qu'il ne " doute pas que le courier envoyé à Ham, Ven" dredi dernier, ne porte à Monseigneur Comte " d'Artois la proposition de le passer en France, " parce que les événemens y amènent les Anglois " *malgré eux.*"

Il est beaucoup question dans cette lettre, ainsi que dans les précédentes, d'un M. *de Lagarde.*

Ce que j'aurai à dire plus tard sur ce personnage prouvera que l'écrivain avoit l'art de se faire des amis qui lui ressembloient.

No. XXXIII.—*Le* 3 *Janvier*, 1794.

La dépêche du lendemain est de douze pages in-folio: elle contient, comme à l'ordinaire, tous les bruits courans sur la Vendée. M. Nantiat *ne regarde pas ce parti comme fort discipliné, ni facile à mener.*

" *Il va se creuser la tête* pour trouver un moyen " d'engager le Gouvernement Anglois à faire l'a- " vance de 100,000 livres, que M. de Blangy dé- " sire: il tentera l'aventure en peu de jours, mais " sans espoir de succès."

Des opérations de la Vendée, il passe à celles des Alliés, et apprend à M. de Blangy que *toutes les fois qu'on est attaqué on est en risque d'être battu.* Cet aphorysme militaire est suivi d'une invocation au Ciel *pour que les Généraux des Alliés se persuadent de cette vérité.*

Ceci est suivi d'un état détaillé de la dépense journalière de l'écrivain. Cette dépense a dû nécessairement s'accroître avec son importance: *il est chargé des affaires du Comité François, de la distribution des secours, des passeports, des certificats,* &c. *Il ne se passe pas de jour qu'il ne reçoive*

trente personnes, et quelquefois soixante à la fois: s'il avoit avec lui M. son fils, *il pourroit l'envoyer souvent à sa place, ce qui le formeroit;* et cette éducation augmenteroit sa dépense *de six guinées par mois.* Il a dépensé *vingt cinq louis pour les Assignats...... il ne les réclame pas; il tâchera de les retirer de manière ou d'autre**.

Ce paquet contient, en outre, les copies de trois lettres du Maréchal de *Castries* à l'imperturbable écrivain.

Par la première, du 11 Décembre, le Maréchal lui apprend que dans ses dépêches à M. de Blangy qui en fait passer l'extrait à M. le Comte d'Artois, *et qui viennent de lui être renvoyées,* il a vu *des objets du plus grand intérêt;* et qu'il *y en a très-peu* dans celles que Nantiat lui a adressées directement *qui soient de nature* à être répondus.

M. de Castries l'invite, en outre, à se servir dorénavant, de la correspondance du Duc d'Harcourt pour faire passer ses paquets.

* Je sens que ces détails doivent être aussi dégoûtans pour les lecteurs, qu'ils le sont pour moi; mais cette affaire d'Assignats tient à une circonstance qui sera bientôt connue, et qui est d'une nature trop grave pour que je puisse en omettre rien.

Il continue de désapprouver, au nom même du Prince, les tentatives de cet individu pour se mettre en rapport direct avec les Ambassadeurs et les Ministres. L'intention de Son Altesse Royale étant que *tout ce qui a trait au Ministère passe par le canal de son agent principal;* et lui dit de *régler les effets de son zèle sur ces intentions* *.

Le 18 Décembre, 1793, le Maréchal est d'opinion, *que s'il y avoit des troupes Angloises à terre* (en Bretagne), tout le pays *se rangeroit de leur côté.*

Il se plaint avec raison de ce qu'une lettre *que M. de Vaugiraud lui écrit* soit *rapportée* dans un *papier Anglois;* assure M. Nantiat qu'il lui *a écrit une lettre très-intéressante sur nos constitutionnels, et l'en remercie.*

Et le 21 Décembre, il se borne à accuser la réception de quelques dépêches de l'écrivain qui *sont toutes intéressantes.*

* Il doit paroître fort extraordinaire, sans doute, que puisqu'il arrivoit quelquefois aux Conseillers des Princes de sentir les inconvéniens de cette multitude d'agens subalternes, cela ne les ait pas conduits à en sentir l'inutilité et le danger; et qu'ils aient continué de leur donner des encouragemens dans leur rôle ordinaire.

Sur ce, M. Nantiat déclare à M. de Castries:

I. " Que quoiqu'il écrive quelquefois par les " couriers du Duc d'Harcourt, il *préfère* *a voie* de " M. de Blangy, *lorsqu'il écrit des choses qu'il ne* " *voudroit pas qui fussent connues.*

II. " Que si *M. le Maréchal* lui *défend toute* " *autre communication qu'avec lui, il se conformera* " *à ses ordres**.

III. " Que les Notes qu'il a remises, en Sep- " tembre et en Octobre, sur l'utilité de porter des " forces en Poitou ou en Bretagne, ont produit " quelqu'effet, *surtout* à Vienne†, et qu'il en a " remis d'autres," &c.

Suivent, comme de coutume, des protestations de soumission, d'abnégation, de zèle, &c.; l'assurance de la disposition dans laquelle est l'auteur de *se conformer* à ce que lui prescrira le Duc d'Harcourt qui *l'a mis dehors;* une justification, qu'il

* Cette détermination de rompre toute correspondance avec son patron immédiat, si cela lui est ordonné, pourroit en cette circonstance faire soupçonner M. Nantiat d'ingratitude et de peu de constance dans ses attachemens. Sa conduite et ses écrits postérieurs le justifient pleinement à cet égard.

† Il eût été peut-être plus utile aux Royalistes, que cet effet eût été produit à Londres.

appelle très-proprement une *longue tirade sur les objets sur lesquels M. de Castries semble le blâmer dans ses trois dernières lettres;* et la découverte qu'il vient de faire, que les Ministres Anglois *cherchent à engager les négocians Anglois à faire des affaires avec les colons* de St. Domingue.

"Le but du Gouvernement," observe-t-il, "est "de les lier tellement (les colons) avec l'Angle-"terre, qu'ils tendent à reconnoître sa souve-"raineté, afin de pouvoir se faire à l'avenir un "titre de leur vœu. Et j'ai lieu de croire, par ce "que font et disent les colons qu'ils sont très-"disposés à se prêter aux vues des Anglois."

Ainsi le Gouvernement Britannique ne pouvoit pas faire un acte d'humanité, sans donner un nouvel aliment aux calomnies de ces Messieurs.

M. Nantiat n'a accepté la direction du Comité des Secours que parce que *personne ne vouloit s'en donner la peine.*

Il rapporte au Maréchal ce qu'il a dit à M. de Blangy, de ses négociations avec la Hollande, par le Baron d'Angely. *Il lui semble qu'il pourroit tourner utilement la correspondance qui lui est proposée avec La Haye.*

Il conjecture que " les Anglois ont résolu d'agir, " et de *descendre seuls* en Bretagne. Ils pensent " qu'ayant M. le Comte d'Artois avec eux, celà " leur donneroit des moyéns d'attirer le peuple à " eux; et que n'étant pas à l'armée royale déjà " formée, il ne les empêchera pas de faire ce qu'ils " voudront."

Si le style de M. Nantiat est souvent inintelligible, certes son intention ne l'est pas.

Cette lettre se termine par la répétition de la calomnie qu'il avoit avancée ailleurs contre Mylord Moira, ainsi qu'il suit *:

" M. l'Evêque de St. Pol vient d'entrer chez " moi: il a connoissance de l'envoi du courier. " Il croit *avoir la certitude, sur le rapport d'au-* " *trui*, de quelque chose que j'ai lieu de soup- " çonner, mais dont je n'ai pas été assuré †, pour

* Cette calomnie jette trop de lumières sur les causes du désastre de Quiberon, et M. Nantiat se plaît trop à la répéter, pour que je me reproche de la répéter avec lui; d'autant qu'il s'appuie encore ici du témoignage de l'Evêque de Léon qui la lui rapporte aussi pour la seconde fois.

† Le lecteur n'a pas sans doute perdu de vue, que dans sa lettre à M. de Blangy, qui est d'une date antérieure, M. Nantiat

" en parler à M. le Maréchal: c'est que, pendant
" que les Royalistes ont été à la côte, les Anglois
" ont communiqué avec eux; que les propositions
" qu'ils leur ont fait, dont l'une étoit *de se mettre*
" *sous les ordres du Comte de Moira, et de dépendre*
" *entièrement d'eux*, leur ont si peu convenu qu'ils
" ont préféré n'être pas secourus, et se sont éloi-
" gnés."

No. XXXIV.—*Le* 5 *Janvier*, 1795.

Le Monsieur *de Lagarde* dont il est si souvent question dans cette correspondance, étoit à Londres occupé, comme tant d'autres à assaillir le Gouvernement de projets et de demandes. Son patron immédiat étoit M. *de Châtenier*, en faveur duquel il étoit chargé de solliciter la levée et le commandement d'une légion de six mille hommes, composée de corps de différentes armes. Quoique M. Nantiat, par un retour sur lui-même, soupçonnât M. de Lagarde de vouloir se mettre à la

prend un ton beaucoup plus affirmatif, et ne met l'Évêque de St. Pol de Léon qu'en second dans ce qu'il y dit *avoir lieu de croire:* et il n'ignoroit pas que cette lettre devoit être envoyée aux Princes François, aussi bien que celle qu'il adressoit au Maréchal.

place de son protecteur, il paroît que celui-ci, qui n'avoit été avant la révolution que sous lieutenant de vaisseau, se seroit modestement contenté du second rang.

Ce projet, comme on peut le croire, n'ayant pas été admis par le Gouvernement, M. de Lagarde réclama la toute-puissante protection de Nantiat; celui-ci saisit cette occasion de développer son caractère ennemi de la dissimulation, et ne se propose rien moins que de mettre de côté le protecteur de *Lagarde*, et de lui substituer le sien.

" Nous sommes convenus," dit-il, " de faire un
" second Mémoire qu'il présentera après demain,
" pour lever une légion de trois à quatre mille
" hommes, composée d'un régiment de Houlans,
" d'un de Houssards, et deux de Chasseurs à pied,
" &c. d'un prix *un peu* inférieur à celui proposé
" dans le Mémoire de M. de Châtenier; *afin d'a-*
" *voir la* préférence; et que, si cela prend, *nous*
" *vous demanderons pour chef propriétaire.*

" *Il a fait tâter* le Gouvernement sur les
" 100,000 livres que son patron désire *pour four-*
" *nir les moyens* de faire arriver *les officiers à*

“ *Ostende; on n'a pas dit non,* mais on a dit qu'on
“ n'avoit pas d'argent,” &c.*

Le chef des Bureaux de M. Dundas a dit à M. de Lagarde qu'on ne vouloit pas de déserteurs.

“ C'est une défaite qui ne vient que du com-
“ mis; j'y repondrai facilement.”

En conséquence il a fait *mettre sous les yeux du Lord Moira une Note* exposant cette *affaire d'une manière bien séduisante pour lui.*

Il est sûr que M. de Lagarde *est une bien honnête créature*†. “ *Je n'ai pu le connoître tout*
“ *d'un coup parce que j'allois pied à pied avec lui,*
“ *pour ne pas vous compromettre; à présent je le*
“ *conduirai sans peine.*”

....

“ Je ne crois pas m'être trompé sur les desseins
“ des Anglois: *tout me le persuade.* Mais c'est
“ une raison de plus pour que nous cherchions à

* J'en demande pardon à M. de Blangy; mais comment a-t-il pu se faire que l'ambition l'ait aveuglé au point de le rendre la dupe de toutes ces fourberies.

† Je doute que M. de Châtenier soit, à cet égard, de l'opinion de l'écrivain.

" *fortifier par toutes sortes de voies,* l'armé roya-
" liste, à la rejoindre, *et la préserver du venin**."

No. XXXV.—*Le* 10 *Janvier,* 1794.

Par la rapidité avec laquelle se succédoient les dépêches, M. de Blangy étoit régulièrement instruit de ce que son inépuisable correspondant appelle *les nouvelles du jour;* et il paroît que presque toutes en renfermoient autant pour le Maréchal de Castries et autres. Il est inutile de répéter que tous les bruits courans vrais ou faux, mais presque toujours faux, faisoient la matière principale de cet impitoyable bavardage.

Dans cette lettre en étoit incluse une de *l'honnête créature* (Lagarde).

" Vous verrez par cette lettre," dit Nantiat,
" la confirmation de ce que je vous ai mandé
" Mardi, sur la manière dont j'ai *manœuvré*, pour
" amener les choses *à notre point.* Dès que j'ai

* L'indignation du public sera égale à la mienne lorsqu'il apprendra, plus tard, *par quelle voie* cet intriguant a poursuivi ses atroces desseins: et je puis dire, par anticipation, que tous ceux qui ont à pleurer des amis ou des proches, égorgés à Quiberon, n'ont à s'en prendre qu'à lui, à ses directeurs, et à ses associés.

" eu disposé M. de Lagarde; je l'ai mené à M.
" de * * * pour qu'il lui présentât son plan.
" *(Je me suis bien gardé de le faire tant qu'il a*
" *été question de M. de Châtenier.)*

....

" Je suis très-convaincu, comme je l'ai dit ci-
" devant, *que le voyage de M. le Régent a hâté*
" *l'évacuation de Toulon.* S'il y fût arrivé avant,
" vous auriez vu une querelle *entre les Espagnols*
" *et les Anglois*...............................

....

" Je n'ai pas de reproche à me faire; *j'ai tou-*
" *jours annoncé les choses comme elles étoient.*"

Ici l'auteur passe en revue les opérations des Alliés sur le Continent; distribue l'éloge et le blâme, en vrai correspondant de Gazettier; déclare que le *cadre politique est en plus mauvais état que jamais*, et prouve le *besoin que l'hiver fasse prendre de bons conseils*.

No. XXXVI.—*Le* 14 *Janvier*, 1794.

Le 14 Janvier, il emploie six pages grand In-folio, pour apprendre à M. le Maréchal de Castries l'arrivée de M. de la Roberie à Londres, et donne les détails des premières démarches de cet officier

Vendéen. Il s'est mis à *l'affut* pour s'emparer de lui, et l'a déjà vu deux fois dans la même journée; malheureusement *l'anguille s'est glissée* trop tard; et il a lieu de craindre que *ce jeune Envoyé* ne lui échappe.

" Voici," dit-il, " comment cela s'est fait. " M. le Baron de *Gilliers* l'a vu avant moi, et " s'en est emparé, à la faveur d'une lettre de " M. *d'Elbée*..............................

....

" C'est, sans doute, dans la vue de se rendre né- " cessaire et de jouer un rôle, que le Baron de " Gilliers se conduit ainsi; cela me plaît d'autant " moins que le Baron va passer à la Vendée en- " voyé par M. *de Mercy d'Argentau* *, ainsi que " M. *de Favernay*, et que disant toujours qu'il " faut mettre un Prince à la tête des Royalistes, " *il ne cese d'indiquer M. le Prince de Condé,*" &c.

....

" Je crois être certain que les Anglois porte- " roient d'assez grandes forces à la Vendée s'il y

* Cela étoit faux.

" avoit une communication établie. Malheu-
" reusement, je ne vois pas beaucoup d'ardeur
" aux Anglois pour l'établir; ils sont dans leurs
" opérations d'une lenteur qui n'est pas propre à
" les faire réussir. *Ils semblent tout craindre;*
" *les patriotes sur la côte, la flotte de Brest,*"
&c. &c.

. . . .

" J'ai pris la liberté de dire, il y a quelques
" mois, que je pensois qu'il n'y avoit que les
" événemens, et surtout les revers, qui entraîne-
" roient les Anglois à soutenir efficacement le
" parti Royaliste . . . . et c'est parce que
" je suis toujours dans la même opinion, que je
" ne regarde pas comme aussi malheureux que
" tout le monde le croit, les derniers échecs que
" vient d'éprouver M. de *Wurmser* . . . .

. . . .

" *Nous n'en pouvons douter; les Cours de Vienne*
" *et de Londres ne sont unies que par des vües*
" *perfides pour la Monarchie Françoise.*"

Dans cette circonstance Nantiat, trouve fort mauvais que Mylord Grenville soit à la cam-

pagne, " *c'est ainsi,*" ajoute-t-il, " *que les affuirès traînent ici!*"

No. XXXVII.—*Le* 17 *Janvier*, 1794.

Les dépêches pour le Maréchal de Castries étoient adressées *sous cachet volant* à M. de Blangy, lorsque l'écrivain *n'avoit pas assez de temps pour lui en faire des copies;* ce qui nous prive des détails contenus dans celles de cette date, auxquels *il n'a pas grand chose, à ajouter. Ce pas grand chose*, qui occupe trois pages in-folio, consiste, comme de coutume en expressions de mécontentement de la conduite des Ministres Anglois, et surtout *de leur lenteur.*

" Quand on s'adresse à Mylord *Amherst*, il
" renvoie à M. Dundas, qu'on ne peut voir. On
" est réduit à traiter avec un de ses premiers se-
" crétaires . . . . . . *qui est faux comme un jetton**.

Cette gentillesse est précédée d'une sorti contre le *cadre politique*, et contre M. le Prince de Cobourg.

" M. de Vaugiraud ayant écrit de *Cowes* à M.
" de Lagarde, que, s'il pouvoit aller le voir, il le

* M. Huskisson.

" présenteroit à M. le Comte de Moira........
" et que lui Vaugiraud *lui diroit bien des choses*
" *qu'il ne pouvoit écrire*, je l'ai engagé à y aller,
" au moins pour savoir ce que veut dire M. de
" Vaugiraud, *qu'il peut m'importer de connoître.*

" M. de Beranger est arrivé portant des pa-
" quets du Prince * pour le Duc d'Harcourt.
" *Je ne sais pas ce qu'ils contenoient.*"

....

" Les deux dernières lettres dont j'envoie copie
" à M. le Maréchal, sont, la première du Baron
" de *Suzannet*, et la seconde, de M. *Chauchard.*
" Je ne nomme pas le premier, parce que le
" Maréchal ne sait pas où il est, *ni qu'il a été en-*
" *voyé:* c'est lui qui me charge de faire passer à
" *Ham* la lettre ci-jointe adressée à M. *Fran-*
" *çois.* Je sais qu'elle est pour MONSEIGNEUR.

....

" Je laisse à votre prudence de l'envoyer dans le
" paquet du Prince, ou de la faire mettre séparé-
" ment à la poste. *En tout il ne faut pas qu'elle*
" *passe par le Maréchal.*"

* M. le Comte d'Artois.

Quelle complication d'intrigues!

Viennent ensuite des invectives contre les Colons de St. Domingue; et pour terminer par un trait intéressant, l'écrivain brûle la cervelle de M. *de Gouyon*, qui, envoyé de Jersey *à la côte de France dans une barque pour avoir des nouvelles, et pressé par une frégate*, a pris le parti de se tuer pour ne pas tomber entre les mains des républicains.

Mes lecteurs, à qui j'ai fait connoître ailleurs M. de Gouyon comme un officier aussi zélé qu'utile, et distingué par d'excellens services, apprendront sans doute avec plaisir que ceci étoit un mensonge, et que *les gens que M. Nantiat tue se portent à merveille.*

Par Postcriptum il instruit son patron de la prochaine tenue d'un *Congrès à La Haye.* Cette nouvelle exhalte ses inclinations diplomatiques.

"C'est où il se tiendroit," s'écrie-t-il, "que
" je pourrois travailler avec succès, *même quand*
" *le Prince y enverroit une autre personne.*
" A La Haye, j'aurois plus de moyens qu'ail-
" leurs."

Cet homme avoit perdu la tête! Mais il en

est de l'importance qu'acquièrent les sots, comme des succès qui suivent les efforts des méchans. C'est que les hommes d'esprit et de probité, ou ceux qui prétendent être tels, n'ont ni assez de bon sens ni assez de courage pour s'unir de bonne foi contre les combinaisons ou contre les entreprises de l'intrigue et du crime.

No. XXXVIII.—*Le* 21 *Janvier*, 1794.

Les hommes qui par la plus insigne perfidie ont privé, plus tard, M. le Comte d'Artois de la gloire qui l'attendoit à la tête des Royalistes, lorsque tout étoit disposé parmi eux pour le recevoir et que l'Angleterre avoit fait des frais immenses pour rendre ce Prince à leurs vœux, feignoient alors de s'agiter de toutes manières pour lui procurer les moyens de le faire *clandestinement*, lorsque cela étoit impossible.

"La commission du B. de S." dit ici M. Nantiat, "pour le *soldat* * a été pénétrée d'après "ses démarches à S . . il s'est mêlé de l'acqui-"sition d'un bâtiment, qui a donné des soup-

* On se rappelle que ces Messieurs se désignoient M. le Comte d'Artois par cette appellation.

" çons qu'on tient pour des certitudes. *Heu-*
" *reusement que cela ne fait rien aux moyens que*
" *j'ai toujours intacts, et que je suis assuré d'avoir*
" *toujours.* Le mal est qu'on en sait mauvais
" gré au *Soldat; on n'étoit pas déjà trop disposé en*
" *sa faveur.*"

....

" Ce ne sont pas les moyens de faire voyager
" le *Soldat* qui m'inquiètent, mais l'occasion; *je*
" *ne sais même si elle viendra.*"

....

" La prise de *Normoutiers* a abattu tous les
" courages. Vous verrez, par ma dépêche au
" Maréchal, que je ne *fais pas de même;* qu'au
" contraire j'agis avec vigueur et de manière *à*
" *démasquer les Anglois aux yeux de l'Europe,*
" si je ne les détermine pas à porter quelque se-
" cours aux Royalistes. "

" *Leur Envoyé est un enfant, mais docile**; je

* M. de la Roberie. Je prie le lecteur de se reporter à ce que je dis de cet intéressant officier dans les volumes précédens et Vol. IV, p. 401 et 402. Mais ces honnêtes gens ont toujours cru qu'il étoit de leur intérêt de déprécier les chefs royalistes dans l'esprit des Princes François; et ils n'ont jamais manqué une occasion de le tenter. Le fait est qu'il n'y avoit

" l'ai fait aller chez le Duc d'Harcourt qui l'a " écouté froidement, et s'est contenté de lui dire " que, quand il auroit une réponse, d'aller lui en " faire part; il n'a rien fait de plus* *il a bien " fallu me mettre à la tête de tout cela; on me " blâmera peut-être encore,"* &c.

....

" Je devois mettre mes paquets au milieu du bal- " lot de gazettes que *Pelletier* envoie à Bruxelles, " mais ce journaliste, *par ses inconsidérations*† " a fait que le Comte * * * a écrit à M. de * * * " pour en faire défendre l'entrée à Bruxelles.

" Mettez une enveloppe à ma dépêche au Ma- " réchal; que l'adresse ne soit pas de la main de

pas un simple soldat dans les armées royalistes, qui ne fût supérieur au plus habile d'entr'eux, par le dévouement, le courage, la connoissance de l'insurrection, de ses principes, des moyens de la maintenir et de la propager, ainsi que des circonstances locales auxquelles le prétendu Baron *Limousin* et ses associés étoient entièrement étrangers.

* Encore un tissu de mensonges. Le Duc d'Harcourt avoit parfaitement accueilli M. de la Roberie, et l'avoit même produit chez plusieurs personnes de considération; mais il avoit *mis* Nantiat *dehors*.

† M. Nantiat ne pouvoit payer le port de ses lourds paquets qu'en monnoye de son coin, de l'ingratitude et des calomnies.

" votre secrétaire, et le cachet autre que le
" vôtre," &c.

. . . .

" *L'horloge qui règle la marche des Anglois est bien en retard, je ne leur vois ni activité ni nerf**.

No. XXXIX.—*Le 24 Janvier*, 1794.

Les moindres démarches de l'utile correspondant sont suivies de succès. Il rend compte au Maréchal de ceux qu'a obtenus la Note *qu'il a engagé M. de la Roberie à remettre à M. Pitt*. Cette Note " paroît faire une assez grande sensation, et être généralement approuvée; plusieurs Membres du Parlement *ont voulu l'avoir*; je ne sais encore si elle déterminera M. Pitt à faire quelque chose; mais il faut qu'elle ait fait quelqu'impression sur le Ministre, puisque *peu d'heures après l'avoir recue*, il a fait demander M. de la Roberie pour *accorder une audience*."

. . . .

* M. Nantiat termine la plupart de ses dépêches comme les discours de Caton; toujours quelqu'imprécation contre Carthage.

" Ce Ministre a dit qu'il étoit très-décidé à porter
" des secours aux Royalistes."

. . . .

" Ceci semble fait pour donner de l'espérance, et " *cependant, je ne puis, d'après la connoissance que* " *j'ai de la manière de ce pays-ci, m'y livrer.*"

Suit la copie d'une lettre de Jersey qui entre dans les plus grands détails sur les revers qu'ont récemment éprouvés les armées Royalistes.

M. Nantiat avoit prévu long-temps avant la rentrée du Parlement ce qui s'y passeroit dans cette session.

" M. le Maréchal verra en détail dans les pa-" piers publics que le Parlement a pris à son " ouverture *la couleur* que je lui avois annoncée " d'avance," &c. *.

. . . .

Au vu de la Note de M. de la Roberie, plusieurs

* Quelques gentilshommes Anglois qui ont lu ces extraits ont plusieurs fois paru ne pas comprendre certains passages, et ont modestement allégué leur défaut de connoissance suffisante de la langue Françoise; il est donc utile de prévenir mes lecteurs étrangers que les œuvres de M. Nantiat ne sont pas des modèles de style.

Membres du Parlement se sont décidés à inviter l'écrivain, avec l'Evêque de Léon, à une conférence, *pour aviser à ce qu'il y auroit à faire, et aux moyens d'y entraîner le Ministère.*

Comment refuser sa confiance à un homme qui avoit à sa disposition d'aussi puissans moyens!

En se reportant à ce que j'ai dit, dans le quatrième volume, de la Villeheurnois, Le Maître, Brottier, Dutheil, et autres agens et correspondans, faut-il d'autres preuves des déceptions qui n'ont pas cessé d'être pratiquées envers les Princes François, et de tout ce que j'ai avancé être les seules causes de la prolongation indéfinie de leur exil et de leurs malheurs?

Je n'ai pas à me reprocher d'avoir rien négligé pour faire connoître la vérité; et en remplissant à cet égard le devoir que m'imposoient ma situation, mes principes, mon honneur, et ma naissance, je ne faisois que me conformer aux instructions de ceux qui m'avoient honoré de leur confiance, et qu'accéder *au vœu de tous les bons François.*

Le lecteur en pourra juger par les lettres suivantes, prises au hasard entre cent, que j'ai conser-

vées du loyal et infortuné Georges, qui m'écrivoit *au nom de tous.*

" 16 Mars, 1797.

" Désabusez notre malheureux Prince*; que " cette clique d'intrigans qui semblent avoir ga- " gné sa confiance soit enfin disgrâciée. Si par " malheur il persistoit à leur conserver les pou- " voirs qu'il leur a donnés, le Parti va se détruire " par des intrigues et par des cabales." . . . .

" Alors notre malheureux Prince verra, mais " trop tard, que ces intrigans qui lui promettent " tant, ne sont capables de rien et ne jouissent " absolument de la confiance de personne,

" *Mercier* (la Vendée) et ses compagnons vous " assurent de leur entier dévouement."

" 6 Mai, 1797.

" Fasse le Ciel que vous réussissiez jusqu'au " bout; que vous détruissiez ces infâmes intrigues, " et vous parveniez, enfin, à faire entendre à notre " malheureux Prince la voix de la vérité! Tels

* M. le Comte d'Artois.

" sont nos plus ardens désirs, *ainsi que ceux de*
" *tous les bons François.*

" Tous ces Messieurs vous assurent de leur
" *éternel* attachement."

Le sang du brave Georges et celui de ses intrépides compagnons a coulé pour la cause de leur Roi. Ceux dont ils avoient à se plaindre vivent encore dans la même inertie, et dans les mêmes intrigues. Quels sont les amis des Princes François, ou de ceux qui osent leur dire la vérité et périssent pour eux, ou de ceux qui ne vivent qu'aux dépens de leur intérêt et de leur gloire?

La suite de la correspondance du Sieur Nantiat fera la matière du Livre suivant.

FIN DU LIVRE VINGTIÈME.

MEMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

A L'ÉPOQUE à laquelle j'ai laissé la correspondance du Sieur Nantiat, il est certain que les changemens que la nature des choses avoit successivement produits dans les affaires publiques, offroient à la cause du Roi d'inappréciables avantages. Malheureusement, les agens principaux des Princes François, qui n'étoient d'intelligence entr'eux que sur un seul point, *savoir* le besoin que la conscience de leur foiblesse leur faisoit éprouver d'éloigner des Conseils les hommes dont l'énergie, les talens, et l'expérience pouvoient seuls mettre à profit ces chances favorables; obstinés à n'employer que des hommes ineptes, ne pouvoient

pas manquer de contrarier, à chaque pas, la marche de la nature, et d'anéantir toutes les ressources qu'elle a si constamment et si inutilement mises sous leur main.

Un mal non moins funeste, mais qui n'a été que la conséquence du premier, s'est trouvé dans ces intrigues qui, non-seulement s'agitoient pour cacher aux Princes François la vérité qu'il leur étoit d'un si haut intérêt de connoître, mais encore pour faire servir l'autorité de l'un à contrecarrer les desseins qui se poursuivoient en conformité des volontés de l'autre.

Les preuves de cette fatale division, je ne dis pas de sentimens ni de principes, mais bien de conseils et d'action, se reproduisent à toutes les pages de l'histoire de la cause royaliste, et la correspondance du Sieur Nantiat en fournit de nouvelles presqu'à chaque courier.

No. XL.—*Le* 14 *Janvier*, 1794.

"Je vous suis obligé de n'avoir rien dit à Mon-
"seigneur de ce que je vous ai écrit de la com-
"mission de *Suzannet*; il auroit été compromis,
"ou plutôt moi."

. . . .

" J'ai tout arrangé; j'ai un bâtiment et un ca-
" pitaine à bon marché," &c.

. . . .

" Je serois bien fâché que le Prince voulût " passer (à l'armée royaliste) avant que nous vis- " sions clairement le parti en force, et capable de " le mettre en sûreté*. Je ne voudrois pas non " plus qu'il passât sans l'aveu de l'Angleterre, " avant qu'elle eût fourni aux Royalistes ce dont " ils ont besoin; les Ministres seroient gens à ne " pas le donner, pour se venger de ce qu'il les au- " roit *déjoués* en passant malgré eux.

" *Il faut se servir d'eux-mêmes pour se mettre* " *à même de s'en passer* †.

* Toute cette intrigue donne au moins une preuve irréfragable du désir qu'a toujours eu M. le Comte d'Artois d'aller se mettre à la tête des Royalistes, comme je le démontrerai encore. Ils sont donc bien coupables ceux qui, à force de perfidies, sont parvenus à empêcher une démarche à laquelle étoient attachés la gloire de la Maison de Bourbon, et le salut du Monde.

† C'est ce qu'on n'a pas manqué de faire. Aussi s'est-on *mis à même de s'en passer*, en détruisant tout ce qu'on pouvoit leur offrir en échange de la coopération que j'en avois obtenue.

" Mon Général, si on eût *lié* des conférences
" à *Anvers*, combien on auroit eu d'avantages
" dans la négociation, depuis quinze jours! *Un*
" *homme habile auroit pu en tirer grand parti.*

" Je me conformerai à ce que vous me pres-
" crivez." . . . .

" Je continuerai à rendre compte à M. le Ma-
" réchal, *et ne parlerai qu'à vous* de ce que vous
" m'ordonnerez, et de ce qui a un rapport par-
" ticulier au Prince," &c.

. . . .

Ici l'auteur s'indigne contre le Prince de Cobourg et contre le Comte de Wurmser; il s'afflige des événemens de l'Alsace, mais il espère pouvoir y remédier.

" Je me propose de faire, si j'en puis trouver
" le temps, un Mémoire pour le répandre parmi
" les principaux Membres du Parlement, et le
" faire parvenir dans les Cabinets . . . .
" j'y exposerai les fautes des Puissances, leurs
" causes, *la conduite à tenir pour les réparer,*"
&c. &c.

Il paroît ici que l'écrivain n'auroit pas été très-fâché de pouvoir joindre aux honneurs di-

plomatiques les profits de fournisseur; il ne pardonne pas aux Bureaux du Gouvernement Anglois de ne pas lui avoir donné une confiance implicite sous ce rapport.

" Dès le temps," dit-il amèrement, " que j'ai " pressé pour porter des secours en Poitou, *j'ai* " *offert de fournir des armes de Liège,* A BON " COMPTE; mais on a eu grand soin de *m'écarter;* " et d'envoyer quelqu'un.

" Le fait est que les Bureaux s'associent à tous " les fournisseurs, *et éloignent tout ce qui n'est* " *pas* FRIPON *comme eux.*"

" Les colons" (de St. Domingue) " sont de- " venus *Anglois*, et tiennent bien peu à nous.

" J'ai écrit à M. de Vaugiraud deux lettres, " *pour être communiquées* au Lord Moira; je le " travaille fortement dans notre sens par la raison " et par l'intérêt de sa gloire. Je ne sais ce que " cela produira, mais *je suis sûr* que s'il entre " en France, *il prendra possession au nom de* " LOUIS XVII.*"

* Ceci est une nouvelle réfutation, non équivoque, des calomnies de l'écrivain contre ce Seigneur.

No. XLI.—*Le* 28 *Janvier*, 1794.

" Je vous remercie," écrit-il à son patron, " de m'avoir fait part de ce que *Monseigneur* " vous a écrit à mon sujet, et *de ce que vous lui* " *avez répondu;* ce Prince peut être sûr que je " servirai la cause de la Monarchie *et lui en par-* " *ticulier,* où et comme il le voudra; et que ce " sera toujours avec zèle; je suis convaincu que " c'est mon devoir * ....

....

" Entre nous, mon Général, le rassemblement de " François *qui est autour du Lord Moira* est bien " mal composé. S'il y a quelques personnes *qui* " *sont faites pour y être* † il y en a beaucoup " plus qui y seront plus nuisibles qu'utiles."....

....

" Quelqu'un envoyé par le Gouvernement à

* Votre devoir, Monsieur, étoit de vous conformer aux injonctions de M. le Régent et de ne pas chercher à surprendre la religion de M. le Comte d'Artois par des mensonges.

† Cette exception flatteuse est, sans doute, en faveur des espions ou agens: M. Nantiat rend du moins justice au plus grand nombre en donnant clairement à entendre qu'ils ont la bonne fortune de n'avoir pas mérité son estime.

" Turin"..................................

" croit la Suisse, qu'il a traversée, dans de mau-
" vaises dispositions; et ne pense pas qu'on puisse
" la faire déclarer contre la république *Gallo-*
" *régicide.*"

Cela n'épouvante pas l'imperturbable faiseur de Notes diplomatiques. *Il remettra bientôt un Mémoire sur les moyens à employer pour y parvenir.*" ....

No. XLII.—*Le* 24 *Janvier,* 1794.

" Les Gazettes de M. Pelletier ne sont pas dé-
" fendues; mes *paquets* vous parviendront exacte-
" ment et sans détail.

" Les Ministres, à l'ouverture du Parlement,
" ont parlé de la destruction de l'arsenal de Tou-
" lon," &c. ....

" *Rien n'égale leur impudeur!*"

" Vous pouvez regarder M. Pitt comme fort
" habile pour diriger les finances et conduire
" à son gré l'Angleterre, mais comme *l'homme*
" *le plus immoral et le plus perfide des trois*
" *Royaumes, ennemi de la Maison de Bourbon*

" *et de nos Princes en particulier;* n'ayant que
" des vues du moment, et n'embrassant point en
" grand les affaires du temps*.

" M. de Lagarde est parti." . . . .

" Je n'abandonnerai pas son objet, *en tant qu'il a*
" *rapport à vous.*"

A défaut des fusils de Liège, et des Colons de St Domingue, l'écrivain se propose de parler de l'affaire de son patron à M. *Grandclosmeslé,* mais il ne sait si ce banquier, qui a fui de St. Malo, *avoit d'avance sorti des fonds.*

Les fonds et toujours *les fonds* sont un objet principal de cette correspondance.

" Ma dépêche à M. le Maréchal vous ap-
" prendra ce qui se passe ici, les nouvelles ex-
" térieures, et ce que je fais. *Ce seroit bien le*
" *moment de donner sur la politique générale et*
" *les opérations militaires le plan que j'ai conçu,*

* Il n'est pas difficile à présent de deviner pourquoi les bontés et la confiance dont M. Pitt m'a honoré sont devenus autant de causes de proscription et de calomnies contre moi.

Certes M. Pelletier qui a partagé l'admiration de tous les hommes éclairés de ce siècle pour cette homme illustre, étoit loin de se douter que l'*Anguille* se servît de son courier pour porter son venin sur le Continent.

" mais je ne puis trouver le temps d'y tra-
" vailler."

Quelque prodigue d'éloges que fût M. Nantiat envers sa rare capacité, six mois s'étoient écoulés depuis son arrivée en Angleterre, et sa correspondance s'étoit bornée à des recueils de ouï-dires, à des injures, des jactances, et de prétendus succès dont ses patrons ne voyoient cependant aucun résultat sensible. Ces *invisibles et perfides* Ministres, qui ne s'étoient pas montrés plus dociles à ses représentations qu'accessibles à sa personne, n'en persistoient pas moins dans la malveillante obstination qu'il avoit promis de faire cesser. Il pouvoit se faire que ses correspondans, fatigués de sa stérile fécondité, loin de lui faire obtenir les pouvoirs dont ils avoient flatté son ambition, ne vinssent à lui retirer finalement une confiance si malheureusement placée.

Il faut avoir, comme je les ai, sous les yeux, les pièces écrites de sa main, pour pouvoir croire à l'extravagante conception à laquelle la crainte de ce malheur donna lieu dans son esprit.

On a vu dans le volume précédent *La Villeheurnois*, *Brottier*, et *Dunant* disposer à leur gré des

Conseils Législatifs, du Directoire, et de tous les agens du Gouvernement François.

On va voir désormais M. Martin Nantiat exerçant la même influence sur la nation Angloise: il va se faire un parti puissant dans le Parlement; à l'aide de ce parti qu'il dirigera, il fera faire telles motions qui lui conviendront; il entreprendra de culbuter M. Pitt et ses collègues; tous ceux à qui il adressera des écrits seront frappés de ses lumières; tous ceux à qui il parlera seront de son avis; les Membres les plus distingués de la Chambre des Communes se formeront à ses leçons; encore un peu de temps et il n'aura plus qu'à les *mettre sur la voie*.

Et pour qu'il ne manque rien à cette succession de prodiges, comme La Villeheurnois, Brottier, et Dunant, il trouve des gens assez crédules pour y ajouter foi, et assez stupides pour régler leur conduite et les opérations du parti Royaliste sur ses assertions, et d'après ses conseils.

No. XLIII.—*Le* 28 *Janvier*, 1794.

La lettre que j'ai sous les yeux est la première qui introduise cette impertinente fiction; celles

qui suivront en donneront çà et là un entier développement.

L'auteur *rend compte* à son patron *de ce qui s'est passé à une espèce de comité de plusieurs Membres du Parlement*, auquel il se dit avoir été invité *avec M. l'Evêque de Léon.* " Il a trouvé que tous ces " Messieurs pensoient et voyoient comme lui."...

....

" Mais quand je leur eus détaillé tout ce que " nous avions fait auprès des Ministres pour les " engager à porter des secours à la Vendée, ...

....

" ils ont manifesté plus que du mécontentement; " de l'indignation! M. * * * dit: *c'est une in-* " *famie; il faut les forcer d'agir convenablement,* " *ou s'en défaire.* Tous les autres y applaudi- " rent," &c.

L'écrivain assure qu'il par la long-temps. Je me dispense de copier l'analyse de son discours.

" Tous," ajoute-t-il, " adoptèrent mes vues, " que M. l'Evêque appuya fortement; ce qui a " paru *seulement* les embarasser, fut de *trouver* " et de rassembler les forces de terre nécessaires. " *Je leur indiquai des moyens dont ils furent sa-*

" *tisfaits;* ils me dirent de leur faire un Mé-
" moire," &c.

....

Charmé de ce premier succès, M. Nantiat prend encore la parole, et entraîne tous les suffrages.

" On adopta mes idées; on me demanda une " note là-dessus. Je pris la plume, *et la fis d'a-* " *bondance;* et je n'en ai pas de copie."

Cette pièce dut être remise le jour même à M. Dundas.

" Dès le surlendemain la note a opéré, puisqu'a- " vant-hier au soir, M. Dundas a fait dire à M. de " la Roberie d'aller chez lui *."

Ce Ministre qui a toujours accueilli avec beaucoup de bienveillance les envoyés des armées Royalistes, reçut M. de la Roberie avec tous les égards que méritoit son zèle. Nantiat rend, comme à son ordinaire, un compte détaillé de ce qu'il a pu deviner de cette entrevue.

Les dispositions présumées du Parlement ont enfin élevé ses espérances.

" Il ne négligera rien pour *pousser* ceux qui

* Voilà, comme en mêlant le vrai avec le faux, il avoit le secret de se donner le mérite de tout ce qui se faisoit.

" ont le plus de moyens, et qui *veulent bien l'é-*
" *couter.*"

Mais il est singulièrement touché de l'esprit qui règne parmi les François qui sont à l'armée de Mylord Moira. " Cet esprit," dit-il, " n'est
" rien moins que bon; l'ambition, la jalousie, et
" les rivalités s'y manifestent déjà; *ce qui est bien*
" *affligeant.*"

....

" Je ne sais ce qui en résultera; mais ce ne peut
" être un bon effet. Je suis toujours affligé de
" l'esprit que je *vois* parmi nous."

No. XLIV.—*Le* 31 *Janvier,* 1794.

Cette dépêche est adressée à M. le Maréchal de Castries; elle a *tenu* l'écrivain *toute la matinée jusqu'à trois heures.*

Un grand personnage " étoit si mécontent ce
" matin, qu'en m'engageant à parler à M * * *
" et autres, pour presser les Ministres, il m'a dit
" que je pouvois le citer. Je n'en ferai, cepen-
" dant, rien."

L'admiration que l'auteur a pour ses propres compositions le rend avare d'éloges pour celles

des autres. Il assure son patron que les *débats Parlementaires* sont ce que M. Pelletier, qu'il appelle familièrement Pelletier, *a le mieux fait.* Aussi M. de Blangy les aura-t-il à quatre shellings meilleur marché qu'un autre; *mais il ne faut pas le dire.*

No. XLV.—*Le* 11 *Février*, 1794.

Les circonstances lui ôtent aujourd'hui le temps d'écrire en détail. Mais il en dédommage son protecteur par la communication de la dépêche qu'il adresse à M. de Castries:

" Lisez," dit-il, " ce que j'écris à M. le Maré-
" chal; *et vous verrez que nous sommes au milieu*
" *d'un bois.* Le Ministère est un tas de
" roués, ou c'est la machine la plus mal montée.
" M. Dundas, pressé *par notre parti du Parle-*
" *ment*, nous a promis deux vaisseaux pour aller
" en Poitou; il a fait partir *nos Messieurs* pour
" Southampton. Tout étoit prêt, *disoit-il*, et
" on ne nous désignoit que des vaisseaux hors
" d'état de remplir l'objet. Je vais remuer ciel
" et terre."

" Je n'en suis pas moins convaincu que le mo-

" ment est favorable, pour que MONSEIGNEUR
" agisse ici, pour faire reconnoître le Régent, &c.;
" *nos amis du Parlement* le seconderont."

" J'ai reçu, hier, la visite de Lord * * *......
" ses opinions politiques m'ont paru les miennes:
" *je le verrai.*"

D'après cette impertinente tirade, il n'est pas surprenant que M. Nantiat *n'ose pas mettre ses lettres à la poste.* Il se plaint souvent dans celles qui précèdent et qui suivent celle-ci, que le secret n'y est pas respecté; ce qui est une calomnie de plus.

No. XLVI.—*Le* 12 *Février*, 1797.

'Il est peu de ces lettres dans lesquelles l'auteur n'entre dans des détails agnostics et prognostics de sa foible santé. Cet objet pouvant n'être pas pour le public du même intérêt que pour M. de Blangy, j'ai pris la liberté de le supprimer.' Ici M. Nantiat commence à se croire incurable; et sous certains rapports, mes lecteurs n'hésiteront pas à le prononcer tel.

Depuis la rentrée du Parlement, " *il est forcé*
" *d'occuper, sans relâche, ou sa tête ou ses jambes;*

" ce n'est pas le moyen de guérir, mais le moment
" est si important!"

. . . .

" *Notre Duc d'Harcourt ne fait vraiment rien de
" ce qu'il faudroit, je n'ai pu me tenir de le laisser
" entrevoir!* . . . .

. . . .

" Je connois des Membres de la Chambre Haute;
" mais quoique bien intentionnés, ils ne peuvent
" pas grand'chose. Je tâcherai d'intéresser My-
" lord * * * pour nos affaires en général, *et pour
" le corps de troupes à lever.*

" *Je tiens pour qu'on levera,* mais il n'y aura
" rien de certain qu'après les conférences de
" *M. Mack* avec le Gouvernement d'ici."

. . . .

" J'ai, ce matin, passé cinq heures chez M.
" W * * * pour achever de déterminer et d'ar-
" ranger le départ de l'Envoyé des Royalistes, et
" surtout pour faire qu'il fût chargé de dépêches
" précises," &c. . . . . " *J'ai tout obtenu.* J'ai
" profité de l'occasion pour entrer dans de grands
" détails sur le rétablissement de la Monarchie,"

&c. . . . . " *il a été de mon avis en tout; c'est* " *un homme* bien précieux; et je désirerois bien " que Monseigneur fît, *comme je le propose*, " quelque chose qui pût le flatter.

" Insistez pour que Monseigneur se mette " en avant ici, *et fasse agir* quelqu'un qui en " soit formellement chargé. Le moment est, je " vous assure, favorable, et *d'autant plus urgent*, " que bien des gens, *même des François et des* " *plus distinguées, s'en vont prêchant que c'est* " M. le Prince de Condé *qu'il faut mettre à la* " *tête des Royalistes*. Ils donnent pour raisons, " que sa réputation militaire produira un grand " effet*, et qu'il n'est pas à propos de présenter " au peuple, dans le premier moment, celui qui " étant *dépositaire de l'autorité* † seroit exposé à

* On se rappelle que le Cardinal Maury écrivoit aux Princes: " *S'il ne s'agit que de tout brouiller, on a bien fait d'envoyer l'Abbé* " *Brottier: il désuniroit les légions célestes.*

Il n'a pas en vérité été un de ces agens soit en France, soit chez d'étranger, de qui on ne puisse en dire autant; leurs principes et leur conduites ont eté les mêmes par tout.

† M. Nantiat n'est pas trop familier avec les lois, ou, du moins, les antiques usages de la Monarchie Françoise, qui durant la captivité, ou l'absence de nos Rois, déposent l'autorité

" ce qu'on exigeât trop de lui, pour se soumettre " à lui. Ces idées ne laissent pas *que* de se pro- " pager, et vont jusqu'aux Ministres qui ne les " repoussent pas, et qui ne demandent peut-être " pas mieux que *d'avoir un prétexte.* Mais il est " encore temps de les préveuir. *Notre parti par-* " *lementaire si on l'emploie comme il faut*" (l'impudent!) " les ramènera à la raison et à la justice. " *Mais encore un coup, qu'on ne néglige pas cela.*

" Je ne crois pas qu'un militaire de bon sens " puisse, dans ce moment, proposer une descente " un peu considérable *en Bas Poitou;* il n'y a que " trois points favorables pour y porter les Anglois, " le *Cotentin,* la rivière de *Pontrieux,* et le *Mor-* " *bihan,*" &c.

entre les mains des Princes où des Reines qui sont dans l'intérieur.

L'histoire en fournit plusieurs exemples, entre autres la captivité du Roi JEAN, les campagnes de St. LOUIS, &c. &c.

Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Condé, étant le seul Prince du Sang en France, en auroit été le Régent jusqu'à la rentrée du Roi ou d'un Prince son aîné. Et s'il arrive un jour, ce dont les bons François ne désespèrent pas, qu'un Bourbon prenne la noble résolution d'imiter l'exemple de CHARLES EDOUARD D'ANGLETERRE, n'importe quel soit son rang dans l'ordre de la succession, il y sera, de droit, ce que M. Nantiat appelle le *dépositaire de l'autorité.*

L'auteur ne parle ici du Cotentin que pour faire sa cour à son patron: car M. de Blangy qui avoit ses propriétés en Normandie désiroit fort que cette partie fût préférée. Cependant M. Nantiat donne la préférence aux deux autres points; et telle étoit alors l'opinion générale. Mais lorsque ces Messieurs eurent acquis la preuve qu'ils ne dirigeroient pas les affaires à leur gré, ils firent céder l'intérêt de la cause générale à celui de leur petite ambition; et nous verrons plus tard notre écrivain proposer le Bas Poitou, et se faire l'instrument le plus actif de ceux dont les intrigues criminelles ont fait échouer l'expédition en Bretagne, au prix du sang de leurs compatriotes et du salut de l'Europe.

" On commence à copier mon Mémoire." ....
...... " Obligé de le faire *à bâton rompu;* il ne
" sera pas ce que je voulois; cependant, il ne con-
" tiendra que *des vérités palpables.*"

No. XLVII.—*Le* 12 *Février*, 1794.

La dépêche adressée sous cette date au Maréchal de Castries est un long et pompeux exposé des prodigieux succès qui ont suivi les efforts de

l'auteur pour se faire un parti dans le Parlement. On y remarque un ton d'exultation peu ordinaire à cet écrivain, dont la tristesse a été jusqu'ici le caractère principal. Il voit enfin tout en beau; et c'est à ses foibles travaux qu'est due cette heureuse métamorphose.

" Grâces à la chaleur avec laquelle *nos amis du* " *Parlement,* et surtout MM. W *** et P *** " nous ont appuyés, il est décidé que le jeune " Envoyé des Royalistes repart avec deux petits " bâtimens," &c.

Je ne suivrai pas M. Nantiat dans l'énumération que sa joyeuse loquacité fait des préparatifs de ce prétendu départ. Les petits détails sont d'ordinaire un caractère de véracité; l'écrivain ne l'ignore pas, et il ne fait pas même grâce au Conseil des Princes, de la manière dont ses Argonautes voyagent. *Ils sont conduits en chaise.*

" M. de la Roberie part avec huit ou dix of- " ficiers *que je tâcherai qui soient des meilleurs* " de tous ceux qui s'offrent pour cette expédi- " tion," &c.

Mais cette détermination du Gouvernement, n'a pas été une chose aussi facile à obtenir que

M. de Castries pourroit se le figurer; il n'a fallu pour l'y amener ni plus ni moins qu'une Note de M. Nantiat.

" Nous avons eu peine à faire écouter M. de la " Roberie; *mais depuis la Note que je lui ai fait " remettre à M. Pitt, et répandre, lui et son af- " faire* ont été connus. Il a intéressé tout le " monde; à présent il est fêté partout; et *je " pourrois même dire qu'on le gâte.* L'Ambassa- " deur de Prusse lui a témoigné un intérêt par- " ticulier; la Duchesse de," &c. &c. &c.

Enfin cette merveilleuse Note a mis tout le monde en mouvement.

De ces détails l'écrivain passe à des avantages d'une plus haute importance.

" L'opinion que j'ai *vue** dans ce pays chan- " ger, il y a trois semaines †, à notre avantage, a " fait de tels progrès qu'elle est aujourd'hui telle, " *à peu près*, que nous pouvions la désirer. *La*

* Je dois prévenir ici que je me permets de corriger les fautes d'orthographe; mais je ne prends pas sur moi de rien changer à la diction.

† Date précise du dessein annoncé de se faire un parti dans le Parlement, et de *le bien diriger*, pour forcer la main aux Ministres.

" *majeure partie du Parlement* désire . . . .
" . . . . que la guerre soit pous-
" sée avec vigueur; qu'on ait pour but le ré-
" tablissement de la Monarchie, qu'on recon-
" noisse Louis XVII, M. le Régent, et M. le
" Lieutenant Général du Royaume; qu'on se-
" coure puissamment les Royalistes; qu'on em-
" ploie tous les François émigrés; . . . . que
" les Princes du Sang soient mis à la tête des
" Royalistes; qu'on ne s'occupe pas d'indemni-
" tés," &c.

" J'espère que la généralité de cette opinion
" *entraînera* enfin le Ministère. . . . . Déjà
" M. Pitt *paroît* converti.

" Cet heureux changement dans la position des
" affaires est dû à une douzaine de Membres du
" Parlement." . . . .

" Il n'est pas jusqu'à l'Opposition qui ne nous
" serve. . . . .

" M. Fox surtout tient constamment M. Pitt
" au collet, et le secoue si rudement, qu'il le dé-
" concerte," &c.

" M. le Maréchal *doit* être persuadé que, *de mon côté,* je n'ai rien négligé pour amener les choses

" au point où M. le Régent et MONSEIGNEUR
" peuvent le désirer. Du moment où M. B * * *
" m'a mis à même de connoître ceux qui ont le
" plus d'influence ici, je les ai constamment vus
" tous les jours, *et n'ai cessé d'agir sur eux*,
" tant par mes discours que par des observations
" écrites."

M. le Maréchal de Castries avoit été Ministre de la Marine, et son protégé croit ne pouvoir mieux lui faire sa cour qu'en employant un langage qu'il suppose devoir lui être familier.

" Dans cet état de choses je crois que, le vent
" favorable *commençant*, il faut en profiter et *dé-*
" *ployer* les voiles. . . . .
" Je pense qu'il y a dans ce moment moyen de
" réussir, mais il faut pour cela y mettre l'activité
" nécessaire, *ne pas se contenter de dire un mot en*
" *passant aux Ministres, et recevoir leurs réponses*
" *telles qu'elles:* (pauvre Duc d'Harcourt!) il faut
" les discuter *avec autant d'énergie que de pru-*
" *dence*. Il faut surtout *gagner la confiance* des
" Membres du Parlement *qui ont le plus d'in-*
" *fluence*, se concerter avec eux, *et les faire agir;*
" ce qui sera aisé, *pour peu qu'on* y emploie *d'a-*

" *dresse. Je puis répondre qu'ils sont bien dis-*
" *posés.* M. W . . surtout est celui *qu'il faut*
" *employer.*" . . . .
. . . " Il m'a *prié* de m'adresser à lui, sans crainte
" de l'importuner; et que ses gens avoient l'ordre
" de me recevoir à toutes les heures *du jour et de*
" *la nuit*, quelles que fussent les affaires dont il
" seroit occupé.

" Plus le Gouvernement Anglois *a eu des torts*
" envers Monseigneur et M. le Régent, plus il
" lui en coûteroit, sans doute, pour faire les pre-
" mières démarches . . . . . . Monseigneur peut en
" faire sans compromettre sa dignité." . . . .
" Les torts que celui-ci a eus sont une arme qui,
" *maniée adroitement*, donnera le moyen d'obtenir
" davantage, en faisant sentir à propos qu'il y a
" beaucoup à réparer."

L'écrivain, ayant peur que M. de Castries ne trouve *mauvais ces observations*, lui déclare qu'elles sont *dictées par l'urgence des circonstances*.

Il a lieu de croire aussi que le système de guerre va changer en mieux. Le Colonel *Mack* est attendu en Angleterre; *ses vues se rapportent beaucoup* à ce que M. Nantiat a dit, et on l'a *engagé à*

diner avec le Colonel lors de son arrivée, pour lui faire faire connoissance avec lui.

On ne peut douter que cette dépêche n'ait été lue avec une joie infinie par les Conseillers des Princes François; mais, hélas! il en étoit comme des volumineux avis qu'ils recevoient, à chaque courier, de leurs agens de tous les pays; il n'y avoit pas un mot de vrai.

No. XLVIII.—*Le* 18 *Février*, 1794.

J'ai dit, en plus d'un endroit, que quiconque ne consentoit pas à mettre ses opinions, sa personne, ou sa fortune, à la disposition de ces petits Messieurs, devenoit à l'instant l'objet de leur persécution et de leurs calomnies.

L'auteur en donne ici une preuve au sujet de M. de Grandclos, qu'on a vu qu'il se proposoit de *sonder* pour en obtenir des fonds.

"Je crains," dit-il, "que vous n'en tiriez pas "grand parti; car d'après tout ce qu'on m'a dit, "*ses sentimens sont plus que suspects**.

* En un autre endroit, cette suspicion s'est changée en certitude; et M. de Grandclos sera déclaré *Jacobin*.

No. XLIX.—*Le* 18 *Février*, 1794.

Le même jour, il adresse au Maréchal de Castries une liste de onze officiers qui partent avec M. de la Roberie.

" J'aurois désiré," ajoute-t-il, " qu'il y eût " avec ces Messieurs *quelques officiers supérieurs* " capables."

Il attribue les malheurs des braves Vendéens *au défaut de conduite, et à la mésintelligence entre les chefs, dont aucun n'avoit assez de poids*, &c.

Ces Messieurs ont toujours voulu ignorer que, fût-il descendu un chef du Ciel, il n'auroit pas été en son pouvoir d'ôter le commandement à ceux qui avoient formé le parti..

Il ne falloit pas être sur les lieux pour se convaincre de cette vérité, il ne falloit que savoir penser et réfléchir; mais ça été précisément ce qui leur a manqué, à tous.

Comme à *Jeannot* il leur falloit des lots à la lotterie révolutionnaire, sans avoir risqué une mise.

Certes, il y a long-temps que la Maison de Bourbon seroit rétablie sur le trône de France, et que l'Europe seroit en paix, si les Conseils

de la cause Royaliste n'avoient pas été livrés à des *Jeannots.*

" *Notre parti dans le Parlement* est toujours " très-chaud pour qu'on soutienne les Royalistes. " J'ai lieu de croire, d'après quelques propos de " Lord * * * * que *le Ministère n'y soit pas très-* " *disposé.* Samedi, je parlai à ce Lord, chez le " Prince de Galles." ....

" Il se tourna vers son voisin, et lui dit à voix " basse, *que j'entendis cependaut très-bien :* Les " Ministres ne veulent faire qu'à leur tête." .....

....

Le même Seigneur a dit à M. de Vaugiraud: *On ne les secourera pas.*

" Le Colonel Mack est venu ici, la semaine " dernière."

Mais les Ministres ont fait à M. *Nantiat* l'espiéglerie de lui faire *passer en entier avec eux les deux jours qu'il y a resté.*

En sorte," poursuit-il, " que je n'ai pu le voir. " On assure qu'il est parti très-content des Mi- " nistres, qui ont voulu tout ce qu'il a voulu.

D'où l'écrivain tire la conséquence très-naturelle, " *qu'il a nui à ses projets pour les Royalistes,* parce

" que, plein du sien, qui est de faire un grand ef-
" fort du côté des Pays Bas, il veut y attirer toutes
" les forces."

Mais cela ne l'effraie pas.

" Il espère toujours qu'avec le parti du Parle-
" ment qui est dans ses vues, il parviendra *à forcer*
" *le Ministère* à faire ce qu'on désire."

Cette espérance est fondée sur ce qu'il *a fait le Mémoire* que ces Messieurs lui ont demandé.

" Le Gouvernement a refusé de faire *un sacrifice*
" *d'argent* pour avoir des nouvelles de Dieppe et
" du Havre par un moyen sûr que M. Nantiat a
" proposé."

Ceci ne laisse pas de jeter quelque jour sur les causes des invectives dont il assaillit les Ministres.

Si M. Nantiat a toujours vu *les choses en grand*, comme il le certifie à ses patrons, pourquoi, ayant le Parlement d'Angleterre à sa disposition, ne s'est-il pas fait voter un subside? Cela eût été plus noble que de chercher à se *glisser* à la Trésorerie avec des projets de fournisseur, ou d'espion.

M. du Moutier se sert aussi de M. Nantiat, pour faire passer ses lettres à M. le Maréchal de

Castries. Le Conseil des Princes, recevoit plus de dépêches d'Angleterre qu'aucun des Cabinets de l'Europe.

No. L.—*Le* 25 *Février*, 1794.

Il est difficile de retenir son indignation à la lecture de la lettre suivante. L'audace de l'écrivain n'a plus de bornes: non content d'outrager le Gouvernement et la nation qui lui donnent l'hospitalité et du pain, la Famille Royale d'Angleterre n'est pas même à l'abri de ses morsures. Je ne souillerai pas ma plume du venin qu'il cherche à lancer sur un de ses illustres Membres, auquel il a encore l'insolence de déclarer qu'il doit s'adresser pour faire obtenir un commandement à son patron; et le misérable s'écrie:

" Mais les intrigans pleuvent ici, et il est à " craindre qu'ils n'aient le dessus.

" Des intrigans:—j'en suis environné; ils cher- " chent à se *fourrer* partout, pour se faire valoir. " Vous n'avez pas d'idée combien ils ont cherché " à s'emparer de la Roberie, et combien ils m'ont " fait perdre de temps pour obtenir les secours " pour la Vendée.. Dès qu'on a su (car tout se " sait ici) que M. W. agissoit pour cela auprès

" du Ministre, on a couru chez lui, *pour avoir* " *l'air d'importance* .... M. Cormier, entre " autres, n'a été chez personne; mais," &c.

" La Roberie est un jeune homme intéressant, " mais simple*."

" Je vois, d'après ce que vous me mandez, mon " Général, que Monseigneur (M. le Comte d'Ar- " tois) a bien aussi ses intrigans. *Si vous le tirez* " *de tutelle,* vous lui rendrez un grand service, " *d'autant que ses tuteurs ne l'ont rien moins que* " *bien conduit.*"

M. de Lagarde est arrivé à Londres avec un Baron Allemand député par différens Princes d'Allemagne pour offrir des troupes à l'Angleterre, si elle veut les prendre à sa solde.

On croiroit que le député des Princes Allemands va faire directement son offre au Ministre: point du tout.

Ils se sont adressés à M. Nantiat, *pour les diriger.*

* La preuve qu'il avoit plus d'esprit que les *Baziles,* les *Nantiats* et les *Jeannots,* qui se sont inutilement efforcés de le circonvenir, est qu'il n'a pas été, un instant, la dupe de leurs intrigues.

En conséquence, il engage son parti Parlementaire *à appuyer l'offre........ Il l'a fait hier avec chaleur.* L'écrivain *espère que cela prendra.*

" Il ne peut parvenir à voir M. Grandclos, ni à " en *arracher* une réponse."

Cette réponse *étoit des fonds.*

" Les émigrés de Jersey........ *se mangent.*"

....

" Il semble que les têtes soient tournées, *et les " cœurs corrompus.* Il n'y a qu'une autorité " ferme qui puisse y remédier; *mais il faut bien " du discernement pour placer la confiance.* Si je " disois tout ce que sais, *même des gens du pre- " mier rang* *, on seroit effrayé."

* M. Nantiat et ses pareils n'aiment pas les gens du premier rang. Si, cependant, au lieu de cette foule d'intrigans subalternes qui ont été employés de préférence aux affaires les plus délicates on eût appelé aux Conseils de la cause Royaliste ceux qui par ce rang même avoient plus d'intérêt que les autres au rétablissement de la Monarchie, il est vrai de dire qu'elle eût été mieux servie, et que le chagrin et le dégoût de voir leurs intérêts les plus chers entre les mains d'hommes vils ou ineptes, et d'étrangers avides, ne les auroit pas forcés d'aller chercher au sein de leurs familles l'oubli de leurs injures et de leurs pertes.

No. LI.—*Le* 4 *Mars*, 1794.

Les deux lettres qui suivent sont adressées à M. de Castries.

L'auteur *ne comprend plus rien au Ministère de Londres.* Malgré ses représentations et celles de M. du Moutier, M. de la Roberie et ses compagnons ont reçu à Southampton *l'ordre de revenir : il ignore la cause de ce retour imprévu.*

Il ignore aussi si Colonel Mack a détourné l'Angleterre d'une descente en France, parce que le Colonel Mack peut désirer que tout se fasse là où il aura la direction.

Cependant, il *prêche pour démontrer la nécessité* " *de voir agir Mylord Moira.* Et tous ceux qui " l'écoutent *adoptent son avis.* Malheureusement " c'est le Ministère qu'il faudroit convaincre, et " ce n'est pas facile; *le chef étant très-entier dans* " *ses idées.*"...............................

Il s'attend à un changement dans le Ministère ......il le désire, pourvu qu'il soit complet. " Mais nous ne gagnerons à aucun changement, " qu'autant que M. Pitt *sera mis dehors**.

* Depuis le *propos* qu'à tenu le Duc d'Harcourt à M. Nantiat, cette expression lui est devenue très-familière.

" Dieu veuille que le fort (de la Martinique) " se défende; *car s'il est pris,* il est *perdu pour le* " *Roi.*" ....

" La Marine Angloise est d'une inactivité in- " croyable." ....

" Le Gouvernement s'occupe de la levée de Corps " Allemands, mais .... *rien n'égale sa* " *lenteur en tout.*

" La Russie est, je crois, le seul moyen de " salut que nous ayons: *Vienne et Londres n'ont* " *que des vues perfides pour la France;* c'est *af-* " *fiché.*"

No. LII.—*Le* 7 *Mars,* 1794.

Il apprend au Maréchal que la levée de Corps François *est assurément sur le tapis,* et il lui an- " nonce que *l'Evêque* d'Autun avec *Beaumetz* " sont *enfin* partis pour l'Amérique Septentrio- " nale. Les autres Constitutionnels de sa clique " sont encore ici." Précédemment, il a attribué *à leur esprit d'intrigue* l'ordre qu'ils ont reçu de quitter l'Angleterre; nous le verrons bientôt s'en donner le mérite auprès de ses patrons.

No. LIII.—*Le* 7 *Mars*, 1794.

Cette lettre contient, à peu de chose près, les mêmes détails que les précédentes; il répète à M. de Blangy *que les Ministres l'ont encore joué*, au sujet de M. de la Roberie; que *ses amis du Parlement sont furieux d'avoir été joués*, &c.

" Le Mémoire qu'il a fait est trop volumineux " pour être envoyé par la poste; il ne vaut peut- " être pas le port. .... Tous " ceux qui le lisent, *sans exception, adoptent ses* " *vues*."

Il va faire à son patron une confidence; *mais c'est ce qu'il ne faut pas dire.* " Il voudroit s'as- " surer d'une majorité dans les Communes, et faire " faire une motion pour qu'il soit présenté une " Adresse au Roi pour l'engager à reconnoître le " Roi et le Régent," &c. ....

" Si les Ministres," poursuit-il avec exultation, " s'opposoient à la motion, et qu'elle passât mal- " gré eux, ils *sauteroient: alors nous aurions plus* " *beau jeu.*"

Il est engagé à dîner chez un Lord, et présume que c'est un dîner de parti. *Il espère y acquérir des lumières;* et pour faire bien saisir la différence

que l'on sait mettre entre lui et ses compatriotes à qui on ne donne pas à dîner, il s'écrie :

" Les intrigans, dont il y a ici une foule, ne " voyent pas les Ministres ; c'est très en sous- " ordre qu'ils agissent pour tâcher d'attirer " *quelques choses* à eux. Il faut les laisser faire : " *c'est la mouche du coche!*"................

" Je persiste toujours à penser qu'on peut *en-* " *traîner* ici à reconnoître le Roi et le Régent, " *avec de l'adresse et de l'énergie*. Le moyen, " c'est de persuader à l'Angleterre que c'est son " intérêt."

M. Nantiat est un homme fort habile.

No. LIV.—*Le* 11 *Mars*, 1794.

Il envoie enfin à M. de Blangy copie de son *Mémoire*, et le prie de demander les ordres de M. le Comte d'Artois *sur la remise à en faire aux Ambassadeurs*.

Il est bon d'observer que ce Mémoire n'est pas, comme les précédens, adressé à un seul Gouvernement. La composition dont il est ici question est offerte à toutes les Puissances de la terre.

Et pour que M. de Blangy se fasse en peu

de mots une juste idée de la manière de l'écrivain, il lui annonce une production nouvelle qui consistera—" dans une espèce de syllogisme court " et serré, *dans* lequel il présentera *dans* une forme " géométrique les principes politiques qu'il nous " importe d'inculquer *dans* toutes les têtes, comme " des corrollaires nécessaires d'une première pro- " position, dont la vérité sera frappante."

L'écrivain n'est pas moins familier avec le *Médecin malgré lui* qu'avec le *Tartuffe.* M. de Blangy avoit peut-être une fille muette!

Le public apprendra ici qu'il n'a été privé du plaisir de lire le *syllogisme en forme géométrique* de M. Nantiat, que parce qu'il n'étoit pas *en fonds:* et on seroit tenté de croire que ce défaut de fonds provient de l'emploi qui en auroit été fait pour imprimer un libelle contre M. Pitt, comme semble l'indiquer le paragraphe qui suit immédiatement:

" Ce que vous désirez à l'égard de M. Pitt *per-* " *sonnellement* est fait *dans une lettre qui vient* " *d'être imprimée,* mais dont on a cru devoir sus- " pendre la distribution *parce qu'on craint de l'ir-* " *riter dans ce moment,* où l'on croit, comme moi,

" qu'il seroit possible que MONSEIGNEUR pût trai-
" ter avec l'Angleterre*.

" Je commence à croire que Vienne est encore " plus *dangereux* et plus difficile à ramener que " Londres."..........................

" Quelques revers nous serviroient mieux que " des succès."..........................

" C'est peut-être une hérésie en politique; mais " je ne puis pas voir autrement."..............

Le misérable! nous ne tarderons pas à le voir déplorer la suppression du Tribunal Révolutionnaire! Il semble qu'il s'est étudié à faire un recueil de preuves à l'appui de tout ce que j'ai dit de ses associés et de ses pareils."..............

" Lord * * * n'adopte pas les vues du Minis- " tère, *ne fût-ce que pour le contrarier*, parce " qu'il en est très-mécontent, en ayant été joué."

....

" Je vais tâcher d'approfondir ce qui vient de

* Voyez ce que j'ai dit dans les Vol. précédens du talent de ces Messieurs pour les libelles et les lettres anonimes; ç'a été une de leurs armes favorites; telle *la lettre, à bord de la Pomone*, &c. &c. &c.

" se passer à l'égard de la Roberie. Est-ce du " Ministère que cela vient? Est-ce de *Cormier*, " ou du Comte de *Coigny* qui ne peut supporter " de ne pas jouer un rôle ici *ou de quelqu'autre* " *de même étoffe?*.......... Je vous le dirai dans " peu." ....

" Le diable ne tiendroit pas *Pelletier*. Sa " feuille est intéressante pour le Continent, par " les séances du Parlement; *mais le reste est* " *mauvais*.* ....

No. LV.—*Le* 11 *Mars*, 1794.

Le Maréchal de Castries est informé par ce courier que M. de la Roberie est parti secrètement pour retourner à la Vendée, *dans son propre bâtiment* que le Gouvernement a fait réparer pour cela. Les détails qu'il donne ne sont que sur soupcon. Il n'aime pas ce mystère, et craint qu'il ne rebute nos amis du Parlement *qui sont si zélés pour nous*; et qui sont *le seul appui réel que nous ayons contre la mauvaise volonté de M. Pitt*.

L'auteur donne *un échantillon de cette volonté*

* M. Nantiat ne pardonne pas plus aux talens qu'au rang.

" dans un propos qui n'est rien en lui-même,
" mais qui indique les dispositions de *celui qui*
" *l'a tenu*."

Le Conseil des Princes François va apprendre que M. Pitt est jaloux de M. *Nantiat*.

" Le Baron de T * * * * * a été envoyé ici par
" plusieurs Princes Allemands pour offrir à l'An-
" gleterre 11,000 hommes de leurs troupes : *il*
" *s'est adressé à moi*." . . . .

. . . .

" M. Pitt l'ayant appris a dit d'un air d'humeur :
" *Pourquoi le Baron a-t-il été s'adresser à ces*
" *François*."

Suit un long fatras de nouvelles de gazettes, que l'écrivain donne comme certaines. Il n'ignore rien ; les desseins des Puissances, les instructions des Ambassadeurs, &c. Tout semble lui être révélé. Il fait des vœux pour que les expéditions Angloises soient repoussées aux Antilles :

Il tient pour certain, " que M. Pitt *sera mis*
" hors du Ministère."

Et il ne sera pas étonné de le voir remplacé par un Lord de ses amis.

Son grand Mémoire est devenu beaucoup plus long qu'il ne vouloit. "*François et Anglois qui* "*le voient l'approuvent*; il en a donné deux copies "à ceux qui l'ont engagé à le faire, mais il ne le "donnera aux Ambassadeurs et aux Ministres, "qu'autant que MONSEIGNEUR l'approuvera, et le "lui prescrira."

No. LVI.—Le 14 Mars, 1794.

"Il n'est pas encore très-éclairé sur ce qu'il a "mandé avant-hier.......................... "cependant, il commence à voir un peu plus clair."

....

"La Roberie a avec lui le Vicomte *de Sérent* et "le Chevalier de *la Vieuxville*............... "qui sont deux intrigans, *dont les principes et la* "*conduite sont suspects* *."... ....

"Tout ceci vient moins du Gouvernement que "du Vicomte de Sérent; il s'est emparé de la

* Cela est un mensonge atroce. J'ai peut-être moins à me louer que tout autre de MM. de Sérent, mais je leur rendrai justice quand elle leur sera due. Il n'appartient qu'à un vil détracteur de présenter leur conduite et leurs principes comme *suspects*, dans le sens dans lequel l'entend ici M. Nantiat.

A l'égard de la Vieuxville, il étoit l'honneur et la bravoure personnifiés.

" Roberie, auquel il a persuadé qu'il avoit par
" son père beaucoup de crédit auprès de Mon-
" SEIGNEUR: et comme il s'est bien douté que je
" le détromperois, *il l'a empêché de me voir*, ainsi
" que le Comte du Moutier. D'un autre côté,
" s'étant aperçu que ceux qui devoient aller à la
" Vendée le connoissoient bien, il a voulu les
" éloigner et aller seul, pour n'avoir pas d'obstacle
" au rôle qu'il y veut jouer."...............
" Le Gouvernement, *qui ne demandoit qu'un pré-*
" *texte*, l'a saisi, pour ne pas envoyer les officiers
" que j'ai indiqué."........................

" Voilà, mon Général, ce qui résulte des in-
" trigues et du défaut d'autorité dans *quelqu'un*
" qui veille et qui agisse avec activité et qui sache
" assez s'accréditer auprès des Ministres pour qu'ils
" n'écoutent rien que par lui."

Suivent, à cette occasion, contre le Duc d'Harcourt de nouvelles calomnies, qu'il seroit fastidieux de répéter.

" Le Baron de Suzannet a écrit, Mardi, qu'il
" falloit absolument avoir *quelqu'un* d'actif qui
" agît de concert avec le Duc d'Harcourt, mais
" qui pût agir sans lui."

Aucun genre de mérite n'est à l'abri des calomnies de cet homme. Tandis que M. Prigent s'étoit concilié au plus haut degré l'estime et la confiance des Royalistes de l'intérieur, et que le Gouvernement Anglois lui donnoit chaque jour de nouvelles preuves de la sienne, Nantiat a la bassesse de chercher à déprécier les services de cet estimable officier dans l'esprit des Princes, pour qui il se sacrifioit avec autant de zèle, que d'utilité pour leur cause.

" On s'est *dégoûté* de Prigent, parce qu'on a re-
" connu que ce n'étoit qu'un messager, seulement
" propre à apporter et à rapporter des lettres, *et*
" *qui n'avoit rien fait de ce qu'il falloit pour avoir*
" *des intelligences**." . . . .
" Le Lord B * * qui est bon et honnête *est mol et*
" *sans activité :* et le Marquis du Dresnay qu'il
" emploie, *fait tout de travers*."

* Je donne un démenti formel à M. Nantiat, et je l'assure que si lui et ses associés avoient eu la dixième partie de l'intelligence et du zèle honorable qui ont distingué les longs services de M. Prigent, ces Messieurs ne seroient pas, comme ils le seront infailliblement un jour, les objets du mépris et de l'exécration de tous les véritables amis de la cause de l'honneur.

A l'exception de l'Evêque de Léon qu'il a trompé, de M. *de Lagarde* qui a été chassé d'Angleterre pour une perfidie, d'un M. *de Verteuil* qui ne s'est soustrait à la potence que par la fuite après avoir empoisonné un ami pour le voler; cette vipère ne ménage personne.

No. LVII.—*Le* 18 *Mars*, 1794.

Plus M. Nantiat cherche à faire valoir son prétendu crédit à Londres, et moins il se montre satisfait de son principal *employeur*.

" Les lettres de M. le Maréchal sont toujours " insignifiantes................ il semble m'a- " voir *pris uniquement pour son gazettier !*"

Il a promptement oublié qu'on ne l'avoit pas, en effet, pris pour autre chose.

Cette lettre est encore plus que les autres un tissu de méchancétés et de mensonges.

" Je découvre, tous les jours, de nouvelles ma- " nœuvres pour la Roberie."..................

" C'est décidément MM. de Sérent qui sont cause " de tout, et le Duc d'Harcourt s'y est prêté: " il n'a agi que pour contrarier ce qui avoit été " fait sans lui."............... " Le résultat de

" ce qu'il a fait est d'empêcher les secours que
" nous *forcions par nos amis du Parlement* d'en-
" voyer aux Royalistes.

" Le Duc de *Laval* s'est aussi mêlé de l'in-
" trigue, pour éloigner la Roberie de ceux qui
" avoient jusque là conduit son affaire. Il l'a
" chambré, la veille de son départ, et quoique
" quelqu'un *qui écoutoit* leur longue conversa-
" tion n'ait pu entendre directement, je *parierois*
" qu'elle avoit pour objet de lui faire dire aux
" Royalistes, qui ont besoin d'un Général, de le
" demander lui, Duc de Laval, nommément." . . .

. . . .

" Si je rendois compte de tout ce que je sais,
" j'aurois l'air d'un délateur; *ce qui n'est pas dans*
" *mon caractère!!!* . . . . . . Cependant, je ris sou-
" vent, *sous cape*, des mystères qu'on cherche à
" me faire de choses que je sais mieux que ceux
" qui veulent me les cacher." . . . .
" Je crois, comme vous, mon Général, le Lord
" Moira assez bien intentionné;—MAIS IL EST
" ANGLOIS!"

Il prétend qu'on a su mauvais gré à M. le Comte d'Artois d'avoir demandé à servir dans l'expédition

comme volontaire; qu'on dit que ce Prince *ne le fait que pour tromper, pour avoir occasion de joindre les Royalistes, s'y rendre tout à fait indépendant.*" .... "*Cela met en méfiance!*"

Il y a plus de perfidie dans ce passage, peut-être, que dans tout ce que j'ai extrait jusqu'ici.

" Dans le cas où on prendroit St. Malo ...... " dois-je y passer?" ...... " Si j'y passe, quel " rôle veut-on que j'y joue*?" .... " Quelqu'envie que j'aie de faire le bien, c'est im-" possible, ou, au moins, très-difficile, au milieu " du tripotage qui se fait ici." ...... " Je puis " influer sur l'opinion en voyant et *raisonnant* " les Membres du Parlement qui m'écoutent, " *et qui reviennent toujours à mon avis.* C'est " tout: je ne puis agir *directement* sur les Mi-" nistres; ne *devant pas le faire sans en être* " *chargé.*"

....

" Mais est-ce qu'on ne veut pas m'enten-" dre? Comment! on ne pourroit pas adjoindre " *quelqu'un d'actif*, qui fût sous les ordres du

* Le rôle, sans doute, qu'il a joué à la Vendée auprès de Charette, à l'époque de l'expédition de Quiberon.

" Duc d'Harcourt, qui ne pût agir que sous sa
" direction; mais qui agît? Je n'y comprends
" rien."

Ici, il propose modestement M. du Moutier, comme un homme *très-capable;* mais il ajoute par correctif; *je crois bien qu'il chercheroit à attirer tout à lui; mais peu m'importe, dès lors qu'il feroit le bien.*

A cette lettre en est jointe une d'un ami de M. de Blangy, qui vivoit à Liège, et à qui celui-ci communiquoit les depêches de M. Nantiat. On y remarque ce passage qui jettera encore quelque lumière sur les intrigues qui s'agitoient parmi ces Royalistes oisifs.

" Il me paroît que l'—(je supprime l'épithète)
" Comte du Moutier, s'est emparé du Baron
" (Nantiat): vous pouvez copier tout ce qu'il dit à
" ce sujet, qui est juste; mais on ne lui mandera
" pas ce que je sais, c'est que l'aîné *Serent* est
" adjoint, *en secret,* au Duc; et certes, ce jeune
" homme est aussi intrigant que l'autre, et encore
" plus actif."

Le *grand Mémoire* continue de faire une fortune prodigieuse.

" L'Evêque de St. Pol le fait lire journelle-
" ment à beaucoup d'Anglois des plus considé-
" rables, *et tous adoptent ce qu'il contient.*"

M. Nantiat espère *gagner* le Lord B * * * *pour faire examiner le Mémoire par son frère* Lord G * * * le Ministre.".......................

Il aura des moyens auprès du Baron de * * * Ambassadeur de Prusse, dont la fille va épouser un de ses intimes amis.

On ne peut pas douter que cette prétendue *intimité* ne soit une calomnie.

No. LVII.—*Le* 25 *Mars*, 1794.

" Le séjour d'Angleterre *lui déplaît souverainement.*"...... " Le tableau politique est couvert
" d'un voile; et si l'on aperçoit au travers, *c'est*
" *comme les ombres Chinoises.*

" Votre manière de voir M. Pitt et ses projets,
" est tout à fait conforme à celle de presque tout
" le Parlement; il en est fortement blâmé surtout
" *par nos amis.*"............ " Dans deux con-
" férences dont je vous parlerai, je les ai *poussé.*"
.... " Je crois qu'ils redoutent un peu l'é-
" loquence de M. Pitt.".......... Cependant je

" ne lâcherai pas prise, et guetterai les occasions.
" *Nous serons toujours en danger tant que ce*
" *diable d'homme aura de l'influcnce.*" . . . .
" Les Cabinets actuels de Londres et de Vienne
" veulent l'un, avoir toutes nos colonies, l'autre,
" se faire une frontière de nos places fortes."

La première conférence étoit *pour causer sur les affaires, et sur le Mémoire* de M. Nantiat.

Tous adoptent ses vues, mais ne savent encore comment les faire adopter aux Ministres.

" Il se rend, après déjeûné, chez le Duc de * * *
" *conduit par Burke le fils.*"

Il propose à ce Seigneur *soixante mille François,* Alsaciens, Flamands, Picards, et Artésiens, &c. Il reçoit l'accueil le plus flatteur, et les assurances les plus positives.

" Je crois donc," poursuit-il, " être sûr de tous
" les chefs du parti (Parlementaire), et, par eux,
" du parti lui-même.". . . . .

" En voyant que je ramène à mon opinion
" *tous les Anglois* auxquels je parle, ou qui voient
" *ce que j'ai écrit,* je me tourmente de ne pouvoir
" en faire autant des Ministres, mais outre que
" *je n'ai ni titre, ni prétexte pour demander à les*

“ *voir*, il est constant qu'ils ne veulent entrer en “ discussion sur les affaires avec personne.”......

“ Je tâcherai de leur faire lire *le Mémoire*, par “ le Lord Marquis de B * * *lorsque je l'aurai* “ *pénétré de mes vues;* mais je suis convenu d'at- “ tendre qu'il me demande; et l'Evêque de St. Pol “ l'y amènera.”..........................

Il a fait connoissance avec M. *Burgess*, premier commis des Affaires Etrangères.

“ *Cet homme est fort honnête; mais je ne m'y* “ *fie qu'à demi.*”

Dans la crainte que sa recommandation de M. du Moutier ne fût pas prise sérieusement comme l'effet de la modestie désintéressée de l'auteur, il joint à de nouvelles instances en faveur de ce gentilhomme quelques suggestions qu'il essaie foiblement de combattre.

“ Si MONSEIGNEUR ne veut pas se servir de “ M. du Moutier, il en est bien le maître; je n'y “ prends d'autre intérêt que celui du bien général, “ parce qu'il est vraiment très-capable,” &c..... “ *Je savois qu'on avoit quelques reproches à lui* “ *faire*, et je souhaitois qu'on pût l'oublier, à “ cause des services qu'il peut rendre.”........

" Souvent les hommes qui sentent qu'ils ont
" *quelques fautes à réparer,* sont ceux *dont on*
" *peut tirer le plus de parti.*"

Ceci est le dernier compliment adressé à M. du Moutier. Encore quelques temps, et son panégyriste deviendra son accusateur.

Suit un déluge d'injures et d'inculpations graves contre ses compatriotes émigrés, et surtout contre *les gens du premier rang.* Il assure que:

" On doit être effrayé de l'avenir, surtout si ces
" personnages sont un jour en évidence." . . . . . .

" Je ne demande assurément pas mieux que de
" faire part de tout à M. le Duc d'Harcourt; mais
" je ne sais, en vérité, comment m'y prendre,
" *après qu'il m'a mis dehors.*

" Je suis dans l'impatience d'apprendre que
" l'expédition (de la Martinique) a manqué. On
" m'assure, *de bonne part que M. Pitt a une cor-*
" *respondance avec Robespierre.* C'est, dans tous
" les cas, une chose à cacher."

No. LVIII.—*Le* 31 *Mars,* 1794.

Sur un avis de M. de Blangy, reçu depuis *deux héures,* l'écrivain a dénoncé deux personnages, dont

le premier n'est pas nommé, et l'autre n'est designé que par les initiales M. P. de C.

" Fasse le ciel que nous soyons défaits de deux " personnages qui nous ont tant nui, l'un, depuis " un an, l'autre, depuis plusieurs."

La suite de la lettre laisse voir que ces deux *personnages* ne sont rien moins que M. le Comte de Metternich, et M. le Prince de Cobourg; et que les Seigneurs Anglois et Allemands à qui leur dénonciateur s'est adressé, à trois reprises, ont refusé d'être de son avis.

Il annonce à son patron, *que M. Pitt est résolu à lever des corps François;* " que la reconnois-" sance du Roi en sera la suite, et que Mon-" seigneur sera mis à la tête des Royalistes."

Il fait tout cela par son parti du Parlement; mais:

" S'il commence à luire un plus beau jour pour " nous, c'est, sans doute, *à la crainte* que nous le " devons; *à la crainte* que la conduite du Roi de " Prusse et du Comte de M . . . ont inspiré à " M. Pitt, qui, *au milieu de sa malveillance* pour " la France, ne veut pas de paix sans la destruc-" tion des Jacobins et du Jacobinisme. *Cette*

" *crainte* lui a fait sentir le besoin de se servir des
" François fidèles, et d'agir sur l'intérieur. *Je ne*
" *cesserai de prêcher* ....
" et je réponds d'être appuyé par tout NOTRE
" PARTI."

Il donne à M. de Blangy l'espoir qu'il lui fera obtenir le commandement d'un des corps à lever.

" On lui a demandé une liste des personnes
" qu'il croyoit propres à être à la tête des Corps,
" et à être Lieutenans-Colonels."..............
" Ce seroit une belle occasion de se mettre sur
" les rangs, mais il ne demandera rien*." ......
" Monseigneur fera de lui ce qu'il voudra," &c.

Viennent ensuite les nouvelles de Jersey, et le détail des inquiétudes qu'excitent dans cette Ile les préparatifs des Républicains sur la côte de *Paramé* †.

M. Nautiat a proposé, *si on a des renseigne-*

* Ceci étoit fort prudent; car à quelqu'extrémité que les gentilshommes émigrés se soient vus réduits, on a de la peine à croire qu'il s'en fût trouvé un nombre suffisant de disposés à former le corps d'officiers du *Régiment Martin*.

† C'a été dans cette circonstance que l'Angleterre a appris quel utile allié elle pouvoit avoir dans les Royalistes de l'intérieur. (Voyez Vol. II, page 499—518 et suivantes).

ment certains d'un armement dans la Baye de Cancale, *d'aller brûler le tout.* Mais " *on a fait* " *peur des boulets rouges aux Anglois, comme aux* " *enfans des revenans. Ils ne rêvent que boulets* " *rouges, et tremblent à cette idée!* en tout, il n'y " a qu'un cri contre l'Amirauté.". . . . .

. . . .

" On a, enfin, fait partir M. de la Roberie, de " Falmouth, le 24 de ce mois, accompagné, comme " je l'ai dit, du Vicomte de Serent, du Chevalier " de la Vieuville et du Chevalier K'Melec, *seule-* " *ment.*"

Le correspondant bannal n'écrira aujourd'hui que *courtement;* il se borne à cinq pages d'écriture très-serrée. Les Ambassadeurs, les Lords, et les Chefs de son parti Parlementaire, occupent tous ses instans.

Il informe son patron de tout ce qui s'est passé depuis quelques temps dans le Cabinet de St. James, et dans celui de Vienne.

Le Colonel Mack nous a nui . . . . *parce qu'il veut tout attirer à lui.*

" Il ne vouloit pas que le Ministère vît son " *Mémoire* avant qu'il *eusse* appris que Mon-

“ SEIGNEUR l'approuvoit. Mais M. M * * * à
“ qui il ne l'avoit remis que de confiance, *pour*
“ *l'en pénétrer*, l'a *remis* et *soumis* à un Ministre
“ pour le faire prendre en considération.”

L'auteur ne sait si c'est ce *Mémoire* ou *si c'est la retraite du Roi de Prusse*, qui a fait *impression: mais toujours est-il certain* que le Ministre *demande de nouveaux éclaircissemens sur la manière de former des Corps François, et ce qu'il en coûteroit*. . . . .

Ici M. Martin met en scène le brave et loyal Comte *de Jarnac*, et se permet à l'égard de ce Seigneur une satire fort impertinente.

C'est (ainsi que le disoit l'Avocat Général Seguier au Prince Henry de Prusse) *de la boue qui ne tâche pas.*

De Berlin, de Vienne, et de Londres, l'auteur passe à Jersey.

“ Les trois régimens qui sont à Jersey, les
“ Emigrés, et les habitans, sont suffisans pour la
“ défense de l'Ile; *mais les Anglois sont si peu*
“ *militaires, que personne n'a de confiance*.”......

....

“ M. d'Hervilly m'a envoyé un paquet pour

"M. le Comte d'Artois." . . . . "Je n'ai pas
"mis l'adresse, pour que vous la mettiez comme
"vous voudrez."

No. LX.—*Le* 5 *Avril*, 1794.

"*Je voudrois avoir une hirondelle*, pour vous
"porter ma lettre plus vîte!

"Vous vous rappelerez, sans doute, que je vous
"ai dit, il y a quelques temps dans une de mes
"dépêches, que je *tendois* à faire reconnoître le
"Roi," &c. . . . .
"Je n'ai cessé de m'en occuper auprès des Chefs
"du Parti . . . .
"et je crois pouvoir dire aujourd'hui, mon Gé-
"néral, que j'ai atteint mon but"!!!

Et le Général, et les Conseils des Princes, se sont laissés *mystifier* à ce point!

Suit l'extrait de ce qui s'est passé à la Chambre des Pairs.

"Dans les Communes, *nos amis* parleront dans
"le sens de Lord M * * *; *je vais m'en occuper.*"

. . . .

"Vous pouvez regarder notre affaire comme
"emportée; le Roi sera rétabli, bientôt reconnu,
"et, par conséquent, le Régent." . . . .

" Eh bien! ce qui se fait en ce moment, pou-
" voit être fait dès le mois de Février, 1793, *si les*
" *affaires avoient été bien conduites!*

" Ceci vous expliquera pourquoi *mon Mémoire*
" a été remis aux Chefs de *notre Parti*, avant
" que j'en eusse reçu la permission." . . . .
" Il falloit les *gagner*, les convaincre que le temps
" pressoit; et je n'avois pas le temps d'attendre.
" *Il faut savoir se sacrifier, s'il le faut; et en-*
" *courir le blâme*, quand on est sûr de ses inten-
" tions, *et de bien faire.*

. . . .

No. LXI.—*Le 7 Avril*, 1794.

" Le Maréchal" (de Castries) " après son arrivée
" à Bruxelles, a envoyé un courier au Duc d'Har-
" court, qui a paru, ce jour-là, plus *radieux* qu'à
" l'ordinaire."

Cette lettre est un long résumé de prétendues conversations de plusieurs heures avec les Chefs du Parti Parlementaire dans les deux Chambres. Ils n'ont aucun secret pour M. Nantiat, qui envoie à son patron *un portrait raccourci* des principaux.

On l'a assuré qu'ils s'accordent à dire, dans leurs

assemblées particulières, sur la nécessité de rétablir l'ancien Gouvernement, &c. . . . . *précisément ce qu'il en avoit dit lui-même, et ce qu'il en avoit écrit.* Le Ministre n'est pas déterminé sur le choix des chefs de corps; mais il espère *qu'il obtiendra ce qu'il ne cesse de demander.*

Il a fait tomber les bras *de M* * * * * en lui communiquant ce que son patron lui a *appris de Vienne.*

"Je n'ai plus," dit-il, "de peine avec cet "homme intéressant; *je n'ai qu'à le mettre sur* "*la voie.*" . . . .

"A propos de mon *Mémoire*, j'ai trouvé, comme "vous, qu'il étoit trop long."

. . . .

"Cependant, je puis vous assurer que tous les "Anglois qui l'ont vu, *le lisent tout entier*, ainsi "qu'ont fait les Ministres . . . . "*personne ne la trouvé trop long.* La partie "historique, que je craignois qui ne parût dé-"placée, *quoique je l'eusse fait à dessein*, fait "beaucoup d'effet. *On prétend* que c'est ce que "l'on pouvoit faire de plus *adroit.*"

On verra plus tard que ce merveilleux Mémoire

a eu le même succès dans toutes les Cours de l'Europe.

Le lecteur s'attend, peut-être, et non sans quelque fondement, à trouver ici un extrait de cette étonnante production; mais il n'est pas en mon pouvoir de satisfaire son attente.

Il est très-vrai que l'original est entre mes mains. Cependant, je dois convenir que ce qu'on appellera, peut-être, une fausse honte ma empêché d'en achever la lecture, quoique je l'eusse entreprise; car la crainte de ne pas trouver mon humble opinion d'accord avec celle de ce que la Grande Bretagne et toutes les Cours du Continent avoient de plus éclairé devenant plus pressante à chaque ligne, j'ai cru, pour mon honneur, qu'il seroit plus prudent d'en rester à la seconde page.

" *Une personne sage* écrivoit de Bruxelles," (au modeste auteur): " *Le Comité de Salut Public*
" *a une correspondance ici; il vend la République;*
" *et pour en venir à ses fins, il commence à sa-*
" *crifier tous ceux qui pourroient s'y opposer.*"

M. Nantiat " d'abord, ne fit pas d'attention à
" cette nouvelle, qu'il regardoit comme un rêve.
" Aujourd'hui, il ne sait qu'en penser." . . . .

" En rapprochant la mort d'Hebert," &c. . . . . . .
" de ce qu'on l'a *assuré* ici d'une correspondance
" *entre M. Pitt et Robespierre;* il est ébranlé; il
" est tenté de croire." . . . .

. . . .

" Toutes les fois que nous parlons de la nécesité
" de mettre les Princes à leur place," &c. . . . . . .
. . . . " on nous dit, *en cent façons*:
" Comment voulez-vous qu'on puisse y prendre
" confiance? *ils n'ont point de Conseils;* ils n'ont,
" auprès d'eux *personne* sur la capacité et la mo-
" ralité de qui nous puissions compter. Ceux qui
" ont influé sur eux à Coblentz leur ont fait faire
" des fautes, et nous ne pouvons prendre de con-
" fiance en eux," &c. " Il s'en *trouvent* qui ajou-
" tent concernant Madame de B * * et M. le
" Marquis de *Jaucourt* bien des choses qu'il est
" inutile que je répète. L'Evêque et moi, nous
" disons certainement tout ce que nous devons
" dire pour ramener; mais il s'en faut de beau-
" coup que nous réussissions toujours," &c. . .

On apprendra successivement que cette *tirade*, qui étoit autant de l'invention que de la composition de l'écrivain, avoit pour objet de placer

l'Evêque de Léon à la tête du Conseil des Princes. M. de Léon étoit, certes, aussi peu propre à cet emploi qu'il pouvoit être utile à la tête du *Comité de secours;* mais Nantiat s'étoit entièrement emparé de son esprit, et il se flattoit de pouvoir *le diriger* dans toutes les situations.

No. LXII.—*Le* 24 *Avril,* 1794.

Ici, l'écrivain se lamente de ce que *la bonne foi est bannie de tous les Cabinets de l'Europe.* Il déplore les intrigues qui s'agitent *pour avoir les régimens qui vont se lever.*

" Les Princes, les Princesses, sont tous inté-
" ressés, ainsi que les Lords et Ladies. Je re-
" doute l'effet de toutes ces cabales, d'autant que
" je sais qu'il a été dit aux Ministres qu'ils de-
" voient s'attacher à mettre à la tête des corps,
" *des gens d'un grand nom, grands propriétaires** . . . .

* On ne peut pas se dissimuler qu'il n'y ait un peu de *sans-culotisme* dans le royalisme de ces Messieurs. Et quel autre intérêt pouvoient avoir au rétablissement de la Monarchie tous ces hommes sans aveu, étrangers ou autres, en qui on s'est confié de préférence à ceux dont la cause particulière se confondoit nécessairement dans la cause commune!

" *et qu'ils devoient, surtout, chercher des gens*
" *dont ils pussent disposer à leur gré.* Je compte,
" cependant, sur *notre ami* * * * *." . . . .
. . . . " *Lundi, je le chargerai d'une Note*
" vigoureuse pour éclairer les Ministres*." . . . . .
" L'Evêque de St. Pol *pèse* de son côté sur Lord
" G * * *.

" *Comme il seroit à souhaiter que ce respectable*
" *Prélat fût appellé au Conseil de Régence.*"!!

No. LXIII.—*Le* 14 *Avril*, 1794.

Depuis qu'il est question de consulter un comité de quelques François sur le choix des officiers, " *nos intrigans*," dit M. Nantiat, " ont regardé " ce comité comme *sûr*." . . . .

Ces intrigans ne sont rien moins que les Ducs *de Laval, d'Harcourt, de Mortemart*, et le Comte *de Coigny. Ils se remuent en cent façons pour composer seuls ce comité.*

* Cette familiarité et cette impertinence ont été les mêmes dans toutes les personnes de cette espèce, qui étoient ou qui sont parvenues, depuis, à avoir quelque accès dans les Bureaux, ou auprès des Ministres. Il n'est rien de plus insolent de loin, que ceux qui sont bas et rampans de près: ce signe devroit suffire pour les faire connoître.

Mais le discret écrivain, qui a soin de déclarer, en même temps, à son patron qu'il *ne doit se permettre de personnalités sur personne*, a fait *une note*, à cet égard; *car c'est tout ce qu'il peut faire.*

" L'Evêque de Léon l'a *faite* remettre" (la note) " à Lord G * * * par le Lord B * * * * *, M. D * * * * " doit l'avoir eue: M. B * * * en fera usage aussi " comme il pourra: *mais mon bras droit me manque.* " M. W * * * !" *il est absent*. . . . . " Je travaille pour qu'en attendant," (son retour) " le Gouvernement fournisse *quelque fonds* à Mon-" seigneur: *mais il n'en faut rien dire!*

" Je vous suis bien obligé de tout ce que vous " avez bien voulu faire à mon sujet, et écrire à " Monseigneur. Si cela réussissoit *, je me con-" formerois à ce que vous me conseillez; car il se-" roit vraiment utile que je le visse" (le Duc d'Harcourt). " Je ne demanderois qu'un moyen " d'aller chez lui; mais il m'en faut un *honnête* " après les *obstacles* qu'il a *mis* en me *mettant* " *dehors.*" . . . .

* Le projet de donner Nantiat pour second au Duc d'Harcourt. Car, tout en feignant de demander M. du Moutier, *l'anguille* ne cherchoit qu'à se *glisser* à sa place.

" Mon opinion sur les projets de M. Pitt ne
" s'est que trop vérifiée. Cependant, je le *vois*
" dans de meilleures dispositions à présent; *non*
" *par plus de bienveillance,* mais parce qu'il en
" veut finir, et qu'il a fait une partie de ce qu'il
" vouloit; et, vu l'impossibilité de faire le reste,
" *il ira bien à l'avenir.*" . . . .
" C'est *Vienne* qu'il faut changer à présent."

. . . .

" Il est certain que nous n'avons sur les Roya-
" listes que des nouvelles bien vagues *."

M. Nantiat *n'a pas pris le change sur les menées du Roi de Prusse;* il a même la condescendance de croire *que Pitt n'en a pas été la dupe non plus*. . . . .

" La correspondance de Pitt avec Robespierre
" n'est plus alarmante. *Les Constitutionnels sont*
" *anéantis ici;* leur parti n'est plus qu'un mot; je
" crois Pitt persuadé que c'est l'ancien Gouverne-
" ment qu'il faut rétablir." . . . .
" De plus, *la majorité du Parlement le veut.*"

* J'ai déjà peut-être trop répété qu'ils n'ont jamais su un mot de ce qui se passoit dans l'intérieur, et que le Gouvernement Britannique en a été régulièrement instruit aussi long-temps que la correspondance établie par M. Prigent a eu lieu.

" IL A FALLU PARLER, ET ÉCRIRE LONG-TEMPS
" POUR CELA. MAIS NOUS Y AVONS RÉUSSI."!!!

Les Emigrés, entr'autres M. *de Behague*, ont proposé une *abondance* de plans au Gouvernement sur la formation des nouveaux corps. M. Nantiat estime cette levée à 18,000 hommes; " mais ce " ne sera qu'un noyau, qu'on augmentera, à me- " sure de *l'abondance* des hommes."

L'écrivain n'a rien *écrit* sur cette *formation de corps*.

" Je n'ai," dit-il, " traité les affaires *qu'en* " *grand*, comme vous *l'avez toujours*.

" Il tâchera de tirer parti de cette réunion de " François; il *démontrera*, quand il en sera temps, " .... ce qu'il a déjà dit dans *son* " *grand Mémoire*. On paroît convaincu; mais il " se *développera* encore davantage: il faut être *à* " *l'affut* pour le faire à propos."..............

" Il regarde ces premiers *noyaux*, comme si " importans .... qu'il seroit fâché que " M. de Blangy *n'y fût pas*. Il parlera .... " mais il ne croit pas qu'il en soit temps; en em- " brassant trop, on manqueroit son coup; et il a

" observé qu'ici il faut familiariser peu à peu avec
" les idées qu'on veut faire adopter."

. . . .

Quant à lui (Nantiat), il croit qu'il seroit plus utile à la suite de MONSEIGNEUR, dans son Etat Major, ou ailleurs. . . . . Cependant si M. de Blangy sert, il *désire* d'être avec lui, n'importe comment . . . . Ce n'est point façon de parler, &c. . . . .

" Le Baron de Suzannet, qui le charge de faire
" passer une lettre à M. le Comte d'Artois, sous
" le nom de *François*, lui *rapporte* à l'instant, que
" le Duc d'Harcourt a déclaré au Major du ré-
" giment de Chartres, Dragons, *que tous les em-*
" *plois supérieurs devoient être donnés à des gens*
" *de la Cour*," &c.

" *Je puis vous assurer* que les Ministres n'ont
" pas encore parlé à ce Duc de la levée des corps;
" et je ne comprends pas comment il n'a pas pris
" un moyen de les y amener; *ce n'étoit pas dif-*
" *ficile*."

Ceci est une imposture, aussi perfide que grossière. Car il est connu que M. le Duc d'Har-

court a traité avec Mylord Grenville tout ce qui a eu rapport à cette affaire.

Ces Messieurs se montroient, certes, assez maladroits dans leur conspiration contre le Duc d'Harcourt; pour qu'on pût juger par leur ineptie en ce point de quelle valeur pouvoient être leurs prétendus services.

" Quel grade," ajoute le tout-puissant écrivain, " MONSEIGNEUR veut-il faire donner à M. *Du-* " *verne?* Vous avez oublié de me le mander."

. . . .

Suit une copie de la Note annoncée.

Cette Note, de quatre pages, se reduit à dire à l'Angleterre qu'elle rendra un grand service à la *société*, en détruisant la secte, ou faction *anti-sociale*, que pour cela il faut commencer à *rétablir la sociabilité* dans les corps qui ne sont pas encore levés, et qu'en conséquence il ne faut pas donner la préférence aux *Grands Seigneurs*, ni aux *riches propriétaires*, qui sont *une des causes de la révolution;* et qu'il faut faire un règlement qui servira *d'égide* aux chefs contre les demandes *indiscrètes.*

C'est vraisemblablement cette manière de rai-

sonner à laquelle M. Nantiat donne le nom de *syllogisme géométrique.*

No. LXIV.—*Le* 20 *Avril,* 1794.

" M. *Corbin* qui a été envoyé à St. Malo, a " donné de grandes lumières." ....

" Cette affaire, pour être menée à bien exigeoit au- " tant de prudence que de sagacité et de célérité."

M. Nantiat *est forcé de dire qu'il ne voit ni l'une, ni les autres.*

Il agira pour faire placer les trois officiers que son patron lui recommande.

On se flatte à Londres que le Fort Bourbon (à la Martinique) s'est rendu; *mais cela n'est pas aussi clair* pour l'écrivain.

No. LXV.—*Le* 21 *Avril,* 1794.

Cependant, dès le lendemain, le *canon de la Tour* a parlé plus fort à ses oreilles que tous les avis particuliers ne l'avoient fait à son esprit. Ses vœux constans contre l'expédition n'ont pas été exaucés; il apprend à M. le Maréchal de Castries que ce *canon* " a annoncé à Londres la prise du " Fort Bourbon, et par conséquent de toute la " Martinique." ....

" Ste. Lucie et la Guadeloupe vont avoir le même
" sort. Il regarde ces colonies comme perdues."

. . . .

" La joie de nos Colons," (à qui cette nouvelle donnoit l'assurance que leurs propriétés alloient être protégées, et que leurs femmes, leurs mères et leurs enfans ne courroient plus le risque d'être égorgés par leurs esclaves) " est," (au dire de cet homme plein de religion et d'humanité) " *aussi*
" *folle qu'indécente; leur intérêt, mal entendu, est*
" *tout pour eux: et l'Etat* N'EST RIEN."!!

Une longue répétition de ce que contiennent plusieurs des lettres précédentes met M. de Castries dans le secret des Cabinets.

L'auteur, " peut dire, aujourd'hui, d'après plu-
" sieurs conversations qu'il a eues, et d'après celles
" qu'a eues l'Evêque de Léon:

" Que M. Pitt est déterminé à rétablir la Mai-
" son de Bourbon quoiqu'elle soit *toujours en-*
" *nemie de la Grande Bretagne.* Mais il faut
" que la proposition lui en soit faite *du dehors.*

" *Le plus grand obstacle vient de Vienne,* d'où
" il conclut, *géométriquement* sans doute, qu'il
" faut le faire demander par l'Espagne, et même

" par la Prusse, qui doit s'y prêter," *(a fortiori)* " *par cela seul que les vues du Cabinet de Vienne* " *y sont contraires:"* . . . .

. . . .

" Dans les Corps François qu'on va lever, " M. Nantiat voit plus que des régimens, il y " voit des rassemblemens de sujets fidèles au Roi

. . . .

" dans lesquels *doit* commencer à se *rétablir* l'ordre, " la subordination, et l'honneur; que c'est au *mi-* " *lieu d'eux*, et par eux, que le *culte religieux* doit " *reparoître* et se *rétablir*; qu'ils doivent être des " exemples . . . . et des *noyaux* . . . . . . " . . . . et un moyen d'empêcher un déchirement " des *Bords* du Royaume," &c. . . . .

. . . .

" Il va faire ce qu'il pourra pour qu'on ne fasse " pas entamer aucune nouvelle négociation (rela- " tive à St. Malo) avant qu'on soit à même de " l'appuyer, sur-le-champ, par des forces suf- " fisantes."

M. de Castries devoit s'estimer bien heureux d'avoir un agent aussi vigilant et aussi actif!

" Il ne sait plus comment se fera la nomina- " tion des corps; car l'intrigue va son train; on

" obsède les Ministres, surtout MM. le Duc de
" *Laval*, et le Vicomte de *Conway* qui *s'en va*
" *criant* qu'on doit appéler M. *de Bouillé*."

Il a fait vérifier le fait de *cinquante vaisseaux*, qu'il avoit assuré avoir été frétés pour la Russie, ... mais on lui a dit *qu'on n'étoit pas sûr si c'étoit pour la Russie; rien de positif, rien de précis*. . . .

Ces six derniers mots peuvent être, en vérité, considérés comme un extrait parfait des mille volumes in-folio de rapports, de mémoires, de dénonciations, et de plans, qu'ont reçu les Conseillers des Princes François, depuis le premier jour de l'émigration jusqu'au moment que j'écris, 5 Juillet, 1807. Mais tout cela donnoit de l'importance et du travail; car, depuis quinze ans, des Ministres aux Prévots, tous les emplois publics ont été *au complet;* il ne leur manque qu'un Royaume!

No. LXV, *bis.—Le* 25 *Avril*, 1794.

" Il a toujours fait ce qu'il a pu pour détruire
" les *préventions* contre M. le Régent *."

* Je ne puis trop répéter que cette histoire de préventions, portée à dessein d'écho en écho jusqu'au Prince, étoit une imposture absurde. Son objet étoit d'irriter Son Altesse Royale

. . . .

" Le Bill pour les corps François . . . .
" passera d'emblée (à la Chambre des Pairs) *mal-*
" *gré les cris du Lord sans-culotte.*" . . . .

. . . .

" La levée des corps entraînera nécessairement la
" reconnoissance du Roi," &c.

Nantiat *démontrera* que " sans cette reconnois-
sance, la levée de ces corps seroit une inconsé-
" quence . . . . mais *il se gardera*
" *bien* de rien dire, jusqu'à ce que ce travail soit
" achevé. M. de Blangy *sentira bien sa raison*
" *d'attendre !*

" Lundi, le Duc de P . . . . . donne à dîner *à ses*
" *amis*, pour se préparer aux futures séances.
" *L'écrivain en sera.*"

L'Empereur lui fera grand plaisir, " s'il peut
" se déterminer *à le défaire* de MM. *de Kaunitz*
" et *de Mercy.*"

contre tous ceux à qui le Ministère Anglois témoignoit quelque confiance. De là toutes les calomnies dont j'ai été assailli; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que ces misérables ont encore cherché, inutilement à la vérité, à me décrier même auprès du Gouvernement Britannique, et à se *servir de lui* pour me nuire.

. . . .

Il a mandé à M. de Castries:

" Qu'il seroit très-important d'avoir auprès de " l'Empereur *quelqu'un* capable de gagner sa con- " fiance . . . . il n'y a plus d'obstacle " que de ce côté-là."

No. LXVI.—*Le* 26 *Avril*, 1794.

C'est M. le Vicomte *d'Andigné* qui est le porteur de cette dépêche.

" Une chasse au renard l'emporte souvent" (en Angleterre) " sur les affaires les plus importantes; " cependant " . . . .

. . . .

" qu'on *gagne* l'Empereur, et l'affaire ira d'elle- " même"!

. . . .

" Il faut que les Anglois se combinent avec les " Espagnols, *comme je l'ai proposé*." . . . .

. . . .

" Vous vous rappelez, mon Général, ce que " Monseigneur vous a écrit au sujet du Comte " du Moutier, et ce que vous m'avez écrit vous- " même; cependant il a reçu, il y a quatre jours, " de Monseigneur, et de sa main, une lettre très-

" agréable, où le Prince le remercie, et le fait " espérer. J'espère toujours que MONSEIGNEUR " est consulté sur les chefs des corps; il est en- " core parti, hier, une lettre du Lord Moira " pour Son Altesse Royale: je l'ai tenue dans " mes mains."

. . . .

" Il semble par ce que vous écrit MONSEIGNEUR, " que Son Altesse Royale désireroit *que je me fisse* " *employer* dans les nouveaux corps; et vous me " disiez que, quelque chose qui arrive, je ne quit- " tâsse pas Londres, *avant que le Roi ne fût re-* " *connu*. L'Evêque de St. Pol, *sans l'avis du-* " *quel je n'ai jamais rien fait*, me dit de prendre " le dernier parti, *qu'il croit nécessaire*."

. . . .

" Ce prélat doit travailler à mon rapprochement " avec le Duc d'Harcourt: il sera bien facile, *s'il* " *le veut. Nous verrons.*"

Le Duc de Serent avoit écrit à l'Evêque de St. Pol, qu'il étoit fâché de *l'éloignement* de l'auteur pour le Duc d'Harcourt. Il avoit ajouté: *Je connois les talens du Baron de Nantiat, et j'ai cherché à lui rendre service plus qu'il ne pense.*

L'Evêque a répondu. " Non-seulement il me
" justifie; mais il *démontre* au Duc que si j'avois
" communiqué avec le Duc d'Harcourt, je n'au-
" rois pu réussir en rien, parce que ce Duc n'au-
" roit pas saisi mon système *de mener les Mi-*
" *nistres à mes fins,* EN ME FAISANT UN PARTI
" DANS LE PARLEMENT . . . .
" et que, cependant, cette manière étoit la seule
" qui eût réussi, et qui *pût* réussir," &c.

. . . .

" Je lirai à M. B * * * ce que vous m'écrivez
" de son discours ; *il en sera flatté.*"

No. LXVII.—*Le* 29 *Avril,* 1794.

" J'ai enfin retrouvé notre ami * * * * *," (On ne se douteroit pas qu'il parle ici d'un Ministre).

Suit le récit d'une prétendue conférence entre ce Ministre, l'Evêque de St. Pol, et lui; ce récit porte tous les caractères du mensonge.

Précédemment, il assure que l'Evêque et lui ont *résonné,* long-temps, Mylord Duc de * * * *.

Mais ce ne fut que dans des *à parte* parce que le Comte de Coigny et le Comte de Serent y étoient.

Au surplus M. * * * * *veut tout ce que Nantiat veut.*

No. LXVIII.—*Le* 3 *Mai*, 1794.

" Il y avoit bien un moyen *indirect* de faire faire " la formation des corps par le Prince, et je l'au" rois employé *si j'eusse été à la place de M. d'Her-* " *villy*. Il y a assez long-temps qu'il a été chargé " de travailler au plan de ces corps, pour qu'il ait " pu consulter MONSEIGNEUR. Je ne sais ce " qu'il a fait à ce sujet, car il ne consulte *per-* " *sonne*." ....

" Ce qui est arrivé à *Roneq*, au Comte de " *Bouillé*, est bien fait pour prouver ce que nous " pensons—*qu'il ne faut choisir que des gens* " *sages**. Un homme expérimenté, à la place " de ce jeune homme, au lieu de se jetter à " l'aveugle dans ce village, l'eût tourné, et eût " pris tout ce qui étoit dedans. On m'écrit de " Bruxelles que le père doit venir ici; on me " dit qu'il sera très-utile; *ce que je suis bien* " *éloigné de croire*."

* On se rappelle qu'il n'y avoit, pour ces Messieurs, de gens sages que les vieux officiers, en en exceptant, cependant, ceux qui avoient acquis quelque réputation, tels que M. de Bouillé, &c.

M. Nantiat commence à être assez coutent de l'Empereur. Aussi a-t-il *fait mettre aujourd'hui quelque chose de flatteur* (pour ce Monarque) *dans la feuille de Pelletier.*

"Il y mettra incessamment un paragraphe "*qu'il fera lui-même* avec toute la prudence pos-"sible sur la reconnoissance du Roi," &c. &c.

No. LXIX.—*Le* 8 *Mai*, 1794.

"Ses vues et ses principes sont les mêmes que "ceux de son patron: *il ne variera pas plus* "*que lui.*"

No. LXX.—*Le* 11 *Mai*, 1794.

Dix pages, grand in-folio, portent à M. de Blangy le résumé d'une prétendue conversation de l'auteur avec un Ministre Anglois.

"Il voudroit beaucoup avoir un mot honnête à "dire *à cet honnête homme*, de la part de Mon-"seigneur."

Il a été consulté sur l'organisation à faire des corps de Volontaires dans les *Comtés* d'Angleterre!!

Il a "*observé* quil étoit bien nécessaire d'être "bien sûr de ceux à qui on mettroit les armes à

« la main dans ces circonstances." . . . .

« *Tout notre parti étoit bien aise de l'affaire de* « *Stonnes* * attendu que l'exemple qui en sera fait, « intimidera les malveillans."

« On fera incessamment passer des fonds à « MONSEIGNEUR, parce qu'on a dit à M. Pitt, « que cela étoit décent."

L'auteur espère que, *pour éviter les longueurs et les embarras, on lui remettra la somme que l'on destine à* MONSEIGNEUR. . . . .

. . . .

« Quelque court d'argent qu'il soit, *n'ayant que* « *pour un mois de vivres*, ... « d'après ce que lui dit M. de Castries de la « gêne de MONSEIGNEUR, il ne tirera pas sur « lui pour vingt-cinq louis *comme il y est au-* « *torisé;* il attendra qu'il ait *fait avoir des fonds* « *à* Son Altesse Royale."

Il a précédemment donné la raison prochaine de ce désintéressement.

« Il espère que l'affaire" (qu'il appelle notre affaire) « est sûre, que Son Altesse Royale verra

* Emeute qui avoit eu lieu en cet endroit.

" que ses projets à ce sujet n'étoient pas des chi-
" mères; qu'il a pris les moyens de réussir; et
" qu'il y avoit long-temps qu'il avoit envie de
" l'entreprendre.

" Le Baron de Suzannet lui a dit que le Gou-
" vernement avoit donné, il y a six semaines,
" 5,000 livres sterling à MONSEIGNEUR; mais il
" a *peine* à le croire."

Les *envies* et les *peines* de M. Nantiat ont principalement les *fonds* pour objet.

Quoique le Ministre pense comme lui sur la reconnoissance du Roi, &c. il lui a cependant *déployé les raisons les plus fortes pour démontrer*, &c. Il lui a dit toutes ces belles choses *pour l'armer;* et, en outre, qu'il valoit mieux que le Roi fût reconnu avant la récolte qu'après. *Cette réflexion l'a frappé, car on n'y avoit pas encore pensé.*

Il a observé, en outre, *qu'il étoit temps d'établir dans les Communes* l'opinion que Mylord M * * * avoit commencé à *établir dans la Chambre des Pairs* sur la reconnoissance du Roi.".........

" *Voilà donc,*" conclut-il avec triomphe, " *ma*
" *grande affaire entamée!*"

Il a appris les termes de la capitulation de *Landrecies* au Ministre qui les ignoroit.

Il a observé " que le *meilleur parti à prendre* " à l'avenir .... *seroit de faire rendre les* " *places* PUREMENT *au Général qui les prendroit*, " et qu'au traité définitif on arrangeroit les choses " *le mieux qu'on pourra*. Le Ministre *a adopté* " cette " (lumineuse) " *idée*."

Il imprôuve le projet de faire voyager M. le Régent en Espagne *.

Le lendemain de cette date, les Ambassadeurs et les hommes d'État sont devenus plus rares pour M. Nantiat. Il verra une personne qu'on lui recommande de voir, *si elle se rend visible*: l'Évêque de St. Pol désire faire connoissance avec son patron.

" *Il faut faire en sorte de l'avoir au Conseil de* " *Régence;* il s'y refusera, mais il faudra insister; " *sa moralité et la confiance qu'il inspire* EN FE- " RONT ACQUÉRIR AU CONSEIL."

* Voyez, au IV Vol., la lettre du Maréchal de Castries au Duc d'Harcourt: toutes les lumières que M. de Castries avoit sur la politique, il les tenoit du flambeau du Sieur Nantiat. Voilà comme le Conseil des Princes étoit éclairé à bon marché.

Ainsi voilà Nantiat devenu le *pourvoyeur* des Conseillers des Princes.

Il discute un grand projet sur l'organisation future de l'armée Françoise: car ces Messieurs s'occupent beaucoup plus du *cas futur* que du *cas présent.*

Les fortes aggrégations lui paroissent *dangereuses dans notre future position:* " il faut at-" tendre le moment où M. le Régent pourra " faire par lui-même, *mais avoir son travail tout* " *préparé.*" ! !

Suit une lettre du Maréchal de Castries, datée de Cologne, le 3 Mai, 1794, qui lui témoigne sa satisfaction, et l'autorise à tirer sur lui, *jusqu'à la concurrence de vingt à vingt-cinq louis.*

M. de Blangy " peut regarder comme certain " que *ce sera* des Officiers Généraux qui seront " à la tête des corps, et que *c'est* MONSEIGNEUR " qui les désignera." ....

Sur le rapport de M. Guyot, autrefois intendant à *Cayenne,* et récemment arrivé de ce pays .....
" M. de Behague a aussitôt formé une expédition, " pour s'en emparer; pour se procurer des fonds,

" on a mis, en tiers, *Grandclosmelé, Bavard et* " *Jacobin.*"

On en parla à l'écrivain; *il dit qu'il falloit se taire.*

" Le Comte de Serent en a eu vent; il veut " en être, en promettant de faire appuyer le pro-" jet par son père.".........................

" Guyot a reçu l'ordre de se rendre à Ham, " .... il porte *un petit Mémoire fort bien* " *fait** dans lequel on fait voir la nécessité de " *recourir à l'Espagne* pour cette expédition."

....

Mais le Sieur Nantiat " craint que les indiscré-" tions ne donnent l'éveil aux Anglois, ou aux " Hollandois."...............................

Ce que l'auteur a dit " sur l'inconvénient d'em-" ployer, de préférence, des gens de la Cour,

....

" a, sans doute, fait impression; le Duc de Serent

* J'ai aussi entre les mains, ce *petit Mémoire fort bien fait;* et je suis convaincu qu'il eût été d'une extrême utilité, s'il avoit pu déterminer à envoyer tous ces petits Messieurs intriguer à Cayenne. Mais les destinées de la France en avoient décidé autrement.

" vient d'écrire au Baron de Suzannet une lettre " de quatre pages, qui en est pleine " (d'impression sans doute) " il lui dit que c'est bien méchamment qu'on a cherché à diviser les gentils-" hommes des provinces de ceux de la Cour; " puisque ces derniers étoient les frères, les on-" cles, les cousins des premiers .... " il dit qu'il a sacrifié son temps et ses soins à " l'éducation des jeunes Princes, et que tout le " fruit qu'il en retirera, sèra de voir ses enfans " jalouses et peut-être exclus,"..............

" Le Baron lui répond "—(on n'a pas perdu de vue que M. de Suzannet, *qui avoit un chiffre qu'on ne pouvoit déchiffrer, se concertoit avec M. Nantiat sur tout):* " Le Baron lui répond " qu'il convient que la Noblesse ne fait qu'une " famille; mais que c'est pourquoi tous ses mem-" bres doivent *avoir part à la succession.*"

Ainsi, les dépenses énormes que l'Angleterre consentoit à faire pour replacer le Roi de France sur le trône étoient considérées par ces Messieurs *comme une succession.* On ne doit plus être surpris de leurs clameurs et de leurs calomnies contre moi, puisque par mes efforts pour mettre la cause

du Roi en des mains plus habiles et plus pures; ainsi que pour empêcher que l'argent que l'Angleterre entendoit fournir au parti du Roi ne fût détourné à d'autres usages, je leur ai donné lieu de m'accuser de les avoir fait *déshériter**.

Viennent ensuite de nouvelles calomnies contre le Duc d'Harcourt, et une impudente satire contre un illustre Membre de la Famille Royale d'Angleterre.

Il n'est rien de sacré pour ce misérable!

No. LXXI.—*Le* 16 *Mai*, 1794.

" Il voit tous les jours des gens que M. le Duc " d'Harcourt a mécontentés par sa manière de les " recevoir. *Cela fait tort aux Princes,* parce que " cela fait penser qu'ils donneront à l'avenir leur " confiance des gens *aussi peu faits* pour faire " aimer leur autorité.

" Cela est pour M. de Blangy seul; parce qu'on

* Il n'est pas un de mes détracteurs qui n'ait quelque reproche de ce genre à me faire; et j'ai à remercier M. Nantiat d'avoir fourni aux hommes probes, que ces Messieurs s'efforcent encore de tromper sur mon compte, tant de moyens de découvrir les vrais motifs de l'acharnement de ces honnêtes gens.

“ pourroit croire que” (le benin et vertueux) “ Nantiat parle *par quelqu'animosité personnelle.*”!!

. . . .

“ Il est plus que temps que le Maréchal de “ Cobourg soit aiguillonné, ou prié d'aller se re- “ poser.”. “ Avec sa mé- “ thode *on peut espérer d'arriver à Paris, la* “ *dix-huitième campagne.*”

No. LXXII.—*Le* 20 *Mai,* 1794.

“ Je sais par une lettre de l'Evêque d'Arras, “ que Monseigneur étoit embarassé de la ré- “ ponse qu'il devoit faire à la Liste qui lui a été “ envoyée” (pour les chefs des nouveaux corps). “ Il faut que le Prince ménage ce Gouvernement, “ mais aussi, qu'il conserve sa dignité : il a ici un “ fort parti dans le Parlement.”

L'auteur, en conséquence, va remettre *une note* à ses amis.

Il “ en fait des copies *pour être vues des Mi-* “ *nistres,* où, au lieu de ce qui est pour le Parle- “ ment, il met *l'équivalent pour eux.*” . . . .

“ M. de Lowendal, est arrivé, il y a trois jours, “ de Danemark ; il m'a fort étonné en me disant

" qu'à son arrivée, le Ministre" (Danois) " lui " avoit beaucoup parlé de *mon Mémoire* sur les " affaires et la campagne prochaine. Ce Mi- " nistre l'approuvoit, et disoit qu'il étoit connu " *dans plusieurs Cours! Il n'y avoit cependant* " *pas trois semaines que je l'avois fini*, et je n'en " ai donné que deux copies, une à M. W. l'autre " au Duc de P * * * *; Mylord B * * en a gardé " une, mais depuis*.

" A propos de ce Mémoire, je ne sais pas en- " core comment il a été vu à Ham."!!

Il assure son patron que si la réception que lui a faite le Duc d'Harcourt n'est pas *repoussante; elle est au moins éloignante!*

Le Duc l'avoit *mis dehors!*

" C'est le Comte de Serent qui s'en est em- " paré; qui fait tout son ouvrage, et qui *éloigne*, " tant qu'il peut, tous les autres."

Après avoir établi cette première proposition de son *syllogisme géométrique*, le logicien diplomate,

* On observera que les noms de ce qu'il y a de plus illustre en Angleterre sont écrits, en toutes lettres, aux originaux. M. Nantiat ne trouvera pas mauvais que j'aie plus de respect pour ces noms qu'il n'en montre.

pour laisser la conséquence à la sagacité de son patron, se borne à poser ainsi la seconde:

" Insistez, mon Général, pour qu'on travaille " auprès de l'Empereur; *et qu'on lui envoie " quelqu'un de la première force.*"!

Suit un éloge *des plans de campagne* de son patron, et l'assurance que l'écrivain " détermi- " nera à prendre ce qu'il y a de bon, parmi douze " à quatorze mille matelots prisonniers."

Comme il est question d'en former des troupes de terre, *on pense à les faire examiner par des officiers de marine et des curés.*"

" La Roberie est toujours à Falmouth; il est " sorti plusieurs fois: mais dès que son équi- " page apercevoit une voile, il vouloit revenir " au port."

Si l'on avoit laissé faire Nantiat, " le bâtiment " auroit eu des gens pour le diriger, des mate- " lots pour le manœuvrer, et des forces *pour " contraindre l'équipage Anglois;* il seroit arrivé; " *l'intrigue l'a fait changer .... ce n'est pas " sa faute.*"

Vient, comme de coutume, le bulletin de la santé du *négociateur bénévole;* mais celui-ci con-

tient des *épanchemens* trop candides pour être versés ailleurs que dans le sein de l'amitié.

No. LXXIII.—*Le* 23 *Mai*, 1794.

Encore une conférence supposée avec le Ministre d'une grande Puissance: il prétend lui avoir communiqué un projet, *voulant le sonder*. L'Ambassadeur *a répondu que ce seroit un projet absurde*. D'où le géometre conclut (en assurant *qu'il s'en aperçoit bien*) que ce Ministre *n'a pas la confiance intime de sa Cour!*

No. LXXIV.—*Le* 27 *Mai*, 1794.

" Il y a un renvoi de la Cour de Vienne à celle
" de Londres, qui *impatiente* M. Nantiat, et *qu'il*
" *faut faire cesser* ....
" il lui semble qu'il y parviendroit; mais il n'ose
" rien dire, *n'étant autorisé à rien*." ....

Il fera cependant usage de ce que son patron lui mande *au sujet d'Audibert, Caillé, Vaugaliard*, et *l'Empereur*, &c.

Il est bon de dire que c'est de l'Empereur d'Allemagne dont il est ici question; car on ne le devineroit pas.

Le Duc d'Harcourt est toujours absent: l'écrivain *pousse* tant qu'il peut.

“ On avoit promis à l'Evêque de Léon un état
“ de tous les prisonniers, afin que Nantiat et lui
“ pussent reconnoître, avec des marins et quelques
“ curés, *ce qu'il y avoit de bon.* Mais cet état n'est
“ pas encore venu jusques à eux.

“ Il y a ici quelques Officiers Généraux qui
“ entravent tout ce qu'on peut faire; tout ce qui
“ ne vient pas d'eux ne vaut rien; et ils font,
“ *contre*, des observations qui tiennent en suspens
“ *des gens qui ne sont pas actifs par eux-mêmes*
“ ...... M. de Bouillé en particulier,” &c.....

Dans le fait, M. de Bouillé et les Officiers Généraux auroient beaucoup mieux fait d'aller dire leur bréviaire!

Le reste de cette lettre est un audacieux libelle contre un Prince de la Maison d'Angleterre, dont l'extrait ne souillera pas ma plume.

No. LXXV.—*Le* 29 *Mai*, 1794.

Une énorme dépêche, in-folio, *barbouillée dans tous les sens, pour ne pas grossir le paquet*, porte à M. de Blangy les détails d'une longue conversa-

tion ministérielle, où il n'a été question que de projets, de plans, et de nouvelles *notes* à faire, &c. et qui s'est terminée par un rendez-vous pour le lendemain.

" M. Nantiat compte profiter de ce rendez-vous
" pour *couler à fond* la Régence, l'argent à four-
" nir aux Princes, et le Duc d'Harcourt."

La raison qui fait comprendre le pauvre Duc d'Harcourt dans ce *coulage à fond*, est que M. Pitt a dîné avec lui; *et qu'il a trouvé les réponses du Duc si sèches et si plattes, qu'il avoit résolu de ne plus lui parler de rien!!*

Dans cette seconde conférence il a proposé au Ministre de faire émigrer de huit à dix mille recrues de Franche-Comté. Le voisinage du Limousin, de la Franche-Comté, lui a sans doute donné une grande influence sur ses habitans!

" Il croit très-possible de faire reconnoître le
" Roi; et assez promptement. Il entamera la
" chose . . . . *car il faut commencer une né-*
" *gociation pour qu'elle puisse finir.* Ce sera un
" Ministre Anglois qui sera son *intermédiaire;*
" d'où il conclut qu'il faut, *surtout, ne pas en*
" *rendre compte à M. le Duc d'Harcourt.*

" Il a parlé *des fonds* promis à MONSEIGNEUR;
" . . . . il est étonné que M. Pitt n'ait
" rien envoyé." . . . .

Il craint que ce Ministre n'en fasse *une mommerie*.

Là dessus il a fait un discours très-touchant, dans lequel il a déclaré *qu'il rougissoit pour le Gouvernement Anglois*.

Le Ministre a excusé son pays comme il a pu, en se rejetant sur la corruption du siècle, et en promettant qu'il ne perdroit pas un moment *pour qu'on fisse passer des fonds*.

Le blême interlocuteur, qui conservoit sans doute encore quelque teinte de sa rougeur, " l'a
" interrompu en lui disant: Cela ne suffit pas;
" *j'attends de vous* que vous FAISIEZ faire un ar-
" rangement pour que les Princes soient assurés
" d'une somme, chaque mois. Afin que . . . . . .
" . . . . nous ne soyons plus dans
" le cas de faire des démarches, qui me coutent
" d'autant plus à faire, que je sens qu'elles sont
" un reproche au Gouvernement de *n'y avoir*
" pourvu lui-même. *Notre ami m'a promis*, &c.

Le Ministre paroissoit trop disposé à faire des

concessions, pour ne pas mettre cette heureuse circonstance à profit.

Aussi M. Nantiat en a-t-il obtenu la promesse "*d'écrire au Duc d'York*, pour qu'il engageât "l'Empereur à prendre plus de précautions pour "sa sûreté; l'Angleterre le désirant."

Mais au milieu de ses succès, il a à déplorer qu'*il y a à Ham un trigaudage, qu'il est bien à désirer qui cesse*," &c.

No. LXXVI.—*Le* 3 *Juin*, 1794.

Il a mené l'Evêque à une de ses conférences; *le prélat a vu à quel point il en étoit*.

No. LXXVII.—*Le* 7 *Juin*, 1794.

Il sait, "à n'en pouvoir douter, que Mylord "M * * * se croit plus sûr que jamais d'opérer."

No LXXVIII.—*Le* 10 *Juin*, 1794.

Le contenu de cette lettre doit rester entre M. de Blangy et son protegé, parce que MONSEIGNEUR *seroit peut-être fâché de savoir que ce dernier est instruit à fond*.

Il n'y est, au surplus, question que des nou-

veaux corps, et de l'assurance que Mylord Moira a donnée qu'il *n'iroit pas, s'il ne plantoit pas en arrivant l'étendard de* Louis XVII.

Il n'a pas fait un secret de la calomnie, mais il en fait un de ce qui la réfute. Au surplus, il est heureux que les menteurs n'aient pas de mémoire.

Il attribue les délais qu'éprouve la formation des corps à l'insouciance de Mylord Grenville qui, *sans s'embarasser de tous ces arrangemens, n'en a pas moins été à la campagne.*" . . . .

. . . .

" C'est ainsi," poursuit-il, " que tout s'échappe " ici, quand on croit le tenir."

No. LXXIX.—*Le* 14 *Juin,* 1794.

" La nomination de Monseigneur a été suivie, " sans y rien changer."

Autre réponse à d'autres calomnies.

" Il faut bien que le Prince croie à l'influence " *que je lui annonçois* depuis long-temps."

Nouveau motif de faire croire à la préférence prétendue donnée à M. le Comte d'Artois sur M. le Régent.

" On a dit à l'Evêque de Léon, que tous *les* " *objets* que ces Messieurs *avoient traités* étoient " *tous agréés;* mais que rien ne se faisoit.

" On s'occupe sérieusement d'une descente en " France."

M. Nantiat " craint qu'on ne l'entreprenne sans " s'être procuré des forces suffisantes, tant on s'en " occupe avec enthousiasme.

" Les Corps François" (qni n'étoient pas levés) " seront, dans l'état où ils se trouveront, *expédiés* " à *l'expédition*."

" MONSEIGNEUR sera appelé *pour en être*.

" On ne formera point ici d'Etat-Major Gé- " néral François; MONSEIGNEUR s'en formera un " comme il le voudra.

" L'étendard Royal, l'étendard de LOUIS XVII, " sera *planté* en abordant en France; et cette dé- " marche entraînera bientôt la reconnoissance du " Roi*.

" Le Duc d'Harcourt a dit à l'Evêque de Léon,

* Il est malheureux qu'après d'aussi belles assurances, ces Messieurs m'aient laissé tout cela à faire, un an plus tard. Ce qui explique suffisamment les causes de leurs calomnies et de leur implacable haine.

" qu'il avoit reçu six mille livres sterling, et qu'il " les avoit fait passer aux Princes.

" Les résolutions ci-dessus," ajoute le modeste écrivain, " sont les plus importantes de celles *que* " *je cherche à provoquer, depuis si long-temps; et* " *je suis en vérité le seul qui y aye travaillé:* " l'Evêque de St. Pol est le *seul* qui m'y ait aidé " par ses lumières, et par ses démarches. Comme " je lui ai tout communiqué, que j'ai tout con- " certé avec lui, et qu'il a vu les mêmes personnes, " il pourra rendre témoignage à la vérité, et faire " connoître les *mouches du coche,* qui ne manque- " ront pas de bourdonner*.

No. LXXX.—*Le* 29 *Juillet,* 1794.

Une lacune de plus d'un mois dans cette correspondance s'explique par l'aveu que fait ici l'auteur qu'il a été *interdit de toute affaire:* cependant le zèle qui le dévore, l'emporte sur toute autre considération. L'Evêque de St. Pol a demandé un *rendez-vous* pour lui à deux Ministres: il a *des réflexions* à présenter; et " ne peut né-

* Avis aux agens, sous-agens, chiffreurs, déchiffreurs, missionaires, et autres collègues de l'exclusif et vertueux Nantiat.

" gliger une occasion aussi importante, pour pres-
" ser la reconnoissance du Roi; et ce qu'il faut
" faire à l'égard des prisonniers*."

. . . .

" Il remettra aussi un projet pour envoyer en
" Bretagne, et en Normandie, pour tirer parti des
" circonstances. *Les quatre agens nécessaires sont*
" *désignés, leurs instructions faites;* TOUT EST
" MACHÉ; les Ministres n'ont qu'à dire, oui!"
Il " profitera de l'occasion pour dire les choses
" les plus fortes.". . . . .
" Il aura l'Evêque pour témoin."

No. LXXXI.—*Le* 11 *Août,* 1794.

La retraite du Brabant a encore privé M. de Blangy de quelques volumes *d'épanchemens;* son protégé le sait, enfin, en sûreté, au delà du Rhin, et il se dédommage d'un silence de treize jours, par une longue épître.

" Cette malheureuse retraite a *consterné* ici;
" elle a contrarié tous les projets formés; . . . .
" et a déterminé à envoyer sur le Continent l'ar-

* Nouvelle preuve de la désapprobation de M. le Régent et de la factieuse obstination du *très-soumis* écrivain.

" mée de Lord Moira.".......... Cependant on
" a envoyé le Lord S * * * *(c'est un de nos amis)*
" pour engager l'Empereur à reprendre des moyens
" vigoureux..............................
" et à faciliter, par ses opérations, l'expédition pro-
" jetée sur la Bretagne.

" On écrit *de toute part*" (à M. Nantiat) " que
" l'Empereur a fait évacuer le Brabant pour pu-
" nir les Brabançons, et rentrer en maître dans
" le pays."

Mais il y voit plus clair, " et pense qu'on a
" abandonné le Brabant, *pour découvrir la Hol-*
" *lande*, et la forcer par la crainte d'une invasion
" à donner beaucoup d'argent."..............

Il espère que l'on verra les choses se rétablir; *surtout si ce Cobourg est rappelé*..............

Ceci est précédé d'une observation d'autant plus piquante, que dans les lettres précédentes il avoit annoncé que quelques-uns de *ses amis* du Parlement venoient d'entrer au Ministère.

" Jetez," dit-il, " les yeux sur tous les Ca-
" binets, et vous verrez partout un esprit de ver-
" tige; il *suffit de devenir Ministre, pour perdre*
" *le bon sens, et l'énergie qu'on avoit auparavant!*"

Suit un long détail de tout ce qui se passe, ou ne se passe pas, à Londres. Nantiat craignoit une scission dans la nouvelle Administration; *mais Pitt a calé doux**. Cependant, il (Nantiat) *voit notre expédition bien éloignée, car il ne voit pas les forces nécessaires; ce qui est malheureux; car ce moment est bien favorable.*

En cet endroit l'auteur me fait l'honneur de me mettre en scène.

Quoique le Gouvernement ait jugé à propos de *garder* les dépêches qui ont été apportées par mes Envoyés, *et qu'il se taise,* M. Nantiat en envoie un extrait à son protecteur. Vu les circonstances dans lesquelles je me trouvois, il y avoit, à la vérité, peu lieu de craindre que je survivrois pour le démentir; et il est loin d'être le seul à qui la fortune a joué ce mauvais tour.

" Il est vrai," poursuit-il, " que M. le Maré-
" chal de Castries *m'a congédié des affaires,* dans
" une lettre du 3 Mai."

....

* Il n'est pas en mon pouvoir de traduire cette expression pour mes lecteurs Anglois, n'ayant pas ici de dictionnaire de l'idiôme Limousin.

" Dans une seconde lettre du 20 Juillet, et que " j'ai reçue, hier, le Maréchal *confirme mon con-* " *gé;* cependant, M. le Duc de Serent m'en a " écrit une de la part de MONSEIGNEUR, à l'oc- " casion de ma maladie, qui n'annonceroit pas la " même intention.

" J'ai répondu au Maréchal, que je me con- " formerois à ses ordres. *Cependant,* je n'ai pas " cru que cela dût m'empêcher de voir les deux " Ministres, ni de répondre à ce qu'ils me de- " mandent, non plus que de leur dire ce que je " crois utile. *Mais je ne rends plus compte de* " *rien.* Je laisse à l'Evêque de Léon à le faire, " ne faisant rien sans me concerter avec lui. Ce " prélat a écrit bien fort au sujet du Duc d'Har- " court, dont-il est fort mécontent, *ainsi que tout* " le monde.

" M. l'Evêque d'Arras a écrit qu'il avoit pro- " posé au Prince, et fait adopter, d'envoyer à " Londres un *conciliateur,* pour *travailler* à rap- " procher *tous ceux qui pourroient être utiles**

* Le Duc d'Harcourt étoit le seul qui pût être utile; il falloit lui soumettre tous les autres, ou les chasser; ce conciliateur n'étoit qu'un *missionnaire* de plus; c'étoit donc accroître le

“ et les engager à se *concerter*. Il ajoute que
“ ce conciliateur va arriver; il ne le nomme pas,
“ mais il dit plus bas que M. *d'Hector* va se
“ rendre à Londres, *et qu'il lui a remis les au-*
“ *torisations nécessaires*. M. d'Hector est donc
“ cet Envoyé. Il ne trouvera de difficultés que
“ de la part du Duc d'Harcourt; mais il ne vain-
“ cra pas celle-là. S'il a pouvoir d'ordonner, le
“ Duc fera tapage; et s'en moquera, si M. d'Hec-
“ tor ne peut que représenter.”

C'étoit ainsi que les détracteurs du Duc d'Harcourt (ces intrigans qui s'efforçoient de le représenter comme un homme *inepte* et foible) lui rendoient justice malgré eux-mêmes.

L'Evêque de Léon et l'écrivain étoient sans cesse appelés *pour consulter*. On leur faisoit des questions, *auxquelles ils répondoient*. Nantiat avoit proposé de *faire entrer les Anglois en Bretagne par la Manche*, et les *Espagnols* par le Morbihan. Le *projet fut trouvé excellent*, mais on l'assura *qu'il*

mal, au lieu d'y rémédier. Ce trait *seul* suffit pour prouver ce que j'ai dit de l'anarchie qui régnoit parmi les Royalistes du déhors. Il n'y a point d'ensemble sans fermeté, ni de succès à espérer sans ensemble.

n'y avoit moyen de rien obtenir de l'Espagne. Il *propose de retirer les Portugais qui sont avec les Espagnols* en Catalogne, " et de les porter dans " le Morbihan, *ne fût-ce que pour agir sur l'o-* " *pinion*.".................................

Il " *propose* un plan, pour envoyer des agens," &c.......................................

" *le plan fut approuvé.*"

Il auroit proposé de bombarder *Pekin pour agir sur l'opinion,* que M. de Blangy auroit trouvé la conception exquise:

L'Evêque et lui " crurent devoir, dès le lende- " main, aller en faire part au Duc d'Harcourt: " *il les reçut fort mal,* et dit: que le plan étoit " bon à garder pour un autre temps."..........

Sans doute 1,900! s'écrie le diplomate courroucé!

Il continue de *prêcher*......................

mais il faut songer à subsister................ et il remet à un autre courier les détails d'une grande conférence supposée avoir eu lieu entre lui et un Ambassadeur.

No. LXXXII.—*Le* 18 *Août*, 1794.

Cette conférence est du même genre que toutes

les autres; de la jactance, et des mensonges. On y remarque que l'Ambassadeur laissa entrevoir que l'Espagne *travailloit à faire sa paix particulière avec les régicides.*

Nantiat n'en croit rien; " *il a des raisons de " croire, au contraire,* que l'Espagne est au mo- " ment de reconnoître le Roi et *qu'il est convenu* " qu'elle sera la première Puissance à le faire, et " l'Angleterre la seconde."

Cet homme étoit bien instruit!

L'intérêt que lui témoigne, *en son particulier,* Mylord Duc de * * * * *le met dans une position épineuse:* car

" Il nous a dit positivement" (à l'Evêque et à lui) " que dans les affaires qui concernoient *la* " *France et les François,* il ne vouloit rien faire " *sans nous,* et sans avoir pris notre avis."

Cette imposture n'est aventurée ici, que pour justifier son obstination de se refuser à obéir aux ordres de M. le Régent.

" Je crois," poursuit-il, " devoir lui répondre " et lui dire franchement ce que je pense pour le " bien de la chose.".........................

" Sachant que les Constitutionnels (particu-

" lièrement *Malouet*) cherchoient à s'accrocher
" .... je profitai de l'occasion
" pour lui donner *un coup d'épaule en dehors*.
" Je lui dis que, d'après les opinions et la con-
" duite de *Malouet* *, les Royalistes ne pouvoient
" avoir de confiance en lui."................

....

" En suivant la conduite de M. Pitt, et ju-
" geant par ce qu'il a fait, je dois croire que,
" *fidèle à son système*, il ne veut pas faire finir
" *les affaires*, que *la France* ne soit écrasée, et
" *toute sa marine et ses ports détruits*. S'il mon-
" tre d'autres intentions ....
" c'est pour amuser " ....
" Il s'est réservé les moyens *d'éluder*, et il me
" semble qu'il en use dans ce moment."

On a vu qu'il reproche ailleurs à ce grand homme *d'exiger que l'on n'étende pas les vengeances!*

* M. Malouet est un des hommes les plus vertueux qui ait honoré la France au milieu des horreurs de notre révolution. Je l'ai vu, pendant trois ans, à l'Assemblée Constituante, exposé aux poignards, et les bravant pour s'opposer au torrent de crimes qui a inondé notre malheureuse patrie. Et c'étoient-là les hommes que désignoient à la proscription les véritables auteurs de tous nos maux!!

" Ce n'est pas la conduite de Pitt qui m'in-
" quiète le plus. Je crains que l'union de *notre*
" *parti* ne soit rompue. Il me revient, de bonne
" part, que Pitt travaille à détacher M. W * * *
" et à l'attirer à lui." . . . .

. . . .

" Il " (Nantiat) " a fait un *aperçu*. . . . .
" par lequel il indique des moyens simples d'avoir
" 52,970 hommes. Etant chez le Lord * * *,
" l'Evêque de Léon lui dit de le lui montrer."

Nantiat plus fin, "*feignit de s'en défendre*,
" en disant que ce n'étoit qu'un *château en Es-*
" *pagne*. Après l'avoir lu, le Lord lui dit que ce
" n'étoit point un rêve; . . . .
" il en demanda copie; *il l'a eue!*"

Un autre grand personnage en a aussi *demandé copie;* et *il l'a eue* aussi.

" Enfin ils ont *délibéré*, l'Evêque et lui, et ils
" ont conclu, qu'il falloit dire franchement à My-
" lord * * * tous leurs soupçons *sur les intentions*
" *et la conduite de M. Pitt*, afin qu'il en fît son
" profit." . . . .
" Le Lord dit qu'il étoit très-possible . . . .
" et ne parut pas trop compter sur M. W * * *."

. . . .

*Il ne sait que penser de M. W*** †.*

Quelques mois avant l'invasion de la Hollande, M. Nantiat a prouvé aux Ministres, *que ce pays étoit en sûreté.*

" Quoique le Duc d'Harcourt ait eu une con-
" férence avec M. Pitt et Lord Grenville, *il*
" *ignore ce qui se passe;* à moins que le Baron
" de Suzannet auquel l'Evêque et lui en font
" part, ne l'en instruise.

" Ce Duc s'est persuadé, sans doute, qu'il y
" avoit ici une cabale . . . . pour
" le faire exclure; . . . . c'est un rêve,
" il n'y a pas un mot de vrai. Cependant, on
" travaille à le supplanter; mais c'est un seul
" homme.

" M. *du Moutier* est assurément très-capable
" . . . . *mais d'une ambition outrée, vain, ex-*
" *clusif,* et *rapportant tout à lui-même.*"

† Aussitôt que le Gouvernement Anglois a eu des relations directes avec les Royalistes de l'intérieur, M. Windham a conçu pour eux ce vif intérêt dont-il leur a donné tant de preuves depuis. Il étoit donc nécessaire de préparer, par de premiers soupçons, les calomnies qui devoient s'attacher plus tard à ceux qui ont obtenu sa confiance et son estime.

Suit le détail de quelques intrigues attribuées par l'auteur à son *ci-devant* protégé; puis il ajoute:

" Je ne sais pas ceci par un rapport, mais je le
" tiens de la bouche de *du Moutier* lui-même,
" qui me fait des amitiés, et me témoigne de la
" confiance, *tandis que je sais qu'il me déteste.*

" Du Moutier tire tous les documens néces-
" saires, pour nuire au Duc d'Harcourt, par le
" Comte de Serent qui est toujours chez lui.
" Celui-ci le fait-il pour chasser le Duc; ou se
" laisse-t-il *sous-tirer* par du Moutier, qui est
" plus fin que lui? Je l'ignore; l'un et l'autre
" sont possibles."

Braves Royalistes, et c'étoit alors que votre sang couloit à grands flots que s'agitoient ces misérables intrigues!

" L'auteur est *sûr* que M. Pitt ne peut souffrir
" le Duc d'Harcourt; que Lord Grenville ne
" l'aime pas; que les *sous-ordres* des deux dé-
" partemens de ces Ministres le détestent."

Il craint *qu'au moyen des intrigues de du Moutier, lorsque le Prince y pensera le moins,* il ne se fasse demander par les Ministres.

" MONSEIGNEUR sera indigné de cette manière
" de forcer sa confiance: cela est naturel."

Mais le remède est là: *c'est de charger l'Evêque de St. Pol des affaires!!*

....

L'anguille *a dans ce moment quelqu'un chez M. de Mercy, pour en tirer quelque chose*......

....

" Il apprend la suppression du Tribunal Ré-
" volutionnaire. C'est tranquillisant," dit-il pi-
tieusement, " pour ce qu'il nous reste de parens
" et d'amis en France: MAIS LE MÉCONTENTE-
" MENT VA DIMINUER, ET NOUS Y PERDRONS DES
" MOYENS!!!"

Le malheureux avoit précédemment informé son patron qu'il avoit encore *huit enfans* en Limousin!

Il " ignore si, après le *congé* du Maréchal de
" Castries, il a tort de continuer *à être* informé,
" &c...
" mais l'Evêque l'y engage; et il *s'appuie* sur ses
" intentions."

No. LXXXIII.—*Le* 26 *Août*, 1794.

" Il est *dans les angoisses;* et c'est le voyage de

"M. le Comte d'Artois à Rotterdam qui l'y a
" *plongé.*"

Il en accuse *ceux qui sont autour* du Prince, et comme à l'ordinaire, il n'épargne pas le Duc d'Harcourt. . . . .

" Si on attire ici le Prince," dit-il, " *n'en*
" *abusera-t-on pas pour lui mettre le pied sur la*
" *gorge?*" . . . .
" *Les Ministres sont tout ici.*"

Depuis qu'il est mécontent du Maréchal de Castries, il le confond dans sa haine avec le pauvre Duc, et se permet contre l'un et l'autre une calomnie qui n'est pas de nature à être rapportée.

Il croit qu'on a voulu donner un *croc en jambe* à M. de Harcourt; c'est s'écrie-t-il *une manœuvre du Comte du Moutier.*

" Ce que je puis vous assurer, mon Général,
" c'est qu'il y a plus de cabale ici que jamais!"

. . . .

" M. d'Hector est arrivé; . . . .
" il ne veut pas convenir qu'il a une mission, mais
" il me l'a prouvé: il est venu chez moi, le lende-
" main de son arrivée, il m'a *dit* que l'Evêque
" d'Arras lui avoit *dit de conférer avec moi;* il

" m'a demandé........... de lui faire faire con-
" noissance avec *nos amis*, &c..................
" afin que nous puissions travailler ensemble sans
" que personne le sache. Sur ce que je lui ai dit
" que, depuis que M. le Maréchal de Castries
" m'avoit mandé de ne rien faire, j'avois fait très-
" peu de chose, parce que cela offusquoit le Duc
" d'Harcourt, il m'a répondu qu'à la vérité le
" Duc étoit difficile et inquiet, mais que c'étoit
" égal, et que lorsque nous aurions quelque chose
" d'utile, il iroit en avant, *bien sûr de n'être pas*
" désavoué. En voilà assez pour me prouver sa
" mission," &c..........................

....

No. LXXXIV.—*Le* 28 *Août*, 1794.

" J'ai vu à fond le mystère du voyage de Monseigneur : c'est une grande inconsidération, non de sa part, mais qu'on lui a fait faire en le trompant."

....

" Le Prince a envoyé ici M. *Dutheil* pour traiter
" avec ses créanciers. Tout alloit bien jusque là ;
" mais sur ces entrefaites, les Ministres ayant dit,

" *dans une conversation*, à M. le Duc d'Harcourt, " qu'ils verroient avec plaisir MONSEIGNEUR, le " Duc, au lieu de profiter de cette ouverture pour " observer que les dettes de MONSEIGNEUR étoient " un empêchement, et qu'il falloit pour terminer, " 800,000; lui a mandé de venir, et *qu'on vouloit* " *qu'il vînt*.

" La conduite du Duc est d'autant plus mal- " adroite, que *j'ai acquis la certitude* qu'on auroit " donné les 800,000."

. . . .

" On est revenu à M. le Comte d'Artois; *mais* " *les préventions contre M. le Régent subsistent* " *en entier* *.

" Le Ministre . . . . . . m'a promis un régiment " pour le Comte de *Cely*. *Si vous en vouliez un*, " et que vous vous fissiez mettre sur la liste du " Prince, *je vous assurerois* de vous faire nommer; " *mais il faut être désigné par lui!*"

C'étoit donc ainsi que les Ministres Anglois trahissoient les Princes!!

* M. le Régent ayant chassé M. Nantiat, et les conseillers de M. le Comte d'Artois l'ayant caressé, il n'est pas difficile de saisir le motif de cette imposture.

" M. d'Hector n'est pas content du Duc d'Har-
" court. Demain je le *mène* chez M * * * après-
" demain chez M." &c. &c. &c.

" Le moment est favorable pour faire assurer au
" Prince une somme par mois."..............
" Je suis bien en mesure d'en parler..........
" mais je ne sais si je dois le faire, *vu mon inter-*
" *diction.*"

Ce n'étoit pas sans dessein que l'anguille touchoit cette corde qu'il n'ignoroit pas être fort *tendre* pour certains *entours* de Son Altesse Royale.

" M. de la Rosière doit voir le Ministre dans
" deux jours. J'ai cru devoir *le mettre au cou-*
" *rant, pour qu'il ne fût pas dupe;* il a été *bou-*
" *tonné* et *compassé* avec moi, *comme si je lui*
" *avois été suspect.*" . . . .

No. LXXXIV.—*Le 2 Septembre,* 1794.

" Les dépêches" (de Nantiat) " partent dans
" le paquet de Lord G * * * * pour le Ministre
" Anglois, à la Haye*!!"

No. LXXXV.—*Le 7 Septembre,* 1794.

" Celui qui a induit le Prince en erreur par un

* Il n'avoit jamais abordé ce Ministre.

" faux avis est bien blâmable; mais ceux qui ne " l'ont pas engagé à attendre un éclaircissement " et la certitude d'un arrangement conclu avec ses " créanciers, ne sont pas sans reproche. *Si on avoit " eu un peu de confiance en moi et qu'on ne m'eût " pas interdit toute correspondance directe,* j'ose " dire que tout ceci ne fût pas arrivé, et que tout " seroit arrangé à présent."

Suit, à l'appui de cette assertion, un pompeux étalage des marques de confiance que l'Evêque de St. Pol et lui reçoivent des Ministres. On lui a encore demandé Mémoires sur Mémoires. *On les aura au premier jour:* il a *demandé*, de son côté, une augmentation de secours pour les Emigrés, *une autre somme* pour *les vieux officiers de la Marine, pour les Magistrats; en huit jours ils ont tout obtenu*. . . . .

" Sur ce qu'ils ont dit qu'ils sentoient combien " ils causoient de dépenses au Gouvernement, le " Ministre leur *répondit: que l'argent ne pouvoit " être mieux employé qu'à secourir des gentils- " hommes qui avoient donné tant de preuves de " loyauté,*" &c.

Et c'est ce Gouvernement, c'est cette Nation

magnanime dont l'ingratitude la plus inouie n'a pas été capable de restreindre la générosité, que ce misérable ne cessoit de représenter aux Princes François, comme un TAS DE ROUÉS, et d'êtres perfides, *ennemis des Emigrés, de la Maison de Bourbon, et des deux Princes en particulier!!*

. . . .

"M. de la Rosière . . . . . . à qui M. Nantiat "pretend avoir rendu le service de l'avoir fait va- "loir auprès des Ministres, *l'a reçu* comme un "intrus qui vouloit le *sonder!*

"Il me fait," dit-il, "un grand secret de tout; "et ne se doute pas que *je le suis pas à pas.* "Tout ceci encore pour vous seul.

"M. d'Hector me témoigne de la confiance et "ne veut rien faire sans moi."

Tout est arrangé pour faire la séparation des prisonniers *en bons et en mauvais.*

L'auteur *fait le travail préalable.*

Un bruit prématuré de la mort de LOUIS XVII s'étoit répandu en Angleterre.

Le sentimental écrivain conçoit que *la mort de ce malheureux enfant est une atrocité de plus:*

mais elle lui semble devoir aplanir bien des difficultés dans les Cabinets.

" Cependant, il craint les préventions qu'on a
" prises contre M. le Régent. On est bien plus
" porté pour MONSEIGNEUR*!

" Dans cette nouvelle position . . . .
" il n'y a personne qui pût être utile comme l'E-
" vêque de Léon." . . . .
" Insistez là-dessus, mon Général, ...
" la circonstance y prête; *que le Roi le fasse son*
" *Ministre ici; rien n'est plus propre à hâter sa*
" *reconnoissance*."

. . . .

" M. Burgess, le chef des Affaires Etrangères, ...
" m'a protesté qu'il y a du temps qu'elle *seroit*
" *faite sans la Cour de Berlin*."

On avoit ignoré, jusqu'à ce jour, que l'Evêque de Léon *fût propre* à faire changer la politique du Cabinet de Berlin!

" Le Dannemark paroît vouloir se rapprocher
" de la Coalition; il y a six mois que le Comte

* Voyez la lettre du Maréchal de Castries au Duc d'Harcourt. Vol. IV.

" de Bernstorf, Premier Ministre, en parlant au
" Comte de Lowendal *de mon grand Mémoire,*
" qu'il avoit eu *je ne sais comment,* lui dit, que
" s'il avoit *vu* qu'on eût en *vue* le rétablissement
" du Roi, &c. . . . .
" le Dannemark auroit fourni à la Coalition
" hommes et argent; mais," &c. . . . .

. . . .

" *C'est une ouverture indirecte pour un rap-*
" *prochement,*" &c.

Et tout cela est dû *au grand Mémoire!* " Les
" nouvelles . . . . ne parlent pas de la mort de
" Louis XVII; nous avons lieu de croire que *cet*
" *enfant* vit encore!" . . . .

" Les Alliés vont être forcés d'en venir à ce
" que M. Nantiat proposoit, il y a long-temps,
" *d'entrer en France par Sedan: mais il faut au-*
" *paravant gagner quelques batailles!*

" Vous m'avez fait grand plaisir en m'appre-
" nant que Monseigneur étoit content de moi:
" il me trouvera toujours aussi zélé qu'il a droit
" de l'attendre; *je suis très-impatient de le voir.*"

. . . .

" Je vous tiendrai au courant de ce qui se passe
" ici, comme je l'ai fait ci-devant."

No. LXXXVI.—*Le* 15 *Septembre*, 1794.

Il *craint*, " comme le Duc de Serent, que la
" reconnoissance ne soit différée *quoiqu'on semble*
" *le vouloir ici.*

" Mais il va remettre *aux Ministres ses amis*
" *une note* à ce sujet; il croit qu'elle sera *sans*
" *réplique:* elle sera courte, *mais forte de rai-*
" *sons!*

" Quant à l'expédition, il la voit toujours éloi-
" gnée*." ....

" Il a travaillé avec M. d'Hector à faire un Mé-
" moire relatif à la Vendée; ces Messieurs vont
" s'occuper d'un autre pour l'opération à faire en
" Bretagne." ....

....

* J'étois à cette époque en Angleterre; ces Messieurs l'ignoroient, mais ils ne tardèrent pas à l'apprendre. Je voyois journellement les Ministres; et j'avois déjà acquis, à l'égard des collègues *missionaires* de Nantiat et de lui-même, des connoissances qui démentent toutes les jactances dont leur correspondance est remplie.

" L'idée que vous avez du *congé* que m'a donné
" M. le Maréchal de Castries pourroit bien être
" fondée, d'autant que MONSEIGNEUR qui a su ce
" que j'ai fait, ma fait écrire, le 8 de ce mois, par
" ce Maréchal, et lui a ordonné de me faire de
" nouveaux remercîmens de mes soins."

. . . .

" Il seroit bon que l'opinion de tout ce qui en-
" toure les Princes fût, à l'égard des *Constitution-
" nels*, aussi ferme que celle du Duc de * * *;
" mais le Maréchal de Castries, et peut-être le
" Duc de Serent, *en caressent quelques-uns* comme
" *Bertrand*, le dangereux *Bertrand*."

. . . .

" J'ai lieu de croire qu'ils " (le Maréchal de Cas-
" tries et le Duc de Serent) " ont délibéré et
" conclu entre eux, que pour rentrer en France,
" il faudroit proclamer l'égalité et l'établir en
" France, au moins d'une manière fictive. *Au
" diable les Partis mitoyens et les biais!*

No. LXXXVII.—*Le* 22 *Septembre*, 1794.

" Je me conforme à ce que vous me conseillez,
" à l'égard de M. le Maréchal, et de M. le Comte

" d'Hector. Je travaille avec ce dernier, et nous
" sommes parfaitement d'accord, tant sur les vues
" que sur les démarches*, dont je fais la majeure
" partie pour lui. Il m'a dit qu'il en rendroit
" compte." ....

Ceci est suivi d'un détail des affaires de Bretagne. Tandis que j'étois fort paisible à Londres, il plaît à M. Nantiat de me faire faire des marches et des contre-marches dans cette province: il donne un état circonstancié de mes forces, de celle des garnisons ennemies, &c.

Toutes ces gentillesses sont très-innocentes; mais ce qui ne l'est pas, et qu'il m'importe de relever pour rendre à un homme que j'estime et que je respecte la justice qui lui est due, c'est le passage suivant.

M. Nantiat, après avoir informé son patron qu'un nommé *Fournier* m'a apporté en Bretagne pour 300,000 livres de faux Assignats, dont il a demandé au Ministre le remboursement *au pair*

* La réputation connue du Comte d'Hector repousse toute idée de *connivence* avec cet intrigant, qui ne cherchoit sans doute, à s'étayer d'un nom respectable, que pour donner plus de plausibilité à ses mensonges.

(ce qui étoit vrai *), ajoute (ce qui est faux) que ces Assignats étoient envoyés par M. Bertrand de Moleville, et qu'il a dénoncé ce Ministre au Gouvernement.

" J'ai vu," dit-il, " la chose publique si com-" promise, que j'ai cru devoir dévoiler toutes ces " horreurs, sans ménager personne; je l'ai fait, " dans le plus grand détail, *par une note* que j'ai " remise à M. le Duc de * * * avant-hier; et " qu'il a communiquée à M. Pitt, le même jour.

" *M. Bertrand y est nommé pour avoir fourni* " *et envoyé des Assignats;* et Messieurs de Mou-" tier et de Serent, pour avoir *poussé* à envoyer " quatre personnes qui étoient chargées, *sans* " *doute à leur connoissance*, de la marchandise " de Bertrand, *qui fait ce commerce depuis très-* " *long-temps*. On est averti; fera-t-on mieux à " l'avenir? Je n'en répondrois pas!!!

Je laisse aux protecteurs et aux amis de M. Nan-

* Ce fut M. Pitt qui m'instruisit de cette demande de *Fournier*, en me demandant ce qu'il y avoit à faire. J'engageai ce Ministre à lui faire donner 125 Livres Sterling, et Fournier n'eut pas plutôt su que j'etois en Angleterre, qu'il s'estima fort heureux de n'être pas pendu. Malheureusement pour lui, cela n'étoit que différé. J'en parlerai ailleurs.

tiat à donner à ce trait le nom qu'ils voudront, car de tous ceux qui ont sali sa vie, il me semble qu'il est le plus monstrueux.

Je ne doute pas que le public ne partage mon indignation, lorsqu'il apprendra : premièrement, que M. Bertrand de Moleville n'a jamais songé à faire le commerce d'Assignats ; ce dont j'ai acquis une entière conviction ;—secondement, que c'étoit M. Nantiat lui-même qui spéculoit clandestinement sur ce trafic ;—et troisièmement, que les Assignats apportés par Fournier en Bretagne provenoient de la manufacture à laquelle lui, Nantiat, étoit dans l'usage de se pourvoir.

Afin de ne laisser aucun doute sur ce point, je dois prier mes lecteurs de se reporter à la page 392, et suivantes, du Troisième Volume de cet ouvrage, où il est question d'un hypocrite qui, faisant lui-même le commerce des faux Assignats, eut l'impudence de donner au Ministre un long Mémoire, dans lequel il déclamoit contre *l'immoralité* d'une fabrication en grand de cette monnoie.

Eh bien ! cet honnête homme n'étoit autre que le Sieur Martin Nantiat !

J'avois condescendu à ne pas le nommer ; mais

puisque ces Messieurs ne sont pas encore satisfaits des preuves que j'ai données, il faut leur en fournir jusqu'à satiété.

J'ajouterai que, non content d'acheter cette marchandise, toute faite, de la Dame qui à cette époque exhiba ses livres où le nom du Sieur Nantiat figuroit en plus d'un endroit; il fit l'acquisition d'une planche *de six livres*, pour son occupation particulière. Ce qui est prouvé par l'aveu de la Dame, et par une lettre du Marquis de *Nesle* qui se trouvera au recueil des pièces justificatives de cet écrit.

"Je me retourne en cent façons," poursuit-il. ...." Trouvant insuffisans, à " bien des égards, les Mémoires qui seront remis " par M. le Comte d'Hector, j'ai pris le parti de " faire *une note* très-forte."................... " J'espère qu'elle fera effet, parce que je suis sûr " qu'on la fera prendre à M. Pitt en grande con- " sidération; *elle sera donnée aussi aux Ministres* " *Etrangers*."............................

....

" M. de la Rozière ne se concerte avec per- " sonne, il voudroit tout diriger, et éloigner tout

" le monde. Je lui ai demandé s'il avoit les cartes " de Bretagne de Cassini, parce que " (les Ministres les désirent) " il m'a protesté qu'il ne les " avoit pas; cependant, j'ai découvert qu'il les " avoit, qu'il les a montrées à *Faden*, marchand " de cartes, en offrant de les lui vendre, s'il vou- " loit les payer très-cher," &c.*

. . . .

" Je suis fort aise que vous ayez reçu des ré- " ponses satisfaisantes; *peut-être parviendrons nous* " *à éclairer parfaitement celui qu'il est important* " *qu'il le soit*, et ferons-nous prendre enfin un " parti nécessaire; celui de ne se servir que de " gens capables et PURS. . . . .

" Je crois que la légèreté du Duc d'Harcourt, " dans le voyage, a fort dégoûté de lui et qu'il " s'attend à être révoqué. Il y a près de cinq se- " maines qu'il n'a paru ici.". . . . . Le " Comte de Serent le remplace tant qu'il peut, " *pour se pousser;* cependant, les grands intérêts " ne se traitent point, *quoiqu'il soit pressant*. *Je*

. . . .

* M. de la Rozière peut savoir maintenant (s'il est vrai qu'il aie été desservi dans l'esprit des Ministres) à qui, en justice, il peut s'en prendre.

" *pousse* tant qu'il m'est possible; mais *sans pou-*
" *voirs,* je ne puis que travailler à déclarer l'o-
" pinion, *et non négocier.*

" Le Comte de Serent est parti, le 17, pour
" aller rendre compte à MONSEIGNEUR qui est
" à l'armée du Duc d'York. Depuis le même
" jour, 17, M. le Duc d'Angoulême y est aussi.

" JE N'AIME PAS À VOIR CES DEUX PRINCES LÀ;
" JE CRAINS QUELQU'ACCIDENT"!!

Ici l'écrivain met le comble à son impudence par une audacieuse satire contre ce qu'il y a de plus illustre en Angleterre, et où la Majesté Royale n'est paas même respectée:

" Je n'ai pas perdu une seule occasion *de faire*
" *revenir sur le compte de M. le Régent;* mais il
" y en a encore qui se refusent à l'évidence; *c'est*
" *sur l'entourage qu'on se rejette toujours.*

" Prigent nous est arrivé hier de Bretagne*;
" il faut qu'on ait quelques *suspicions* à son su-
" jet, car on m'a écrit aujourd'hui, des Bureaux,

* Il y avoit déjà quelque temps que cet officier étoit à Londres, avec moi. Sa discrétion, à toute épreuve, lui avoit fait un ennemi de l'espion bannal; de là les calomnieuses insinuations qui suivent contre lui.

" pour me demander des informations sur son
" compte*.

No. LXXXVIII.—*Le* 10 *Octobre,* 1794.

" *Les Ministres ne se sont pas entièrement ouverts*" (à M. Nantiat), " mais *il est certain* " qu'ils n'ont aucune confiance dans la Cour de " Madrid; .... qu'ils craignent celle de " Berlin, *regardée comme perfide;* et qu'ils ne savent que penser de celle de Vienne."

....

" Il a peint les *Constitutionnels* d'une manière " *laconique* qui a fait impression: *Ils ne sont,*" a-t-il-dit, " *que parjures envers leurs commettans;* " et félons envers le Roi†!"

" Hier," ajoute-t-il, " *Grand-rivière* a eu ordre de partir d'Angleterre; *je crois pouvoir vous* " *assurer,* que *Bertrand* va le suivre; *et bientôt*

* A cette époque même, M. Prigent étoit singulièrement protégé par M. Pitt; c'étoit lui qui m'avoit conduit la première fois chez ce Ministre, où je fus témoin de la réception très-flatteuse qu'il lui fit.

† M. Nantiat étoit trop obscur en France pour savoir même ce qui s'y étoit passé. Il ignoroit que M. Bertrand de Moleville n'avoit été membre d'aucune Assemblée; et que, par-conséquent, il n'avoit jamais eu de *commettans.* Et il l'accusoit de *félonie* parce qu'il étoit demeuré fidèle à son Roi.

“ *après lui, Malouet s'en ira.* Voilà donc encore
“ le parti Constitutionnel mis à bas; *il m'a fallu*
“ *de l'adresse!* Quoique la confiance qu'on m'ac-
“ corde, en ordonnant qu'il ne fût rien fait à l'é-
“ gard des François sans prendre mon avis, me
“ donne en ce moment *quinze et bisque,* aujour-
“ d'hui *plusieurs des mauvais sujets décampent par*
“ *ordre.*”

Ainsi, c'étoit, comme je l'ai dit ailleurs, à force de calomnies et de persécutions qu'on prétendoit servir la cause Royaliste, en forçant de se réfugier dans le parti opposé les hommes qui par leur influence et par leurs talens avoient plus de moyens de la servir!

A l'en croire, ce n'est pas seulement à l'égard des Constitutionnels qu'on demande son avis; il est consulté sur tout; il dirige tout!

“ Le Duc de Laval est du nombre de ceux qui
“ auront une *semonce.* Je ne serois pas étonné
“ qu'il me l'attribuât *(quoique je n'y aie en rien*
“ *contribué),* parce que la loi que je me suis im-
“ posée de dire *la vérité* et de la dire toute en-
“ tière me fait bien des ennemis.”

Suit un paragraphe de doléances contre le Prince de *Revel*, le Comte de *Vertillac*, et le Marquis de *la Rozière*.

« Le dernier voudroit être le seul écouté; *je* « *sais que je l'offusque.*" . . . . « J'ai cherché « à le faire valoir . . . . quoique sachant très- « bien la manière d'être du personnage à mon « égard: mais *je ne me mets pour rien dans les* « *affaires.*"

Enfin " il est informé que M. de Puisaye est « arrivé ici; il a vu M. Dundas et M. Pitt. *Ces* « *Ministres l'ont aussitôt envoyé hors de Londres;* « *et lui ont défendu de voir personne.*"

Il est bon qu'on se rappelle que je n'ai pas quitté Londres, une minute, pendant les neuf mois qu'a duré mon premier séjour en Angleterre.

L'écrivain ajoute *qu'il a averti* de tout cela un autre Ministre. Ce Ministre, *sans s'ouvrir*, lui a donné à entendre qu'il le savoit; *ce qui lui a fait plaisir.*

Ainsi, les insinuations perfides contre ma personne et contre mes projets ont commencé à avoir

lieu, du jour auquel on a su mon arrivée en Angleterre; et c'en étoit assez de recevoir quelque témoignage de confiance de la part du Gouvernement Anglois, pour être calomnié auprès des Princes par cette foule d'intriguans qui avoient été incapables de l'obtenir. . . . .

Malgré les précautions contraires, il (Nantiat) " est parvenu à lire le rapport de M. de Puisaye " au Gouvernement."

Il en donne les détails. Je puis certifier que ce sont autant d'impostures; mais il avoit ses vues, car il ajoute:

" Je crains que son rapport ne soit trouvé " *ampoulé*, et n'inspire, par cela, aucune con- " fiance."............................

" Je ne puis encore *pénétrer* le parti que l'on " prendra à son égard; et je crois même qu'il n'y " en a pas de pris encore, je ne puis non plus *ap-* " *puyer*, d'après ses demandes, parce que je ne " dois pas paroître les connoître."............

" Je sais, d'ailleurs, *qu'il n'y a pas un officier* " *capable* dans l'armée des Chouans; que ce sont *des* " *paysans* qui commandent les compagnies!"......!

Il est vrai que lorsque ces Messieurs consommoient leur inutile vie en intrigues, en niaiseries, en déclamations, et en persécutions sourdes, les braves habitans des campagnes leur avoient prouvé que, comme je l'ai dit ailleurs, *si les révolutions ne font pas les hommes, elles les montrent* : et certes il ne falloit pas moins que celle qui a bouleversé le monde *entier*, pour *montrer* ce que peuvent, et ce que sont les *Nantiats* et leurs pareils.

Le lecteur a vu comme, au milieu de ces machinations, j'étois parvenu dans le silence à amener les affaires au point auquel ils s'étoient vainement efforcés de les conduire; il ne doit donc pas être surpris si toutes les inimitiés, toutes les jalousies, toutes les haines, se réunirent contre moi.

Le secret de mes opérations avoit été si soigneusement gardé, par la précaution qu'on avoit prise de fermer toutes les portes à leur impertinente curiosité, qu'à la veille même de mon départ, il n'étoit pas un François en Angleterre (à l'exception de mes collaborateurs) qui sût positivement un mot de ce qui se passoit. Ce mystère ouvroit, à la vérité, un vaste champ aux

conjectures; et quoique ces Messieurs, avant mon arrivée, n'eussent été d'accord sur rien, il se forma entre eux une ligue pour me calomnier, pour me *perdre*, et surtout pour *déjouer* les projets de l'Angleterre, et, suivant l'expression de Nantiat, pour *se servir d'elle, afin de se mettre à même de s'en passer*.

Il fut donc décidé d'arranger les choses de manière que l'expédition, repoussée des côtes de Bretagne, fût forcée de se porter sur les côtes du Poitou, ou *à l'Ile Dieu*.

Et pour engager M. le Comte d'Artois à se prêter à cette mesure, Nantiat, qui vouloit toujours correspondre *directement*, adresse à Son Altesse Royale, quelques jours avant notre départ pour Quiberon, la lettre, pleine d'impostures, dont suit l'extrait.

No. LXXXIX.—*Le* 21 *Mai*, 1795.

" C'est, je crois, avec une assurance bien fon-
" dée; qu'il m'est permis de rassurer " (Votre Altesse Royale) " sur les plans et les projets
" du Cabinet de St. James, *qui m'ont alarmé*
" jusqu'ici.

" Un Conseil fort long et fort orageux a décidé,
" enfin, le Gouvernement à agir avec vigueur et
" bonne foi; nous le devons à Mylord * * * et
" à Mylord * * *.

" *M. Pitt ayant exposé que M. de Puisaye*
" *l'avoit trompé sur les dispositions de la France*
" *et de la Convention, a conclu qu'il ne lui étoit*
" *plus possible de suivre son premier plan* *," &c.

" Mylord * * * ayant représenté *avec force* †,
" que ce seroit manquer à Vos Altesses Royales,
" que d'adandonner *quelqu'un* auquel *ils les avoit*
" *engagés de donner leur confiance* ‡, et qu'ils

* Notez que les préparatifs de l'expédition étoient tous faits; les *cadres* portés aux Iles de Jersey et de Guernsey; et que je m'embarquai quatorze jours après la date de cette lettre.

† Comment refuser sa confiance à un homme qui savoit aussi positivement ce qui se passoit au Conseil!!

‡ De là, la stupide calomnie (qui n'a trouvé que trop de crédit) que la confiance que les Princes François avoient paru donner à un gentilhomme, qui leur avoit rendu le double service de leur créer un parti, et de leur procurer *l'alliance* de la seule Puissance qui pût efficacement les servir, il ne la devoit qu'à la demande des Ministres de cette même Puissance.

Certes, cette calomnie est plus injurieuse encore pour Leurs Altesses Royales que pour moi.

" s'étoient livrés de la meilleure grâce à la gé-
" nérosité et la bonne foi du Gouvernement, il
" a ajouté: *Mais, Monsieur, pour traiter, il est*
" *de toute nécessité que vous fassiez part au Con-*
" *seil de votre plan général, et que nous ne dé-*
" *libérions pas toujours sur des objets partiels.*"
(Mylord * * * a appuyé cet avis vigoureuse-
ment: j'ignore l'avis des autres opinans). " Bref
" il a été arrêté, Monseigneur, d'augmenter les
" forces de Mylord Moira, qui sera chargé de
" l'expédition; de faire partir M. de la Rozière
" pour se rendre auprès de Votre Altesse Royale,"
&c. &c.

. . . .

" C'est M. de *Foucaud* qui est chargé des
" dépêches, et qui veut bien se charger de re-
" mettre celle-ci à Votre Altesse Royale en main
" propre.

" J'ai vu, dès hier matin, le résultat de la dé-
" cision du Conseil, par l'ordre qui a été donné à
" l'artillerie de faire partir sur-le-champ la quan-
" tité de fusils nécessaires pour les cadres."

. . . .

" J'ai cru que *l'Ile Dieu*, par sa situation vis-" à-vis de la Vendée, la facilité de s'en emparer, " *et de la défendre**, et de se procurer les moyens " de faire passer au Continent les vivres †, les " armes, et les munitions, étoit un objet précieux " pour nous dans ce moment." . . . .

Suit un grand éloge de M. *de Verteuil* ‡, qui a demeuré quatorze ans dans cette Ile; et qui *est un officier actif, de mérite et d'esprit*. . . .

M. Nantiat lui a dit " de faire un Mémoire " à ce sujet: il a fait remettre ce Mémoire, qui " a été discuté au Conseil, et croit qu'on l'a pris " en considération."

En voilà, sans doute, assez pour faire connoître les intrigues au milieu desquelles j'avois à agir, et qui se sont débordées plus tard comme un torrent contre lequel tous les efforts des véritables amis du Roi ont été impuissans.

* Ces Messieurs sont militaires!!

† Le Continent n'avoit pas besoin de vivres; et c'étoit, d'avance, faire manquer l'objet de l'expédition, que de la porter à *l'Ile Dieu*.

‡ J'ai déjà dit ce qu'étoit ce misérable; et j'en parlerai encore plus tard. . . . .

Si le lecteur, en apprenant que M. Nantiat parvint à cette époque à se faire envoyer par le Gouvernement Britannique, *pour engager les chefs de la Vendée à seconder l'expédition projetée, par une sérieuse diversion*, n'a pas encore conjecturé de quelle manière le *serpent* s'acquitta de cette mission; il en sera instruit dans le volume suivant.

FIN DU VINGT-UNIÈME LIVRE ET DU CINQUIÈME VOLUME.

De l'Imprimerie de Harper et Co. 4. Crane Court, Fleet Street.